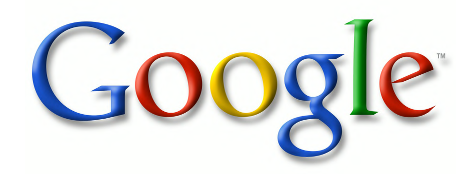
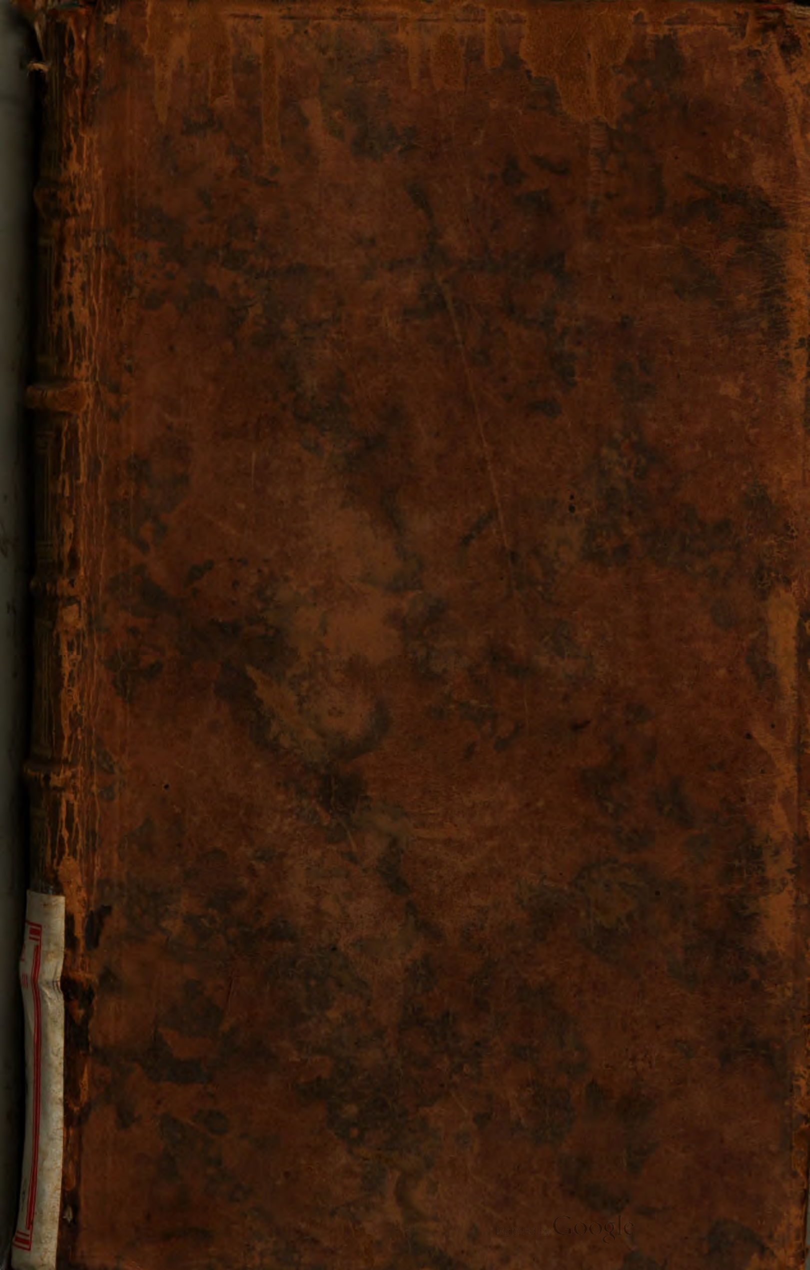
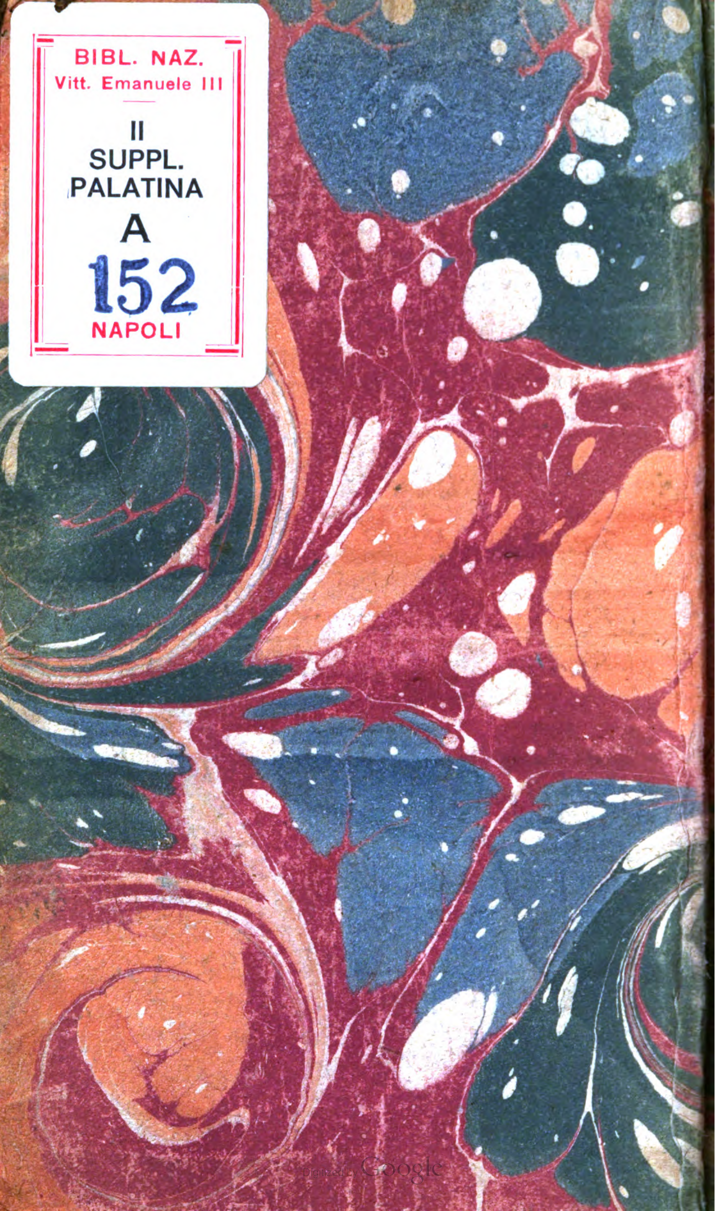

Google




BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
A
152
NAPOLI
Digitized by Google



LE *VOYAGEUR* FRANÇOIS.

LE VOYAGEUR FRANÇOIS,

OU

LA CONNOISSANCE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MONDE,

Mise au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

QUATRIEME ÉDITION,

Revue, corrigée & augmentée.

TOME IX.

Prix 3 liv. relié.



A PARIS,
Chez L. CELLOT, Imprimeur-Libraire, au Palais, & rue Dauphine.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.





LE VOYAGEUR FRANÇOIS.

LETTRE XCIX.

Le Canada.

De Louisbourg à Quebec, en remontant le fleuve de Saint-Laurent, nous laissâmes la Gaspésie à notre gauche. Ce pays plein de rochers, de montagnes & de forêts, est habité par des sauvages, qui n'ont point d'autres vêtements que des peaux de bêtes, point d'autres logements que des cabanes couvertes d'écorces, si légeres, qu'on les roule comme du papier, & qu'on les porte où l'on veut. Comme ce peuple n'a ni bestiaux à nourrir, ni terres à cultiver, il est presque tou-

jours errant ; & dès qu'un lieu ne lui fournit plus de quoi subsister, il passe dans un autre.

Avant que les François vinssent dans le pays, les Gaspésiens ne faisoient usage ni de pain ni de vin, & ne vivoient que de leur pêche & de leur chasse. L'emploi des marmites & des chaudieres leur étoit inconnu : ils faisoient cuire leurs aliments dans des vases de bois, remplis d'eau, & y jetoient des cailloux ardents, jusqu'à ce que la viande fût à demi-cuite. Semblables aux autres sauvages, ils ne font aucune provision, & sont quelquefois réduits, en hiver, à la cruelle extrêmité de manger leurs propres enfants.

Avant l'arrivée des missionnaires, ce peuple ne connoissoit aucune divinité, & ne suivoit aucun culte. Il regardoit le soleil comme l'auteur de la nature, parce qu'il en est le principal ornement. Au lever de cet astre, les Gaspésiens sortoient de leurs cabanes pour le saluer, & à son coucher, ils lui rendoient le même hommage. Dans leurs maladies, ils avoient recours à des imposteurs ; dans les différents, à des arbitres. Il n'y a parmi eux ni prisons, ni

loix pénales ; s'il arrive qu'un coupable ſoit jugé digne de mort, le premier qui ſe préſente, lui caſſe la tête d'un coup de hache ou de maſſue. Les chefs de la nation ne ſont diſtingués ni par l'habillement, ni par aucune marque extérieure de dignité. Le ſeul deſir de ces peuples eſt d'avoir de quoi vivre ; leur unique ambition, d'être eſtimés habiles chaſſeurs & bons guerriers. S'ils livrent des combats, ce n'eſt point pour étendre leur domaine, mais pour venger leurs injures. Ils levent la peau de la tête & la chevelure des vaincus, l'emportent comme un monument de leur valeur, & l'attachent, comme un trophée, à la porte de leurs cabanes.

La chaſſe eſt, après la guerre, l'emploi le plus honorable ; & ils n'acquierent pas moins de réputation par le nombre des bêtes qu'ils tuent, que par celui des hommes qu'ils maſſacrent, ou des chevelures qu'ils arrachent.

Les mariages ſe font ſans cérémonie : un garçon demande une fille ; s'il eſt agréé, il donne & reçoit des préſents. Il demeure un an chez ſon futur beau-pere, & lui cede toutes les pelleteries qu'il fait à la chaſſe ; la fille, de ſon

côté, s'applique au ménage, & les deux amants vivent ensemble avec assez de retenue. Au bout de l'an on les marie; & s'ils passent quelques années sans avoir d'enfants, ils se séparent, & cherchent ailleurs leur avantage.

Les deux côtés du fleuve de Saint-Laurent, depuis le pays des Gaspésiens jusqu'à Quebec, offrent d'agréables points de vue. Il se présente des isles de différentes grandeurs, dont les campagnes bien cultivées s'élevent en amphithéatre, & forment une perspective charmante. La ville de Quebec, quoiqu'à cent vingt lieues de la mer, a un port capable de contenir cent vaisseaux de ligne, & est placée sur le fleuve le plus navigable de l'univers. Ce fleuve, qui n'a jamais moins de quatre à cinq lieues de largeur depuis son embouchure, se retrécit tellement devant Quebec, que delà est venu, dit-on, le nom de cette capitale, qui veut dire *retrécissement*. Les plus gros vaisseaux y abordent sans peine, & il y a même un chantier où l'on en construit un grand nombre.

La ville est divisée en haute & basse, & elles sont toutes deux bien bâties & assez bien fortifiées : il y

a une fort belle cathédrale, un palais épiscopal, un magnifique college de jésuites, trois couvents d'hommes & trois de femmes; elle est défendue par une citadelle, dans laquelle le gouverneur fait sa résidence. L'hôtel de l'intendance porte ici le nom de palais, parce qu'il sert aux assemblées du conseil supérieur. La ville est peu considérable, pour la capitale du Canada : elle ne contient tout au plus que sept à huit mille ames ; " mais dans ce petit nombre, me disoit un jésuite, on peut encore se former une société agréable. Je vais, ajouta-t-il, pour vous en donner une idée, vous faire la peinture des principaux habitants, & de leurs usages.

„ Un gouverneur général avec un état major, de la noblesse, des officiers & des troupes, un intendant, un conseil supérieur & des justices subalternes, un grand-voyer, un grand-maître des eaux & forêts, dont la jurisdiction est assurément la plus étendue de l'univers, des marchands aisés, ou qui vivent comme s'ils l'étoient, un évêque & un séminaire nombreux, des cercles brillants chez la gouver-

nante & chez l'intendante : voilà, Monsieur, continua le jésuite, de quoi passer ici le temps sans ennui ; & chacun s'efforce de contribuer à l'amusement général. On joue, on fait des parties de promenades ; l'été en caleçon ou en canot ; l'hiver en traîneau sur la neige, ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup : ici, comme en France, quantité de gentilshommes n'ont gueres que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à peu de choses, parce que le pays en fournit peu, & celles d'Europe arrivent toutes à la fois ; mais elles font l'occupation d'une bonne partie de l'année ; on raisonne sur le passé, on conjecture sur l'avenir. Les sciences & les beaux arts ont leur tour, & la conversation ne languit point. Les Canadiens, c'est-à-dire, les Créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté, qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie ; & nulle part on ne parle plus purement la langue françoise. Il est assez remarquable qu'il n'y ait ici aucun accent. On n'y voit point de particuliers riches, parce que chacun aime

à se faire honneur de son bien, & que personne ne s'attache à thésauriser. On fait bonne chere; on se met fort proprement, & le sang est assez beau dans les deux sexes. L'enjouement, la politesse & la douceur sont aussi des avantages communs; & la grossiéreté dans les manieres, comme dans le langage, n'est pas même connue à la campagne „.

Je vis bientôt par moi-même, que rien n'étoit exagéré dans cette peinture. Je passai l'hiver à Quebec, où je trouvai en effet tous les agréments inséparables d'une pareille société. J'y vis des personnes instruites, avec lesquelles j'eus de fréquentes conversations touchant les premiers établissements des François dans le Canada.

Samuel de Champlain, gentilhomme de Saintonge, & capitaine de vaisseau, étant arrivé des Indes occidentales, où il s'étoit fait de la réputation, se mit à la tête d'une compagnie de commerce formée à Dieppe, & partit sur une flotte marchande, avec l'agrément du roi, pour fonder un comptoir sur le fleuve de Saint-Laurent. Après avoir soigneusement examiné

en quel lieu l'on pouvoit fixer l'établissement que la cour desiroit, il se détermina pour celui où l'on a bâti la ville de Quebec. Il y arriva au mois de juillet de l'année 1608, y construisit quelques baraques, & s'attacha aussi-tôt à faire défricher les terres. C'est donc à cette époque, qu'on peut rapporter la premiere fondation de Quebec.

Plus ardent que jamais pour le progrès de sa nouvelle ville, Champlain y retourna deux ans après, & trouva les choses dans le meilleur état qu'il pût espérer. La récolte du seigle & du froment qu'il y avoit fait semer, avoit été fort heureuse. Il y avoit aussi planté de la vigne; mais elle y avoit si peu réussi, que ses gens l'avoient arrachée dans son absence. Quoique la ville n'eût pas reçu beaucoup d'accroissement, les habitants s'étoient alliés avec les sauvages des environs, qui les avoient soulagés dans leurs besoins, & qui trouvoient eux-mêmes de l'avantage à se fortifier du secours de ces nouveaux voisins, contre d'autres sauvages, nommés les Iroquois, redou-

tables depuis long-temps dans cette contrée.

Champlain ayant rendu compte à la cour de l'état de la colonie, on donna le nom de Nouvelle France à cette partie de l'Amérique. De retour au Canada, il fit bâtir le fort de Quebec. Le duc de Ventadour fut nommé vice-roi du pays; & quand ce seigneur eut quitté la cour pour embrasser l'état ecclésiastique, il se proposa moins d'augmenter ses richesses, que de faire travailler à la conversion des sauvages. Les jésuites lui avoient inspiré ce dessein, & s'offrirent pour l'exécuter. On en vit partir une recrue, accompagnée d'artisans & de manœuvres; & leur zele, partagé entre le salut des Indiens & le progrès de la colonie, s'employa des deux côtés avec un égal succès. Quebec, auquel on n'avoit osé donner jusqu'alors que le nom de bourgade ou d'habitation, prit réellement la forme d'une ville.

Cependant les Anglois prenant occasion du siege de la Rochelle, pour commettre des hostilités contre la France, quoique les deux couronnes

fussent en paix, s'emparerent du nouvel établissement. On mit alors en délibération, si l'on avoit fait une perte réelle, & si Quebec valoit la peine qu'on en demandât la restitution. Les sentiments furent partagés : les uns rereprésentoient que le climat y étoit trop dur ; que les avances excédoient les retours, & que le royaume ne pouvoit peupler un pays si vaste, sans s'affoiblir considérablement. D'autres répondoient qu'on devoit ne faire passer tous les ans en Amérique, qu'un petit nombre de familles ; qu'on avoit l'expérience que les femmes Françoises y sont fécondes ; que les enfants s'y élevent sans peine ; que la seule pêche de la morue étoit capable d'enrichir le royaume ; que les pelleteries pouvoient devenir un objet très-important ; enfin, que le seul motif d'empêcher que les Anglois ne devinssent trop puissants dans cette partie de l'Amérique, étoit plus que suffisant, pour engager la cour à demander la restitution de Quebec ; ce qu'elle fit effectivement.

La France étant rentrée dans tous ses droits, on s'attacha une partie des sauvages par le lien de la religion ; &

on éloigna par les armes, ceux qui s'obstinerent à rejeter l'évangile. Le college des jésuites, fondé par la maison de Gamache, & d'autres institutions religieuses, qui s'y firent successivement, ne contribuerent pas moins à l'ornement de la ville, qu'à l'affermissement de la foi dans les nations converties. On forma de nouveaux établissements qui se peuplérent par degrés ; & les bords du fleuve de Saint-Laurent furent enrichis de magnifiques habitations.

La source de cette riviere est encore inconnue, quoiqu'on l'ait remontée à plus de sept cents lieues. Elle passe par différents lacs, avant que d'arriver à Quebec. Le premier, au-delà duquel on n'a point encore pénétré, est celui de Lenemignon, qui se décharge dans le *lac superieur*. Celui-ci porte ses eaux dans le lac des Hurons, delà, dans le lac Erié, & enfin dans l'Ontario. C'est de ce dernier que sort le fleuve de Saint-Laurent, qui coule d'abord avec assez de tranquillité, & plus rapidement ensuite, jusqu'à la ville de Montréal. Là, il reçoit une autre grande riviere, avec laquelle il traverse toute la belle par-

tie de l'établissement françois, & s'élargissant peu-à-peu, il se rend majestueusement dans la mer.

On donne au lac supérieur environ cinq cents lieues de circuit. Cette petite mer d'eau douce est assez paisible, depuis le commencement de mai, jusqu'à la fin de Septembre; & pendant l'hiver, qui n'y dure pas moins de sept mois, le froid y est si vif, que l'eau s'y glace jusqu'à dix ou douze lieues de ses bords. Ils ne sont point habités par des sauvages sédentaires; mais suivant l'usage de ces peuples, il s'en trouve un grand nombre qui y vont chasser ou pêcher pendant l'été. Il y a dans ce lac des isles remplies d'élans & de cariboux; il produit aussi une grande abondance d'esturgeons, de truites & d'autres poissons. Il a cela de particulier, qu'une tempête y est annoncée deux jours avant qu'elle n'arrive: d'abord on apperçoit sur la surface des eaux, un petit frémissement qui dure tout le jour, sans augmentation sensible. Le lendemain, d'assez grosses vagues couvrent le lac; le troisieme jour, on le voit tout en feu, & l'agitation des flots devient si fu-

rieuse, qu'on ne trouve de sûreté, que dans des asyles qui sont sur la côte du nord. Ce lac, comme je l'ai dit, se décharge dans celui des Hurons, par une cascade de deux lieues de longueur, appellée le *saut de Sainte-Marie.*

Le lac Erié, qui porte aussi le nom de Conti, passe pour un des plus beaux de l'univers. De toutes parts il offre des perspectives charmantes : ses bords sont couverts de chênes, d'ormeaux, de châtaigners, de pommiers, de pruniers & de vignes, qui portent leurs grappes jusqu'au sommet des arbres, dans un terrein très-uni. On vante la multitude de bêtes fauves & de poules d'Inde, qui se trouvent dans les bois & dans les vastes prairies qu'on découvre du côté du sud. Les isles de ce lac sont de vrais parcs de chevreuils, & comme autant de vergers où la nature a pris soin de rassembler toutes sortes d'arbres & de fruits. Si la navigation étoit libre, de Quebec jusqu'au lac Erié, on pourroit faire de ses rives & des lieux voisins, le plus fertile, le plus riche & le plus beau royaume du monde. Le nom d'Erié est celui d'une nation de la langue huronne, qui étoit

établie sur ses bords, & que les Iroquois ont totalement détruite. Il signifie *chat*; & les Eriés étoient appellés le peuple des chats, parce qu'en effet on trouve, dans cette contrée, quantité de ces animaux, qui sont plus gros que les nôtres, & dont la peau est fort estimée.

Entre Quebec & le lac Ontario, est située la ville de Montréal, éloignée d'environ soixante lieues de la capitale du Canada. Le pays qui est des deux côtés de la riviere, d'une ville à l'autre, est très-peuplé, & forme un coup-d'œil fort agréable. On y voit quantité de fermes & de maisons de plaisance. Montréal occupe une isle du fleuve de Saint-Laurent, près du pays des Iroquois. Le nom de Ville-Marie, qu'elle reçut dans sa fondation, n'a pu passer en usage; il ne se conserve que dans les actes publics, & dans la communauté des prêtres sulpiciens, qui sont les seigneurs de l'isle. Comme toutes les terres en sont très-bonnes, & que Montréal n'est gueres moins peuplé que Quebec, cette seigneurie est d'un produit considérable. La ville offre un aspect fort riant; l'agrément de ses

environs & de ses vues inspire une gaieté dont tous les habitants se ressentent. Elle n'est pas réguliérement fortifiée ; une palissade bastionnée, & fort mal entretenue, avec une mauvaise redoute, fait toute sa défense. Sa forme est un quarré long, situé sur le bord du fleuve. Le terrein s'élevant insensiblement, partage la ville dans toute sa longueur, & la divise en haute & basse. La premiere contient la paroisse, le séminaire, les jésuites, & le logement du gouverneur ; la seconde, l'hôtel-dieu, les magasins du roi, la place d'armes & l'hôpital-général. L'hôtel-dieu est desservi par des religieuses ; & le séminaire, qui est au centre de la ville, se fait reconnoître pour être la maison seigneuriale.

Il se tient tous les ans, dans le mois de juin, une foire à Montréal, où quantité de gens se rendent de toutes parts. Elle s'ouvre avec beaucoup de cérémonies : on établit des corps de garde ; & le gouverneur même s'y rend pour prévenir les désordres qui pourroient survenir parmi un si grand nombre de nations sauvages.

Je ne vous parlerai point, Madame,

de quelques autres habitations qui occupent les bords du fleuve de Saint-Laurent : il est des objets plus remarquables, que l'on rencontre en remontant ce même fleuve; telle est en particulier la fameuse cascade de Niagara, la plus belle peut-être qui soit dans le monde. Cette chûte d'eau a plus de cent cinquante pieds d'élévation. Le fleuve tombe perpendiculairement dans toute sa largeur; & la riviere reçoit, dans cet endroit, une secousse si violente, qu'elle n'est navigable que trois lieues après sa chûte. La figure de cette cascade est en fer de cheval, d'environ quatre cents pas de circonférence. Elle est divisée en deux, par une petite isle qui ralentit un peu la rapidité du courant. C'est sur un roc, que cette grande nappe d'eau est reçue. Elle y a creusé, avec le temps, une caverne profonde, où, en tombant, elle fait un bruit sourd, semblable à celui du tonnerre éloigné.

Vous desirez, Madame, de connoître le caractere, les mœurs, les usages des différents peuples qui habitent le vaste pays, dont je viens de vous donner une légere description. Les langues algonquine & huronne partagent pres-

que toutes les nations sauvages du Canada, qui sont en commerce avec les François. Quand on connoît ces deux idiômes, on pourroit, sans interprete, parcourir plus de quinze cents lieues de pays, & se faire entendre à plus de cent peuples, qui ont chacun un dialecte particulier. Un missionnaire qui a vécu long-temps parmi les Hurons, & qui possede parfaitement ces deux langues, m'entretenoit, dans ces termes, de l'énergie de l'une, & de la douceur de l'autre : " Le Huron n'a point de lettres labiales, parle du gosier, & aspire presque toutes ses syllabes : l'Algonquin s'exprime plus naturellement. La langue du premier est d'une abondance, d'une force & d'une noblesse qui ne se trouvent peut-être dans aucun des plus beaux idiômes que nous connoissions. La langue algonquine est moins énergique ; mais elle est plus douce, plus élégante. Elles ont toutes deux une richesse d'expression, une variété de tours, une propriété de mots, une régularité qui étonnent, &, ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que parmi des barbares qui n'ont ja-

mais connu d'études, qui ne sont même aucun usage de l'écriture, il ne s'introduit pas une construction vicieuse, pas un terme impropre : les enfants même, jusques dans le discours familier, conservent toute la pureté du langage. Dans le Huron, un verbe se multiplie autant de fois, qu'il y a de choses différentes qui tombent sous son action : par exemple, si on veut dire qu'un homme mange du pain, de la viande, des fruits, &c. on ne se sert pas, comme nous, toujours du même verbe : on en change à chaque sorte d'aliments ; comme si l'on disoit : *manger du pain, dévorer de la viande, se nourrir de fruits*, &c. Le mot de *manger* varie aussi souvent, qu'il y a de choses commestibles. La même action s'exprime différemment à l'égard d'une personne & d'une substance inanimée. On ne diroit pas : *j'ai vu un homme, j'ai vu un arbre*. Le mot de *voir* seroit impropre à l'égard de l'un ou de l'autre. Les tours de phrase, usités dans cette langue, ont une sorte de noblesse que n'ont point la plupart de celles de l'Europe. Un sauvage à qui on de-

manderoit pourquoi Dieu l'a créé, répondroit, le grand génie a pensé de moi : qu'un tel me connoisse, qu'il m'aime, qu'il me serve ; & je lui ferai part d'un éternel bonheur. Pour dire d'un homme qu'il est courageux, & qu'une femme est jolie, voici comme il faudroit s'exprimer : je pense de vous ; Monsieur a du courage ; je pense de Madame ; elle est d'une jolie figure, &c. „

Il y a, Madame, si peu de temps que j'habite ce pays, que je ne puis gueres vous en parler, que d'après ce que j'en entends dire ; & le même missionnaire qui a voyagé chez tous ces peuples, peut aisément suppléer à ce qu'il ne m'a pas encore été possible d'apprendre par moi-même. Tous les jours il m'entretient de ses courses & de ses travaux apostoliques : ces détails, qui peut-être ne vous amuseroient que médiocrement, sont toujours accompagnés ou suivis de remarques & d'observations curieuses sur les mœurs & les coutumes des peuples qu'il a vus. Voici, par exemple, ce qu'il me disoit dernierement des Iroquois.

" C'eſt la nation du Canada, qui ſemble y tenir le premier rang. Ses ſuccès militaires lui ont donné, ſur la plupart des autres ſauvages, une ſupériorité qu'ils ne ſont point en état de lui diſputer. Mais rien n'a plus contribué à la rendre formidable, que l'avantage de ſa ſituation. Comme elle ſe trouve placée entre les établiſſements de la France & de l'Angleterre, elle a compris que les deux colonies ſeroient également intéreſſées à la ménager ; & jugeant auſſi que ſi l'une des deux prévaloit ſur l'autre, elle en ſeroit bientôt opprimée, elle a trouvé, fort long-temps, l'art de balancer leur ſuccès. Cependant toutes ſes forces réunies n'ont jamais monté qu'à cinq ou ſix mille combattants : de quelle habileté n'a-t-elle donc pas eu beſoin, pour ſuppléer à un ſi petit nombre ? On a vu, dans les dernieres guerres, les avantages qu'on peut tirer de ſon adreſſe & de ſa valeur. Ce peuple, que les Anglois déſignent ſous le nom général des *cinq nations*, & que nous appellons en François les *Iroquois*, eſt donc, de tous les ſauvages répandus dans l'Amérique ſeptentrionale, celui

lui qui intéreſſe le plus les François & les Anglois, tant à cauſe du voiſinage, comme je l'ai dit, que de ſon inclination belliqueuſe. Les nations voiſines ſont devenues ſes tributaires, & n'oſent faire la paix ou la guerre que de ſon conſentement. „

“ Les Iroquois, ſi célebres dans toutes les relations de la nouvelle France, occupent le côté méridional du lac Ontario. Ce pays eſt très-fertile, mais ſi dépourvu de bêtes fauves & de poiſſon, que ſes habitants ſont obligés de venir pêcher ſur les bords du lac, d'où ils portent le poiſſon boucané dans leur village, & d'aller faire leurs chaſſes au loin. C'eſt apparemment la néceſſité de ſortir ainſi de leur canton, pour ſe procurer des vivres, qui les a rendus, par degrés, une des plus belliqueuſes & des plus redoutables nations de l'Amérique. Ce fut pour oppoſer une barriere à des peuples également inquiets & guerriers, que les François firent bâtir, à l'entrée du lac, le fort de Frontenac, du nom de l'officier qui les commandoit. „

“ Les Iroquois ont un chef qui juge toutes les conteſtations. L'homme qui ſe ſignale par des exploits & par ſon zele pour le bien public, eſt toujours le plus eſtimé, & ne manque preſque jamais de parvenir à la premiere dignité. On reſpecte le fils en faveur des ſervices du pere; mais s'il n'a aucun mérite perſonnel, ce qui arrive preſque auſſi ſouvent que parmi nous, il n'a jamais part au gouvernement. Ils doivent être bien étonnés, lorſqu'on leur dit qu'en Europe, un fils imbécille & malhonnête homme ſuccede ſouvent aux emplois d'un pere, qui avoit de l'eſprit & de la vertu. „

“ Les chefs de ces ſauvages s'aſſemblent pour délibérer des affaires générales : ils peuvent agir ſeparément dans les cas imprévus; la ligue n'a lieu qu'autant que le peuple y conſent. Il n'y a point de factions à craindre parmi des hommes qui n'ont ni richeſſes ni autorité à donner ou à partager : quoique les chefs n'aient point d'officiers pour faire exécuter leurs ordres, on ne laiſſe pas que d'obéir à leurs décrets, de peur de

s'attirer l'indignation & le mépris public. „

“ Les femmes président ici, comme les hommes, aux conseils nationaux, & sont très courageuses à la guerre. On accorde des titres d'honneur à celles qui se sont distinguées par de grandes actions ; & ces titres les rendent si respectables, qu'elles ont le pouvoir de délivrer un criminel ou un prisonnier condamné à mort. Elles le font délier du poteau, en se présentant & élevant un aile de cigne, qui est ici la maniere de faire grace. „

“ Les mœurs de ces peuples sont aussi simples que leur gouvernement. Leurs maisons sont des pieux fichés en terre, couverts d'écorce d'arbre. Au milieu est une ouverture pour laisser un passage à la fumée. Par-tout où il y a un certain nombre de huttes, on bâtit une espece de fort quarré sans bastions, entouré de palissades, où les vieillards, les femmes & les enfants se retirent en temps de guerre. Les hommes vont à la chasse ; & les femmes cultivent un petit champ pour avoir du grain. Elles suffisent à toutes les opé-

rations d'agriculture, qui ſe réduiſent à retourner la terre une ſeule fois avec un hoyau. Le ſol produit abondamment des pois, des feves, des choux, du bled de turquie, des melons, des pommes de terre & du tabac. Les praïries donnent d'excellents pâturages; les forêts produiſent des bois de charpente d'une très-bonne qualité; elles ſont peuplées de buffles, d'ours, de chevreuils, de pantheres, de loups, de renards, de lapins, &c. Il y a auſſi une étonnante quantité de canards, de dindons, de perdrix, de faiſans, & de toute autre eſpece d'oiſeaux ſi peu farouches, que les enfants les prennent dans la campagne. „

“ Les Iroquois ont le teint baſané & olivâtre; mais ils ſont preſque tous peints, & leur peau horriblement noircie, ou, comme ils diſent, agréablement ornée de deſſeins & de figures, tracées avec de la poudre à canon. Ils ont la tête raſe, à l'exception des pauvres; car il y a chez eux, comme parmi nous, qui ne ſommes pourtant pas des ſauvages, des pauvres & des riches, des nobles & des roturiers. Les Iroquois

de la lie du peuple ſont diſtingués par une touffe de cheveux qu'ils laiſſent croître ſur le ſommet de la tête, & qu'ils ornent de plumes d'oiſeaux, de poil de chevreuil ou d'une queue de lapin. Les oreilles forment la plus brillante partie de leur parure. Ils les font grandir à force de les tirer; enſuite ils les fendent, opération très-douloureuſe, qui, pendant quarante jours, fait ſouffrir le martyre à celui qui la ſubit. Ils les chargent enſuite de lourds anneaux d'argent, de cuivre ou de plomb. Ils attachent ces mêmes ornements aux narines; & rien n'eſt plus commun chez eux, que les bracelets & les colliers de coquille ou de métal, qui ſont l'ornement ordinaire des plus riches & des plus diſtingués de la nation. Un morceau d'étoffe, noué au deſſus de la ceinture, une chemiſe fort courte, des lambeaux de toile, liés autour des jambes en guiſe de guêtres, un grand manteau, ou, pour mieux dire, une groſſiere couverture jetée ſur leurs épaules, voilà ce qui compoſe leur vêtement. En hiver ils ont des bas de drap, & des chauſſons de peau de bêtes

fauves. En été la plupart vont presque nuds. Quelques femmes portent des jupons, laissent croître leurs cheveux jusqu'à mi-jambes, & quelques autres jusqu'à terre. Elles les tressent & les ornent de rubans; d'autres les enferment dans une bourse, pour imiter nos jeunes François du Canada, auxquels elles ne seroient fâchées ni de ressembler ni de plaire. Elles laissent croître aussi leurs sourcils; mais c'est, avec leur chevelure, le seul ornement de cette sorte, qu'elles veulent tenir de la nature, & qu'elles conservent: elles s'épilent, avec un soin extrême, par tout le corps. Une Iroquoise non épilée seroit regardée comme une espece de monstre; &, à coup sûr, elle ne trouveroit ni mari ni amant. En général ces femmes sont très bien faites, & d'une figure agréable.„

“Les Iroquois sont doux, civils, affables à l'égard de leurs amis; mais cruels, scélérats, irréconciliables envers leurs ennemis, qu'ils poursuivent jusqu'à ce qu'ils les aient exterminés, eux & tont ce qui leur appartient. Les devoirs de l'hospitalité étoient autre-

fois, pour eux, des loix ſacrées : ils accueilloient les étrangers, comme on dit que les héros hoſpitaliers de l'antiquité recevoient les voyageurs ; mais, grace aux principes & aux inſtructions des Européens, ils ſe ſont civiliſés juſqu'à devenir durs & avides comme eux.„

“ Endurcis aux plus grandes fatigues, ces peuples ſupportent, avec une égale conſtance, le froid, le chaud, la faim & la ſoif ; malgré cela, c'eſt la nation la plus intempérante que je connoiſſe. L'uſage des liqueurs fortes les porte à toutes ſortes d'excès ; mais on met ſur le compte de la liqueur même, toutes les violences auxquelles ils ſe livrent. Quoiqu'ils ſe nourriſſent pour l'ordinaire de gibier, ils mangent quelquefois des chiens, des chats & juſqu'à des couleuvres. Lorſqu'ils veulent faire rôtir leurs viandes, ils les paſſent à travers un long bâton planté en terre, & panché du côté du feu.„

“ La paſſion, ou plutôt la fureur du jeu n'eſt, nulle part, portée plus loin que chez les Iroquois. Il eſt fort ordinaire de les voir perdre avec opiniâtreté, tout ce qu'ils poſſedent, piece

à piece, jusqu'à leur chemise, & aux lambeaux de toile qui leur servent de bas ou de ceinture. A cette qualité, qui tient plus des mœurs civilisées de nos villes, que du désintéressement naturel des sauvages, les Iroquois joignent encore l'amour du sexe, autre trait de ressemblance qu'ils ont avec toutes les nations policées. Chaque homme a sa propre femme qu'il épouse, & qu'il renvoie quand il veut; mais ils ne connoissent point la polygamie. Chez eux le mariage n'est précédé ni suivi d'aucune cérémonie, d'aucune formalité. Les jeunes gens des deux sexes se conviennent & s'unissent. Cela se fait tout au plus dans une demi-heure. Quoique les mariages ne subsistent qu'autant qu'ils le jugent à propos, on en trouve cependant plusieurs qui durent jusqu'à la mort, sur-tout quand il y a des enfants. A l'instant même où une Iroquoise vient d'être mere, on plonge le nouveau né dans l'eau froide, quelque temps qu'il fasse; & ce bain est répété tous les jours pendant deux ans. A peine les femmes sont rétablies de leurs

couches, c'eſt-à-dire, vers la fin du troiſieme jour, qu'elles portent elles-mêmes à la riviere leurs enfants pour les laver. J'ai vu une de ces Iroquoiſes accoucher au bord d'un ruiſſeau, s'y baigner, y plonger ſon enfant, & s'en retourner chez elle, portant le nouveau né ſur un bras, & de l'autre un ſeau d'eau. „

“ Depuis que ces ſauvages ont commercé avec les Européens, leurs armes conſiſtent en un mouſquet, un long couteau & une hache. Prendre la hache, chez eux, c'eſt déclarer la guerre; l'enterrer, c'eſt faire la paix. Ils la manient avec tant d'adreſſe, que quoiqu'elle pirouette continuellement après qu'ils l'ont jetée, le tranchant donne toujours au but. Avant que de ſe mettre en campagne, ils font un grand repas, qui eſt ſuivi d'une danſe militaire. Ils y aſſiſtent le corps barbouillé de vermillon, qui leur donne un air effroyable. Ils ſe levent en chantant leurs exploits & ceux de leurs ancêtres; ce qui allument un enthouſiaſme militaire dans toute l'aſſemblée. Le lendemain ils ſe mettent en marche à la file

les uns des autres, pendant quelques milles, en gardant un profond silence. Après que la procession est finie, ils dépouillent un gros chêne de son écorce, & représentent sur son tronc le dessein de leur expédition. La figure d'un canot marque la force de leur parti, avec le nombre d'hommes qu'il contient; & l'on connoît, par la figure de l'animal qui est peint à la poupe, la nation qu'ils ont dessein d'attaquer.

“ Les Iroquois étant totalement dévoués à la guerre, il n'y a rien qu'on ne mette en usage, pour animer le courage du peuple; & rien ne paroît plus propre à cet effet, que la cérémonie dont le retour d'un parti est accompagné. Un jour avant que de rentrer dans le village, deux hérauts s'avancent; &, lorsqu'ils sont à portée de se faire entendre, ils jettent un cri, dont la modulation annonce que la nouvelle est bonne ou mauvaise. Dans le premier cas, le peuple s'assemble; & l'on prépare un festin aux vainqueurs. Ils sont précédés par un homme qui porte, au bout d'une longue perche,

un arc ſur lequel ſont étendus les crânes des ennemis qu'ils ont tués dans le combat. Les parents, les femmes, les enfants ſe préſentent aux héros victorieux, & leur témoignent toutes ſortes de reſpects. Les compliments finis, un de ces guerriers fait le récit de ce qui s'eſt paſſé ; tous l'écoutent avec la plus grande attention ; & l'on commence le feſtin & les danſes.„

“Pour aguerrir leurs jeunes gens, ſur-tout ceux qui n'ont point encore vu l'ennemi, les plus anciens leur font toutes les inſultes dont ils peuvent s'aviſer. Ils leur jettent ſur la tête des cendres chaudes ; il leur font les plus ſanglans reproches ; ils les frappent, les accablent d'injures, & pouſſent cette comédie aux dernieres extrêmités. Il faut ſouffrir tout avec une inſenſibilité parfaite : le moindre ſigne d'impatience feroit juger un ſoldat indigne de porter jamais les armes.„

“Comme l'eſpérance d'éviter la mort, & de guérir de ſes bleſſures, ſert beaucoup à ſoutenir le courage, on prépare diverſes ſortes de drogues ; c'eſt le ſoin des jongleurs de

la nation, qui en font les médecins. Un de ces imposteurs déclare qu'il va communiquer aux racines & aux plantes, dont il a fait provision, la vertu de guérir toutes sortes de plaies, & celle même de rendre la vie aux morts. Il chante; ses collegues lui répondent; & l'on suppose que pendant leur concert, la vertu médicale se répand sur toutes leurs drogues: ensuite le principal jongleur en fait l'épreuve. Il commence par se faire saigner les levres; il y applique son remede; le sang qu'il suce avec adresse, cesse de couler; & les spectateurs applaudissent par des cris. Il prend un animal mort, & laisse aux curieux tout le temps de s'assurer qu'il est effectivement sans vie. Lorsqu'il voit tous les assistants bien persuadés, il lui souffle dans la gueule des poudres d'herbes; &, par le moyen d'une canule qu'il lui insere sous la queue, il le fait remuer. Dans le fond cet artifice n'en impose à personne; mais il amuse les spectateurs.„

“ Ces Indiens ne combattent jamais que par escarmouches, par surprises & par petits corps, qui se retirent

tous les soirs au lieu du rendez-vous. Ils connoissent si bien, à la disposition de l'herbe & des feuilles, les endroits où ont passé leurs ennemis, qu'ils les poursuivent à la piste. Pour ne point retarder leur marche, ils tuent, sans pitié & sans miséricorde, les femmes & les enfants qu'ils rencontrent, leur ôtent le crâne, & emmenent les hommes prisonniers. Si quelqu'un a perdu un parent à la guerre, & qu'il choisisse un de ces captifs pour lui en tenir lieu, celui-ci est non-seulement à l'abri des tourments réservés à ses camarades; mais il jouit encore de tous les droits des autres sauvages : la famille l'adopte; ce seroit une ignominie que de le renvoyer; on passeroit pour avoir vendu le sang du défunt. En entrant dans tous les droits de ceux dont ces prisonniers occupent la place, souvent la reconnoissance ou l'habitude leur fait prendre, de si bonne foi, l'esprit national, qu'ils ne font pas de difficulté de porter la guerre dans leur patrie. Les Iroquois ne se sont soutenus que par cette politique : leurs guerres continuelles avec la plupart des

autres nations, les auroient réduits presque à rien, s'ils n'avoient toujours naturalisé une partie de leurs prisonniers.

« Le particulier à qui l'on fait présent du captif qu'il veut adopter, l'envoie prendre par quelqu'un de sa famille; & le conseil, en le remettant entre ses mains, s'exprime à-peu-près dans ces termes : on te donne de quoi réparer la perte d'un tel, & nettoyer le cœur de son pere, de sa mere, de sa femme & de ses enfants, soit que tu veuilles leur faire boire du bouillon de cette chair, ou que tu aimes mieux remettre le mort sur sa natte, dans la personne de cet esclave, dont tu peux disposer à ton gré. Un prisonnier que l'on adopte ainsi, est conduit à la cabane où il doit demeurer. On commence par le délivrer de ses liens; on fait ensuite chauffer de l'eau pour lui laver toutes les parties du corps; on panse ses plaies, s'il en a; on n'épargne rien pour lui faire oublier les maux qu'il a soufferts; on le nourrit bien, on l'habille proprement; en un mot, on ne traiteroit pas mieux celui qu'il

ressuscite : c'est l'expression dont ils se servent. Quelques jours, on fait un festin, dans lequel on lui donne solemnellement le nom du mort qu'il remplace, & dont il contracte toutes les obligations, comme il entre dans tous ses droits. Si un captif adopté prend la fuite, & tombe une seconde fois entre les mains de ses vainqueurs, on le regarde comme un enfant dénaturé, un ingrat qui a pris parti contre ses parents, ses bienfaiteurs ; & la vengeance alors n'a point de bornes „.

« Lorsqu'un prisonnier est condamné à perdre la vie, on commence par invoquer l'ombre d'un guerrier qui a péri dans le combat, & dont on a dessein de venger sa mort par celle du captif. Approche, lui dit-on ; on va t'appaiser ; on te prépare un festin : bois à longs traits de ce sang que nous allons verser pour toi ; reçois le sacrifice que nous te faisons, par le supplice de cet esclave. On lui enlevera la chevelure ; on boira dans son crâne ; on lui appliquera des haches ardentes ; il sera brûlé & mis dans la chaudiere. Tu ne feras donc plus de plaintes ; tu

ſeras pour jamais ſatisfait. Un crieur fait ſortir le priſonnier de la cabane, & exhorte les jeunes gens à le bien tourmenter. Un autre s'adreſſe au patient & lui dit : mon frere, prends courage ; nous allons te brûler. Le captif répond froidement : tu fais bien ; je te remercie. Il eſt enſuite conduit au lieu du ſupplice. L'uſage commun eſt de le lier à un poteau, de maniere qu'il puiſſe tourner tout autour. Alors il commence ſa chanſon de mort, fait le récit de ſes exploits, inſulte & défie ſes bourreaux, les exhorte à ne pas l'épargner, & les prie ſeulement de ſe ſouvenir qu'il eſt homme. Je ſuis brave, leur dit-il : je ſuis intrépide ; je ne crains ni la mort ni les tortures ; ceux qui les redoutent ſont des lâches. La vie n'eſt rien pour un homme de courage. Que la rage & le déſeſpoir étouffent mes ennemis ; que ne puis-je les dévorer & boire leur ſang ! Il ſemble que ſon but ſoit d'animer contre lui les arbitres de ſon ſort. En effet cette vanité, dans un temps & des circonſtances ſi peu propres à en inſpirer, lui coûte cher ; car cette bra-

vade déplacée met en fureur tous ceux qui l'entendent. Auſſi ne tarde-t-il pas à en reſſentir les terribles effets. Tantôt on l'oblige, après l'avoir délié, de courir entre deux rangs d'hommes armés de pierres & de bâtons, qui frappent ſur lui comme s'ils vouloient l'aſſommer ; mais on obſerve de ne pas donner des coups qui puiſſent mettre ſa vie en danger. Tantôt on lui arrache un ongle, un doigt, une oreille, &c. L'un lui déchire la chair ; l'autre le perce d'une alêne ; les femmes le fouettent impitoyablement. L'unique vengeance qu'elles ſe refuſent, la ſeule qui ſoit exceptée, à moins qu'elles n'en aient reçu la permiſſion, qu'on accorde rarement, qu'elles ne demandent même pas, ou ſi elles la demandent & qu'elles l'obtiennent, qu'elles n'exercent que le plus tard qu'elles peuvent, c'eſt la mutilation. Ce n'eſt qu'après avoir inhumainement arraché toutes les parties du corps, qu'elles immolent cette triſte & derniere victime, qui avoit été longtemps l'objet de leur compaſſion. Sans doute, c'eſt pour éviter un affront de

cette espece, que le patient a soin de les faire souvenir qu'il est homme „.

“ Ces horribles exécutions, qui n'ont d'autre regle que la férocité & le caprice, n'ont pas de méthode uniforme ; souvent tous les habitants de la bourgade, hommes, femmes & enfants s'empressent de porter les premiers coups. On commence quelquefois par brûler les pieds, ensuite les jambes, & successivement tout le corps, en remontant jusqu'à la tête. Plus les cris, que la violence de ces tourments fait jeter aux prisonniers, sont aigus & perçants, plus le spectacle & agréable & divertissant pour cette barbare assemblée. Le supplice dure pendant quatre ou cinq heures, quelquefois même pendant plusieurs jours. Lorsque le patient n'est pas lié, il lui est permis de se défendre. Ses tourments redoublent ; mais il accepte cette liberté, moins dans l'espoir de sauver sa vie, que pour venger sa mort, & mourir en guerrier „. Le missionnaire nous dit avoir été lui-même témoin d'un exemple singulier & incroyable, de la force & du courage que ces deux paf-

ſions peuvent inſpirer. Je ne le rapporte que ſur la foi de cet homme de bien, qui aſſure l'avoir vu de ſes propres yeux. Je ne changerai rien à ſon récit.

« Un capitaine Iroquois avoit mieux aimé braver le péril, que de ſe déshonorer par la fuite. Il ſe battit longtemps en homme qui vouloit périr les armes à la main ; mais les Hurons qu'il avoit en tête, vouloient l'avoir vif, & le prirent. Arrivé dans la bourgade, il fut condamné à mourir dans les flammes. Comme il n'étoit pas lié, il ſe crut en droit de faire à ſes ennemis tout le mal dont il ſeroit capable. On l'avoit fait monter ſur une eſpece de théatre, où le feu lui fut appliqué à toutes les parties du corps. Il n'en parut pas ému ; & ſes bourreaux étoient embarraſſés à lui trouver quelque endroit ſenſible, lorſqu'un d'eux s'aviſa de lui cerner la la peau de la tête, & de la lui arracher avec violence. La douleur le fit tomber ſans aucune marque de connoiſſance. On le crut mort ; & chacun ſe retira. Un moment après il revint de cet évanouiſſement ; & ne voyant plus perſonne au tour de lui, il prit

des deux mains, un gros tison, rappella ses bourreaux, & les défia de s'approcher. Sa résolution les surprit: ils pousserent d'affreux hurlements, s'armerent les uns de tisons ardents, les autres de fers rougis au feu, & fondirent sur lui tous ensemble. Il les reçut avec une vigueur qui les fit reculer. Le feu lui servit de retranchement d'un côté; il s'en fit un autre avec les échelles dont on s'étoit aidé pour monter sur l'échafaud; &, cantonné dans son propre bûcher, il fut quelque temps la terreur d'une bourgade entiere. Un faux pas qu'il fit, en voulant éviter un tison qui lui fut lancé, le fit retomber au pouvoir de ses ennemis. Ces furieux lui firent payer bien cher la frayeur qu'il venoit de leur causer. Après avoir épuisé leurs propres forces à le tourmenter, ils le jeterent au milieu d'un grand brasier, & l'y laisserent dans l'opinion qu'il seroit bientôt étouffé. Ils furent trompés: lorsqu'ils y pensoient le moins, ils le virent descendre de l'échafaud, armé de tisons, & courir vers le village, comme s'il eût voulu y mettre le feu. Tout le monde

en fut glacé d'effroi ; & personne n'eut la hardiesse de se présenter à lui pour l'arrêter. Mais, à quelques pas des premieres cabanes, un bâton qu'on lui jeta de loin entre les jambes, le fit tomber ; & l'on fut sur lui, avant qu'il eût pu se relever. On lui coupa d'abord les pieds & les mains ; on le roula sur des charbons embrasés : enfin on le mit sous un tronc d'arbre tout en feu. Alors toute la bourgade fit un cercle autour de lui, pour goûter le plaisir de le voir brûler. Cependant le mourant fit un dernier effort qui renouvella le trouble. Il se traîna sur les coudes & sur les genoux, avec une vigueur & d'un air menaçant, qui écarterent les plus proches, moins de frayeur, à la vérité, que d'étonnement. Bientôt un Huron le prit par derriere, & lui coupa la tête „.

“ Si les sauvages font la guerre en barbares, on peut dire que dans leurs traités de paix & dans toutes leurs négociations, ils ont autant de noblesse que d'habileté. Ils envoient à l'ennemi un député avec une pipe ; il fait ses propositions : si elles sont accep-

tées, il ratifie les préliminaires en fumant avec eux ; & dès l'inſtant on ceſſe toute hoſtilité de part & d'autre. Nous autres François nous appellons cette pipe un *calumet* ; c'eſt parmi eux quelque choſe de ſi ſacré, qu'une nation ayant violé les privileges qui y ſont attachés, ſes alliés lui firent la guerre pendant près de trente ans „.

“ L'éloquence eſt le ſeul, ou du moins le principal moyen de s'élever chez les Iroquois, & de ſe diſtinguer dans les aſſemblées. Rien ne leur plaît tant que la méthode, & ne les choque plus qu'un diſcours irrégulier, par la peine qu'on a de le retenir. Lorſqu'ils ont une réponſe à faire, ils la répetent, d'un bout à l'autre, avec le plus d'ordre qu'il leur eſt poſſible. Ils s'énoncent en peu de mots, & font un fréquent uſage des métaphores. Leurs orateurs s'expriment avec force, & accompagnent leurs paroles de geſtes très-énergiques. Leur contenance féroce, leur manteau qui flotte ſur leurs épaules, leur ton de voix, l'aſſurance dans les diſcours qu'ils adreſſent, le bras nud, à un auditoire,

assis par terre en demi-cercle, & en plein air, tout cela rappelle dans l'esprit une forte idée des anciens orateurs Grecs & Romains. A chaque point du discours, soit qu'ils ratifient un ancien traité, soit qu'ils en fassent uu nouveau, on donne un collier ou baudrier, pour perpétuer le souvenir de l'affaire dont il est question. Ces colliers ont environ quatre pouces de largeur sur trente de longueur. Ils consistent en plusieurs rangs de petits coquillages, enfilés les uns sur les autres, par le moyen d'un cordon „.

" Pour vous donner une idée de la maniere dont ces peuples traitent avec leurs alliés & leurs voisins, je rapporterai quelques fragments de leurs discours, & des réponses. Entre plusieurs traits de cette nature, j'en choisis un qui représente à la fois le caractere d'éloquence des sauvages, & la méthode que les Européens emploient, à leur imitation, pour s'expliquer avec eux. C'est la harangue d'un officier François aux chefs des Iroquois „.

" Le roi, mon maître, ayant appris

que vous avez ſouvent violé la paix, m'a ordonné de venir, avec une eſcorte, pour vous ſommer de me ſuivre dans mon camp. L'intention du grand roi eſt que nous fumions enſemble le calumet de paix ; mais à condition que vous me promettiez de donner une entiere ſatisfaction à ſes ſujets, & de ne jamais les inquiéter à l'avenir. Vos guerriers ont pillé les marchands qui alloient chez les Illinois, & les autres nations qui ſont les ſujets de mon roi. Si vous continuez ces vexations, j'ai des ordres exprès de vous déclarer la guerre. Ce baudrier confirme ce que j'avance „.

“ Vos guerriers ont conduit les Anglois près des lacs qui appartiennent au roi, mon maître, & les ont menés chez des nations qui ſont ſes enfants, pour détruire leur commerce, & les ſouſtraire à l'obéiſſance du grand roi. Je veux bien oublier ce qui s'eſt paſſé ; mais ſi jamais il arrive la même choſe, j'ai des ordres exprès de vous déclarer la guerre. Ce baudrier eſt pour confirmer mes paroles „.

“ Vos guerriers ont fait, en temps de

de paix, des incursions barbares chez les Illinois, & y ont pris plusieurs prisonniers. Ces peuples, qui sont les enfants de mon roi, ne doivent pas être vos esclaves; si vous refusez de leur rendre la liberté, j'ai des ordres exprès de vous déclarer la guerre. Ce baudrier est pour confirmer ce que je viens de dire ,,.

" Un des chefs prit la parole, & fit à l'officier François la réponse suivante. Je t'honore, & les guerriers qui sont avec toi. Que mes paroles se hâtent d'arriver à tes oreilles; fais-y attention. Tu dis n'être venu que pour fumer le grand calumet avec les chefs des cinq nations; mais je crois m'appercevoir du contraire; ton dessein étoit de nous frapper sur la tête, si la maladie n'eût affoibli ton armée. Ecoute: nos femmes auroient pris leurs casses-têtes; nos enfants & nos vieillards auroient apporté leurs arcs & leurs fleches dans le cœur de ton champ, si nos soldats ne les eussent désarmés & retenus ,,.

" Nous n'avons pillé d'autres François que ceux qui portoient des fusils, de la poudre & des balles à nos ennemis, parce que ces armes nous eussent

coûté la vie. Nous avons suivi en cela l'exemple des missionnaires, qui défoncent tous les barils de liqueurs fortes qu'on apporte dans nos habitations, de peur que nos guerriers ne s'enivrent & ne leur cassent la tête. Nous ne rendrons point les armes que nous avons prises, & nos anciens ne craignent point la guerre. Ce baudrier confirme mes paroles „.

" Nous avons conduit les Anglois sur vos lacs pour commercer, de même que les Illinois ont amené les François négocier sur les nôtres. Nous sommes nés libres; nous ne dépendons ni de vous, ni des Anglois. Nous pouvons aller où bon nous semble, mener avec nous qui nous voulons, acheter & vendre ce qu'il nous plaît. Si vos alliés sont vos esclaves, traitez-les comme tels. Ce baudrier confirme mes paroles „.

" Nous avons frappé les Illinois à la tête, parce qu'ils ont coupé les arbres de paix, qui servoient de limites à notre pays. Ils sont venus faire de grandes chasses de castors sur nos terres, & n'ont laissé aucun de ces animaux en vie; ils ont tué les mâles & les femelles, ce qui est, parmi nous, un crime im-

pardonnable. Nous avons moins fait que les François, qui ont envahi les terres de plusieurs nations Indiennes, & les ont chassées de leur pays. Ce baudrier est pour confirmer ce que je dis „.

“ Ecoute, François, prends garde que tes soldats n'étouffent l'arbre de paix, & ne l'empêchent de couvrir ton pays & le nôtre de ses branches. Je t'assure, au nom des cinq nations, que nos guerriers danseront sous ses feuilles la danse du calumet, resteront tranquilles sur leurs nattes, & ne déterreront jamais la hache, jusqu'à ce que leurs freres, les François, attaquent le pays où le grand esprit a établi nos ancêtres. Ce collier confirme mes paroles; & cet autre, le pouvoir que les cinq nations m'ont donné „.

“ Il arrive souvent, dans ces sortes de traités, que la réponse ne se fait pas sur le champ, & qu'on la remet au lendemain. Ces Indiens répetent quelquefois, mot à mot, le discours de la veille; & voici l'expédient dont ils se servent pour aider leur mémoire. Le chef qui préside à l'assemblée, a dans la main un paquet de petits bâtons; & à la fin de chaque principal

article du diſcours, il en donne un à un chef, un à un autre, & les charge de s'en ſouvenir. Après avoir enſuite conféré avec eux, il eſt en état de répéter tous les articles, & d'y répondre. Ils obſervent conſtamment cette méthode dans leurs principales négociations „.

“ L'idée que ces ſauvages ſe forment des alliances qu'ils contractent avec nous, eſt celle d'une chaîne qui s'étend depuis un vaiſſeau juſqu'à un arbre; & toutes les fois qu'ils les renouvellent, ils appellent cela *polir la chaîne*. La partie du diſcours, dans laquelle ils ratifient leur amitié, eſt ordinairement conçue en ces termes : Nous promettons de conſerver la chaîne inviolablement, & ſouhaitons que le ſoleil luiſe toujours paiſiblement ſur toutes les têtes qui ſont compriſes dans cette chaîne.

“ Les Iroquois ne commercent qu'avec les Européens, auxquels ils donnent au poids des fourrures, des peaux, &c. pour toute autre marchandiſe; ils n'ont aucune idée de la diverſité des valeurs numéraires, relatives aux valeurs des effets commerçables. Auſſi vendent-ils ſouvent au même prix ce qui vaut un

écu & ce qui en coûte trois ou quatre. Ils ne connoiſſent pas mieux les différentes qualités des marchandiſes ; & ils eſtiment autant un mauvais couteau, qu'un autre de la meilleure trempe. Cela vient de ce qu'ils ont été ſouvent trompés par les Européens ; auſſi ont-ils pris le parti de mettre, à chaque article, un prix fixe & invariable „.

“ Quoique ſuperſtitieux, ces ſauvages ne ſont ni intolérants, ni perſécuteurs. Chacun eſt libre de penſer comme il veut ; auſſi y a-t-il parmi eux preſque autant de différentes doctrines que de perſonnes. Cependant ils reconnoiſſent un Etre ſuprême qui les a créés, & qui gouverne ici-bas toutes choſes. Quelque accident qui leur arrive, ils ne ſe livrent point à la douleur : *l'Homme d'en haut le veut ainſi*. Ce peu de mots les encourage & les conſole. Ils n'ont ni temples, ni autels, ni prêtres, ni ſacrifices : ſeulement ils rendent hommage à la divinité, ou à des êtres ſupérieurs à eux, par des danſes publiques „.

“ L'évangile, annoncé par les prêtres Sulpiciens, a fait peu de progrès chez les Iroquois. Il y a cependant deux villages chrétiens, qu'on regarde, en

temps de guerre, comme la ſûreté de Montréal. Le premier, qui ſe nomme *Saut de Saint-Louis*, eſt ſitué du côté du ſud, à trois lieues au-deſſus de cette ville. Ses habitants ont toujours été une des plus fortes barrieres de la colonie contre les Iroquois idolâtres, & contre les Anglois de la nouvelle Yorck. L'égliſe & la maiſon des miſſionnaires ſont deux des plus beaux édifices du pays. On appelle le ſecond village la *Montagne:* ce ſont les Sulpiciens qui le gouvernent, ainſi que le premier.

" Telle eſt cette nation Iroquoiſe, ou plutôt cette combinaiſon de cinq nations unies par une ligue auſſi ancienne qu'inviolable, & qui, par leur unanimité, leur fermeté, leur ſavoir militaire & leur police, ſe ſont rendues très-formidables. Elles ont été longtemps les plus ſolides & les plus utiles alliés des Anglois; mais ayant admis, depuis peu, dans leur ligue un autre peuple ennemi de la Grande-Bretagne, cette nouvelle confédération paroît être actuellement plus attachée aux intérêts de la France. Les Iroquois ont aſſujetti à leur domination d'immenſes pays; mais leurs ſujets n'ont pas augmenté à

proportion. Comme ils font la guerre à toute outrance, & en vrais barbares, ils ne poffedent qu'un vafte défert, habité par quelques tribus répandues dans cette contrée, & qu'ils ne laiffent vivre que parce qu'ils les méprifent. Auffi cette nation, autrefois fi puiffante, fi célebre par fes conquêtes, malgré la précaution qu'elle a toujours eue d'incorporer parmi fes fujets une partie des prifonniers qu'elle faifoit à la guerre, eft aujourd'hui fur fon déclin. Elle mettoit, au commencement de ce fiecle, plus de dix mille hommes fous les armes; à peine peut-elle actuellement en fournir deux ou trois mille. Les guerres, les maladies épidémiques, & l'union monftrueufe des vices que leur ont apportés les nations civilifées, avec les mœurs des fauvages, l'ont réduite à ce petit nombre. Elle fixe cependant encore les regards de tous les peuples qui l'environnent, tant par fon amour de la liberté, fa paffion pour la gloire, fon activité, fa valeur, que par l'opinion univerfellement établie de fa fupériorité fur tous les Indiens du Canada. Le peu de cas que fes chefs font des richeffes, n'a point d'exemple dans nos

gouvernements policés. Les Iroquois, envoyés à Paris en 1666, furent moins charmés de la magnificence des maisons royales, que des volailles rôties étalées en abondance dans les boutiques de la rue de la huchette „.

“ L'honneur & la honte sont les premiers mobiles de leurs actions : l'un fait leur principale récompense, l'autre, leur plus grand châtiment. La maturité dans les conseils, la promptitude dans l'exécution, la bonne foi dans les traités, la fidélité à les observer, un courage à l'épreuve, une valeur intrépide, une constance dans les tourments, qui semble surpasser l'héroïsme, & une égalité d'ame, que ni l'adversité, ni la prospérité n'alterent jamais, telles sont les principales qualités des Iroquois. Ils seroient trop dignes d'admiration, si elles ne se trouvoient malheureusement accompagnées de quantité de défauts ; car ils sont légers, volages & fainéants au-delà de toute expression ; ingrats avec excès, soupçonneux, traitres, vindicatifs, & d'autant plus dangereux, qu'ils savent mieux couvrir leur ressentiment & leur perfidie : ils exercent envers leurs ennemis des

cruautés si inouies, qu'ils surpassent, dans l'invention des tourments, tout ce que l'histoire des anciens tyrans peut nous offrir de plus inhumain „.

Mais ceci ne regarde pas uniquement les Iroquois : il y a, Madame, si peu de différence dans les coutumes, les mœurs, le caractere & la façon de vivre de tous les sauvages de l'Amérique septentrionale, qu'on peut, en quelque façon, attribuer à chaque peuple en particulier ce que vous venez de lire dans cette lettre, & ce que je dirai dans la suivante.

Je suis, &c.

A Quebec, ce 15 février 1749.



LETTRE C.

SUITE DU CANADA.

VOus êtes heureuse, Madame, dans le pays que vous habitez; déjà vous jouissez de tous les charmes du printemps, tandis qu'ici, quoiqu'aussi près du soleil que les provinces méridionales de la France, on ne peut encore se montrer à l'air, à moins que d'être fourré comme un ours. Avant la fin de l'automne, toutes les rivieres sont prises par la glace; & la terre est couverte de neige qui vous éblouit & vous cache, pendant six mois, toutes les beautés de la nature. Vous ne voyez plus de différence entre les rivieres & les campagnes, & par conséquent plus de variété. Les arbres sont chargés de frimats; des glaçons pendent à toutes les branches, sous lesquelles il n'y a point de sûreté à s'arrêter. Si le ciel est serein, il souffle, de la partie de l'ouest, un vent qui vous coupe le visage. Si le vent tourne au sud, ou à l'est, le

temps s'adoucit; mais il tombe une neige si épaisse, qu'on ne voit point à dix pas de soi en plein midi. S'il survient un dégel, adieu le poisson, la volaille, le gibier, toute la viande en un mot que, sur la foi de la gelée, on tenoit en réserve. On fait ces provisions à la fin d'octobre, par la difficulté de nourrir les bestiaux pendant l'hiver, de conserver en vie les oiseaux de basse-cour dans les grands froids, & de pêcher au travers de la glace.

Plusieurs causes contribuent à rendre ici cette saison plus rigoureuse qu'elle ne l'est en France sous le même degré. Le monde n'a point de pays où il y ait plus de bois, de montagnes & de lacs qu'au Canada : il en est peu dont le terroir soit plus mêlé de pierres & de sable ; & c'est ce mêlange d'humide & de sec, qui forme les glaces & les neiges, dont la quantité produit l'excès & la durée du froid que nous éprouvons. Il ne m'a cependant pas empêché de voyager chez les Hurons, qui regardent les missionnaires comme leurs peres, les François comme leurs freres, & en général, les étrangers comme leurs amis.

Ils étoient actuellement en guerre avec les Iroquois, pour qui ils ont une haine implacable, & contre lesquels ils venoient de remporter une victoire signalée. J'arrivai précisément lorsqu'ils entroient en triomphe dans la bourgade. Les Hurons marchoient deux à deux ; & entre les rangs étoient leurs prisonniers couronnés de fleurs, le visage & les cheveux peints, le corps presque nud, les bras liés au-dessus du coude, avec une corde que tenoient les vainqueurs. Ces infortunés chantoient sans cesse leurs chansons de mort d'un ton lugubre & fier, & n'avoient l'air ni humilié ni souffrant.

Quand ils passent dans un village allié de la nation victorieuse, les habitants viennent au-devant d'eux, & se préparent à se donner un divertissement cruel à leurs dépens. Dès qu'on les a joints, on les arrête ; & tandis qu'ils chantent l'hymne funebre, tout le village danse autour d'eux, & c'est à qui leur fera le plus de mal. On ne trouve pas mauvais qu'ils se défendent, & l'on en rit ; mais liés comme ils sont, & accablés par le nombre, cette défense leur devient inutile. Les vainqueurs, qui ont droit sur eux, s'en dépouillent en

quelque sorte, à l'entrée des bourgades, pour laisser à leurs alliés la satisfaction de s'en divertir. C'est une espece de triomphe, dont le peuple a tout le plaisir, & les guerriers toute la gloire. Mais comme ces derniers n'abandonnent leur droit que pour un temps, & qu'ils ont intérêt de ramener les prisonniers dans leur village, le moins disgraciés qu'il est possible, il est établi que ceux qui se plaisent à les mutiler, fassent un présent qui dédommage les personnes auxquelles ils étoient destinés. Si ces personnes sont de quelque considération, elles vont au-devant de ceux qu'elles ont envie de sauver, les conduisent elles-mêmes par la main, & épargnent, par ce moyen, à ces malheureux, les tourments qu'on leur feroit souffrir sans cette précaution. Dès ce moment, le plaisir ne consiste plus qu'à les voir danser, à les entendre chanter des chansons de leur pays, ou celles que leurs vainqueurs leur ont apprises pendant la route. D'une cabane on les conduit dans une autre; & on les promene ainsi, pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'on ait décidé de leur sort.

Nos Hurons s'arrêterent à peu de

diſtance de leur bourgade ; & le chef fit prévenir le village de ſon retour. Le député s'avança à la portée de la voix, & pouſſa différents cris, qui donnerent une idée générale du ſuccès, & des principaux événements de la campagne. Il marqua d'abord le nombre d'hommes qu'on avoit perdus, par autant de cris de mort. Auſſi-tôt les jeunes gens du village ſe détacherent, pour aller prendre d'autres informations ; & enſuite toute la bourgade y accourut. Mais un ſeul homme aborda le député, apprit de lui les nouvelles qu'il apportoit ; & ſe tournant à chaque fois vers ceux qui l'accompagnoient, il les répétoit à voix haute, avec toutes leurs circonſtances ; & on lui répondoit par des acclamations. Enſuite le député fut conduit dans une cabane, où les anciens recommencerent les mêmes queſtions ; & lorſque la curioſité publique fut ſatisfaite, un crieur invita la jeuneſſe à marcher au-devant des guerriers, & les femmes à leur porter des rafraîchiſſements.

Les ſauvages ont ce reſpect les uns pour les autres, que quelque complette que ſoit leur victoire, & quel-

qu'avantage qu'ils aient remporté ſur l'ennemi, le premier ſentiment qu'ils font paroître, c'eſt celui de la douleur pour ceux qu'ils ont perdus parmi les leurs. Toute la bourgade doit y participer; on ne prend part aux bonnes nouvelles, que lorſqu'on a donné aux morts tous les regrets qui leur ſont dûs. Ce n'eſt qu'après s'être acquitté de ce premier devoir, que chacun ſe livre à la joie qu'inſpire le retour des vainqueurs; & cette joie ſe manifeſte principalement par des cruautés envers les captifs.

A peine nos guerriers eurent fait quelques pas, qu'ils s'arrêterent; & prenant un de leurs priſonniers, ils lui reprocherent toutes les cruautés qu'il avoit exercées contre les Hurons. Puis lui ayant déclaré qu'il devoit s'attendre aux mêmes traitements, ce miſérable entonna ſon cantique funebre. Son ſupplice, accompagné de toutes les horreurs rapportées dans ma lettre précédente, me fit frémir. Ce que je pus obtenir de ces barbares, fut qu'ils abrégeroient la peine de leur victime. Un d'entr'eux lui ôta la vie d'un coup d'arquebuſe; & les autres lui ouvrirent le

ventre, jetterent ſes entrailles dans un lieu voiſin, lui couperent la tête, les bras & les jambes qu'ils diſperſerent de côté & d'autre, & ne garderent que la chevelure, qu'ils mirent avec quantité d'autres qu'on venoit d'enlever ſur le champ de bataille. Le cœur fut coupé par morceaux ; & on le fit manger aux autres priſonniers. Parmi eux étoit un frere du mort, qui fut forcé, comme ſes camarades, d'en recevoir dans ſa bouche ; mais il le rejetta auſſi-tôt.

Dès que les vainqueurs furent à la vue de leurs cabanes, ils couperent de longs bâtons, auxquels ils attacherent les chevelures qu'ils avoient enlevées, & les porterent comme en triomphe. Les femmes accoururent au-devant d'eux ſur des canots ; & ſe jettant à la nage, elles prirent des mains de leurs maris, ces marques de leur victoire, qu'elles pendirent à leur cou.

La maniere dont les ſauvages dépouillent leurs ennemis vaincus, & quelquefois encore vivants, de ces chevelures, ne peut ſe lire ſans frémir. Ils cernent la peau qui couvre le crâne, la coupent au-deſſus du front & des oreilles, juſqu'au derriere de la tête,

& l'arrachent comme on écorche un veau ou un mouton. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'on ne meurt pas toujours de cette cruelle opération ; plusieurs en sont réchappés ; & j'ai vu une femme qu'un pareil accident avoit fait nommer la *tête pelée*, qui se portoit encore très-bien : ces sortes d'exemples ne sont pas rares.

Les sauvages préparent cette peau, comme ils font celle des bêtes qu'ils tuent à la chasse. Ils l'étendent ensuite sur un cercle, & la peignent de diverses couleurs. Quelquefois ils tracent, du côté opposé aux cheveux, le portrait, ou la peinture hiéroglyfique de celui à qui ils l'ont enlevée, & la portent en triomphe au bout d'une perche. Ceux qui reçoivent ces chevelures, les conservent avec soin, en font un ornement dans les solemnités publiques, & les suspendent ensuite à la porte de leurs cabanes, où le temps acheve de les consumer, à-peu-près comme on voit nos chasseurs orner l'entrée de leurs maisons, de têtes ou de pattes d'oiseaux de proie ou de bêtes fauves. Il y a des nations de l'Amérique, qui écorchent le corps de leurs

ennemis morts, & se servent de la peau des mains, pour en faire des poches à tabac.

Après les premiers transports de joie, causés par la nouvelle de la victoire, on fit le partage des prisonniers: ceux qu'on destinoit à l'adoption, furent mis à couvert par leurs parents futurs, qu'on avoit fait avertir, & qui les allerent prendre par des chemins détournés, pour les conduire à leurs cabanes. Les autres, dont le sort n'étoit pas encore décidé, furent abandonnés à la fureur des femmes; & j'admirois comment ces malheureux pouvoient résister à tous les maux qu'une cruauté ingénieuse leur faisoit endurer. Deux de ces femmes, dont l'une avoit perdu son fils dans la derniere action, & l'autre son mari dans les guerres passées, étoient comme deux furies qui s'attachoient à leurs victimes, avec une inhumanité inouie. Je n'entreprendrai point de représenter jusqu'où la rage les emporta l'une & l'autre. Toutes les loix de l'humanité & de la pudeur furent oubliées; chaque coup qu'elles portoient, faisoit craindre qu'il ne fût mortel, si l'on ne savoit combien, dans ces sortes d'occasions,

elles ſont induſtrieuſes pour prolonger les ſupplices.

Dans la répartition des captifs, les femmes ſont toujours partagées les premieres. On ſatisfait enſuite aux engagements que les chefs ont pris avant leur départ. Si le nombre des priſonniers excede celui des prétendants, on fait préſent du ſurplus aux alliés. Lorſqu'il ne ſe trouve point aſſez de captifs, on y ſupplée par des chevelures.

C'eſt le conſeil de la nation qui regle la diſtribution des priſonniers, & qui décide de leur ſort, à moins que les meres de famille n'en diſpoſent différemment; car elles ſont toujours les maîtreſſes de donner la vie ou la mort, à ceux même qui ont déjà été jugés par le conſeil. Après la délibération des anciens, tout le monde eſt invité à ſe rendre dans une place, où le partage ſe fait ſans conteſtation & ſans bruit. Quelquefois, au lieu d'envoyer l'excédent des priſonniers aux autres villages, on en fait préſent à divers particuliers qui n'y ont aucun droit, mais qui jouiſſant d'une certaine conſidération dans la bourgade, méritent ces égards. Dès ce moment, ils devien-

nent les maîtres de la vie ou de la mort de leur esclave. La perte de ces captifs est comme assurée, s'ils tombent dans une cabane où l'on ait perdu beaucoup de guerriers, ou quelqu'autre personne que ce puisse être, ne fût-ce qu'un enfant à la mamelle, dont le deuil est encore récent. Ils ne courent pas un moindre risque, si leur âge, leur phisionomie ou leur caractere ne plaisent pas, ou s'ils font craindre qu'on n'en tire pas de grands services; ou enfin, si on les applique à des cabanes pauvres, qui ne soient pas en état de les nourrir & de les habiller.

Quand un esclave est destiné à mourir, on a soin de lui cacher son sort; & jusqu'au temps de l'exécution, il est traité avec autant de ménagement, que s'il avoit le bonheur d'être adopté. On lui donne même des filles pour lui servir de femmes: on ne lui épargne ni la nourriture, ni les vêtements; & comme il doit être immolé au dieu de la guerre, c'est une victime que l'on engraisse pour le sacrifice. Lorsque le moment approche, si c'est une mere ou une épouse à qui il ait été livré, elle devient tout-à-coup une furie, qui passe

des plus tendres caresses aux derniers excès de rage.

Cette guerre des Hurons, contre les Iroquois, dont je voyois de mes yeux des effets si cruels, duroit depuis environ dix-huit mois. Le missionnaire, que j'avois l'honneur d'accompagner dans ses travaux apostoliques, en avoit vu faire la déclaration, & m'en fit le récit de la maniere suivante. « J'étois alors, me dit-il, dans un petit fort que les François venoient de bâtir. Vers le milieu de la nuit, j'entendis un cri horrible; l'on me dit que c'étoit le cri de guerre. Bientôt je vis une troupe de sauvages, amis de la France, entrer dans le fort en chantant. Trois ou quatre des plus braves, dans un équipage terrible, & suivis de presque tous les Hurons qui demeuroient aux environs du fort, après avoir parcouru les cabanes, vinrent se faire entendre au commandant. J'avoue, ajouta le missionnaire, que cette cérémonie m'inspira de l'horreur; & que jusqu'alors, je n'avois pas encore si bien senti que j'étois parmi des barbares. Leur chant a toujours quelque chose de lugubre; mais ici je le trouvai effrayant. Il me

parut que dans leurs chanſons, ils invoquoient le dieu de la guerre, qu'ils appellent *Areskoui*. Quoiqu'il ſoit tout à la fois le ſouverain des dieux, le créateur & le maître du monde, le génie qui gouverne tout, &, ſuivant l'expreſſion de ces peuples, le grand eſprit, il eſt particuliérement invoqué pour les expéditions militaires. Son nom eſt le cri de guerre au fort du combat. Dans les marches même, on le répete ſouvent, pour s'encourager, & pour implorer ſon aſſiſtance „.

“ Nos braves Hurons (c'eſt toujours le miſſionnaire qui parle) tenoient la hache levée, & la chaudiere ſuſpendue. De ces deux façons de déclarer la guerre, la derniere eſt la plus ſolemnelle. On lui donne, pour origine, l'uſage barbare de manger les priſonniers après les avoir fait bouillir. Il eſt une autre façon d'exprimer qu'on va ſe battre avec fureur : on dit qu'on va manger les ennemis, mais l'on ne ſuſpend la chaudiere, que lorſqu'il eſt queſtion d'une guerre entre pluſieurs nations. On ſe contente de lever la hache, quand il ne s'agit que

d'une ſimple querelle ; & chaque particulier en a le droit „.

“ Pour engager leurs alliés à venir ſe ranger de leur parti, ils leur envoient le *vaſe d'aſſociation* : c'eſt une grande coquille pour les inviter à boire du ſang, ou, ſuivant leur façon de parler, le bouillon de la chair des vaincus. Il eſt rare que les ſauvages ſe refuſent à une pareille invitation. Souvent même, ſans être invités, le moindre motif les détermine, ſur-tout celui de la vengeance ; car ils ont toujours quelque injure ancienne ou nouvelle à punir. Le deſir de remplacer des morts par des priſonniers, ou d'appaiſer leurs ombres, le caprice d'un particulier, un ſonge, ou d'autres prétextes, font ſouvent partir pour la guerre, une troupe d'aventuriers qui n'y penſoient même pas le jour précédent. Il eſt vrai que ces petites expéditions, qui ſe font ſans l'aveu du conſeil, ſont ordinairement ſans conſéquence ; mais, en général, on n'eſt pas fâché de voir les jeunes gens s'exercer par des exploits de cette nature, & s'entretenir dans cet eſprit guerrier, qui fait la ſûreté de la na-

tion, en les rendant formidables. On ne s'y oppose donc point sans de fortes raisons: encore n'y emploie-t-on pas l'autorité, parce que chacun est le maître de ses résolutions. Si l'on craint que le nombre de ces partis n'affoiblisse trop leur bourgade, & qu'ils n'aillent insulter quelque peuple qu'on veut encore ménager; ou si l'on a besoin des guerriers pour quelque dessein secret, alors on fait agir sous main, pour arrêter les chefs de l'entreprise. On intimide les uns par de faux bruits; on sollicite adroitement les autres; on engage les plus obstinés, par des présents, à rompre la partie; ce qui n'est jamais fort difficile, puisqu'il ne faut qu'un songe vrai ou supposé, pour détruire toutes les intentions de la veille. Mais on n'emploie ni la force, ni le commandement, pour ne faire ni violence à l'inclination, ni donner atteinte à cette liberté naturelle, dont les sauvages sont si jaloux. Ces petits partis ne sont composés ordinairement, que de sept ou huit personnes d'un village; & pour ne point compromettre la nation par des hosti-

lités

lités qui pourroient avoir des ſuites fâcheuſes, ils vont porter la guerre chez les peuples les plus reculés. Ils demeurent quelquefois deux ou trois ans en chemin, font deux ou trois mille lieues, pour aller caſſer une tête, enlever une chevelure ou faire eſclave un homme qu'ils ne connoiſſent pas; & regardent comme une belle action, ce qui n'eſt réellement qu'un horrible aſſaſſinat. On m'a raconté qu'un Iroquois s'étant approché ſans bruit, de la paliſſade d'un village, où il entendoit chanter une chanſon de guerre, apperçut deux ſauvages ſur une eſpece de guérite. Il y monta ſecrétement, déchargea un coup de maſſue ſur la tête de l'un, jeta l'autre par terre, ſe donna le temps de l'égorger, leur enleva la chevelure à tous deux, & ſe ſauva. Mais ces exemples de témérité ſont fort rares. Ils font leurs coups d'ordinaire, dans des lieux de chaſſe ou de pêche, & quelquefois à l'entrée des bois, comme nos voleurs de grands chemins. Après s'être tenus cachés dans des broſſailles, pendant pluſieurs jours, le malheur de quelques paſſants, qui ne

ſongent à rien moins qu'à ſe défendre ; leur donne l'avantage de la ſurpriſe & de la victoire. Harcelés enſuite par la crainte d'être pourſuivis, ils fuient plutôt qu'ils ne battent en retraite, caſſent la tête aux bleſſés, ou à ceux qui ne ſauroient les ſuivre, & ne menent de priſonniers avec eux, qu'autant qu'ils peuvent en garder. S'ils ont envie d'en brûler quelqu'un qui leur paroiſſe ſurnuméraire, & qu'ils n'aient pas le temps de le faire à leur aiſe, ils l'attachent à un arbre, & mettent le feu à un autre arbre voiſin, pour le laiſſer ſouffrir plus long-temps. Ces miſérables, ainſi abandonnés, meurent comme des forcenés, ou du feu lent qui les conſume, ou de la faim cruelle qui les dévore, ſi le feu n'a pu s'allumer aſſez bien, pour leur faire ſentir ſon activité.

„ Une guerre qui intéreſſe toute la nation, ne ſe conclut pas ſi légérement : les inconvénients & les avantages en ſont mûrement examinés, & long-temps balancés. Si-tôt que celle de nos Hurons fut réſolue, on penſa aux proviſions d'armes & de vivres, qui ne demanderent pas beaucoup de temps.

Les cérémonies ſuperſtitieuſes entraînent plus de longueurs. Celui qui fut nommé pour commander, ne penſa à former ſon corps de troupes, qu'après un jeûne de pluſieurs jours, pendant leſquels il eut le viſage, les bras, les jambes & la poitrine barbouillés de noir, & ne communiqua avec perſonne. Son unique ſoin étoit d'invoquer, jour & nuit, ſon génie protecteur & d'obſerver attentivement ſes propres ſonges, qui, comme vous jugez bien, étoient toujours tels qn'il les deſiroit.

„ Ce temps de prieres, de jeûnes & de retraite étant paſſé, le général aſſembla ſes guerriers; & un baudrier à la main, il leur tint à-peu-près ce diſcours : Mes freres, mes camarades, mes enfants, mes amis, le grand eſprit autoriſe mes ſentiments, & m'inſpire : le ſang d'un tel n'eſt point eſſuyé, ſon corps n'eſt point couvert; & je veux m'acquitter de ce devoir. Il continua d'expoſer les motifs qui lui faiſoient prendre les armes. Enſuite il ajouta : ainſi, je ſuis réſolu d'aller, dans le pays des cinq nations, lever des che-

velures, & faire des prisonniers. Si je péris dans cette glorieuse entreprise, ou si quelqu'un de ceux qui voudront m'accompagner, y perd la vie, ce collier sera la récompense de celui qui prendra soin d'ensevelir les morts ; & nous ne demeurerons pas couchés dans la poussiere. En finissant, il mit à terre son baudrier ; & celui qui le prit, se déclara son lieutenant, en le remerciant du zele qu'il faisoit éclater pour la vengeance de ses freres, & l'honneur de la patrie.

„ Aussi-tôt on fit chauffer de l'eau pour laver la face du général, & lui ôter son masque. On accommoda ses cheveux qu'on graissa & qu'on peignit. On lui mit d'autres couleurs au visage ; & on le couvrit de sa plus belle robe. Dans cette parure, il entonna, d'une voix lugubre, sa chanson de mort. Ensuite les guerriers qui s'étoient offerts de l'accompagner, car on ne contraint personne, chanterent aussi, l'un après l'autre, leur hymne militaire. Chacun a un chant particulier pour soi ou pour sa famille, qu'il n'est pas permis aux autres de s'approprier.

„ Après ces préliminaires, le chef alla communiquer ses vues au conseil de la nation, qui en délibéra. L'entreprise fut approuvée de nouveau; & le général fit un festin, où l'on servit un chien pour seul & unique mets. Avant que de mettre l'animal dans la chaudiere, on l'offrit au dieu des combats; & cette fête se réitéra durant plusieurs jours. Mais bien loin qu'un esprit de piété fût l'ame de ces sacrifices, c'étoit plutôt un sentiment de rage & de fureur; car leur imagination s'échauffant à la vue de ce repas, ils se persuadoient dévorer les chairs de leurs ennemis, & ne paroissoient pas avoir de plaisir plus sensible, que de témoigner le mépris qu'ils en faisoient, en les comparant à leurs chiens; car ils ne donnent point d'autre nom à leurs esclaves. Les guerriers vinrent à cette assemblée, peints d'une maniere affreuse & bizarre, & propre à inspirer de la terreur.

„ Il faut observer qu'à chaque festin, le chef, ou premier capitaine, fit toujours un discours, où il parla de lui avec assez de modestie; mais il ne

manqua jamais de faire l'éloge de ceux qui avoient eu le malheur de périr à la guerre, & dont il falloit venger la mort par celle des ennemis. C'étoient des hommes, dit-il; comment avons-nous pu les oublier, & demeurer si long-temps tranquilles sur nos nattes? Jeunesse, redoublez de courage; rafraîchissez vos cheveux; peignez-vous le visage; préparez vos arcs, remplissez vos carquois; faites retentir nos forêts de vos cris de guerre; désennuyons nos morts; apprenons-leur qu'ils sont vengés. Puis s'adressant au dieu de la guerre, je t'invoque, ajouta-t-il, afin que tu me sois favorable dans mon entreprise; j'invoque aussi tous les esprits bons & mauvais, tous ceux qui sont dans les airs & sur la terre, afin qu'ils me conservent, & ceux de mon parti; & que nous puissions, à la suite d'un heureux voyage, retourner victorieux dans nos cabanes.

„ Après les applaudissements que ce discours ne manqua pas d'exciter, les sauvages commencerent leurs danses militaires. Le chef frappa à l'un des po-

teaux de sa hutte avec son casse-tête; & tous lui répondirent de la même maniere : c'étoit une déclaration publique de la résolution qu'ils prenoient de le suivre. Plusieurs, s'escrimant de leurs armes, firent mine de frapper quelqu'un des assistants, comme s'ils eussent voulu dire, par ce geste, que c'étoit ainsi qu'ils avoient tué ou assommé leurs ennemis. Il n'est permis qu'à ceux qui se sont déjà signalés par quelque belle action, d'en user de la sorte; encore faut-il qu'ils fassent, sur le champ, un présent à celui à qui s'adresse cette espece d'insulte.

,, Le général s'avança au milieu de l'assemblée, son casse-tête à la main, & se remit à chanter. Ses soldats lui répondirent sur le même ton, & jurerent de vaincre ou de périr. Mais cet engagement ne les assujettit à aucune dépendance : tout se réduit à promettre beaucoup d'union & de courage. Ceux qui s'enrôlent, donnent au chef un morceau de bois avec une marque particuliere; & celui qui retireroit sa parole, seroit déshonoré sans retour. Autrefois c'étoit l'usage

dans le pays, que le village fît mourir quiconque ne remplissoit pas les obligations de son engagement. Quoique cette loi ne s'observe pas aujourd'hui à la rigueur, il y a cependant plusieurs exemples de sévérité; & l'on a vu des chefs casser la tête de sang froid, à des particuliers qui avoient abandonné le drapeau, sous lequel ils s'étoient enrôlés. Mais je reviens à nos Hurons.

„ On songea à se procurer des prisonniers, lorsqu'on seroit de retour de la campagne. On fit des présents au général, qui donna sa parole, qu'au défaut de captifs, il accorderoit des chevelures à tous ceux qui étoient dans le cas de mériter cette faveur. Depuis ce moment, jusqu'au départ des guerriers, on passa les nuits à chanter; & les jours on travailla aux préparatifs. Si la marche doit se faire par eau, on construit, ou l'on répare les canots; & si c'est en hiver, on se fournit de raquettes pour aller sur la neige, & de traîneaux pour porter le bagage, les malades & les blessés. Un seul sauvage suffit pour

tirer une de ces voitures, à l'aide d'une longue bande de cuir, qui lui paſſe ſur la poitrine. Les femmes s'en ſervent pour porter leurs enfants; mais c'eſt ſur le front qu'elles appuient cette courroie. A quelques différences près, les raquettes de nos ſauvages reſſemblent aſſez aux diverſes ſortes de patins, que vous avez pu voir chez les Lapons & les Samoyedes. Leurs canots ne ſont autre choſe, que de groſſes tiges de chênes, creuſées & longues de trente juſqu'à quarante pieds. Autrefois ils employoient le feu pour creuſer ces arbres; mais depuis quelque temps, ils ſe ſervent avec beaucoup d'adreſſe & d'intelligence, des inſtruments que nous leur avons apportés d'Europe. Ces canots peuvent contenir quinze ou vingt perſonnes; & les Hurons ſavent ſi bien les gouverner, qu'on les voit remonter, avec une légéreté incroyable, contre le courant de l'eau.

„ Le jour du départ arriva; & les adieux des guerriers ſe firent avec tous les témoignages d'une vive tendreſſe. Chacun voulut avoir un gage de leur

amitié, & conserver quelque chose qui eût été à leur usage. On changea avec eux, de robe, de couverture; & tel, avant que de sortir du village, fut dépouillé vingt ou trente fois, à proportion du degré d'estime où il étoit parmi les siens, ou du nombre d'amis qu'il avoit dans la bourgade.

„ Tous les soldats s'étoient rendus chez le général, qui n'avoit pas cessé d'être armé, depuis qu'il en portoit le titre. Il sortit de sa cabane en chantant; & après une harangue courte, mais énergique, tous le suivirent dans un profond silence. A quelque distance du village, ils firent, en l'air, une décharge de leur mousqueterie; & le chef continua à chanter, jusqu'à ce qu'il fût hors de l'habitation. Cette même discipline s'observa tous les jours, dès qu'on se fut mis en marche. Les femmes prirent les devants avec les provisions; & sitôt que leurs maris les joignirent, ils leur remirent leurs habits, & demeurerent presque nuds, parce qu'on étoit alors dans le fort de l'été.

„ Depuis que les François leur ont procuré des armes à feu, les Hurons ont

abandonné l'arc, la fleche, le javelot, & ne se sont réservé que le casse-tête. C'est une petite massue de bois très-dur, dont la tête est ronde d'un côté, & tranchante de l'autre. Pour se reconnoître & se rallier, ils ont des especes de drapeaux, faits d'une certaine écorce d'arbre, sur lesquels est tracée la marque de leur nation, de leur bourgade, de leur famille, ou de leur général. Ils portent ces enseignes au bout d'une perche; & chacun est le maître de prendre celle qu'il juge à propos.

„ Chaque guerrier se fait aussi un symbole, qui représente son génie tutélaire; car ce peuple est persuadé que tout homme a le sien, comme nous autres, nôtre ange gardien. On le nomme *okki*, chez les Hurons, & *manitou*, dans la langue algonquine. C'est à lui qu'on a recours dans les entreprises périlleuses, ou pour obtenir quelque faveur particuliere. Mais ces gens-ci ne croient pas, comme nous, que dès la naissance, ce génie bienfaisant les prenne sous sa protection. C'est une grace qu'il faut avoir méritée, & à laquelle on se dispose par

différentes préparations. On commence par noircir la tête du proſélyte ; enſuite on le fait jeûner pendant pluſieurs jours, durant leſquels ſon génie futur doit ſe manifeſter à lui par des ſonges. Son cerveau échauffé par le jeûne, ne manque pas de lui en fournir de toute eſpece ; & c'eſt toujours ſous quelque ſymbole que le manitou ſe fait connoître. Tantôt c'eſt le pied d'un animal ; tantôt un inſtrument de guerre; un arbre, une pierre, un morceau de bois, &c.

„ Sous quelque figure que l'eſprit ſe manifeſte, on la conſerve avec ſoin : on la grave ſur ſon corps, ſur ſes armes, ſur ſes drapeaux, &c. On eſt perſuadé que chaque choſe, dans la nature, a ſon okki ou ſon manitou. Le nombre n'en eſt pas déterminé ; l'imagination en fait voir dans toutes les choſes naturelles, mais encore plus dans celles dont les reſſorts ſont inconnus. On en diſtingue de pluſieurs ordres, auxquels on attribue différentes vertus. Tout ce qui eſt au deſſus de l'intelligence de ces bonnes gens, eſt ſuppoſé avoir un génie protecteur d'un

rang éminent ; & l'expreſſion commune eſt de dire : *c'eſt un eſprit*. Ils l'emploient auſſi pour ceux qui ſe ſignalent par des connoiſſances, des talents, ou des actions extraordinaires : ce ſont des eſprits ; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont dirigés par un manitou d'un ordre ſupérieur. Les prêtres, magiciens, ou jongleurs, car ici ces trois mots ſignifient la même choſe, ſe vantent de la préſéance de leur génie ſur ceux des autres hommes. Ils ſont venus à bout de perſuader aux ſauvages, qu'ils éprouvent des tranſports extatiques, pendant leſquels l'ange protecteur leur découvre l'avenir, & leur fait connoître les choſes les plus éloignées. Les femmes ont auſſi leurs manitons ; mais elles y attachent moins d'importance que les hommes, contre l'ordinaire des autres pays, où le ſexe le plus foible eſt communément le plus ſuperſtitieux.

„ La conſervation de ces ſymboles eſt le principal ſoin qui occupe nos ſauvages. On les met dans un ſac de jonc, peint de différentes couleurs ; & on les fait marcher devant la troupe,

ſous la garde des plus anciens & des plus braves de chaque famille. On attache une très-haute diſtinction à porter ce ſac ; il donne droit de ſurvivance pour le commandement, ſi le chef & ſon lieutenant meurent pendant la guerre. L'arche des Hébreux & l'oriflamme des François étoient moins honorées dans leur camp, que ne l'eſt, de nos Hurons, un ſac de manitous. L'uſage eſt de les dépoſer dans un petit retranchement environné de paliſſades, & de les invoquer ſoir & matin. Cet acte de religion diſſipe toutes les craintes ; & l'armée marche & dort tranquillement ſous la protection de ces eſprits.

„ Quoiqu'on leur donne, en général, des noms qui leur ſont communs avec le premier être, on ne les confond cependant jamais avec cet eſprit ſupérieur. Ce ne ſont que des génies ſubalternes, dans la plupart deſquels les ſauvages reconnoiſſent un caractere mauvais, plus porté à faire du mal que du bien.

„ Nos guerriers, dans leur route, ne marcherent qu'à petites journées.

Ils se formoient des présages de tout ce qu'ils rencontroient en chemin, & avoient, comme les Argonautes, leur Orphée & leur Mopsus, c'est-à-dire, leurs jongleurs, qui tirant, selon leurs principes, des conséquences bonnes & mauvaises, avançoient la marche, ou la retardoient à leur gré. Aussi long-temps qu'on ne se crut point dans un pays suspect, on négligea toutes sortes de précautions; chacun chassoit de son côté; & rarement on se trouvoit plusieurs ensemble. Mais à quelque distance qu'on se fût écarté, tout le monde se rassembloit à l'heure & dans le lieu marqués par le chef. Ces gens ont un talent admirable, & qui approche de l'instinct, pour s'orienter & trouver les chemins. Dans les forêts les plus épaisses, & dans les temps les plus sombres, ils vont droit où ils veulent aller, & dirigent leur marche aussi sûrement qu'avec une boussole.

„ Un autre talent, plus admirable encore, & qu'ils possedent au souverain degré, c'est de connoître si l'on a passé dans quelque lieu. Sur les herbes les plus courtes, sur la terre la

plus dure, ſur la pierre même, ils découvrent des indices certains, & diſtinguent non-ſeulement les veſtiges des hommes de ceux des femmes, mais encore les traces des différents peuples. Par la façon dont elles paroiſſent tournées, par la figure des pieds, par la maniere dont ils ſont écartés, du premier coup d'œil ils diront, ſans ſe tromper, de quelle nation, de quel ſexe, de quel âge, & de quelle taille ſont les perſonnes dont ils voient les veſtiges, & combien il y a de temps qu'ils ſont imprimés. Si ces perſonnes ſont de leur connoiſſance, ils ne tarderont pas à dire, ce ſont les pas d'un tel, ou d'une telle. S'ils s'apperçoivent que cet endroit ait été le lieu d'un rendez-vous ſuſpect, ils ont la malice d'en couper l'herbe, pour ſignifier ce que la bouche ne peut dire avec bienſéance. Ce langage eſt entendu de tout le monde ; il eſt rare que l'on s'y trompe.

„ Dès qu'on fut arrivé ſur les terres ennemies, on fit un grand feſtin, après lequel chacun s'endormit. Au réveil, ceux qui ſe reſſouvinrent de leurs

ſonges, voulurent ſe les faire expliquer. Si l'on ne peut les deviner, il eſt permis à ceux qui les ont eus, de s'en retourner dans leur bourgade ; ce qui, comme vous voyez, n'eſt pas d'une petite reſſource pour les poltrons.

» Après de nouvelles invocations, on ſe remit en marche. Le campement, quand on arrivoit au lieu où l'on devoit coucher, étoit bientôt fait. Les uns renverſoient leurs canots ſur le côté, pour ſe garantir du vent ; d'autres plantoient quelques branches de feuillages ſur la grêve, ou les étendoient ſur leurs nattes. Quelques-uns portoient avec eux, des écorces de bouleau, roulées comme du papier, avec leſquelles ils avoient bientôt dreſſé une eſpece de tente. Les plus jeunes de la troupe, lorſqu'il n'y a point de femmes, allument le feu, & ſont chargés du ſoin de faire bouillir la chaudiere.

» On ne manquoit jamais, à l'entrée de la nuit, d'envoyer des coureurs, pour s'aſſurer ſi on étoit encore loin des ennemis. Dès qu'on les eut découverts de fort loin, à l'odeur de

leur fumée, on tint conseil; &, dans le dessein de les surprendre pendant le sommeil, il fut résolu de les attaquer à la pointe du jour. Toute la nuit, on fut couché sur le ventre, sans changer de place. L'approche se fit dans la même posture, en se traînant sur les pieds & sur les mains, jusqu'à la portée du fusil. Alors tous se leverent; le chef donna le signal, & la troupe y répondit par d'horribles hurlements. Elle fit en même temps sa premiere décharge; &, sans laisser aux Iroquois le temps de se reconnoître, elle fondit sur eux, le casse-tête à la main. La mêlée fut sanglante; mais les Hurons resterent vainqueurs.

» Après le combat, on leva les chevelures des morts & des mourants; & l'on ne pensa à faire des prisonniers, que lorsqu'on vit l'ennemi en pleine fuite. On courut après les fuyards; & l'on en prit plusieurs qui se rendirent d'assez bonne grace. D'autres se défendirent, & formerent de petits combats particuliers. Dans ces sortes d'occasions, leur petit nombre leur permet de s'attacher, pour ainsi dire, corps

à corps, & de se battre comme faisoient les héros de l'iliade & de l'énéïde. Souvent ils se connoissent, se parlent, se demandent des nouvelles, se haranguent, & ne se tuent qu'après s'être fait quelque compliment; ce qui doit rendre vraisemblables les dialogues militaires d'Homere & de Virgile.

„ Les captifs, que leurs blessures ne permirent pas de transporter, furent brûlés sur le champ de bataille; & cette exécution se fit dans la premiere chaleur de la victoire. Ils eurent par-là moins à souffrir, que ceux qu'on réserva pour un supplice plus lent. On apporta une extrême attention à conserver ces derniers: pendant le jour ils furent liés par le cou & par les bras, à une des planches d'un canot. Le temps le plus fâcheux pour eux, fut celui de la nuit. On les étendit sur le dos, sans autre lit que la terre, dans laquelle on planta quatre piquets pour chaque prisonnier. On les y attacha par les bras & par les pieds étendus en forme de croix; & l'on y ajouta un cinquieme piquet, avec un collier

qui prenoit le captif par le cou. Enfin on les ceignit, par le milieu du corps, avec une ſangle, dont ceux qui en avoient ſoin, mirent les deux bouts ſous leur tête pendant qu'ils dormoient, afin d'être éveillés ſur le champ, ſi les priſonniers faiſoient quelque mouvement pour ſe ſauver. Cette poſture cruelle, durant toute une nuit, le devient bien davantage dans la ſaiſon des couſins. Il n'eſt pas poſſible d'exprimer juſqu'où va l'importunité de ces animaux qui volent par millions, & ne ceſſent d'enfoncer leur aiguillon juſqu'au vif, laiſſant, dans chaque piquûre, un venin qui cauſe une inflammation & une démangeaiſon inſupportable.

„ Après s'être aſſurés de leurs priſonniers, nos Hurons apprirent par des coureurs, qu'une troupe nombreuſe d'Iroquois étoit retranchée & fortifiée dans un camp qu'ils réſolurent d'aller forcer le lendemain. Il eſt difficile de rendre le triſte ſpectacle que préſentent, chez les ſauvages, l'attaque & la priſe d'une place. Les paliſſades n'étant que de bois, & les ca-

banes d'écorce d'arbre; on a beau repouſſer les aſſaillants par une grêle de traits ; ceux - ci portent la déſolation par des fleches enflammées, qui mettent en cendres tout le village. Ils s'approchent ſans crainte, avec des eſpeces de boucliers de planche, à la faveur deſquels ils vont juſqu'au pied de la paliſſade. C'eſt ainſi que j'ai vu nos Hurons franchir les retranchements de leurs ennemis, & s'en rendre les maîtres, malgré les traits qui pleuvoient ſur eux de toutes parts. Repréſentez-vous les vainqueurs, barbouillés de noir & de rouge, d'une maniere à faire peur, & fiers de leur victoire, courir par-tout en forcenés, chantant leur triomphe, & inſultant aux vaincus par d'horribles cris. Tout ce qui tomba ſous leurs mains, fut immolé à leur fureur. Ils mirent tout à feu & à ſang, dans la premiere chaleur du carnage. Les Iroquois, de leur côté, n'ignorant pas ce qu'ils avoient à attendre de la férocité des vainqueurs, & aimant mieux périr, que d'être expoſés à d'affreux tourments, firent des prodiges de valeur. Egalement

animés par la vengeance & le désespoir, ils chercherent la mort dans celle de leurs ennemis, & ne céderent enfin, que lorsqu'accablés par le nombre & la fatigue, ils se trouverent dans l'impossibilité de résister plus long-temps.

„ Ne pouvant conserver cette multitude de prisonniers, les Hurons les séparerent en deux troupes. Les uns furent sacrifiés à la fureur militaire; ils réserverent les autres, pour être incorporés parmi eux. Les vieillards, que leur âge rendoit inutiles, les enfants & les infirmes, qui eussent été à charge dans la route, & quelques guerriers considérables, qui pouvoient encore se faire craindre, furent les victimes infortunées que les Hurons immolerent à leur rage & à leur fausse prudence. Ils en brûlerent plusieurs, avant que de sortir du camp; & tous les soirs, ils en sacrifioient quelques autres „.

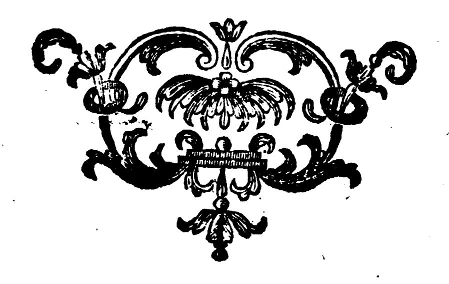
Le missionnaire interrompant son récit dans cet endroit, me fit remarquer un sauvage qui, sur la brune, rodoit autour d'une cabane, où venoit d'entrer une assez jolie fille. Je vous

entends, dis-je au jésuite; ce jeune homme attend que la nuit soit arrivée, pour *courir l'allumette.* Vous savez donc, reprit le missionnaire, ce que veut dire cette expression? J'ai lu quelque part, lui répondis-je, que c'est le nom que donnent les Canadiens à leurs débauches nocturnes. En effet, si l'on en croit quelques voyageurs, on ne parle jamais de galanterie aux filles de ce pays, sur-tout pendant le jour; courir l'allumette est la seule façon de leur dire qu'on les aime, & d'apprendre si l'on est aimé. Elles s'emporteroient en injures contre un homme qui leur feroit une autre déclaration d'amour; mais comme les cabanes sont toujours ouvertes, même pendant la nuit, un jeune sauvage attend, pour y entrer, que le feu soit couvert, & que tout le monde soit couché. Alors il se présente avec un morceau de bois allumé, & s'approche de la fille, qui probablement ne dort pas. S'il en est mal reçu, il se retire sans bruit. Quelquefois elle permet au galant de s'asseoir sur le pied de son lit, uniquement pour la conversation; mais s'il

en vient un autre, qu'elle trouve plus de ſon goût, elle ſouffle l'allumette ; c'eſt lui dire qu'elle a envie de le bien traiter.

Je ſuis, &c.

A Quebec, ce 2 Mars 1749.



LETTRE

LETTRE CI.

SUITE DU CANADA.

JE reprends, Madame, mon entretien avec le missionnaire, qui, sans se faire prier, avoit la complaisance de répondre à toutes mes questions sur les mœurs, les coutumes & les usages des Hurons. Il me parla de leur mariage, à l'occasion de la petite aventure dont nous venions d'être témoins. "Les filles, me dit-il, ont peu d'empressement pour ce lien, parce qu'il leur est permis, comme vous venez de le voir, d'en faire l'essai autant qu'elles le desirent; & la cérémonie des noces ne change leur condition que pour la rendre plus désagréable. Etant filles, on n'a rien à leur dire; elles sont maîtresses de leur corps, par le droit naturel de la liberté; au lieu que les femmes, pouvant quitter leurs maris quand il leur plaît, ont en horreur l'adultere. Ceci cependant doit s'entendre avec des excep-

tions ; car, quelque libres que ſoient les filles Huronnes, il y a certaines bienſéances qu'elles gardent inviolablement. Elles évitent avec ſoin de s'arrêter en public avec des perſonnes d'un ſexe différent, dont la converſation ne manqueroit pas de devenir ſuſpecte. Elles marchent avec beaucoup de modeſtie ; & à moins qu'elles ne manquent tout-à-fait de prudence, ou ne ſoient entiérement déréglées, elles veillent ſcrupuleuſement au moyen de conſerver leur réputation, dans la crainte de ne point trouver d'établiſſement. A l'égard de celles qui ſont mariées, une femme qui fait une inclination, ou qui veut ſe venger de ſon mari, excelle, comme ailleurs, dans l'art ſi connu des Françoiſes, de donner des rendez-vous, & de favoriſer un amant heureux. Il faut convenir néanmoins que, contre l'ordinaire de ce qui ſe fait parmi nous, les Huronnes gardent beaucoup plus de meſures après leur mariage, qu'avant qu'elles fuſſent établies.

„ Ces peuples portent ſi loin le ſcrupule au ſujet des alliances, que le moindre degré de parenté y devient un obſ-

tacle. Mais le mari, si sa femme meurt, doit en épouser la sœur, ou, à son défaut, celle que lui présentent les parents de la défunte. La femme est dans le même cas à l'égard des freres de son mari, sur-tout si elle le perd sans en avoir eu d'enfants : un homme veuf qui refuseroit la sœur ou la parente de son épouse, seroit abandonné à toute la fureur de sa vengeance. Pour ce qui est des qualités personnelles des époux, on cherche dans un jeune homme qu'il soit brave, bon guerrier & bon chasseur ; dans une fille, qu'elle soit de bonne réputation, laborieuse, & d'un esprit docile. On se trompe dans ce choix comme dans tout le reste : une bonne femme est aussi rare en Amérique qu'en Europe.

„ C'est entre les parents des deux familles qu'un mariage se traite ; mais, quoique les jeunes gens n'aient aucune part aux explications, on ne conclut rien sans leur consentement. Ils s'abandonnent ordinairement à la volonté de ceux dont ils dépendent ; ou plutôt, ils ne sont dépendants de leurs peres & meres que dans cette occasion, la seule

peut-être où ils ne devroient pas l'être. Les premieres démarches sont faites par des matrônes, & presque jamais par les parents de la fille. Elle doit attendre qu'on la desire & qu'on la recherche. Si elle tarde trop à être demandée, ces mêmes matrônes ne manquent pas de s'intriguer, pour tenter, sous main, les partis qui lui conviennent; mais on y apporte de grands ménagements.

„ Le mariage n'est pas plutôt résolu, que les parents du jeune homme envoient les présents, parmi lesquels il y en a qui sont moins des témoignages d'amitié qu'un avertissement de l'esclavage où la jeune femme doit être réduite: tels sont le collier, la chaudiere & une bûche, pour signifier qu'elle portera les fardeaux, fera la cuisine & la provision de bois. C'est même l'usage, dans quelques endroits, qu'elle mette d'avance dans la maison tout celui dont on aura besoin pendant l'hiver. De son côté, le nouveau marié a ses obligations & ses charges. Outre la chasse & la pêche, deux devoirs qui durent toute la vie, il doit faire une natte pour sa

femme, lui bâtir une cabane, & y porter tout le gibier qu'il a tué.

„ Dès que les présents sont acceptés, le contrat est censé passé, & le mariage conclu. Le garçon se rend à l'entrée de la nuit dans la maison de la fille, accompagnée de toute sa famille. Il y est à peine arrivé, qu'on le fait asseoir sur une natte ; la nouvelle épouse apporte devant lui un plat de bouillie, & se place à ses côtés. Non-seulement elle ne lui dit rien ; mais elle lui tourne même un peu le dos, enveloppée dans sa couverture, par pudeur & par modestie. Le mari mange de ce qui lui est présenté ; un moment après il se retire, & c'est en cela que consiste toute la cérémonie nuptiale. Le plat de bouillie, que la fille offre à son futur mari, est regardé comme une nouvelle obligation qu'elle contracte, de faire les provisions & de préparer la nourriture.

» On célebre les noces par des fêtes & des réjouissances, c'est-à-dire, par des chants, des danses & des festins. C'est dans la cabane de l'époux, que se prennent les repas ; mais c'est la nouvelle mariée qui est obligée d'en

faire les frais, & qui fournit elle-même les viandes & la farine qui doivent entrer dans la chaudiere. Pendant que tout le monde se divertit, les jeunes époux semblent ne prendre aucune part à la joie: la femme sur-tout doit paroître sérieuse, & même triste, de peur qu'on n'imagine qu'elle connoît peu le prix de sa virginité, si elle se livre au plaisir lorsqu'elle est sur le point de la perdre. On prétend même qu'il y a des endroits où elle passe la premiere année, après le mariage contracté, sans le consommer. La seule proposition faite à une jeune épouse, d'user du droit conjugal avant l'année révolue, seroit une insulte qui lui feroit comprendre qu'on auroit recherché son alliance, moins par estime pour elle, que pour satisfaire une passion brutale. Cette victoire, si c'en est une de suivre un usage si bizarre, étoit d'autant plus difficile, que les nouveaux mariés couchoient ensemble toutes les nuits. Il est vrai que les parents veilloient sur eux avec la plus grande attention, & avoient soin d'entretenir un feu continuel, qui pût servir de garant qu'il ne se passoit

rien contre l'ordre prescrit. Il est arrivé plus d'une fois qu'un jeune mari, moins continent que le vieux d'Arbrissel, n'ayant pas assez d'égard pour l'ancienne coutume, voulut se prévaloir de l'exemple des Européens. L'épouse en fut si outrée, que, quoiqu'en la mariant on eût assez consulté son inclination, on ne put néanmoins la contraindre à revoir cet époux indiscret; l'on fut obligé de les séparer. Dans les lieux où cet usage ne subsiste plus, on ne voit pas encore, sans étonnement, qu'une jeune femme soit enceinte la premiere année de son mariage; elle y perdroit un peu de sa réputation; & dans certains pays, on la montreroit au doigt.

„ Dans d'autres, l'époux est en droit de couper le nez à sa femme adultere ou fugitive; mais ici on peut se quitter de concert, & les parties séparées ont la liberté de prendre de nouveaux engagements. Ces peuples ne sauroient concevoir qu'il puisse y avoir sur cela aucune difficulté. Nous ne pouvions pas vivre en bonne intelligence ma femme & moi, disoit l'un d'eux, à

un missionnaire qui tâchoit de lui faire comprendre l'indécence de cette séparation : mon voisin étoit dans le même cas ; nous avons changé de femmes, & nous sommes tous quatre fort contents. Quoi de plus raisonnable, ajouta-t-il, que de se rendre mutuellement heureux, quand il en coûte si peu pour l'être, & qu'on ne fait tort à personne.

» Le divorce est donc permis chez les Hurons, sur-tout pour des causes graves, comme une infidélité avérée, la mauvaise humeur des époux, leur peu de complaisance, ou leur entêtement pour ceux de leur famille, par qui ils se laissent gouverner. Leur jalousie & leur inconstance mutuelle leur fournissent encore diverses occasions de rupture. S'ils ont des enfants, le mari prétend avoir droit de prendre les garçons ; mais les meres se regardent toujours comme les maîtresses de les retenir, ce qu'elles font presque toujours. Les enfants eux-mêmes ne paroissent sensibles qu'à l'affront qu'il a fait à leur mere en l'abandonnant. Une épouse qui soupçonne son mari d'infi-

délité, eſt capable de toutes ſortes d'emportements contre ſa rivale, ſans qu'il oſe en prendre la défenſe; il ſe déshonoreroit par la moindre marque de reſſentiment. Une femme chagrine ou ſoupçonneuſe, va au-devant de la concubine au retour d'une chaſſe, & lui enlevè ſans obſtacle toute ſa part du gibier. Le Huron le voit & n'en dit mot; l'épouſe a uſé de ſon droit; il n'y prend plus d'intérêt. Si cette femme, non ſatisfaite, tourmente encore ſon mari par ſa mauvaiſe humeur, par ſes reproches, celui-ci baiſſe la tête en ſilence; il n'oſe quereller ſa femme, encore moins la battre; mais, fatigué de ſes mauvaiſes façons, il s'en ſépare, & la quitte pour toujours.

» Si c'eſt l'épouſe qui eſt dans ſon tort, l'homme diſſimule ſa jalouſie tant qu'il peut, & ſe fait un point d'honneur de n'en paroître pas affecté: mais il ne tarde guere à rendre, avec uſure, les infidélités qu'on lui a faites; & il met enfin ſa femme dans la néceſſité de ſouffrir, avec moins de peine, qu'il l'abandonne & la répudie. Quelquefois un mari outragé porte la vengeance

beaucoup plus loin ; témoin ce que m'a dit un de nos missionnaires, & que je vais vous rendre dans les mêmes termes.

» Un sauvage mécontent de sa femme, mais cachant son ressentiment, la mena à la chasse au temps ordinaire. L'année étoit bonne, le gibier abondant, & le mari bon chasseur. Cependant il affectoit de ne rien trouver, & alléguoit pour raison qu'il falloit qu'on lui eût-jeté un sort, pour l'empêcher de rien prendre. La saison s'avançoit ; les provisions étoient finies, & la femme souffroit beaucoup de la faim. Le mari l'ayant ainsi fatiguée long-temps, feignit d'avoir fait un rêve, qui devoit détruire le charme qui les exposoit aux dernieres extrêmités. C'étoit, disoit-il, d'attaquer pendant la nuit la cabane de son épouse, de lui donner l'assaut en ennemi de guerre, de la faire prisonniere, & de la traiter en esclave. La femme, qui croyoit pouvoir éluder ce songe, parut ne point s'y opposer, & l'exhorta même à l'accomplir. Il n'y manqua pas ; dès la nuit suivante il assiégea la maison,

fit son épouse prisonniere, la condamna au feu, la dépouilla de ses vêtements, la lia à un poteau, & alluma un grand brasier. La pauvre malheureuse pensa que le jeu devoit finir là; elle se trompoit; le mari prenant la chose dans le sérieux, lui reprocha ses infidélités, & la brûla à petit feu avec une cruauté impitoyable. Le frere de cette femme craignant qu'elle ne souffrît de la faim, s'étoit mis en chemin pour lui porter des provisions. Il arriva dans le temps où commençoit cette scene cruelle, & en fut de loin le spectateur. La cabane étoit ouverte, & sa sœur poussoit des cris effroyables. Cet aspect le saisit d'horreur; mais prenant son parti sur le champ, il s'approche sans être apperçu; & quand il est à la portée du fusil, il tire à balle sur son beau-frere & le tue. Il arrive ensuite auprès de sa sœur presque expirante; il la délie, & apprend d'elle les soupçons de ce mari jaloux, & la cause de ses violences. Cette pauvre femme étoit dans un état à ne pouvoir espérer de vivre. Son frere compatissant crut bien faire de

la délivrer de ses souffrances, & par pitié, la poignarda de son consentement. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, il revint au village, où il fit le récit de cette funeste aventure.

» Le divorce n'est quelquefois ici qu'un simple abandon, qui n'ôte pas entiérement aux époux l'espérance de se réunir. C'est même ce qui arrive assez souvent, soit que des amis s'entremêlent pour les raccommoder, soit que leur ancienne amitié ou leur amour pour leurs enfants se réveillent, soit enfin que le temps ait effacé le sujet de leurs plaintes, & adouci leur mécontentement.

» Chez certaines nations, les femmes ont toute l'autorité; chez d'autres, elles n'entrent pour rien dans le gouvernement. Les premieres sont, en quelque façon, les maîtresses de l'état, & en font, pour ainsi dire, le corps principal. Mais il faut qu'elles soient parvenues à un âge mûr, & qu'elles aient des enfants capables de les faire respecter; elles n'ont d'ailleurs aucune autre considération, &

ne sont, dans le domestique, que les esclaves de leurs maris. En général, il n'est peut-être point de peuple au monde, où le sexe soit plus méprisé. Traiter un sauvage de femme, c'est pour lui le plus sanglant des outrages. Cependant, comme vous l'avez vu, les enfants n'appartiennent qu'à la mere, & ne reconnoissent point d'autre autorité que la sienne. Le pere est toujours, pour eux, comme étranger, & n'est respecté qu'à titre de maître.

„ Les Huronnes se ménagent peu pendant leur grossesse. Elles travaillent à l'ordinaire; & plus elles approchent de leur terme, plus elles se livrent à la fatigue. Elles vont aux champs, portent les fardeaux, & trouvent que ces exercices facilitent leurs accouchements. Lorsqu'ils sont laborieux, ce qui arrive rarement, on avertit les jeunes gens de la bourgade. Ils se rendent sur le champ près du logis de la malade; & lorsqu'elle y pense le moins, ils font de grands cris à la porte de sa cabane. La surprise lui cause un saisissement qui lui procure sur le champ sa délivrance.

„ Il y a quelque chose de surpre-

nant dans la facilité qu'elles ont, ordinairement, à mettre au monde leurs enfants. Elles accouchent le plus souvent sans peine & sans secours. Si elles sont surprises seules en revenant des champs, elles se servent à elles-mêmes de sages-femmes, lavent l'enfant dans la premiere eau qu'elles rencontrent, retournent à leur cabane; & dès le même jour, elles se livrent à leurs fonctions ordinaires. Il ne paroît pas qu'elles aient souffert, ni qu'il leur reste la moindre douleur. Ce n'est pas qu'elles ne soient quelquefois fort incommodées, & que quelques-unes même n'en meurent; mais elles surmontent leur mal avec une force d'esprit admirable, & s'abstiennent, autant qu'il dépend d'elles, de donner aucune marque de foiblesse. Lorsqu'elles montrent un peu trop de sensibilité, les anciennes concluent qu'il ne faut plus qu'elles aient d'enfants, parce qu'elles ne pourroient mettre au monde que des lâches comme elles. Mais encore une fois, ces sortes de cas sont fort rares; la plupart accouchent en travaillant, ou en voyage. Dès qu'elles se sentent près de leur

terme, on dresse une petite hutte hors du village; & elles y passent quarante jours après qu'elles sont délivrées. Ce terme expiré, on éteint le feu de la cabane où elles doivent retourner; on en secoue les meubles; & à leur rentrée, on allume un nouveau feu. Les mêmes formalités s'observent à-peu-près, dans le temps de leurs incommodités périodiques, & pendant qu'elles nourrissent leurs enfants. Cette nourriture ne dure pas moins de trois ans; & les maris n'approchent point d'elles dans cet intervalle. On pourroit peut-être applaudir à cette coutume, si tous deux se gardoient alors la foi conjugale; mais souvent on y manque de part & d'autre. On prétend même, que l'usage de certaines plantes, qui ont la vertu d'empêcher, dans les femmes, les suites de leur infidélité, est assez familier dans ce pays.

„ Les meres aiment leurs enfants avec passion; & quoiqu'elles ne leur en donnent pas des marques par des caresses aussi vives, que le font les Européennes, leur tendresse n'en est ni moins réelle, ni moins solide, ni

moins conſtante. Leurs ſoins pour eux n'ont point de bornes, tandis qu'ils ſont au berceau ; mais quoiqu'elles ne perdent rien de leur affection après les avoir ſevrés, elles les abandonnent à eux-mêmes, dans la perſuaſion qu'il faut laiſſer agir la nature. Ces berceaux également agréables & commodes, conſiſtent en deux planches fort minces, d'un bois très-léger, de deux pieds & demi de long, enjolivées par les bords, retrécies par en bas, & arrondies par le pied, pour donner la facilité de bercer. L'enfant eſt enveloppé de fourrures qui lui ſervent de langes ; & deux grandes courroies qui ſortent du berceau, donnent aux meres la facilité de le porter par-tout avec elles, de le charger ſur leurs autres fardeaux, & de le ſuſpendre à quelque branche d'arbre pendant qu'elles travaillent. Les enfants y ſont chaudement & mollement ; car outre des fourrures fort douces, on y met encore quantité de duvet tiré de l'épi d'un roſeau, ou de la poudre d'une certaine écorce, dont les femmes ſe ſervent pour dégraiſſer leurs cheveux. Ils y ſont auſſi

très-proprement, par le moyen d'une petite peau qui pend en dehors, & par laquelle ils peuvent satisfaire leurs besoins naturels, sans que le dedans en soit sali, à l'exception du duvet, auquel il est facile d'en substituer de nouveau.

„ Les enfants sont livrés à eux-mêmes, aussi-tôt qu'ils peuvent rouler sur leurs pieds & sur leurs mains; on les laisse aller où ils veulent, tout nuds, dans l'eau, dans les bois, dans la boue & dans la neige. De là vient cette vigueur, cette souplesse & cet endurcissement contre les injures de l'air, qui font l'admiration des Européens. En été, dès la pointe du jour, on les voit courir à l'eau, comme les animaux à qui cet élément est naturel. Ils passent une partie du jour à badiner dans les lacs & dans les rivieres. Dès qu'ils sont un peu grands, ils suivent leur mere, & travaillent pour leur famille. On les accoutume à aller puiser de l'eau, à porter de petites provisions de bois; & on les style ainsi peu à peu, à rendre des services proportionnés à leur âge. On leur met aussi, de très-bonne heure,

l'arc & la fleche en main. Ils les gardent long-temps comme un jouet; mais leurs forces croissant avec l'âge, d'un amusement de l'oisiveté, ils en font un exercice nécessaire; & l'émulation, plus sûre que tous les maîtres, leur fait acquérir une habileté surprenante à les employer. Il n'en a pas plus coûté à ces peuples, pour se perfectionner dans l'usage des armes à feu.

„ Dès les premieres années, on les fait aussi lutter ensemble. Si deux antagonistes se battent d'une maniere qui passe le badinage, la tranquillité des autres est admirable. Ils forment un cercle autour des deux intéressés, & les regardent comme de simples spectateurs, sans prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre, à moins que le jeu ne soit poussé trop loin, ou que la partie ne soit pas égale. On se contente de rire aux dépens du vaincu. Leur passion est si vive pour cet exercice, qu'ils se tueroient souvent, si l'on ne prenoit soin de les séparer. Ceux qui succombent sous leur adversaire, en conçoivent un dépit qui ne leur permet pas le moindre repos, jus-

qu'à ce qu'ils aient l'avantage à leur tour.

» En général, les peres & les meres s'efforcent de leur inspirer certains principes d'honneur, qu'ils conservent toute leur vie, mais qu'ils appliquent souvent assez mal ; & c'est à quoi se réduit toute l'éducation qu'ils leur donnent ; encore est-elle indirecte ; c'est-à-dire, que l'instruction est prise des belles actions de leurs ancêtres. Les jeunes gens, échauffés par ces anciennes images, ne respirent que l'occasion d'imiter ce qui excite leur admiration. Pour les corriger de leurs défauts, on emploie les exhortations & les prieres, mais jamais les châtiments ni les menaces, persuadés qu'aucun homme n'est en droit d'en contraindre un autre. Ils esperent d'ailleurs, que lorsque les années leur auront donné de la raison, ils en suivront les lumieres, & se perfectionneront. La plus grande punition est de leur jeter un peu d'eau au visage ; & ils y sont si sensibles, qu'on a vu des filles s'étrangler pour une pareille correction, & en avertir la mere, en

lui disant : *tu n'auras plus de fille.* Il semble qu'une enfance si mal disciplinée devroit être suivie d'une jeunesse turbulente & corrompue ; mais outre que les sauvages sont naturellement tranquilles, & maîtres d'eux-mêmes, leur tempérament, sur-tout parmi les nations du nord, ne les porte point à la débauche.

„ L'acte qui, chez les Hurons, termine la premiere enfance, est l'imposition du nom. La cérémonie s'en fait dans un festin, où il ne paroît que des personnes du sexe de l'enfant qu'on doit nommer. Il est sur les genoux du pere ou de la mere, qui ne cessent de le recommander aux esprits, sur-tout à celui qui doit être son génie tutélaire. On ne crée jamais de nouveaux noms ; chaque famille en conserve un certain nombre, qui reviennent tour à tour, & qui lui sont affectés. Ces noms changent avec l'âge : un enfant reçoit celui d'un jeune homme, qui vient de quitter le sien, pour prendre le nom d'un homme fait, qui lui-même, remplace un vieillard, & celui-ci quel-

qu'ancien de la famille. Dès qu'un homme meurt, son nom reste enseveli avec lui; & ce n'est que plusieurs années après, qu'on songe à le renouveller. C'est moins pour perpétuer ces noms, qu'on les conserve dans les familles, que pour engager celui qui les reçoit, à imiter les belles actions de ceux qui les ont portés, à les venger, s'ils ont été tués ou brûlés, & à soulager leurs parents. Ainsi, lorsqu'une femme a perdu son mari, ou son fils, & ne se trouve plus appuyée de personne, elle differe le moins qu'elle peut, à faire passer le nom de celui qu'elle pleure, sur quelqu'un qui puisse lui en tenir lieu.

» L'usage est de ne jamais appeller un homme par son nom propre, lorsqu'on lui adresse familiérement la parole : ce seroit une impolitesse chez les Hurons, comme c'en est une qui se commet même très-fréquemment parmi nous. On doit lui donner la qualité, dont il est revêtu à l'égard de celui qui lui parle, selon les rapports de parenté ou d'affinité qui sont entr'eux. S'il n'y a aucune liaison de

ſang, on ne s'en traite pas moins de frere, d'oncle, de couſin, &c. ſuivant le degré d'amitié, d'eſtime & de conſidération qu'on a l'un pour l'autre, en obſervant toutes les proportions de l'âge. On pratique la même civilité à l'égard des étrangers, à qui on donne des noms de conſanguinité, comme s'il y avoit une vraie parenté, plus proche ou plus éloignée, ſelon l'honneur qu'on veut leur faire.

» C'eſt ici le lieu de parler d'un autre uſage pratiqué chez les Hurons, & qui s'obſerve auſſi chez les Iroquois. Les enfants regardent comme leurs meres, les ſœurs de leur mere, & ſes freres comme leurs oncles. Par la même raiſon, ils donnent le nom de pere aux freres de leur pere, & celui de tante, à ſes ſœurs. Ainſi tous les enfants du côté de la mere & de ſes ſœurs, du pere & de ſes freres, ſe regardent comme freres & ſœurs; mais à l'égard de ceux des oncles & des tantes, c'eſt-à-dire, des freres de leur mere, & des ſœurs de leur pere, ils ne ſe traitent que de couſins, quoiqu'ils ſoient dans le même degré de

parenté, que ceux qui se nomment freres & sœurs. Dans la troisieme génération, les choses changent totalement. Les grands oncles & les grandes-tantes redeviennent grands-peres & grand'-meres des enfants de ceux qu'ils appelloient neveux & nieces. C'est peut-être un pareil usage, établi chez d'autres nations, qui a fait dire qu'on y épousoit sa sœur ou sa mere, tandis que ce n'étoit réellement, que la cousine ou la tante ».

On m'avoit souvent parlé des amitiés particulieres, établies parmi les jeunes gens, chez les Hurons, & même chez tous les sauvages de l'Amérique : comme j'ignorois en quoi précisément consistent ces liaisons, je priai le missionnaire de m'instruire sur cet article, qui fait un des points les plus intéressants des mœurs de ces peuples. « Cet usage, me dit-il, qui n'offre rien que de très-louable, étoit particuliérement établi dans les républiques de Crete & de Lacédémone. Je sais, poursuivit-il, qu'on a calomnié leurs législateurs, comme s'ils avoient autorisé, par les loix, un vice monstrueux, qui mal-

heureusement n'est devenu que trop commun chez les Grecs, & dont le caractere odieux & flétrissant, eût pu rendre leurs républiques éternellement infames. Croyez que si ce vice abominable eût été attaché à ces liaisons d'amitié, Minos & Lycurgue n'eussent eu garde de les mettre en honneur, au point d'en faire un sujet de mérite & de gloire. Leur intention a donc été de fonder des attachements, qui eussent pour principe un amour innocent, un commerce d'où l'on bannît jusqu'à l'ombre du crime, & une émulation réciproque. L'amant avoit un soin continuel d'inspirer des sentiments d'honneur à l'objet de ses affections; il étoit chargé de lui donner bon exemple, de prévenir ou de corriger les fautes qu'il pouvoit commettre; & les loix le rendoient responsable de la conduite de l'aimé qui étoit comme son disciple. Si ce dernier venoit à faillir, l'autre recevoit le châtiment, comme s'il eût été le seul coupable. Malheur à l'amant, qui, au lieu de former son éleve à la vertu, lui eût donné l'exemple du vice,

vice. S'il lui arrivoit de concevoir des desirs criminels pour l'objet de ses affections, il ne pouvoit se sauver d'une mort infame, que par une fuite honteuse. Plusieurs héros des anciens temps furent unis à quelque ami, qui étoit le compagnon de leurs travaux & de leur fortune. Tels étoient Hercule & Iolas, Théfée & Pirithoüs, Achille & Patrocle, Enée & Achate, Oreste & Pylade, &c. Les amants & les aimés envoyoient des offrandes au tombeau d'Iolas, & serroient les nœuds de leur alliance, par les serments qu'ils faisoient en son nom.

„ Tels sont encore, à peu près, aujourd'hui, continua le missionnaire, les liaisons d'amitié établies parmi les sauvages. Les nœuds en sont aussi étroitement serrés, que ceux du sang & de la nature, & ne peuvent être dissous, à moins que l'un d'eux s'en rendant indigne, par des lâchetés qui déshonoreroient son ami, n'obligeât celui-ci à rompre cette alliance, comme on en a vu des exemples. Ces amitiés s'achetent par des présents faits à celui qu'on veut avoir pour ami ; elles s'entretiennent par

des marques mutuelles de bienveillance. On devient compagnon de chasse, de guerre & de fortune; on a droit de nourriture & d'entretien dans la cabane l'un de l'autre, & le compliment le plus flatteur qu'on puisse faire à son ami, c'est de lui en donner le nom. Cet attachement vieillit avec eux, & il est si bien cimenté, qu'il s'y rencontre quelquefois de l'héroïsme, comme entre Oreste & Pylade. On lit dans les anciennes relations, que parmi plusieurs prisonniers faits à la guerre, il s'en trouva deux si fortement unis d'amitié, que l'un ayant été condamné au feu, & l'autre réservé pour l'adoption, ce dernier fut si affligé qu'on n'eût pas fait la même grace à son camarade, qu'il la rejeta pour lui-même, & fit tant par ses plaintes, ses prieres & ses menaces, qu'il obligea ceux qui l'avoient adopté, de le livrer au supplice avec son ami. Deux hommes ainsi unis pour leur intérêt commun, doivent tout faire & tout risquer, pour s'aider & se secourir mutuellement. La mort même, à ce qu'ils croient, ne les sépare que

pour un temps : ils comptent de se rejoindre dans l'autre monde, pour ne se plus quitter, persuadés qu'ils auront encore besoin l'un de l'autre. Un sauvage chrétien, qui ne se conduisoit pas suivant les maximes de l'évangile, étant un jour menacé de l'enfer par un missionnaire, lui demanda s'il croyoit que son ami décédé fût dans ce lieu de supplice ? Le pere lui répondit qu'il avoit lieu de juger que Dieu lui avoit fait miséricorde. Je ne veux donc pas y aller non plus, reprit le sauvage ; & ce motif l'engagea à changer de vie. C'est-à-dire, qu'il auroit été aussi volontiers en enfer que dans le ciel, s'il avoit cru y retrouver son ami ".

Il y a assez long-temps, Madame, que je vois des Canadiens, pour vous donner une idée de leur figure, de leur habillement & de leur caractere. Beaucoup de gens se sont imaginés que les sauvages étoient des hommes couverts de poil, vivant dans les bois, sans société comme les bêtes, & n'ayant de l'homme qu'une figure imparfaite. Il ne paroît pas même que tout le monde soit revenu de cette idée,

Cependant, à l'exception des cheveux & des sourcils, que plusieurs même ont soin d'arracher, les sauvages du Canada n'ont aucun poil sur le corps; car s'il arrivoit, par hasard, qu'il leur en vînt, ils se l'ôteroient jusqu'à la racine. Ils naissent blancs, comme nous; mais leur nudité, les huiles dont ils se graissent, les différentes couleurs dont ils se fardent, & qu'à la longue le soleil imprime dans leur peau, leur hâlent le teint. Ils sont grands, d'une taille supérieure à la nôtre; ont les traits du visage fort réguliers, le nez aquilin. Ils sont bien faits en général, n'y ayant parmi eux ni boiteux, ni borgnes, ni bossus, ni aveugles, &c. Cependant, à les voir du premier coup d'œil, il est impossible d'en juger à leur avantage, parce qu'ils ont le regard farouche, le port rustique, l'abord simple & taciturne. Ils sont robustes, d'une complexion saine, & vivroient long-temps, s'ils savoient mieux se ménager. Mais la plupart ruinent leur santé par des marches forcées, des jeûnes excessifs, & de plus grands excès encore dans le manger. D'ailleurs vous avez vu que dès leur enfance, ils ont les pieds dans

l'eau, fur la glace & dans la neige ; & que l'eau-de-vie, ce préfent funefte que leur ont fait les Européens, qu'ils aiment avec fureur, & qu'ils ne boivent que pour s'enivrer, acheve de perdre leur tempérament. Du refte ils ont fur nous de très-grands avantages ; le premier & le principal eft la perfection de leurs fens. Malgré la neige qui les éblouit, & la fumée qui les accable, leur vue ne s'affoiblit point. Ils ont l'ouie extrêmement fubtile, & l'odorat fi fin, qu'ils fentent le feu longtemps avant que de l'avoir apperçu. C'eft par cette raifon, qu'ils ne peuvent fouffrir l'odeur du mufc, ni de toute autre fenteur forte ; on prétend même qu'ils ne trouvent agréable, que celle des chofes qui fe mangent ou qui fe boivent.

Les fauvages qui habitent l'Amérique feptentrionale, ont pourvu à la décence & au befoin, par des vêtements de peau, qui font le brayer, la camifole, les mitaffes, les fouliers & la robe. Le brayer eft une peau large d'un pied, & longue de trois ou quatre. Ils la font paffer entre les cuiffes ; & elle fe replie fur une petite corde

de boyau, d'où elle retombe de la longueur d'un pied par devant & par derriere. C'eſt le ſeul habillement qu'ils ne quittent point; ils ſe défont aiſément de tous les autres, ſans craindre de bleſſer la modeſtie. Les hommes, dans les temps chauds, n'ont ſouvent ſur le corps que ce ſimple brayer: l'hiver, ils ſe couvrent plus ou moins, ſuivant la qualité du climat. Les femmes, au lieu de brayer, ont une piece d'étoffe ou de peau, qui leur ſert de jupe, & qui les enveloppe, depuis la ceinture, jusqu'à mi-jambe.

La camiſole eſt une ſorte de chemiſe ſans bras, faite de deux peaux de chevreuil, minces & légeres, dépouillées entiérement de leur poil, & découpées en guiſe de frange par le bas. Elle deſcend, aux hommes, jusqu'à la ceinture, & aux femmes, au-deſſous des genoux. C'eſt, de tous les vêtements, celui qui leur paroît le moins néceſſaire; & pluſieurs s'en privent aiſément. Pendant qu'ils ſont en voyage, ou dans la rigueur de l'hiver, ils ont des bras poſtiches, qui ne tiennent point à cette camiſole. Ils ſont liés enſemble par une courroie qui leur paſſe derriere les épaules.

Les mitaſſes ſont des eſpeces de bas de peau, que les hommes portent juſqu'à mi-cuiſſe, & les femmes juſqu'aux genoux. Les premiers les attachent ſur les hanches, à la ceinture qui tient leur brayer. Les autres les lient avec des jarretieres de peau d'élan, proprement travaillées. Ces bas, qui n'ont point de pied, s'emboîtent dans des ſouliers ſans talon, & ſans ſemelle de cuir fort. Ce ſont des eſpeces de chauſſons de peau de chevreuil, paſſée à la fumée.

La robe eſt une eſpece de couverture, qui eſt auſſi de peau préparée, comme le reſte de l'habillement, & frangée par des découpures. Les ſauvages la portent d'une maniere négligée, ne l'aſſujettiſſent qu'avec les mains; & ne l'attachent que dans leurs voyages. Comme ils ſont alors chargés de leurs paquets, ils la lient par le milieu du corps, pour n'en être pas embarraſſés. Dans les mauvais temps, ils la font paſſer ſur leurs têtes, qui reſtent nues ordinairement; car ils ne ſe ſervent ni de chapeaux ni de bonnets. Ceux qui demeurent dans le voiſinage des Européens, en conſervant leur an-

cienne maniere de s'habiller, n'ont fait que changer la matiere de leurs vêtements. Ils ont des chemises de toile au lieu de camisole, des brayers & des mitasses d'étoffe; & à la place de leurs robes de fourrures, ils portent des couvertures de laine. Les plus riches s'en procurent d'écarlate qu'ils achetent dans la colonie. Tous sont fort curieux d'avoir des chemises; mais ils ne les mettent sous la camisole, que lorsqu'elles sont sales, & les y laissent jusqu'à ce qu'elles tombent de pourriture; car ils ne se donnent jamais la peine de les laver.

Le missionnaire m'apprit de quelle maniere s'apprêtent les peaux que les sauvages emploient à leurs vêtements. « Cette préparation, me dit-il, n'est ni longue, ni difficile. Après les avoir macérées dans l'eau pendant quelque temps, on les racle; & elles deviennent douces à force de les manier. Pour les amollir davantage, on les frotte avec de la cervelle de quelque animal; & bientôt on les rend flexibles & assez blanches. On ne les passe point à l'huile; mais on les expose à la fumée; ce qui produit à peu près le même effet. Tou-

tes ces peaux ſont d'un très-bon uſage ; & dans l'art de les préparer, elles ne courent point de riſque d'être brûlées, comme celles qu'on fait en Europe. Les ſauvages peignent les leurs, & y tracent des figures qui leur donnent de l'agrément & en relevent la beauté. Avant que d'y mettre la peinture, on y grave toutes les lignes, dans leſquelles la couleur doit être inſinuée. Cette peinture eſt une eſpece de cinabre, tiré d'une terre rouge, qui ſe trouve ſur les bords des lacs & des rivieres. On y emploie auſſi les ſucs & les cendres de certaines plantes „.

Ce n'eſt pas ſeulement ſur la peau des animaux, que les ſauvages ont l'art de tracer des figures; ils ont encore celui de ſe faire des broderies ſur la chair vive, & de ſe compoſer un habit, qui leur coûte cher, à la vérité; mais qui leur dure toute la vie. Le travail en eſt le même, que celui qui ſe fait ſur le cuir. On crayonne d'abord ſur la peau bien tendue, le deſſein des figures; on en parcourt enſuite toutes les lignes, en piquant avec des aiguilles, ou avec de petits oſſelets pointus ou des arêtes de poiſſons, la chair juſqu'au vif; & l'on y paſſe des couleurs pulvériſées,

qui s'insinuent si bien dans la peau, qu'elles ne s'effacent jamais. Cette magnificence n'est permise qu'à ceux qui se distinguent parmi leurs compatriotes. Il faut s'être signalé par des actions hardies, & avoir tué beaucoup d'hommes à la guerre, ou beaucoup de bêtes à la chasse. L'opération n'est pas extrêmement douloureuse dans le moment qu'on la fait; mais la peau s'enfle bientôt après, & il s'y forme une gale accompagnée d'inflammation. Souvent même la fievre survient, dure quelques jours, & dans les grandes chaleurs, il y a du danger pour la vie.

Plusieurs se font piquer, comme autrefois les Pictes, par tout le corps; d'autres en quelques endroits seulement. La plupart se contentent de quelques figures d'oiseaux, de serpents, ou d'autres animaux, sans ordre, sans symmétrie, & suivant le caprice de chacun. Ce n'est pas un pur ornement; ils y trouvent encore, dit-on, de grands avantages, comme de les rendre moins sensibles aux injures de l'air, & de les garantir du mal de dents, sur-tout en se faisant piquer aux endroits du visage, qui répondent aux mâchoires.

Ces couleurs permanentes n'empêchent pas nos ſauvages de ſe donner l'agrément d'une autre peinture paſſagere en guiſe de fard, qu'ils renouvellent toutes les fois qu'ils veulent ſe parer. Les guerriers ſe peignent, lorſqu'ils ſe mettent en campagne, pour intimider leurs ennemis; peut-être auſſi pour cacher leur peur; car il ne faut pas croire qu'ils en ſoient tous exempts. Les jeunes gens le font pour couvrir un air de jeuneſſe, qui les feroit mépriſer des vieux ſoldats. Ils le font encore pour ſe rendre plus beaux; mais alors les couleurs ſont plus vives & plus variées. Ils peignent les priſonniers qu'ils deſtinent au feu, & leurs morts même, pour cacher la paleur qui les défigure. Ces couleurs ſont les mêmes que celles qu'on emploie pour peindre les peaux: elles ſe tirent de certaines terres, & de quelques écorces d'arbres.

Les hommes ajoutent à cette parure, du duvet de cygne ou d'autres oiſeaux, qu'ils ſement en guiſe de poudre ſur leurs cheveux graiſſés d'huile, tantôt héríſſés, tantôt applatis. Ils y joignent des plumes de toutes les couleurs, & des touffes de poil de différents ani-

maux, dans une distribution fort bizarre. Ils portent avec cela des pendants aux oreilles, & quelquefois même aux narines ; une grande coquille au cou ou sur l'estomac : des pattes ou des têtes d'oiseaux, & des cornes de chevreuil. Chacun fait se faire un ornement selon sont goût, tant qu'il est dans un âge propre à ces amusements ; mais dès que le temps en est passé, on se fait gloire de vivre dans une négligence toute opposée, pour donner à comprendre qu'on pense à des choses plus sérieuses.

Le soin des hommes se borne à parer leur tête ; & les femmes ne sont jalouses que de leur chevelure. Elles se croiroient déshonorées, si on les obligeoit à la couper. Leurs cheveux, & généralement ceux de tous les sauvages, sont très-beaux, & d'un noir très-foncé. Elles les graissent, les poudrent, & sont très-soigneuses à les peigner. Elles les tressent ensuite, & les laissent pendre, après les avoir enveloppés dans une peau de serpent ou d'anguille, en forme de cadenette. A l'égard du visage, elles se contentent d'y tracer quelques lignes avec du vermillon.

Lorſqu'elles ſont dans leurs plus beaux atours, elles ont des robes, où il y a toutes ſortes de figures peintes, avec des agréments de coquillages.

L'huile dont les ſauvages ſe graiſſent le corps & les cheveux, les rend extrêmement puants & craſſeux. Ils la tirent des poiſſons & d'autres animaux, ou de certaines plantes d'une odeur très-forte. Mais cette huile leur eſt abſolument néceſſaire; & ils ſont mangés de vermine quand elle leur manque. Comme ils n'ont raffiné ſur rien, ils n'ont pu corriger cette puanteur par les parfums & les eſſences que les nations policées ont ſubſtitués à la groſſiéreté de ces onguents. De tout ceci, Madame, vous conclurez que les ſauvages, au lieu d'ajouter à leur beauté naturelle, ne travaillent qu'à ſe défigurer. Cependant, quand ils ſont parés à leur mode, l'aſſemblage ſingulier de tous ces ornements bizarres, a un certain je ne ſais quoi, qui ne leur donne pas abſolument mauvaiſe grace.

A l'égard de leur caractere, il differe peu de celui des Iroquois; ils en ont les bonnes & les mauvaiſes qualités. Ils ſont, comme eux, légers, inconſ-

tants, ſtupides, ignorants, féroces, ſoupçonneux, traîtres & diſſimulés. " Ces hommes, cependant, qui nous paroiſſent ſi mépriſables, me diſoit le miſſionnaire qui les connoît, ſont les plus mépriſants de tous les mortels, & ceux qui s'eſtiment le plus. La vengeance eſt auſſi une paſſion que le temps ne ralentit point dans leur ame; elle paſſe de génération en génération, juſqu'à ce que la race offenſée trouve occaſion d'aſſouvir ſa haine. L'amitié, la compaſſion, la reconnoiſſance, l'attachement ne doivent pas être regardés, chez eux, comme des qualités du cœur, & ſont moins l'effet d'un bon naturel, que de la réflexion ou de l'inſtinct. Le ſoin qu'ils prennent des veuves, des orphelins & des infirmes, l'hoſpitalité qu'ils exercent d'une maniere admirable, ne ſont, pour eux, qu'une ſuite de l'opinion, que tout doit être commun entre les hommes. Les peres & les meres ont pour leurs enfants une tendreſſe d'affection qui va juſqu'à la foibleſſe, mais qui eſt purement animale. Les enfants, de leur côté, n'ont aucun retour naturel pour leurs parents, & les traitent quelquefois avec indi-

gnité. Je pourrois, ajouta le missionnaire, en rapporter plusieurs exemples qui vous feroient horreur; en voici un qui a été public.

„ Un sauvage, qui avoit long-temps servi dans nos troupes contre sa propre nation, rencontra son pere dans un combat, & l'alloit percer, lorsqu'il le reconnut. Il s'arrêta & lui dit: J'ai reçu une fois de toi la vie; je te la donne aujourd'hui; mais ne te retrouve pas une seconde fois sous ma main; car je suis quitte de ce que je te devois. Ce fils dénaturé se nommoit la Plaque; les François l'avoient fait lieutenant dans nos troupes, pour le fixer parmi eux, parce qu'il étoit brave & bon guerrier. Mais il ne put y rester, & s'en retourna dans sa nation, n'emportant de chez nous, que nos vices, sans en avoir corrigé aucun des siens. Il aimoit éperdument les femmes; & sa valeur lui donnoit un grand relief. Aussi fit-il bien des épouses infidelles, & des maris mécontents. Ses désordres allerent si loin, qu'on délibéra dans le conseil, si l'on ne prendroit pas le parti de s'en défaire. Il fut conclu qu'on le laisseroit vivre, parce qu'étant aussi brave en amour

qu'à la guerre, il peupleroit le pays d'excellents soldats.

„ Si les sauvages pechent par les qualités du cœur, ne peut-on pas dire qu'ils en sont, en quelque sorte, dédommagés par celles de l'esprit? La plupart ont le jugement droit, la conception aisée, l'imagination vive, la mémoire admirable. Ils pensent juste sur leurs affaires, & beaucoup mieux que le peuple parmi nous. Ils vont à leurs fins par des voies sûres; cependant pour les former aux arts, dont ils n'ont encore aucune idée, il leur faudroit un travail d'autant plus long, qu'ils ont le bon esprit de mépriser ce qui ne leur est point nécessaire, & dont nous faisons, nous autres, le plus de cas. Il ne seroit pas aisé non plus, de les rendre capables de contrainte, ni d'application aux choses qui sont purement intellectuelles. Mais pour tout ce qui les intéresse, ils ne négligent rien; & autant qu'ils apportent de flegme & de circonspection à prendre leur parti; autant ils mettent d'ardeur & de vivacité dans l'exécution. Ils ont la repartie prompte & ingénieuse; témoin ce Huron, à qui on demandoit de quoi étoit

composée l'eau-de-vie? il répondit que c'étoit un extrait de langues & de cœurs; car, ajouta-t-il, quand j'en ai bu, je ne crains rien, & je parle à merveille.

„ La plupart ont une noblesse & une égalité d'ame peu communes en Europe, malgré tous les secours qu'on y peut tirer de la philosophie & de la religion. Par raison d'honneur, ils ne se fâchent jamais, & paroissent toujours maîtres d'eux-mêmes. Ils ont le cœur haut & fier, un courage à l'épreuve, une tranquillité que les contretemps & les mauvais succès n'alterent point. Leur constance dans les douleurs est au-dessus de toute expression. Un prisonnier qui sait à quoi se terminera sa captivité, ou qui est encore dans l'incertitude de son sort, n'en perd pas un quart-d'heure de sommeil. On le voit souffrir ce que le feu a de plus cuisant, & ce que la plus industrieuse fureur peut inventer de tourments, sans qu'il lui échappe même un soupir. Au milieu des supplices, son occupation est d'irriter ses bourreaux par des injures & des reproches. Un Huron que les Illinois brûloient avec la derniere barbarie, ayant apperçu

un François parmi les ſpectateurs, le pria de vouloir bien aider ſes ennemis à le tourmenter, afin, ajouta-t-il, que j'aie la conſolation de mourir par la main d'un homme ; car je n'en vois aucun, parmi tous ces gens-ci, qui mérite ce nom.

„ Les ſauvages s'exercent toute leur vie à cette fermeté, & y accoutument leurs enfants dès l'âge le plus tendre. On voit de jeunes garçons & de petites filles ſe lier par un bras les uns aux autres, & mettre entr'eux des charbons ardents, pour voir qui les ſecouera le premier. L'habitude du travail leur donne auſſi la facilité de ſupporter la douleur. Il n'eſt point d'hommes qui ſe ménagent ſi peu, ſoit dans leurs chaſſes, ſoit dans leurs voyages. Il eſt vrai qu'à la guerre, ils s'expoſent le moins qu'ils peuvent, parce qu'ils ont mis leur gloire à n'acheter jamais la victoire trop cher, & que leurs nations étant peu nombreuſes, ils ont pour maxime de ne point s'affoiblir. Mais quand il s'agit de ſe battre, ils le font avec un courage, que la vue de leur ſang ne fait qu'animer.

„ Ce qui ſurprend beaucoup dans

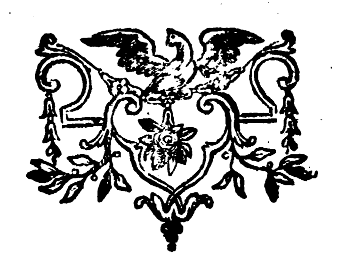
des hommes, dont l'extérieur n'annonce, que de la barbarie, c'est de leur voir, entr'eux, une douceur & des égards, qu'on ne trouve point parmi le peuple, chez les nations les plus civilisées. On n'est pas moins charmé de la gravité naturelle & sans faste, qui regne dans leurs manieres, dans leurs actions, & jusques dans leurs amusements. On admire enfin cette honnêteté, ces déférences pour leurs égaux, & le respect qu'ont les jeunes gens pour les vieillards. Rien n'est si rare, que de voir naître des querelles, comme il s'en éleve si fréquemment parmi nous. Persuadés qu'un homme ne doit rien à un autre, ils en concluent qu'il ne faut faire tort à personne, quand on n'en a reçu aucune offense. Malheureusement cette maxime ne s'étend qu'à leur nation, & ne les empêche point d'attaquer des peuples entiers, dont ils n'ont nul sujet de se plaindre „.

Tel est encore, Madame, le caractere des Hurons, malgré les changements que cause, dans leurs mœurs, la fréquentation des Européens. Ils ont long-temps résisté aux mauvais exem-

ples de nos compatriotes, & ne se sont laissé vaincre que par nos eaux-de-vie. Nous les empoisonnons, ne pouvant les corompre.

Je suis, &c.

A Quebec, ce 18 mars 1749.



LETTRE CII.

SUITE DU CANADA.

JE ne quitterai, Madame, ni les Hurons, ni le missionnaire, que je n'aie satisfait votre curiosité sur tous les objets qui l'intéressent.

Ce peuple, comme la plupart des autres sauvages de l'Amérique, porte le nom d'un animal, dont la figure peut être regardée comme le symbole ou les armoiries de la nation. C'est le sceau que l'on applique à tous les traités, à moins que des raisons particulieres n'obligent d'en substituer d'autres. Le porc-épic est l'animal qui désigne les Hurons. Ils comptent parmi eux trois familles principales, qu'ils croient aussi anciennes, que le pays qu'elles habitent. Elles ont toutes trois la même souche; mais il y en a une qui passe pour la premiere, & jouit d'une sorte de prééminence sur les deux autres. Chacune a son chef séparé; & dans les affaires qui intéressent le gouverne-

ment, ces chefs se réunissent pour en délibérer.

Outre l'animal qui distingue toute la nation, chacune des trois familles a aussi le sien, dont elle prend le nom. La premiere est la tribu de l'ours; la seconde du loup; la troisieme de la tortue. Les Iroquois ont les mêmes animaux que les Hurons, dont on les croit une colonie, avec cette différence, que la famille de la tortue est divisée en deux, que l'on appelle la grande tortue & la petite. Le chef de chaque tribu porte le nom de l'animal qui en est le symbole, & n'en prend point d'autres dans les actions publiques. Il en est de même du chef de toute la nation. Mais outre ce nom, qui n'est que de cérémonie, ils en ont un second qu'on regarde comme un titre de dignité, tel que *le plus noble*, *le plus ancien*, &c. & un troisieme qui leur est personnel & les désigne plus particuliérement. Ces noms ne sont pas toujours appropriés à l'âge de celui qui est en place, & qui n'est souvent qu'un enfant; mais il convient au caractere dont il est revêtu, & auquel on veut concilier du respect, par un titre qui marque la maturité, la sagesse,

& toutes les qualités que doivent avoir les peres, les pasteurs & les protecteurs des peuples.

Ces impositions de noms se font avec certaines formalités. Le nouveau chef, ou, s'il est trop jeune, celui qui gouverne à sa place, doit faire un festin & des présents, prononcer l'éloge & chanter la chanson de son prédécesseur. Il se trouve néanmoins des noms si célebres, que personne n'ose les prendre après la mort de ceux qui les ont mis en honneur. Parmi les Hurons, où la dignité de chef est héréditaire, la succession se continue par les femmes. Ce n'est pas le fils du défunt qui lui succede; c'est celui de sa sœur, ou à son défaut, son plus proche parent en ligne féminine. Si une branche vient à s'éteindre, la plus noble matrône de la tribu est maîtresse du choix. Elle n'a pas toujours égard au droit d'ainesse; & d'ordinaire, elle prend celui qui paroît le plus propre à soutenir ce rang par ses bonnes qualités. On le proclame dans tous les villages de la nation & des alliés; & cette action est acompagnée de fêtes & de réjouissances. * Ces chefs ne sont pas

toujours fort respectés ; & s'ils se font obéir, c'est qu'ils savent quelles sont les bornes qu'ils doivent donner à leur autorité. Ils proposent plutôt qu'ils ne commandent ; leur pouvoir n'a donc rien d'absolu ; l'obéissance qu'on leur rend est entiérement libre. Cette liberté sert à les contenir, & les engage à ne rien ordonner, qui puisse faire de la peine, ou être suivi d'un refus. Elle contribue aussi à engager les inférieurs à exécuter, de bonne grace, les ordres qu'on leur donne. Quoique ces chefs n'aient aucune marque qui les distingue, on ne laisse pas de leur accorder certaines prérogatives particulieres. Les conseils s'assemblent par leurs ordres, & se tiennent dans leurs cabanes. Les affaires se traitent en leur nom ; ils ont une part considérable dans les festins & dans les distributions générales ; on leur fait souvent des présents ; enfin, comme ils ont des devoirs onéreux attachés à leurs places, ils jouissent aussi de plusieurs privileges qui les en dédommagent.

De peur qu'ils n'usurpent trop d'autorité, & ne se rendent absolus, chaque famille a droit de nommer un

un conseiller & un assistant du chef, sans l'avis desquels ce dernier ne peut rien entreprendre. Les femmes les choisissent ; & le sont quelquefois elles-mêmes. Elles tiennent leur comité à part, & donnent avis de leur délibération aux préposés, qui la communiquent aux anciens, dans une assemblée particuliere. Si l'affaire intéresse le bien public, tous se réunissent dans un conseil général. Cette espece de sénat, composé du chef & de ses assistants, tient le premier rang ; celui des anciens, c'est-à-dire, de tous ceux qui ont atteint l'âge de maturité, ne vient qu'après. Le dernier, qui est celui des guerriers, comprend tous les hommes en état de porter les armes. Ils ont souvent à leur tête le chef de la nation, ou celui de la bourgade ; mais il doit s'être distingué par des actions de valeur, sans quoi il sert parmi les subalternes. Il n'y a point de grades militaires chez les sauvages. Chaque soldat n'est soumis qu'au général : encore est-il le maître de quitter quand il lui plaît. Ce commandant n'a nulle autorité réelle ; il ne peut ni récompenser ni punir : cependant il arrive rarement

qu'il ſoit contredit. Comme les qualités qu'on exige de lui ſont le bonheur, le déſintéreſſement & la bravoure, celui qui les réunit, peut compter ſur une parfaite obéiſſance, quoique toujours libre & volontaire. Les guerriers ont auſſi leur conſeil ſéparé, pour les matieres qui ſont de leur compétence; mais toutes ces délibérations particulieres ſont toujours ſubordonnées & ſoumiſes au jugement des anciens.

Pour vous former, Madame, une idée de ces ſortes de conſeils, repréſentez-vous une aſſemblée d'hommes & de femmes, craſſeux, mal propres, aſſis par terre, ou accroupis comme des ſinges, les genoux auprès des oreilles, la pipe à la bouche, traitant de ſang froid de la deſtruction d'un peuple, & de la ruine entiere de leurs ennemis. Chacun des opinants reprend toutes les raiſons de ceux qui ont parlé les premiers, & dit enſuite ſon ſentiment. Ils n'abandonnent point une affaire, qu'elle n'ait été vue ſous tous ſes rapports. Ils ne diſputent point avec chaleur, lors même qu'ils ſont d'opinions différentes; & ne ſavent ce que c'eſt que de couper le diſcours à

celui qui parle. Les chefs les plus accrédités déferent tellement à l'autorité du sénat, qu'ils ne font qu'exposer le sujet qui doit être mis en délibération ; après quoi ils concluent toujours en disant : „ pensez-y, vous autres anciens ; vous „ êtes les maîtres ; ordonnez „. On laisse aux femmes les apparences du commandement ; mais les hommes en ont la réalité. Rarement on leur communique une affaire importante, quoique tout se fasse en leur nom, & que les chefs ne soient, pour ainsi dire, que leurs lieutenants.

Chaque tribu a son orateur, qui seul a droit de parler dans les assemblées générales. Chacun d'eux connoît parfaitement les intérêts de ceux qui les emploient, & sait également les faire valoir. Leur emploi consiste proprement à exposer tout ce qui a été agité dans les conseils particuliers, à déclarer le résultat de toutes les délibérations, & à porter la parole avec autorité, au nom de la nation entiere. Leurs discours ne consistent point en de longues harangues ; leur élocution est vive & concise, comme celle des Spartiates.

Vous êtes étonnée, Madame, que des gens qui ne possedent rien, qui n'ont ni l'ambition de s'étendre, ni de faire des conquêtes, puissent rien avoir d'important à discuter. Cependant ils négocient sans cesse : ce sont des alliances à renouveller ou à conclure, des offres de services, des civilités réciproques, des invitations à la guerre, ou des compliments sur la mort d'un chef : toutes choses qui se traitent avec une attention, une gravité dignes des plus grands objets. Une seule affaire, quelque légere qu'elle soit, est long-temps en délibération ; & rien ne se décide qu'après avoir entendu tous ceux qui veulent y prendre part. La défiance continuelle où ils sont de leurs voisins, les engage à profiter de toutes les conjonctures favorables, ou pour mettre le désordre parmi eux, sans y paroître, ou de se les attacher, en se rendant nécessaires. Leur prudence a sur ce point des ressorts infinis, qui sont toujours dans le mouvement & dans l'action. Tandis qu'ils ménagent leurs alliés par des visites fréquentes, & des devoirs de civilité mutuelle, ils sont occupés au dedans, à observer tout ce qui se

passe, & à délibérer sans cesse sur les moindres événements.

Dans l'intérieur des bourgades, les affaires se réduisent à peu de chose, & ne sont jamais difficiles à terminer. Il ne paroît pas même qu'elles attirent l'attention des chefs. Les conciliateurs sont, pour l'ordinaire, des amis communs, ou des parents. Le plus grand défaut de ce gouvernement intérieur, est de n'avoir point de justice criminelle. Il est vrai que l'intérêt, source principale des désordres de la société, n'étant pas connu de ces peuples, les crimes sont rares parmi eux. Si un homme en tue un autre, on suppose qu'il ne s'est pas laissé aller à cet excès sans raisons; on lui porte même compassion, d'avoir été dans la dure & triste nécessité d'user de cette violence. S'il étoit ivre, comme les sauvages feignent de l'être quelquefois, pour satisfaire leur vengeance ou leur haine, on se contente de plaindre le mort, & de rejeter la faute sur le vin; d'ailleurs c'est aux parents du défunt à punir le coupable, parce qu'ils y sont seuls intéressés. Ils peuvent le condamner à mort; mais on en voit peu d'exemples; & s'ils le font, c'est sans aucune

forme de justice. Quelquefois on prend cette occasion pour se défaire d'un mauvais sujet.

Un assassinat qui intéresseroit un village entier, auroit des suites plus fâcheuses ; & souvent un crime de cette nature a mis tout un peuple en combustion. Mais le conseil des anciens donne tous ses soins à concilier les parties ; & c'est ordinairement le public qui fait les démarches auprès de la famille offensée. Autrefois, si elle ne jugeoit point à propos de faire grace, & que le coupable tombât entre ses mains, on étendoit le corps mort sur des perches, au haut d'une cabane ; & l'assassin étoit placé, pendant plusieurs jours, immédiatement au dessous du cadavre, pour recevoir tout ce qui en découloit, non-seulement sur lui, mais encore sur ses aliments. L'usage est aujourd'hui de racheter sa vie par des présents, auxquels le public contribue. Ils sont suspendus à une perche au-dessus de la tête du mort ; & c'est le chef qui en fait la distribution. " Voilà, dit-il, en les montrant, ,, avec quoi je retire la hache de la plaie, ,, & la fais tomber de la main de celui

„ qui voudroit venger cette injure. „ Voilà avec quoi j'essuie le sang de la „ plaie „. Ensuite, comme si la patrie elle-même avoit reçu le coup mortel qui a frappé le défunt, il ajoute: " voilà „ pour remettre le pays en état; voilà „ pour réunir les cœurs divisés, & applanir les chemins, afin qu'on puisse „ aller, en sûreté, d'un lieu dans un „ autre, sans craindre aucune embûche. „ Voilà, continue-t-il, en s'adressant „ aux parents, voilà pour tranquilliser „ ceux qui prennent le principal inté- „ rêt à cette mort; pour donner une „ médecine à la mere du défunt; pour „ la guérir de la maladie que lui cause „ la perte de son fils; pour lui étendre „ une natte, sur laquelle elle puisse re- „ poser doucement pendant le temps „ de son deuil „.

Dès que les présents sont acceptés, les parents se regardent comme pleinement satisfaits; mais si le coupable a de la prudence, il ne tarde pas à s'absenter, sur-tout si la famille du défunt est puissante, pour éviter l'occasion de la vengeance. Il prend le prétexte d'aller à la guerre pour remplacer le défunt par un prisonnier; & ne revient que

lorsque le temps a diminué la sensibilité de la perte qu'il a causé. Si le captif qu'il amene est adopté par les parents satisfaits, ce dernier entre dans tous les droits de celui dont il prend la place..

Un homme qui pense que le meurtre qu'il va commettre doit intéresser tout son village, par le nombre des présents qu'on est obligé de fournir, doit, s'il est capable de réflexion, avoir bien de la peine à se déterminer à une violence qui devient onéreuse à tant de monde. Cette espece de réparation est donc l'effet d'une politique admirable, plus capable peut-être de contenir un meurtrier, que la vue d'un gibet ou d'un échafaud.

Lorsque les parents ne veulent pas se contenter des présents, on leur livre le coupable qui devient leur esclave. Souvent ils se contentent de la soumission qu'on leur en fait, & se dépouillent du droit qu'ils avoient sur lui, pour ne pas avoir continuellement devant les yeux un objet désagréable. Il est des occasions où le crime est si noir, que le conseil, usant de son autorité suprême, prend soin d'en ordonner la punition. Mais, encore une fois, on n'y

observe aucune formalité de justice. Quand la mort du meurtrier est résolue, on le poignarde par-tout où on le trouve. Le plus souvent on l'attire, sous quelque prétexte, hors du village, & on lui casse la tête à quelque pas de la palissade.

Si un particulier s'est rendu odieux pour des raisons qu'on ne veut pas expliquer, comme pour s'être fait connoître par de fréquents larcins, pour avoir troublé la paix des familles, pour avoir entretenu au dehors des correspondances suspectes, on l'accuse de jeter des sorts, & de donner des maléfices. Vous avez vu, Madame, que ce crime ne se pardonne presque jamais. On trouve bientôt des témoins qui déposent contre un homme dont on veut se défaire; lui seul est cause de tous les maux du village; il a tué la mere de l'un, le frere de l'autre; on l'a vu jeter du feu par la bouche, fouiller dans les sépulchres, rôder de nuit autour des cabanes, &c. Il ne lui en faut pas tant pour avoir mérité la mort; & le premier venu est son bourreau. Les parents du coupable n'osent s'y opposer, & se reprochent même quelquefois de n'en

avoir pas fait justice les premiers. Le plus souvent on leur demande s'ils abandonnent celui que le village a proscrit. C'est une politesse qu'on leur fait, & en même temps un trait de politique, pour se débarrasser d'eux, s'ils avoient la moindre envie d'en témoigner du ressentiment. Aussi n'ont-ils garde de paroître vouloir protéger le criminel ; & c'est ainsi que ces peuples, sans avoir de loix écrites, ne laissent pas d'exercer une justice rigoureuse, & de se tenir en respect les uns les autres, par la crainte qui oblige les particuliers à veiller sur leur propre conduite, pour ne pas troubler l'ordre public. Ne vous étonnez donc pas, Madame, que des gens qui semblent connoître si peu la subordination, qui vivent dans une si grande indépendance, & paroissent se laisser uniquement gouverner par le hasard ou le caprice, jouissent néanmoins de presque tous les avantages qu'une puissance bien réglée peut procurer à une nation policée. Ils ont en horreur le pouvoir arbitraire ; mais ils s'écartent rarement de certains principes fondés sur le bon sens, qui leur tiennent lieu de loix, & suppléent, en quelque

façon, à l'autorité légitime. Toute contrainte les révolte; il y a cependant parmi eux, comme vous voyez, des crimes qui ſont punis de mort. On fait même quelquefois ſubir la queſtion aux criminels, pour les obliger à déclarer leurs complices. Un homme qui commet une lâcheté déshonorante, eſt jugé indigne de vivre. A l'égard des voleurs, il eſt non-ſeulement permis de reprendre ce qu'ils ont dérobé, mais encore d'enlever tout ce qu'on trouve dans leur cabane, de les laiſſer nuds, eux, leurs femmes & leurs enfants, ſans qu'ils puiſſent faire la moindre réſiſtance.

A l'exception de ces cas ſinguliers, le Huron vit dans une parfaite indépendance. Nulle diſtinction de naiſſance, nulle prérogative qui préjudicie aux droits des particuliers; point de prééminence attachée au mérite, rien qui inſpire l'orgueil, & faſſe ſentir aux autres leur infériorité. Dans l'homme, ce qu'on eſtime, c'eſt l'homme même. Comme on ne connoît ni l'ambition, ni l'intérêt, l'inégalité des conditions n'y eſt point néceſſaire pour le maintien de la ſociété.

Vous demandez, Madame, préſen-

tement, si ce peuple a une religion: c'est la question que j'ai moi-même faite au missionnaire." On ne peut pas dire, m'a-t-il répondu, qu'il en manque absolument mais il est difficile de définir celle qu'il a. Il reconnoît certainement un être suprême; mais l'idée qu'il s'en forme est très-obscure. Tous s'accordent en général, à le regarder comme le premier esprit, le maître & le créateur de l'univers; mais quand on les presse un peu sur cet article, on ne trouve plus que des imaginations bisarres, des fables mal conçues, & plus mal digérées. Ils ne remontent point jusqu'à la premiere création. Ils font paroître d'abord six hommes dans le monde, sans savoir qui les y a placés. Il n'y avoit pas encore de terre; ils erroient au gré du vent; ne connoissoient point de femmes, & sentoient par conséquent que leur race alloit finir. Un d'eux monta au ciel, comme un autre Prométhée, non pour y dérober le feu sacré, mais pour y chercher une épouse. Les oiseaux l'y éleverent en lui faisant un char de leurs aîles. Dès qu'il y fut arrivé, il se reposa au pied d'un arbre. Une femme vint puiser de l'eau à une

fontaine voiſine. Il lia converſation avec elle, comme le ſerpent avec Eve; lui fit des préſents qu'elle accepta, & ils eurent enſemble un commerce qui la rendit mere. Le maître du ciel la précipita du haut de ſon empire, comme Adam du paradis terreſtre; & elle fut reçue, comme une autre Latone, dans une iſle que les poiſſons avoient formée ſur le dos d'une tortue. Cette iſle s'accrut peu-à-peu, & s'étendit dans la forme où nous voyons la terre. Cette femme mit au monde deux enfants, dont l'un fut le meurtrier de l'autre, comme Caïn le fut d'Abel. Après cet événement, il n'eſt plus queſtion ni de ces hommes, ni de leur poſtérité.

„ Les ſauvages, comme je l'ai dit, croient qu'il y a un Dieu, & prouvent ſon exiſtence par la formation de l'univers; d'où ils concluent que l'homme n'a pas été fait par haſard; qu'il eſt l'ouvrage d'un principe ſupérieur en ſageſſe & en connoiſſance. Le grand eſprit contient tout; il paroît en tout, & donne le mouvement à toutes choſes. Enfin tout ce qu'on voit,

tout ce que l'on connoît, est ce Dieu, qui existe éternellement & sans limites ; ils l'adorent dans tout ce qui paroît au monde ; & lorsqu'ils voient quelque chose de beau, de curieux, de surprenant, ils s'écrient : ô grand esprit ! nous te voyons par-tout.

„ Outre ce premier être, ils reconnoissent des divinités subalternes, qui ont des corps comme nous, mais sans aucune des incommodités auxquelles nous sommes sujets. Ils sont tous subordonnés au grand génie ; on les invoque ; on leur parle: on suppose qu'ils entendent ce qu'on leur dit, qu'ils agissent en conséquence, & font le bien ou le mal, selon les divers intérêts qui les animent. Voilà tout ce qu'on peut tirer de ces barbares ; encore n'y a-t-il que quelques vieillards qui soient initiés dans ces mysteres.

„ On honore ces esprits par différentes sortes d'offrandes ou de sacrifices. On jette du tabac, des oiseaux égorgés, des peaux de bêtes, des colliers de coquillages, des animaux entiers, & sur-tout des chiens, des épis, des fruits, &c. dans les lacs & les rivieres pour

le dieu des eaux, & dans le feu pour le soleil. On rencontre de ces mêmes offrandes près des chemins difficiles, sur des rochers, ou à côté des eaux rapides, pour appaiser les divinités qui président à ces lieux. Les chiens étant la victime la plus ordinaire qu'on leur immole, on les suspend quelquefois tout vivants à un arbre, par les pattes de derriere, & on les y laisse mourir enragés. Les sauvages accompagnent toujours ces offrandes de quelques prieres, & d'une courte harangue. Ils conjurent le soleil d'éclairer leurs pas, de les conduire, & de leur donner la victoire sur leurs ennemis; de faire croître les bleds de leurs campagnes; de leur procurer une bonne pêche & une heureuse chasse.

„ Les Hurons honorent ces mêmes esprits par des vœux, si l'on peut appeller ainsi les promesses que font les sauvages lorsqu'ils se trouvent sans vivres, de donner au chef de la bourgade une portion de la premiere bête qu'ils tueront à la chasse, & de ne point prendre de nourriture avant que d'avoir satisfait à cet engagement. Si l'exécution de ce vœu devient impossi-

sible, parce que le chef est trop éloigné, ils brûlent ce qui lui étoit destiné, & en font une espece de sacrifice.

„ On peut encore regarder comme des actes de religion, non-seulement leurs chansons de guerre & de mort, qui sont comme leurs prieres, mais encore, l'usage où ils sont de ne point se servir de couteaux dans certains repas, de ne point briser les os de bête qu'on y mange, de ne rien laisser du festin qu'ils font au retour de la chasse, & s'ils ne peuvent en venir à bout, de se faire aider par leurs voisins ; de tirer des présages de tout ce qui arrive, & de les regarder comme des avertissements du ciel.

„ Quelques-uns ont cru qu'il y avoit autrefois, chez les Hurons, des especes de religieuses, qui vivoient séparées de tout commerce avec les hommes, & des solitaires qui se dévouoient à la continence. Je ne puis vous dire quelles étoient leurs fonctions ; tout ce que j'ai pu savoir de quelques sauvages, c'est que ces vierges ne sortoient jamais de leurs cabanes ; qu'elles s'y occu-

poient à de petits ouvrages ; que le peuple les respectoit & les laissoit tranquilles. Un petit garçon, choisi par les anciens, leur portoit les choses nécessaires à la vie ; on avoit soin seulement de le changer, avant que l'âge eût pu rendre suspects ses services. Voilà tout ce qu'on a pu m'apprendre de ces especes de vestales, & de ces prétendus anachoretes, dont je vous avouerai même que je n'ai trouvé ici aucune trace.

„ Nos Hurons admettent l'immortalité de l'ame, sans la croire spirituelle. Ils la regardent comme une ombre, ou une image animée de leur corps, & prétendent qu'après sa séparation, elle conserve toujours les mêmes inclinations qu'elle avoit pendant sa vie. C'est pour cela qu'ils enterrent, avec les morts, tout ce qui étoit à leur usage, tout ce qui peut satisfaire leurs besoins. Ils sont même persuadés que l'ame demeure long-temps auprès du corps, après leur désunion, & qu'ensuite elle passe dans un pays, où elle est transformée en tourterelle. Il est un lieu, où sont tourmentées les ames des prisonniers de guerre, qui ont été brû-

lés. Elles s'y rendent le plus tard qu'elles peuvent. C'est pour cela, qu'après la mort de ces malheureux, dans la crainte que leurs ombres ne demeurent autour des cabanes, pour se venger des tourments qu'on leur a fait souffrir, on visite par-tout; on frappe à grands coups de baguette; on pousse des cris affreux, pour les obliger à s'éloigner.

„ Le bonheur que les sauvages admettent dans leur paradis, est moins la récompense de la vertu, que celle d'avoir été bon chasseur & bon guerrier. Ces deux qualités, jointes à beaucoup de succès dans ses entreprises, & à la gloire d'avoir tué un grand nombre d'ennemis; voilà ce qui donne droit à cette félicité, qu'ils font consister dans l'abondance de toutes choses. Une pêche & une chasse qui ne manquent jamais, un printemps éternel, des femmes & du repos, c'est tout ce qu'ils demandent à leurs dieux, pour ce monde-ci & pour l'autre: leur esprit ne s'éleve point à des idées plus sublimes, à des plaisirs plus spirituels.

„ Les songes forment un des points

essentiels de la religion de ces peuples. Ils les regardent comme le moyen le plus ordinaire, dont les dieux manifestent leurs volontés ; & ils se font un devoir d'y déférer. Ils se persuadent que leur ame profite des moments de sommeil pour se promener. A leur réveil, ils croient qu'elle a vu réellement ce qui s'est présenté à elle. Si, quand ils ont fait un rêve fâcheux, on en différoit l'accomplissement, ils croiroient leur vie en danger. Un sauvage ayant songé qu'on lui ôtoit un doigt, se le fit couper le lendemain ; un autre, qu'il étoit prisonnier, se fit lier à un poteau, & brûler plusieurs parties du corps. Il crut avoir éludé ainsi la prédiction d'un songe si funeste. Leur superstition, à cet égard, est incroyable.

„ Ce n'est pas seulement celui qui a rêvé qui doit satisfaire aux obligations qu'il imagine lui être imposées ; ce seroit un crime que de lui refuser ce qu'il desire dans son rêve. Un sauvage ayant vu à un François prisonnier, une couverture meilleure que la sienne, y rêva, & la lui demanda. Le François

la donna de bonne grace, comptant bien d'avoir sa revanche. Peu de jours après, il va trouver son homme; & lui voyant une belle fourrure, feignit d'y avoir rêvé; & le sauvage la livra sans se faire prier. Cette alternative de songes dura quelque temps; mais le sauvage, s'ennuyant le premier, parce qu'il perdoit toujours le plus à ces sortes d'échanges, alla trouver le François, & lui fit promettre qu'ils ne rêveroient plus à rien qui pût appartenir à l'un ou à l'autre. Mais voici quelque chose de plus fort. Un Huron ayant rêvé que le bonheur de sa vie étoit attaché à la possession d'une femme mariée à un des plus considérables du village, lui en fit faire la demande. Le mari & sa femme vivoient dans une parfaite union; & la séparation devoit être bien sensible à l'un & à l'autre. Cependant ils n'oserent la refuser & se quitterent. Le mari abandonné prit un nouvel engagement, pour ôter tout soupçon qu'il pensoit encore à sa premiere épouse.

„ Si ce qu'on desire est de nature à ne pouvoir être exécuté par un par-

ticulier, toute la nation s'en charge. Fallût-il faire un voyage de cinq cents lieues, on doit le trouver à quelque prix que ce soit; & je ne puis vous dire avec quel soin on le conserve, quand on est venu à bout de se le procurer. Si c'est un animal, la crainte qu'il ne meure en chemin, cause des inquiétudes mortelles. On est plus tranquille quand c'est une chose inanimée. L'affaire devient très-sérieuse, lorsqu'un sauvage s'avise de rêver qu'il casse la tête à quelqu'un, on est persuadé qu'il faut qu'il la lui casse réellement; mais malheur au meurtrier, s'il arrive qu'un autre songe à son tour, qu'il doit venger le défunt. Dans ces occasions, on prend le parti, avec des présents, d'appaiser le génie; mais on n'en a pas toujours le temps.

„ Un sauvage entra un jour dans une cabane, & dit: j'ai songé que je tuois un François; aussi-tôt le maître du logis lui jeta un habit à la françoise, que ce furieux perça de mille coups. L'autre entra en fureur à son tour; dit qu'il alloit venger l'offense, & réduire en cendres tout le village. Il commença

par ſa propre cabane, & alloit en faire autant à toutes les autres. On lui mit un chien devant lui, dans l'eſpérance qu'il aſſouviroit ſa rage ſur cet animal. Mais trouvant la réparation inſuffiſante, on lui en jetta un ſecond qu'il mit en pieces; & dans le moment toute ſa fureur ſe calma. Un chef avoit rêvé qu'il voyoit des cœurs humains : ce ſonge cauſa la plus grande inquiétude à toute la bourgade. Il fallut employer d'autres rêves pour empêcher l'effet de celui-ci. On cite des exemples, où de pareils ſonges ont eu leur exécution. Un Huron, choqué de ce qu'on avoit accordé la vie à un priſonnier, contre ſon gré & ſon avis, en conſerva contre lui une haine mortelle, qu'il diſſimula fort long-temps. Mais ne pouvant plus ſe contenir, il rêva qu'il devoit manger de la chair de cet eſclave. On chercha vainement à éluder ce ſonge barbare; on fit des hommes de pâte, cuits ſous la cendre; il les rejeta. On n'omit rien pour le faire changer de penſée; il ne ſe rendit point : il fallut caſſer la tête au priſonnier.

„ Ce qu'on appelle ici la fête des songes, ou des desirs, & qu'on devroit plutôt nommer la folie, est une espece de bacchanale, qui dure ordinairement quinze jours. Elle est proclamée par les anciens, avec la même gravité que s'il étoit question d'une affaire d'état; & cependant il n'est point d'extravagances qu'on ne fasse alors. La fête est à peine publiée, qu'on voit partir hommes, femmes & enfants, presque nuds, quoiqu'en hiver, ou déguisés de mille manieres ridicules. J'en ai vu habillés comme des satyres, couverts de feuilles, & escortés par des femmes vêtues en mégeres, la face noircie, les cheveux épars, une peau de loup sur le corps, & un pieu à la main. D'autres avoient des masques d'écorce, & un sac percé à l'endroit des yeux & de la bouche. Dans cet équipage, ils couroient, comme des forcenés, de cabanes en cabanes, sans savoir, ni où ils alloient, ni ce qu'ils vouloient. Vous les eussiez pris pour des personnes ivres, ou pour des furieux, qu'un transport avoit mis hors d'eux-mêmes. On brise, on renverse tout;

perſonne n'oſe s'y oppoſer. Quiconque ne veut pas ſe trouver dans cette confuſion, ni être expoſé aux avanies, doit s'abſenter. C'eſt en effet ce que font les plus ſages ; car bien des gens profitent de ce temps de folie, pour ſatisfaire des haines & des vengeances particulieres. Aux uns on jette de l'eau à plein ſeau ; &, en ſe glaçant, elle tranſit de froid ceux qui la reçoivent. On couvre les autres de cendres chaudes, ou d'immondices. Quelques-uns prennent des tiſons allumés, & les lancent à la tête du premier venu. D'autres ſe jettent, avec fureur, ſur tous ceux qui ſe préſentent ; & s'ils leur en veulent, ils les rouent de coups. Tous crient à pleine tête, qu'ils ont rêvé ; demandent à tout le monde, quel eſt l'objet de leurs rêves ; & c'eſt à celui qui a deviné, de payer, & de ſatisfaire le deſir du maſque : ce qu'il fait avec plaiſir ; car il eſt flatté d'avoir pu réſoudre la difficulté. Bientôt ils ſont chargés de préſents ; mais tout ſe rend après la fête. On prépare enſuite un très-grand feſtin ; & l'on ne penſe
plus

plus qu'à réparer les triſtes effets de la maſcarade ; ce qui, le plus ſouvent, n'eſt pas une petite affaire „.

“ Les jongleurs ont beaucoup de part à la fête des ſonges. Ces charlatans y jouent toutes ſortes de farces, & ſurtout ſe diſent très-habiles dans l'explication des rêves. Ils font profeſſion de n'avoir de commerce qu'avec les génies bienfaiſants ; de découvrir la ſource & la nature des maladies les plus cachées, & de poſſéder le ſecret de les guérir ; de diſcerner, dans les affaires les plus compliquées, le parti qu'il faut prendre ; de faire réuſſir les négociations les plus difficiles, & de rendre les dieux favorables aux chaſſeurs & aux gens de guerre. Les plus hardis de ces impoſteurs ſont les plus reſpectés ; & avec un peu de manege, ils perſuadent aiſément ce peuple ignorant & ſuperſtitieux. C'eſt principalement lorſqu'ils agiſſent en qualité de médecins, qu'ils s'attirent le plus de confiance. Chez des peuples plus éclairés & plus civiliſés que ceux du Canada, on voit auſſi des charlatans en impoſer par leur impudence ; car lorſ-

qu'il eſt queſtion de recouvrer la ſanté ; la crédulité eſt de tous les pays „.

“ Il eſt vrai que parmi ces barbares il ſe paſſe quelquefois des ſcenes très-capables de tromper la multitude. Au ſortir de leurs ſueurs, qui ſont la préparation ordinaire de leurs preſtiges, ils different peu des anciennes pythoniſſes. Une fureur ſubite s'empare de leurs ſens ; & on les voit entrer dans des agitations, prendre des tons de voix, faire des mouvements ſemblables à ceux de nos convulſionnaires de France. Pluſieurs de nos miſſionnaires ſont perſuadés que le diable eſt d'intelligence avec ces impoſteurs, & racontent, de leurs prétendus ſortileges, des choſes incroyables, qui ne prouvent que l'excès de leur crédulité „.

„ La principale occupation des jongleurs, ou du moins, celle dont ils retirent le plus de profit, c'eſt la médecine. Ils exercent cet art avec des principes fondés ſur la connoiſſance des ſimples, ſur l'expérience, & principalement ſur la conjecture & l'imbécillité des peuples, comme chez toutes les nations. Mais ils ont imaginé

un moyen de n'être jamais responsables des événements. Dès qu'ils voient un malade tourner à la mort, ils ne manquent point de faire une ordonnance dont l'exécution est si difficile, qu'ils ont toujours leur excuse prête, sur ce qu'elle n'a pas été exactement suivie. Il est inconcevable à quelle extravagance ils se portent dans ces occasions. Tantôt ils commandent à leurs malades de contrefaire les insensés, tantôt ils leur ordonnent des danses grotesques. Ces pauvres malheureux sont à la discrétion de ces empiriques, qui les soufflent, les sucent, les pressent avec une violence frénétique, dans les parties du corps où ils souffrent le plus le mal; & ils ont plutôt l'air de bourreaux, que de médecins; vous diriez que c'est moins la guérison de leurs malades, que leur mort, qu'ils ont en vue. Mais ce qui fait voir la force de l'imagination, ou le caprice du hasard, ces prétendus médecins, avec toutes leurs extravagances, guérissent aussi souvent que les nôtres ,,.

" Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils

ont des secrets & des remedes que les nôtres n'ont pas. Le principal & le plus ordinaire, contre toutes sortes de maux, est la sueur qu'ils excitent dans leurs étuves. Ils l'emploient également pour les infirmes, & pour ceux qui se portent bien. Ils ont une petite cabane en rotonde, de six à sept pieds de haut, où l'on peut se ranger au nombre de sept ou huit personnes. Elle est couverte de nattes & de fourrures, pour la défendre de l'air extérieur. On met à terre, dans le milieu, des cailloux qui ont été long-temps dans le feu ; & l'on suspend, au dessus, une chaudiere pleine d'eau. Ceux qui veulent suer, entrent nuds dans cette cabane, & ayant pris leur place, ils commencent à s'agiter extraordinairement, & à chanter chacun sa chanson. On verse sur les cailloux de l'eau de la chaudiere ; & aussi-tôt il s'éleve une vapeur qui remplit la cabane, & en augmente la chaleur. En un instant, leur corps ruissele de toutes parts ; & dans cet état, ils vont se jeter dans une riviere, ou se font arroser

de l'eau la plus froide. Souvent ils emploient ce remede, uniquement pour se délasser, tranquilliser leur esprit, & être plus en état de parler d'affaire. Un étranger arrive-t-il dans une cabane? on lui fait du feu; on lui frotte les pieds avec de l'huile; & on le conduit dans une étuve, où l'hôte lui tient compagnie. Ils ont une autre maniere de provoquer la sueur contre certaines maladies : c'est de coucher le malade sur une petite estrade, sous laquelle on fait bouillir, dans une chaudiere, du bois d'épinette, & des branches de sapin. La vapeur qui en sort, cause une transpiration abondante; & l'odeur même en est, dit-on, très-salutaire.

„ Ces peuples n'ont connu les maladies auxquelles nous sommes sujets en Europe, que depuis qu'ils nous ont fréquentés. Ils ont reçu de nous la petite vérole qu'ils ne connoissoient point, & qui a fait parmi eux d'étranges ravages. La goutte, la gravelle, la pierre, l'apoplexie, n'ont point encore pénétré dans cette heureuse contrée, parmi les naturels du

pays. Si nous ne leur avons pas apporté le mal vénérien, puisqu'il a pris naissance en Amérique, il faut au moins convenir que les Européens ont beaucoup travaillé à l'entretenir. On fait ici des cabanes dans les bois, pour ceux qui en sont attaqués; on les sépare du milieu du peuple, comme faisoient les juifs à l'égard des lépreux.

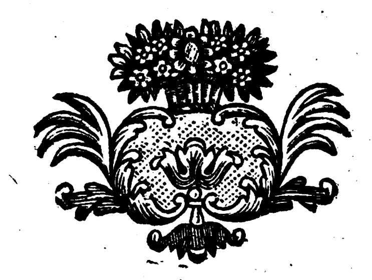
„ Une maladie ne passe ici pour sérieuse, que lorsqu'elle ôte absolument l'appétit. La fievre la plus violente n'empêche pas qu'on ne donne à manger au malade, s'il le demande. Mais dès qu'il rejette toutes sortes de nourriture, on s'en occupe avec plus d'attention. On ne lui refuse cependant rien de tout ce qu'il desire, parce que ses appétits sont regardés comme des ordres du génie qui veille à sa conservation. Aussi, quand on appelle les jongleurs, c'est moins à cause de leur habileté, que parce qu'on suppose qu'ils peuvent mieux savoir des esprits le principe du mal, & les remedes qu'il faut y appliquer. Il est rare qu'on regarde une maladie

comme un effet purement naturel. La plupart ſe mettent dans la tête que c'eſt un maléfice ; & alors toute l'étude du jongleur eſt de le découvrir. Il commence lui-même par ſe faire ſuer ; & quand il s'eſt bien fatigué à crier, à ſe débattre, & à invoquer ſon génie, la premiere choſe extraordinaire qui lui vient en penſée eſt regardée comme la cauſe du mal. On prétend que la préſence de l'eſprit ſe manifeſte par un vent impétueux qui s'éleve tout-à-coup, ou par un mugiſſement qui ſe fait entendre ſous terre. Alors, plein de ſa prétendue divinité, il prononce, d'un ton affirmatif, ſur l'état du malade, & rencontre quelquefois aſſez juſte. Les jongleurs de profeſſion ne ſont revêtus de ce caractere, qu'après s'y être diſpoſés par des jeûnes exceſſifs. Pendant tout ce temps, ils ne font que crier, hurler, chanter & fumer. L'inſtallation ſe fait dans une eſpece de bacchanale, avec des cérémonies ſi extravagantes, & accompagnées de tant de fureur, qu'on diroit que le démon prend poſſeſſion

de leur perſonne. C'eſt le temps de l'initiation ; c'eſt le moment où ils reçoivent l'eſprit & le caractere ſacré de prêtre & de médecin „.

Je ſuis, &c.

A Quebec, ce 28 Mars 1749.



LETTRE CIII.

SUITE DU CANADA.

J'AI parlé des maladies & de la médecine des Hurons; je commence cette lettre par la sépulture & les funérailles. Quand un malade est désespéré, il y a des pays où on l'abandonne; dans d'autres, on s'empresse de le faire mourir, pour l'empêcher de languir plus long-temps. La vieillesse même est un fardeau, dont ces peuples cherchent à se délivrer. Les nations errantes sont principalement sujettes à cette inhumanité. Comme elles sont presque toujours en voyage, & réduites le plus souvent à une extrême disette, l'incommodité des vieillards qu'il faut traîner & nourrir, devient alors plus sensible. Ces malheureux sont quelquefois les premiers à dire à ceux qui les portent: « mes enfants, je vous „ donne bien de la peine; je ne suis „ plus bon à rien; cassez-moi la tête „. On ne les écoute pas toujours; mais

quelquefois il arrive qu'un jeune homme, épuisé de fatigue & de faim, répond froidement : "Tu as raison, mon „ grand-pere „. Il décharge en même temps son paquet, prend sa hache, & casse la tête au bon-homme, qui, sans doute, n'est pas toujours bien aise d'être pris au mot.

A l'égard de ceux qui meurent de maladie, ils prennent leur parti avec assez de résolution : aussi n'a-t-on pas ces ménagements qui empêchent d'annoncer à un mourant le danger de son état, dans la crainte de l'effrayer. On lui dit ici tout naturellement que son heure est venue, & qu'il ne doit plus espérer de vivre. On croit même le consoler, en lui montrant, comme un témoignage de l'affection qu'on lui porte, les robes précieuses & les ornements qu'il doit emporter dans le tombeau. Souvent il est lui-même le premier à se condamner. A peine l'arrêt de mort est prononcé, qu'il recueille ses forces pour haranguer ceux qui sont autour de lui. Si c'est un chef de famille, il donne des avis à ses enfants ; & pour faire ses adieux à toute la bourgade, il ordonne un repas, où tout ce qu'il y a

de provisions dans la cabane doit être consommé; il reçoit ensuite les présents qui doivent l'accompagner au tombeau. On égorge tous les chiens qu'on peut attraper, dans l'opinion que les ames de ces animaux vont donner avis dans l'autre monde que le mourant est prêt à s'y rendre. Leur chair se met dans la chaudiere, pour augmenter les mets du festin. Après le repas les pleurs commencent : on les interrompt pour souhaiter au malade un heureux voyage. On le laisse ensuite assez tranquille ; mais pour empêcher qu'il ne fasse des grimaces en expirant, on lui ferme les yeux & la bouche dès qu'il entre dans l'agonie. Après qu'il a rendu le dernier soupir, tout retentit de gémissements ; & cette scene dure aussi long-temps que la famille est en état de fournir à la dépense; car dans tout cet intervalle, on ne cesse point de tenir table. On donne ensuite les premiers soins au cadavre, pour le préparer à la sépulture. Ceux qui doivent s'occuper de ce triste ministere, sont avertis au moment de la mort. Ils lavent le corps, le graissent de leurs huiles ; & le défunt, paré de son plus bel habit, le visage peint, & ayant

à côté de lui tout ce qui a servi à son usage, est élevé sur une estrade, & exposé à la porte de la cabane, dans la même posture qu'il doit avoir au tombeau.

Le corps étant habillé & placé, les larmes & les sanglots, qu'on avoit retenus quelque temps, recommencent avec ordre & en cadence. Une pleureuse donne le signal ; & les autres femmes le suivent en gardant la même mesure, mais en y appliquant différentes paroles, qui conviennent à chaque personne, selon les divers rapports de parenté ou d'affinité qu'elles ont avec le mort. Cette musique dure ainsi pendant quelques minutes ; après quoi un des anciens impose silence ; & tout cesse dans l'instant. Vous remarquerez, Madame, que ce ne sont que les femmes qui manifestent leur douleur par des pleurs. Les hommes regardent, comme indignes d'eux, les larmes & les sanglots, & contraignent leur chagrin audedans de leur cœur. Ils tiennent leur tête baissée, & enveloppée de leur robe, sans dire mot, & sans faire d'éclat.

Après les premieres lamentations,

un homme ſe détache de la cabane, pour donner avis au chef de la tribu de la perte qu'on vient de faire. Celui-ci l'envoie publier dans tout le village, & députe dans les bourgades voiſines où le défunt avoit des alliances. Si c'eſt une perſonne conſidérable, on avertit tous ceux de la nation qui doivent venir lui rendre les derniers devoirs. Quand tout le monde eſt arrivé, la pleureuſe entame un diſcours, où elle raconte, dans le plus grand détail, ce qui s'eſt paſſé depuis les premiers ſymptomes de la maladie, juſqu'au moment du décès. Les pleurs recommencent pour la troiſieme fois, & ſont encore interrompus par un des chefs, qui prend la parole, & fait l'éloge du mort. Il n'omet ni aucune des qualités qui l'ont rendu recommandable pendant ſa vie, ni aucun des motifs qui doivent tempérer la douleur des aſſiſtants, & principalement de ceux qui y prennent le plus d'intérêt.

L'aſſemblée ſe ſépare avec de grandes marques de douleur ; on invite enſuite ſucceſſivement les familles particulieres à venir pleurer tour à tour, & l'on aſſigne à chacune ſon jour &

son heure pour la cérémonie. La pleureuse répete son discours en faveur des nouveaux venus ; les gémissements, les sanglots recommencent sur de nouveaux frais. Il se trouve toujours là un nouveau panégyriste ; & pendant que le défunt est exposé, il est toujours gardé, toujours loué, toujours pleuré. On le porte, sans beaucoup de cérémonie, au lieu de sa sépulture, où tout le monde l'accompagne en silence. Lorsqu'il y est déposé, on le couvre avec tant de précautions, que la terre ne puisse le toucher. On dresse sur la tombe un pilier, auquel on attache des figures qui représentent les plus belles actions de sa vie. Chaque jour on y porte des provisions ; & ce que les bêtes enlevent, on feint de croire, ou peut-être croit-on réellement que c'est l'ame du défunt qui s'en accommode pour sa réfection.

Le corps d'un homme qui meurt à la chasse est placé sur un échafaud, & y reste jusqu'au départ de la troupe, qui l'emporte avec elle. Ceux qui périssent à la guerre sont brûlés, & leurs cendres rapportées dans les tombeaux de leur famille. Ce sont des especes

de cimetieres situés à quelque distance du village. Quelques-uns enterrent leurs morts dans les bois ; d'autres les gardent dans des caisses, après les avoir fait sécher au soleil. A l'égard des noyés, ou de ceux qui périssent de froid, ou de quelqu'autre accident, le cérémonial est plus singulier. Persuadés que ces malheurs ne viennent que de la colere des esprits, ils croient que tout le pays est menacé de quelque désolation, & que le ciel est en colere. C'est pourquoi ils n'oublient rien pour l'appaiser. Ils cherchent le corps avec soin, dans l'opinion que s'il ne se retrouve pas, l'ame de ces malheureux ne jouira jamais d'aucun repos. Tout ce temps se passe en chants, en danses & en festins. Les réjouissances augmentent, si le cadavre se retrouve ; & il se fait un concours nombreux de tous les villages, comme pour une chose qui intéresse toute la nation. Le corps est ensuite porté dans le cimetiere, où il est d'abord exposé sur une natte. D'un côté est une fosse, & de l'autre un grand feu. Plusieurs jeunes gens s'approchent du cadavre, coupent les chairs aux endroits qui ont été crayon-

nés par un ancien, & les jettent dans le brasier avec les viscères. Pendant cette opération, de jeunes femmes, tournant sans cesse autour de ceux qui travaillent, les exhortent à bien remplir ce ministere, & leur mettent dans la bouche de petits coquillages, comme on donne des dragées aux enfants pour les engager à se bien acquitter de leur devoir. On enterre ensuite le corps tout décharné, & chacun s'empresse de faire des présents à la famille affligée. Si l'on manquoit à une de ces pratiques, on regarderoit comme une punition du ciel tous les accidents fâcheux qui pourroient arriver dans la suite.

Pour finir le cérémonial des enterrements, si le mort étoit un homme considérable, on célebre une espece de joûte en son honneur. Un chef jette sur la tombe trois bâtons de la longueur d'un pied. Un jeune homme, une femme & une fille, en prennent chacun un; & ceux de leur âge & de leur sexe s'efforcent de les arracher de leurs mains: la victoire est à ceux qui les emportent.

Les loix du deuil sont très-austeres chez les Hurons; à la mort d'un pere

ou d'une mere, on ſe coupe les cheveux; on ſe noircit le viſage; on ſe tient debout, la tête enveloppée d'un haillon, ſans regarder perſonne, ſans faire de viſite, ſans rien manger de chaud, ſans ſe chauffer, même au cœur de l'hiver. Après ce premier deuil, on en commence un ſecond plus modéré, & qu'on adoucit par degré. Les devoirs funéraires n'étant pas les mêmes pour toutes ſortes de perſonnes, les loix du deuil ne ſont pas égales non plus pour tout le monde. Ceux qui y ſont le plus étroitement obligés, ſont l'époux & l'épouſe. Mais le mari ne pleure jamais ſa femme, parce que les larmes ne conviennent point à l'homme. Les femmes pleurent leurs maris pendant une année entiere, l'appellent ſans ceſſe, & rempliſſent le village de leurs cris au lever & au coucher du ſoleil, lorſqu'elles vont au travail ou qu'elles en reviennent. Si les époux ont bien vécu enſemble, ils obſervent le deuil avec rigueur; mais les parents, contents de cette exactitude, le moderent par certaines diſpenſes, qu'ils déclarent par des feſtins & des préſents. Dans le cas contraire, on les dégage

de tout ce qu'ils peuvent se devoir, & on leur laisse la liberté de se pourvoir ailleurs. Malgré cela, ils s'exposeroient à mille outrages, s'ils se remarioient avant le temps prescrit pour le deuil ordinaire. Celui des meres a le même terme pour les enfants. Le premier compliment qu'on fait à ses amis, ou même aux étrangers qu'on reçoit dans sa cabane, c'est de pleurer les parents qu'ils ont perdus.

Les Hurons ont, comme nous, une fête des morts, qu'ils appellent le *festin des ames*. C'est, de toutes les actions qui intéressent les sauvages, la plus éclatante & la plus solemnelle. Elle leur paroît si importante, qu'ils s'y préparent d'une fête à l'autre, pour la célébrer avec plus de pompe. Dès que le terme approche, on commence par fixer le lieu de l'assemblée, & l'on choisit le roi de la fête. Son devoir est de régler les cérémonies, & de faire les invitations aux villages voisins. Au jour marqué, tout le monde s'assemble, & l'on va deux à deux en procession au cimetiere. Là, chacun s'occupe d'abord à découvrir les cadavres; ensuite on demeure quelque

temps à confidérer, en filence, ce lugubre & affreux fpectacle. Repréfentez-vous, Madame, l'ouverture de ces tombeaux, où la mort prend plaifir à fe peindre de mille manieres différentes, felon les progrès qu'a fait la corruption. Bientôt des cris lamentables fe font entendre; & cette fcene, à laquelle j'ai affifté avec le miffionnaire, m'a caufé un frémiffement que je ne puis vous exprimer.

Après les premiers tranfports de douleur, on ramaffe les offements; on en détache les chairs; on les lave; on les enveloppe dans des peaux de caftors; on jette au feu tout ce qui fe trouve corrompu; ce qui peut être tranfporté, eft mis fur des brancards; d'autres le portent fur leurs épaules; & l'on s'en retourne au village, où chacun dépofe dans fa cabane les triftes reftes de fes parents. Pendant toute la marche, les femmes continuent leurs gémiffements, & les hommes donnent les mêmes marques de douleur que le jour de la mort. Le retour dans la bourgade eft fuivi de feftins, de danfes, de jeux & de combats, pour lefquels il y a des prix propofés.

On jette par intervalle des cris perçants, que l'on appelle les cris des ames. On fait des présents aux étrangers, parmi lesquels il y en a qui viennent quelquefois de fort loin, & l'on en reçoit d'eux. On profite même de ces occasions pour traiter des affaires communes. Le troisieme jour, on se rend en procession dans une grande salle, dressée pour cette cérémonie. On y suspend aux murs les ossements qu'on a tirés du cimetiere; dans quelques endroits on les promene d'un village à l'autre, & par-tout on les reçoit avec de vives démonstrations de douleur & de tendresse. On sort des bourgades pour venir au-devant; & l'ordre est si bien établi, que chacun a par-tout son gîte pour son monde & pour ses morts, sans la moindre confusion. Ces marches se font au son des instruments, accompagnés des plus belles voix, & tous les pas se marquent en cadence. Enfin, les restes des morts sont portés dans la sépulture, où ils doivent être déposés pour toujours. On les développe de nouveau aux yeux des parents, qui veulent avoir la consolation de les contempler encore une fois,

de les manier, de les orner avant que de leur dire le dernier adieu. La douleur se renouvelle à cette triste vue, & bientôt tout le village retentit de cris & de hurlements.

On prépare cependant, au milieu d'une place dont on est convenu, une grande fosse, environnée d'un amphithéatre. Au dessus, s'élevent des perches plantées avec des traverses, destinées à soûtenir les ossements qu'on doit exposer à la vue du public. A mesure qu'ils arrivent, on les pose à terre avec les présents, & on les étale sur la place comme de la poterie dans une foire. Il n'est pas rare d'y voir jusqu'à douze cents paquets, tant de présents que d'os de mort. La fosse est tapissée de pelleteries: les présents y sont placés à part. On met sur les cadavres des fourrures toutes neuves; on les couvre d'écorces d'arbres, sur lesquelles on jette du bois, des pierres & de la terre. Chaque famille est rangée sur des échafauds autour de la fosse; & l'on y descend pour y prendre quelques poignées de sable, que l'on conserve précieusement. Enfin toute l'assemblée se retire; mais pendant quelques jours, les femmes vien-

nent verser du sagamité sur la sépulture. C'est le nom qu'on donne ici à une espece de bouillie, dont les sauvages font leur nourriture principale.

Il faut avouer, Madame, que ces peuples se comportent, à l'égard de leurs parents défunts, avec une générosité & une affection qu'on ne peut trop admirer. On a vu des meres garder, des années entieres, les cadavres de leurs enfants, sans pouvoir s'en éloigner; & d'autres se tirer du lait de la mamelle, pour le répandre sur leur tombe. Si le feu prend à un village où il y a des corps morts, c'est la premiere chose qu'on met en sûreté. On se dépouille de ce qu'on a de plus précieux, pour en parer les trépassés. De temps en temps on découvre leurs cercueils pour changer leurs habits; & l'on se priveroit soi-même de nourriture, dans les besoins les plus pressants, plutôt que d'en laisser manquer aux défunts. En un mot, on se met ici beaucoup moins en peine des vivants que des morts. Pendant le temps du deuil, il n'est pas permis d'appeller une personne décédée, d'aucun des noms qu'elle portoit durant sa vie: ce seroit manquer de respect à sa mémoire.

Ceux même qui ont des noms semblables, sont obligés de les quitter & d'en prendre d'autres, jusqu'à ce que les regrets soient dissipés. Non-seulement on ne doit pas prononcer le nom du défunt, mais on n'ose pas même dire cruement qu'il est mort. Il faut se servir de circonlocution ; par exemple : *le capitaine qui nous a quittés, que nous pleurons.*

Pour vous distraire de ces objets funebres, je vais vous parler, Madame, des principales danses des sauvages : une des plus célebres, est celle du calumet. Vous n'ignorez pas que le calumet est proprement une pipe, dont le tuyau est très-long, & la tête fort grosse. Les sauvages le regardent comme un présent du ciel, & l'emploient dans les affaires les plus importantes, mais plus souvent pour la paix que pour la guerre. Fumer dans le même calumet, c'est contracter un engagement sacré, dont ces bonnes gens sont persuadés que le grand esprit puniroit l'infraction. Si l'ennemi présente un calumet au milieu du combat, il est permis de le refuser ; mais s'il est accepté, on doit mettre sur le champ les armes

bas. Il y a des calumets pour toutes sortes de traités ; dans le commerce, on n'est pas plutôt convenu de l'échange, qu'on présente une pipe pour le cimenter ; elle est comme la base & le garant de la bonne foi mutuelle. Ces peuples, instruits par leur expérience que la fumée abat les vapeurs du cerveau, & rend la tête plus libre, en ont introduit l'usage dans leurs conseils, où effectivement ils ont sans cesse la pipe à la bouche. Aussi, après avoir pris mûrement leur résolution, ils ne croient pas qu'il y ait de symbole plus propre à la sceller, ni de gage plus capable d'en assurer l'exécution, que l'instrument qui a eu tant de part à leurs délibérations. Enfin, ils n'imaginent pas de signe plus naturel, pour marquer une étroite union, que de fumer dans une même pipe, sur-tout si la fumée qu'on en tire est offerte au soleil ou à quelqu'autre divinité qui y mette le sceau de la religion. La grandeur & les ornements du calumet sont proportionnés à la distinction des personnes & à l'importance des affaires : ces ornements sont des plumes d'oiseaux de différentes couleurs.

La danse du calumet est proprement une

une fête militaire, dont les guerriers, le visage peint, la tête ornée de plumes, sont les seuls acteurs. Tantôt on en fait honneur à une nation qu'on y invite; tantôt elle sert à la réception d'une personne en place. Les Hurons ont souvent employé cette danse à l'arrivée d'un gouverneur François dans quelque fort du Canada. L'hiver on construit une cabane spacieuse, où se range toute l'assemblée. L'été, c'est en rase campagne, dans un espace qu'on environne de branches d'arbres & de feuillages. On étend une grande natte, pour y placer l'okki ou le manitou de celui qui conduit la danse. A côté est le calumet, en l'honneur de qui se donne la fête. Il occupe le lieu le plus apparent; & les guerriers forment un cercle alentour. Chacun, en arrivant, vient saluer le manitou, & l'encense d'une gorgée de fumée, qu'il tire du calumet. On se répand ensuite, de côté & d'autre, en petites troupes, les femmes séparées des hommes, tous assis à terre, vêtus de leurs plus beaux habits, & jetant de grands cris par intervalles, pour applaudir aux danseurs. Celui qui doit commen-

cer, va d'abord, avec respect, prendre le calumet; & le soutenant des deux mains, il le tourne de toutes les manieres, & toujours en cadence; tantôt il le montre à l'assemblée; tantôt il le présente au soleil; tantôt il l'incline vers la terre; d'autrefois il l'approche de sa bouche & de celle des assistants. A chaque pause, un guerrier vient donner un coup de sa hache d'armes contre un poteau planté à quelques pas de là. A ce signal, il se fait un grand silence; & cet homme raconte, à haute voix, quelques-unes de ses prouesses. Il en reçoit des applaudissements, va se remettre dans sa place, & la danse continue. Un autre prend ses armes, & invite le danseur à se battre au son du tambour. Celui-ci s'approche, accepte le duel, & n'a point d'autre défense que le calumet. L'un porte des coups, l'autre les pare; l'un fuit, l'autre le poursuit; & la victoire est toujours pour celui qui tient l'instrument de la fête. Il le présente à un autre qui remporte le même avantage; celui-ci le donne à un troisieme, jusqu'à ce que tous aient dansé à leur tour. Ensuite le président de l'assemblée fait pré-

ſent du calumet à la nation invitée, pour marquer l'alliance éternelle qu'on veut établir entre les deux peuples.

La danſe que les ſauvages appellent *la découverte*, eſt une image de ce qui ſe fait dans une expédition de guerre. Un homme y paroît toujours ſeul; & d'abord il s'avance lentement au milieu des aſſiſtants. Il y demeure quelque temps immobile; & enſuite il repréſente le départ des guerriers, la marche & les campements. Il va à la découverte; il fait les approches; il s'arrête comme pour reprendre haleine; puis tout-à-coup il entre en fureur, & ſemble vouloir tuer tout le monde. Revenu de cet accès, il choiſit quelqu'un dans l'aſſemblée, comme pour le faire priſonnier de guerre. Il feint de caſſer la tête à un autre. Il couche en joue un troiſieme, & ſe met à courir de toutes ſes forces. Il s'arrête enſuite, & reprend ſes ſens; fait la retraite, d'abord précipitée, puis plus tranquille. Alors il exprime, par divers cris, les différentes ſituations où il s'eſt trouvé dans la derniere campagne; & pour concluſion, il raconte & vante ſes exploits.

C'eſt preſque toujours ainſi que ces Indiens terminent leurs danſes ; car la vanité leur rend ce plaiſir ſi doux & ſi agréable, qu'ils ne s'en laſſent jamais. Celui qui donne la fête, y fait appeller tout le village au ſon du tambour ; & c'eſt autour de ſa cabane que ſe tient l'aſſemblée. Les guerriers y danſent tour à tour, pour avoir occaſion de faire leurs panégyriques. Les applaudiſſements ne ſont point épargnés au vrai mérite ; mais ſi quelqu'un s'eſtime plus qu'il ne doit, il eſt permis aux autres de l'en punir par quelque avanie. Ordinairement on lui noircit le viſage ; & on lui dit que c'eſt pour l'empêcher de pâlir, lorſqu'il verra l'ennemi. Malgré cette correction, ici comme en Europe, les plus poltrons ne ſont pas ceux qui ſe vantent le moins. Celui qui a ainſi puni ce fanfaron prend ſa place ; & s'il tombe dans la même faute, un autre ne manque pas de lui rendre la pareille. Aucun n'eſt exempt de cette petite humiliation ; & perſonne n'eſt en droit de s'en fâcher.

Les ſauvages, naturellement railleurs, ſont fort portés pour ces danſes ſatyriques. Un homme en prend un autre par la main, & le mene au milieu

de l'aſſemblée. Celui-ci obéit ſans réſiſtance; & le danſeur, en s'interrompant, lâche contre lui des traits piquants, que l'autre écoute tranquillement & ſans rien dire. A chaque bon mot, à chaque épigramme, s'élevent des éclats de rire, qui l'obligent de ſe cacher dans ſa couverture. Celui qui fait ſon chapitre, après l'avoir bien tourné en ridicule, met le comble à ſon ignominie, en lui couvrant la tête de cendres ou de farine. Ces peuples aiment fort cet exercice, & ne s'épargnent pas; mais le patient ſait bien ſe dédommager, à ſon tour, aux dépens de celui qui l'a mis ſur la ſcene. Ce divertiſſement leur eſt ſi agréable, que les jeunes gens, lorſqu'ils ſe trouvent enſemble, ſe rangent en deux files, & ſe diſent auſſi leurs vérités, juſqu'à ce que l'un des deux adverſaires baiſſe pavillon, & demande quartier, en s'avouant vaincu. Toutes ces railleries ſe font en cadence, & à pas meſurés au ſon des inſtrumens; il eſt inoui qu'il y entre jamais d'emportement ni de violence. Celui qui vient de danſer, en prie un autre, & lui fait un préſent pour l'engager à répondre à ſon invitation.

Ces libéralités rendent plus ſupportables les humiliations qu'ils ſe font eſſuyer mutuellement.

Il y a encore chez les Hurons, des danſes ordonnées par les jongleurs, pour la guériſon des malades ; & elles ſont du reſſort de la divination. Il y en a d'autres de pur divertiſſement, & qui n'ont aucun objet particulier. Elles ſont communes aux hommes & aux femmes ; mais ils y danſent ſéparément. Les premiers le font avec leurs armes ; & quoiqu'on ne ſe tienne pas par la main, on ne rompt jamais le cercle ; on ne ſort point de meſure : ce qui eſt d'autant moins difficile, que la muſique des ſauvages n'a que deux ou trois ſons qui reviennent continuellement. Ces danſes ſont toujours annoncées par un crieur public ; & chacun s'y préſente paré de tous ſes atours. L'orcheſtre eſt au milieu de la place ; & tandis que les muſiciens accompagnent leur voix de leurs inſtruments, les ſpectateurs frappent à grands coups, avec des bâtons, ſur des chaudieres ; ceux qui danſent font diverſes figures des pieds & des mains, chacun ſelon ſon caprice ; & quoique ces mouvements ſoient dif-

férents, & en général très-bisarres, personne néanmoins ne perd la cadence. Ceux qui savent le mieux varier leurs postures & se donner le plus d'action, sont réputés les meilleurs danseurs. Dans le moment ils sont tout en sueur, & hors d'eux-mêmes : vous croiriez voir une troupe de frénétiques ; & ce qui contribue à les fatiguer encore plus, c'est qu'ils suivent de la voix, ainsi que de l'action, le bruit des chaudieres & le son des instruments. Chaque partie est terminée par un *ouch* général, & très-élevé, qui est le cri d'approbation, pour marquer que la reprise a bien réussi. Cette musique a quelque chose de barbare, qui révolte d'abord, & dont on ne peut guere se former une idée. Mais on s'y accoutume peu à peu ; & dans la suite on y assiste avec plaisir. Les sauvages aiment ces sortes de fêtes à la fureur ; ils les font durer des journées & des nuits entieres ; & leurs cris de joie font trembler tout le village.

Leurs danses sont toujours précédées & suivies d'un grand repas ; car les festins sont de toutes les solemnités & de toutes les fêtes. Ces peuples en

diſtinguent de différentes eſpeces, ſuivant les motifs pour leſquels ils les donnent. Ils en font pour la naiſſance d'un enfant; pour les garçons qui entrent dans l'adoleſcence; pour leur réception dans l'ordre des guerriers; pour la premiere bête qu'ils ont tuée à la chaſſe; pour chaque changement de nom; pour l'initiation d'un jongleur, l'inſtallation d'un capitaine, la guériſon d'un malade, les ſemences & les récoltes des fruits; pour déterminer le temps d'une pêche, délibérer ſur une expédition de guerre, faire mourir ſolemnellement un eſclave, conſulter les devins, évoquer les eſprits, pleurer les morts, &c. Il y a des feſtins de noces, des feſtins funéraires, des feſtins des ames, des feſtins à danſer, à tout manger, des feſtins de préſents, &c. Il y en a où tout le village a part; d'autres où il n'y a qu'un certain nombre de perſonnes invitées.

Le feſtin où tout ſe mange, eſt, comme je crois vous l'avoir dit, une eſpece d'holocauſte, où il n'eſt pas permis de rien laiſſer de la victime. On doit y garder un profond ſilence, & ne rien emporter chez ſoi de ce qu'on y ſert:

il faut tout consommer sur le lieu. Il est vrai que chacun peut avoir avec soi un parasite, c'est-à-dire, un second qui supplée à son défaut. S'il n'en trouve pas, même à force de présents, & qu'il n'acheve point ce qu'on lui a offert, il en est puni sur le champ; on fait un petit retranchement dans un coin de la cabane, où on le met en prison; & on l'y laisse quelquefois une journée entiere. Après que les viandes sont dévorées, on apporte de grandes pieces de graisse d'ours, & le bouillon où l'on a fait cuire la chair. Mais si malgré les plus grands efforts, on ne peut venir à bout de tout, on jette au feu ce qui reste, comme faisoient les juifs pour l'agneau paschal.

Les festins à chanter sont les plus magnifiques & les plus solemnels. Il y a quelquefois jusqu'à trente cerfs dans les chaudieres; & pendant qu'elles sont sur le feu, on compte le nombre des personnes qui divent y être priées. La supputation se fait avec des grains de bled d'inde, qu'on envoie dans les différentes cabanes. On les jete sur la natte en disant: vous êtes invités; & il y vient autant d'hommes qu'il y a

de grains. Cependant un crieur parcourt le village, pour avertir que la chaudiere eſt pendue dans telle maiſon, & marquer l'heure à laquelle il faut s'y rendre. Chacun y arrive au temps preſcrit, portant avec ſoi ſon écuelle, pour recevoir la portion de viande qu'on lui donnera. Pendant que l'aſſemblée ſe forme, le chef du feſtin chante ſeul pour entretenir la compagnie. Ses chanſons roulent ſur les faits héroïques de la nation, & finiſſent lorſque tout le monde a pris ſa place. Il a preſque toujours un aſſiſtant, qui le releve lorſqu'il eſt fatigué. Un orateur ouvre la ſéance, demande ſi tous les invités ſont préſents, nomme celui qui donne le repas, déclare le ſujet pour lequel il ſe fait, & entre dans le détail de ce qui eſt dans la chaudiere. A chaque choſe qu'il nomme, les conviés répondent par des *oh! oh!* en ſigne d'approbation. Il expoſe enſuite les matieres dont les aſſiſtants doivent prendre connoiſſance; car comme ces feſtins ſe font pour toutes les actions importantes qui regardent le village, c'eſt proprement le temps des affaires publiques. Dès qu'il a ceſſé

de parler, les uns ſe mettent à chanter, les autres à manger ; & quelques-uns mangent & chantent tout à la fois. Le maître du feſtin n'y touche point ; il eſt occupé à faire ſervir, ou ſert lui-même, & nomme tout haut les morceaux qu'il préſente à chacun.Les meilleurs ſe donnent, par préférence, à ceux qu'il veut diſtinguer. Si le repas doit durer tout le jour, on réſerve pour le ſoir une partie des chaudieres ; les autres ſe mangent à dîner ; dans l'intervalle, on chante & l'on danſe.

Ainſi s'entretient l'union parmi ces peuples, qui vivant, pour ainſi dire, en commun, animent par leur gaieté, la joie de leurs repas, reſſerrent plus étroitement les nœuds qui les attachent les uns aux autres, & rendent leur ſociété plus douce & plus agréable. Le ſeul défaut que vous y trouverez, Madame, c'eſt que les femmes n'aſſiſtent point à ces ſortes de feſtins, & n'y ſont pas invitées. Pluſieurs néanmoins s'y préſentent pour ſatisfaire leur curioſité. Elles ſe placent ordinairement aux extrêmités de la cabane. Les enfants & les jeunes gens qui ne ſont pas encore agrégés au corps des guerriers, mon-

tent sur des échafauds, ou bien au-dessus de la cabane même, pour voir tout ce qui s'y passe, par le trou de la cheminée. D'autres brisent les écorces qui servent de mur, pour avoir leur part au spectacle ; & personne n'ose y trouver à redire.

Les sauvages ont d'autres festins où, au lieu de chanter, on fait des présents à tous les convives. On y donne des robes, des haches, des colliers, des chaudieres, &c. Les chefs se distinguent par ces sortes de libéralités qui les épuisent.

J'ai parlé ailleurs des festins de noces, & de ceux qui se font pour les cérémonies funéraires. Ces peuples y entremêlent plusieurs sortes de jeux, & principalement les jeux de hasard, pour lesquels ils ont une passion décidée. Celui qui les attache le plus, se nomme le jeu du plat. Ils en perdent quelquefois le repos & la raison même. Ils y risquent tout ce qu'ils possèdent ; leurs habits, leurs meubles, leur cabane & leur liberté. Il ne se joue qu'entre deux personnes, qui prennent chacune six ou huit osselets à faces inégales, dont les deux principales sont peintes, l'une en blanc, l'autre en noir,

On les fait ſauter en l'air, en frappant la terre ou la table avec un plat dans lequel on les agite. Faute de plat, on les jete avec la main; & ſi en retombant, ils préſentent tous la même couleur, celui qui a joué compte cinq; le partie eſt de quarante points; & le gain eſt pour celui qui a le premier rempli ce nombre. Il continue de jouer; & le perdant cede ſa place à un autre. Ces jeux ſe font en préſence de tout le village qui y prend le plus vif intérêt. Quoiqu'il n'y en ait que deux qui tiennent le plat, on peut dire néanmoins que tous jouent enſemble. D'abord ils font des vœux pour la couleur & la face que doivent préſenter les oſſelets; la partie adverſe demande le contraire. A chaque coup il s'éleve un cri univerſel; on croiroit les joueurs hors d'eux-mêmes; & les ſpectateurs ne ſont gueres plus tranquilles. Les uns & les autres font mille contorſions, adreſſent la parole aux oſſelets, chargent d'imprécations les génies de leurs adverſaires; & toute la bourgade retentit d'affreux hurlements. Ils parlent avec une vivacité, un volubilité ſurprenante; & ſouvent ils ne font que

tronquer les mots. Tournant ensuite leur rage contre eux-mêmes, ils se donnent des coups terribles, & entrent dans une action si véhémente, que quoiqu'à demi-nuds, ils sont d'abord couverts de sueur. Si la chance ne devient pas plus heureuse, les perdants peuvent remettre la partie au lendemain ; il ne leur en coûte qu'un repas pour les assistants. Dès la pointe du jour, le jeu recommence ; & l'on n'a rien oublié pour se rendre les génies favorables. Les grandes parties durent ordinairement cinq ou six jours ; & souvent la nuit ne les interrompt pas. Elles se font quelquefois à la priere d'un malade, ou par l'ordonnance d'un médecin. Alors les parents s'assemblent pour s'essayer, & choisir la main la plus fortunée. On consulte son manitou ; on jeûne ; on garde la continence pour obtenir un heureux songe ; & celui qu'on juge favorisé par son génie, est placé auprès du joueur.

Un autre jeu est celui des pailles. Ce sont de petits joncs de la grosseur des tuyaux de froment, & de la longueur de deux pouces. On en prend un certain nombre, qui est ordinaire-

ment de deux cent-un. Après les avoir bien remués, on invoque les esprits avec mille contorsions; & l'on se sert d'un os pointu, pour les séparer en petits monceaux de dix. Chacun prend son tas à l'aventure; & le paquet qui contient onze paillettes, gagne une certaine quantité de points.

Ce qu'on appelle ici le jeu du duvet, ne pique pas par l'envie de gagner; mais il n'en est pas moins intéressant pour les joueurs. On plante, au milieu d'une grande cabane, plusieurs poteaux couronnés d'un tas de duvet de différentes couleurs. Les jeunes gens des deux sexes viennent y danser ensemble; les garçons qui voient, par l'habillement de leurs maîtresses, la couleur qui est le plus à leur gré, prennent sur chaque poteau, du duvet de cette couleur, le mettent sur leur tête, dansent autour d'elles, leur donnent par signes des rendez-vous, où, malgré la vigilance de leurs meres, elles sont très-exactes à se trouver.

Le jeu de la crosse a quelque ressemblance avec notre jeu de paume; il s'agit de pousser une balle, à coups de raquette, dans un espace très étendu, & de

la faire parvenir à un but, sans qu'elle tombe par terre, ni qu'on la touche avec la main ; dans l'un & l'autre cas, on perd la partie. Les sauvages savent prendre si adroitement la balle avec leur crosse, que ces parties durent quelquefois plusieurs jours.

Je placerois, Madame, parmi les divertissements des sauvages, la chasse & la pêche, si les travaux dont elles sont accompagnées n'en faisoient leur plus pénible occupation. Je vous ai parlé autrefois de la chasse du castor; je vais vous entretenir de celle de l'ours. Elle tient un des premiers rangs parmi les sauvages du Canada ; & chez les nations qui n'ont point embrassé le christianisme, elle est encore accompagnée, précédée & suivie de pratiques superstitieuses. C'est toujours un chef de guerre qui en regle le temps, & se charge d'avertir ceux qui doivent en être. Il indique ensuite un jeûne de huit jours, pendant lesquels on observe l'abstinence la plus rigoureuse. L'extrême foiblesse qu'elle leur cause, ne les empêche pas de chanter tant que le jour dure ; quelques-uns même se coupent la chair en plusieurs endroits du corps,

pour obtenir des génies la connoissance des lieux, où les ours se trouveront cette année en plus grand nombre. Ils ne les implorent pas pour venir à bout de ces animaux; il leur suffit de savoir où il y en aura. Ce sont leurs rêves qui les déterminent; & ils augurent toujours bien de leur prise, quand ils croient avoir vu en songe beaucoup d'ours dans le même canton. Ils adressent aussi leurs vœux aux mânes des bêtes qu'ils ont tuées dans les chasses précédentes; & comme ils ne sont occupés que de cette pensée, il est naturel que pendant leur sommeil, ils rêvent souvent à ce qui fait l'objet continuel de leurs desirs.

Après le jeûne & le choix du lieu, il se fait un grand festin pour ceux qui veulent être de l'expédition. Mais personne ne doit se présenter sans avoir pris le bain, qui consiste à se jeter dans une riviere, quelque temps qu'il fasse, à moins qu'elle ne soit glacée. Ici, comme dans tous les repas de cérémonie, celui qui en fait les honneurs ne touche à rien, & ne s'occupe, pendant que les autres mangent, qu'à vanter les succès de ses anciennes chasses. On part

immédiatement au sortir de table, en équipage de guerre, & parmi les acclamations de toute la bourgade. Le voyage se fait en hiver; rien n'arrête un sauvage: buissons, fossés, ravines, étangs & rivieres, il n'est point d'obstacle qui l'empêche d'avancer par la ligne la plus droite, point d'animaux qu'il n'égale à la course, point de frimas qu'il ne brave avec audace. Les ours sont alors cachés dans des creux d'arbres; ou, s'il s'en trouve d'abattus, ils se font de leurs racines une tanniere dont ils bouchent l'entrée avec des branches de sapin. Si ces secours leur manquent, ils creusent eux-mêmes un grand trou en terre, & ont soin, quand ils y sont entrés, d'en bien fermer l'ouverture. Ils se cantonnent tellement au fond de leur caverne, qu'il faut être fort près d'eux pour les découvrir. Lorsqu'une fois ils ont choisi une retraite, ils ne la quittent point pendant tout l'hiver; il n'est donc question d'abord, que de reconnoître les lieux où ils se tiennent. Aussi-tôt que les chasseurs s'en sont assurés, ils forment autour un cercle d'une grandeur proportionnée à leur nombre; & s'avançant

toujours en ſe reſſerrant, ils les trouvent tapis dans leurs trous, & les tuent avec aſſez de facilité. Les ours de ce pays ne ſont dangereux que lorſqu'ils ſont preſſés par la faim, ou qu'ils ont reçu quelque bleſſure. Rarement ils attaquent ; ils fuient même à la vue d'un homme ; & celle d'un chien ſuffit pour les effrayer & les éloigner.

Dès que l'ours eſt tué, le chaſſeur lui met entre les dents le tuyau de ſa pipe ; & ſoufflant par l'autre extrêmité, il lui remplit la gueule & le goſier de fumée. Il conjure l'eſprit de cet animal de ne pas s'offenſer de ſa mort. „ N'aies point de mauvaiſe penſée „ contre nous, lui dit-il, parce que „ nous t'avons tué. Tu vois que nous, „ nos femmes & nos enfants ſouffrons „ de la faim ; ils t'aiment ; ils veulent te „ faire entrer dans leur corps. Ne t'eſt- „ il pas glorieux d'être mangé par des „ femmes & des enfants de guerriers?„ Comme l'eſprit ne fait aucune réponſe, le ſauvage, pour ſavoir ſi ſa priere eſt exaucée, coupe le filet qui eſt ſous la langue de l'ours, & le garde juſqu'à la fin de la chaſſe. De retour dans le village, on allume un grand feu ; &

toute la troupe y jete ces filets avec beaucoup de cérémonies. S'ils y pétillent, & se retirent, comme naturellement cela doit arriver, on juge que les esprits sont appaisés. Dans le cas contraire on les croiroit mécontents; & l'on craindroit que, l'année d'après, la chasse ne fût malheureuse, si l'on ne prenoit soin de les réconcilier par des invocations & des présents.

L'accueil qu'on fait aux chasseurs, les louanges qu'on leur donne, quand le gibier est abondant, feroient juger qu'ils reviennent victorieux d'une longue guerre. Tout le village retentit de chants d'allégresse; & le refrain est toujours, que pour tuer des ours, il faut être un homme. Ces applaudissements sont suivis d'un de ces festins où tout se mange; & pour premier plat, on présente le plus grand ours de la chasse. Il est servi tout entier; & l'on croiroit irriter les esprits, s'il en restoit la moindre chose. Tout se dévore, jusqu'à la peau & les intestins. Le bouillon même de la chaudiere, ou plutôt la graisse fondue, les os, les nerfs, tout doit disparoître; aussi la plupart des convives en sont-ils fort

incommodés ; & il y en a même qui en meurent. Quoique le principal objet de cette chasse soit la peau de l'ours, vous voyez, Madame, que la chair en est aussi fort recherchée. Les sauvages la mangent pendant l'expédition, & en rapportent encore assez pour traiter leurs amis, & nourrir leur famille.

La chasse ne passe pas ici pour un exercice moins noble que la guerre ; & l'alliance d'un bon chasseur est même au-dessus de celle d'un soldat, par l'utilité qu'elle procure. Pour se faire de la réputation en ce genre, il faut avoir tué au moins douze bêtes fauves en un jour. On mene avec soi beaucoup de chiens qui sont élevés à cet exercice. Ils paroissent tous de la même espece, ont les oreilles droites, & le museau allongé comme les loups. On vante leur attachement pour leurs maîtres, qui les nourrissent néanmoins assez mal, & jamais ne les caressent.

Je vous ai déjà parlé de la chasse du caribou. Il en est une autre qui n'occupe pas moins les sauvages. C'est celle de l'orignal, dont la chair est d'un goût excellent, & la

peau forte, douce & moëlleuſe. Elle ſe paſſe en chamois; & l'on en fait des buffles d'autant plus eſtimés, qu'ils ſont très-légers. L'animal eſt de la groſſeur d'un cheval, a la croupe large, la queue extrêmement petite, le jarret élevé, les jambes & les pieds d'un cerf. Un long poil lui couvre le cou & le garrot. Il ne ſe foule point; & ne perd jamais une ſorte d'élaſticité qui l'oblige toujours de ſe redreſſer. On en fait des matelas & des ſelles de chevaux. La tête de l'original a plus de deux pieds de longueur; & ſa maniere de l'étendre en avant lui donne mauvaiſe grace. Son muffle eſt gros, & rabattu par le haut. Ses naſeaux ſont ſi grands, qu'on y fourreroit la moitié du bras; & ſon bois, plus large que celui du cerf, eſt preſque auſſi long. Il eſt plat comme celui du daim; & ſe renouvelle tous les ans. On croit que cet animal eſt le même que l'élan, dont je vous ai parlé dans ma lettre ſur la Norwege; il eſt ſeulement un peu plus gros. Il aime les pays froids, broute l'herbe en été; & l'hiver il ronge l'écorce.

Quand les neiges ſont hautes, les

orignaux s'assemblent en troupe sous les arbres, pour se mettre à couvert du mauvais temps, & y demeurent tant qu'ils y trouvent à manger. Il est alors aisé de les poursuivre, sur-tout lorsque le soleil commence à fondre la neige. La gelée de la nuit y forme une croûte; ils la cassent avec le pied, y enfoncent la jambe, & se l'écorchent en voulant la retirer. On les atteint alors sans beaucoup de peine : mais dans les autres saisons, on les approche difficilement; & la moindre blessure les met en fureur. L'animal revient brusquement sur le chasseur, & le foule aux pieds. Le moyen de l'éviter est de lui jeter son habit, contre lequel il décharge sa colere, tandis que derriere un arbre on prend ses mesures pour l'achever.

Les nations septentrionales du Canada font cette chasse sans rien risquer. On se divise en deux bandes: l'une s'embarque dans des canots qui se tiennent à quelque distance les uns des autres, & forment un demi-cercle, dont les deux bouts touchent le rivage. L'autre, qui est restée à terre, embrasse un grand terrein, qui répond à ce demi-cercle; on lâche les chiens pour faire le-

ver les orignaux renfermés dans cet eſpace ; & les pouſſant toujours en avant, on les oblige de ſe jeter dans la riviere, où l'on tire ſur eux de tous les canots : il eſt rare qu'il en échappe un ſeul. Une autre méthode très-commune, eſt de les prendre avec des lacets. On enferme une grande partie de forêt d'une enceinte de pieux entrelacés de branches d'arbres ; & l'on n'y laiſſe qu'une ouverture aſſez étroite, où l'on tend des filets. Les bêtes paſſent, & ſe prennent, ou par le cou, ou par les cornes. Elles font des efforts pour ſe débarraſſer ; & quelquefois elles emportent ou briſent les lacets. Quelquefois auſſi elles s'étranglent, en donnant aux chaſſeurs le temps de les tuer à leur aiſe.

L'orignal a d'autres ennemis que les ſauvages, & qui ne lui font pas une guerre moins cruelle. Le plus terrible de tous eſt le carcajou, eſpece de chat, dont la queue eſt extrêmement longue. Dès qu'il peut joindre ſa proie, il ſaute deſſus, s'attache à ſon col, qu'il entoure de cette queue, & lui coupe la veine jugulaire. L'orignal n'a qu'un moyen de ſauver ſa vie ; c'eſt

de

de se jeter à l'eau ; son ennemi qui la craint, lâche prise sur le champ ; mais si l'eau est trop loin, il est mort avant que d'y arriver. On assure que l'animal chasseur se fait escorter par des renards qu'il envoie à la découverte. Dès qu'ils ont trouvé un orignal, deux d'entr'eux se rangent à ses côtés ; un troisieme se place derriere lui, & tous trois manœuvrent si bien, en harcelant la bête, qu'ils l'obligent d'aller où ils ont laissé le carcajou, avec lequel ils s'accommodent ensuite pour le partage du gibier.

Je suis, &c.

A Quebec, ce 3 avril 1749.



LETTRE CIV.

SUITE DU CANADA.

JE ne quitte point encore les Hurons : les affaires du dehors, les occupations du dedans, sont des articles, Madame, qu'il ne faut pas oublier. Pendant la guerre, celui des deux partis à qui elle devient funeste, profite de toutes les ouvertures pour lier une négociation de paix. Si les esprits sont encore trop aigris, il emploie la médiation de quelque nation neutre ; & quand tout est bien disposé, il envoie ses ambassadeurs faire ses propositions, que le vainqueur reçoit avec avidité, pour peu qu'il y voie son avantage. Il ne s'agit pas, entr'eux, de conquérir des pays, ni d'étendre leur domination. Plusieurs même ne connoissent point de domaine proprement dit ; & les autres ne trouvent pas mauvais qu'on vienne s'établir sur leurs terres, pourvu qu'on n'entreprenne point de les inquiéter. Il n'est donc question, dans la

plupart de leurs traités, que de se faire des alliés contre des ennemis puiſſants, ou de ſuſpendre les hoſtilités ; car les guerres ſont preſque éternelles parmi les ſauvages, quand elles ſe font de nation à nation, & il ne faut preſque pas compter ſur une paix durable, tant qu'un des deux peuples peut donner de la jalouſie à l'autre. Avant que d'entrer en négociation, le principal ſoin eſt de ne point paroître faire les premieres démarches, ou du moins de perſuader aux ennemis, que la crainte & la néceſſité, n'y ont aucune part. Un négociateur ne rabat rien de ſa fierté, dans le plus fâcheux état des affaires de ſa nation, & ſouvent il a l'adreſſe de prouver aux vainqueurs, que leur intérêt doit les engager à faire finir les hoſtilités. Le conſeil choiſit toujours, pour remplir le caractere d'ambaſſadeur, ceux en qui l'on connoît le plus de talent & de capacité, & après avoir reçu leurs inſtructions, mûrement réfléchies dans l'aſſemblée des anciens, ils ſe mettent en marche avec des préſents, & un certain nombre de jeunes gens pour former leur cortege.

Avant que d'arriver, le chef de la

négociation se fait précéder & annoncer par quelqu'un de sa troupe, afin qu'on se dispose à le recevoir. Il s'arrête à une demi-lieue du village, & envoie derechef avertir de sa venue. On tient alors conseil dans la bourgade, & l'on députe vers lui, pour le complimenter. L'ancien de ces députés vient s'asseoir auprès des ambassadeurs, allume sa pipe, les félicite sur leur arrivée, les remercie d'avoir entrepris un voyage si pénible : après d'autres discours semblables, il se retire avec tout son monde ; & les ambassadeurs font leur entrée sans magnificence. Ils trouvent leur cabane préparée, & la chaudiere haute. Le festin se fait aux dépens du fisc ; personne n'y touche, que les nouveaux venus. Pendant tout leur séjour, ils sont défrayés par le public. Ils prennent d'abord quelques jours de repos, demandent ensuite à être admis au conseil, présentent leurs colliers, & font leurs propositions, sur lesquelles on délibere avec beaucoup de maturité. Si elles sont de nature à devoir être acceptées, on renvoie les ambassadeurs avec une réponse favorable, & des présents. Mais malheur à eux, si le sen-

timent de continuer la guerre prévaut dans le conseil ; on ne respecte plus ni leur caractere, ni le droit des gens, & quelquefois on leur casse la tête sur la natte même, où ils ont péroré ; le plus souvent, pour ne pas violer l'hospitalité, on les congédie honorablement ; mais on va les assassiner sur le grand chemin, à quelques lieues du village. Ce n'est point l'usage de brûler les ambassadeurs, ni de les traiter en esclaves : cependant le missionnaire m'a dit que les Iroquois avoient poussé jusques là leur barbarie, à l'égard de quelques François qu'un gouverneur du Canada leur avoit envoyés en ambassade. Si j'en crois ce même jésuite, les sauvages sont exercés dans le manege de la politique la plus fine & la plus recherchée. Ils entretiennent, dit-il, des pensionnaires chez leurs ennemis ; & l'on assure que par l'effet d'une autre prudence, qui les porte à se défier des avis intéressés, ils n'en reçoivent point de ces ministres secrets, s'ils ne sont accompagnés de quelque présent.

Outre les traités de paix, d'alliances, &c. les sauvages regardent encore

le commerce comme une de leurs occupations les plus essentielles. C'est, chez eux, un pur troc, qui se fait de nation à nation, & l'on échange des fourrures, des nattes, du tabac, des canots, contre des robes, de l'eau-de-vie, des ustensiles de ménage, & contre tout ce qui sert aux besoins de la vie. Les festins & les danses qui les accompagnent, lorsqu'ils vont en traite chez d'autres peuples, font de ce négoce un divertissement agréable. Ils commencent par des présents faits aux chefs ou aux gros de la nation. On y répond par l'équivalent; & cette politesse est regardée, de part & d'autre, comme une espece de droit réciproque, qui se leve sur les marchandises. On trafique ensuite de particulier à particulier, ou d'une cabane à l'autre; & l'envie d'avoir une chose, regle seule le prix qu'on veut y mettre.

Quand on passe sur les terres d'une nation, où l'on ne doit pas s'arrêter, il y a des droits à payer qui ne se refusent jamais. Un homme seul arrêtera trente canots, en disant: " je barre la riviere, parce qu'on n'a pas couvert le corps d'un tel capitaine "; ou pour quel-

qu'autre prétexte. On ne sait ce que c'est que de résister en pareil cas ; mais pour un présent on en est quitte ; encore le demande-t-on avec des égards que ne connoissent point en France, d'autres barbares, plus sauvages qu'eux, que nous appellons des *employés*.

Quoique le commerce ne se fasse ici que par échange, on y reconnoît cependant certains signes représentatifs, qui équivalent à notre monnoie. Ils tiennent également lieu de paroles, d'écriture & de contrats : c'est ce qu'on appelle la *porcelaine*, qui n'est point une terre cuite comme en Europe ; ce sont de petits coquillages de mer, distingués par la diversité de leur figure, & la variété de leurs couleurs. Ils sont cannelés, allongés, un peu pointus, sans oreilles, & assez épais. La chair du poisson qu'ils renferment, n'est pas bonne à manger ; mais le dedans est d'un si beau vernis, & d'un coloris si brillant, que l'art ne produit rien qui en approche. Les sauvages n'ont rien de plus précieux ; ce sont leurs bijoux, leurs pierreries, leur or & leur argent. Il y en a de deux

K iv

ſortes ; l'une eſt blanche, & c'eſt la plus commune : on s'en ſert pour une infinité d'ouvrages, dont les hommes & les femmes ont coutume de ſe parer. L'autre, qui eſt d'un violet obſcur, eſt beaucoup plus recherchée que la premiere, & plus elle tire ſur le noir, plus elle a de prix. On la travaille de deux manieres, en branches & en colliers. Ceux-ci ſont de larges ceintures, où les coquillages, diſpoſés par rangs, ſont aſſujettis par de petites bandelettes de cuir, dont le tiſſu eſt aſſez propre. Le tréſor public conſiſte principalement dans cette ſorte de richeſſe. Les ſauvages qui ne connoiſſent pas l'écriture, y attachent différentes ſignifications, qui expriment chacune une affaire particuliere, ou une circonſtance d'affaire que le collier doit repréſenter tant qu'il ſubſiſte. Pour éviter la confuſion que cauſeroit leur multitude, on a ſoin de les varier, & de les diſpoſer de maniere, qu'on les diſtingue au premier coup d'œil. Les anciens ont d'ailleurs la coutume de les viſiter ſouvent enſemble, & ſe chargent de reconnoître ceux qu'on leur aſſigne en particulier : par ce moyen

tout se remarque, & rien ne s'oublie. La longueur de ces colliers, leur largeur, leur couleur sont proportionnées à l'importance des affaires, à la dignité des personnes, au rang que tient une nation. Ils sont comme le scèau de tous les traités. Quelques paroles que l'on se donne, quelque engagement que l'on prenne, quelque serment que l'on fasse, si tout cela n'est confirmé par un collier, qui s'envoie de part & d'autre, l'affaire tombe, comme s'il n'en eût jamais été question. Quand ces peuples manquent de porcelaine, ils y suppléent par d'autres présents. Ce sont communément des peaux de cerf & de chevreuil, pour lesquelles les Européens qui traitent avec eux, leur donnent en échange des merceries de peu de valeur. Le trésor public se conserve dans la cabane des chefs, & passe alternativement de l'une à l'autre. Il n'y a, pour cela, aucun temps déterminé : il ne reste dans un endroit, qu'autant que la jalousie peut l'y souffrir. Outre les branches & les colliers de porcelaine, on y porte encore des pelleteries, du bled, de la farine, des viandes fumées, & géné-

ralement tout ce qui peut servir pour les dépenses communes de la bourgade. Ce ne sont que les choses de conséquence, qui se traitent par colliers. Pour les moins importantes, on se sert de branches de porcelaine, de peaux, de couvertures, &c. Quand il s'agit d'inviter une nation d'entrer dans une guerre, on joint au collier un drapeau teint de sang.

Presque tout le commerce des Hurons & des Iroquois se fait par eau, à cause de la grande quantité de lacs & de rivieres qui arrosent leur pays. Ayant d'un côté le fleuve de S. Laurent dans leur voisinage, & de l'autre l'Ohio qui tombe dans le Mississipi, ils sont à portée d'aller par-tout, au levant & au couchant, en suivant le cours de ces deux rivieres. Les bateaux ont diverses formes, & sont faits de différente matiere, suivant les pays. J'ai vu des canots de peau de plusieurs especes : les uns sont pour une personne seule, & ont depuis douze jusqu'à seize pieds. Ils sont plats, & de la forme d'une navette de tisserand. Le dessus est couvert de peau comme le dessous, & n'a qu'une ouverture au milieu, dans la-

qu'elle l'homme passe à mi-corps, pour se mettre sur son séant. Il la ferme comme une bourse, & la serre contre lui comme une ceinture; de maniere qu'étant lui-même couvert de peau, il ne paroît faire, avec son canot, qu'une seule piece; & pas une goutte d'eau ne peut y entrer. Il le gouverne avec un aviron double, terminé en forme de palette par les deux bouts; il nage des deux côtés, avec tant de célérité, qu'il semble glisser sur l'eau, comme sur une glace. Un javelot attaché avec une longue corde, lui sert à darder le poisson qu'il mange crû; & comme il n'appréhende point que l'eau le domine, il entreprend, sans crainte, les plus longs voyages, s'il croit pouvoir espérer que la nourriture ne lui manquera pas. Les autres canots sont de la forme ordinaire, de différente grandeur, & peuvent porter depuis dix jusqu'à cinquante ou soixante personnes. Dans les temps calmes, on les conduit à la rame; mais lorsque le vent peut servir, on attache au mât des voiles de cuir. J'ai parlé ailleurs de ceux d'écorce, qui sont le chef-d'œuvre de l'art des sauvages. Rien n'est

mieux fait, ni plus admirable, que ces machines fragiles, avec lesquelles cependant on porte des poids immenses, & l'on va par-tout avec une extrême rapidité. Le fond est d'un ou de deux morceaux, auxquels on en coud d'autres avec des racines que l'on gomme en dedans, de maniere que plusieurs pieces paroissent n'en faire qu'une. Celles du fond n'ont pas plus de deux lignes d'épaisseur; mais on les fortifie, en dedans, par des clisses de bois de cedre, qui affermissent tout le corps de l'ouvrage. C'est sur de pareilles machines, que les Hurons passent des bras de mer, qu'ils naviguent sur les rivieres les plus périlleuses, & sur des lacs de quatre ou cinq cents lieues de tour. J'ai fait ainsi plusieurs voyages sans jamais avoir couru aucun danger. Il n'est arrivé qu'une seule fois, qu'en traversant le fleuve de Saint-Laurent, je me trouvai tout-à-coup enveloppé de monceaux de glace d'une énorme grandeur. Le canot en fut crevé, & aussi-tôt les sauvages qui me conduisoient, s'écrierent: " nous sommes morts; c'en est " fait, il faut périr ". Cependant faisant un effort, ils sauterent sur une de

ces glaces flottantes. Je les imitai ; & après avoir tiré le canot, nous le portâmes jusqu'à l'extrêmité de cette glace. Là il fallut nous remettre dans le bateau, pour gagner un autre glaçon ; & c'est ainsi que sautant de l'un à l'autre, nous arrivâmes enfin au bord du fleuve, bien mouillés & transis de froid.

Ces petits bâtiments ont cela d'incommode, qu'il faut user d'une grande précaution en y entrant, & s'y tenir assez contraint, pour ne pas tourner. Pour peu d'ailleurs, qu'ils touchent les pierres ou le sable, il s'y fait des crevasses, par où l'eau entre, & gâte les marchandises. Il n'y a point de jour, où l'on ne soit obligé de boucher quelques trous avec de la gomme ; lorsqu'on descend à terre, il faut décharger le canot, & le mettre à l'abri sur le rivage, de peur que le vent ne le brise. Deux hommes le portent sur leurs épaules avec beaucoup de facilité ; les autres se chargent des fardeaux ; & l'on évite ainsi les passages difficiles ; tels que les cascades, les chûtes d'eaux, les cataractes, que leur

laissent échapper un mot en un quart-d'heure.

„ Il s'agissoit ici de deux points que le gouverneur avoit fort à cœur. Le premier étoit de faire trouver bon aux trois villages, qu'on ne leur vendît plus d'eau-de-vie, dont le conseil de la marine avoit absolument défendu la traite. Le second, de les engager à s'unir contre d'autres Indiens qui commettoient toutes sortes de brigandages & de violences dans le pays. L'orateur Huron prit la parole ; son air, le son de sa voix & son action, quoiqu'elle ne fût accompagnée d'aucun geste, avoient quelque chose de noble & d'imposant. Il ne fit point d'exorde, & alla droit au fait. Il parla long-temps & posément, s'arrêtant à chaque article, pour donner moyen à l'interprête, d'expliquer dans notre langue, ce qu'il venoit de dire dans la sienne. La conclusion fut, que les François étoient les maîtres de ne plus vendre d'eau-de-vie aux Hurons; qu'ils auroient même très-bien fait de ne leur en avoir jamais vendu ; & l'on ne peut rien imaginer de plus fort, que ce

qu'il dit contre les désordres qu'a causé cette boisson parmi eux. Mais il ajouta qu'ils y étoient tellement accoutumés, qu'ils ne pouvoient plus s'en passer ; d'où il nous fut aisé de juger, qu'au défaut des François, les Anglois sauroient bien y pourvoir. Quant au second article, qui faisoit le sujet de la députation, il déclara qu'on ne pouvoit rien résoudre que dans un conseil général, qui, sans doute, conviendroit de la nécessité de cette guerre „.

Mais je reviens à mon sujet, dont cette digression m'avoit écarté. Les sauvages ont quelque connoissance de l'astronomie qui leur sert à régler leur temps, à diriger leurs courses. Ils désignent les saisons & les mois par les semences, les différents degrés de la hauteur des grains, & les récoltes. Ils ne savent ce que c'est que la distribution des semaines ni des jours en heures réglées : ils n'ont guere que quatre points fixes : le lever du soleil, le midi, le coucher & le milieu de la nuit ; mais ils suppléent au défaut des horloges, par une attention si exacte, qu'à toutes les heures du jour, ils marquent du

rencontrois des campements sûrs & agréables, où je pouvois avoir à peu de frais le plaisir de la chasse, respirer à mon aise un air pur, & jouir de la vue des plus belles campagnes. Je me rappellois ces anciens patriarches, qui, n'ayant point de demeures fixes, habitoient sous des tentes, étoient, en quelque façon, les maîtres de tous les pays qu'ils parcouroient, & profitoient paisiblement de toutes leurs productions, sans avoir les embarras inévitables dans la possession d'un véritable domaine. Combien de chênes me représentoient celui de Mambré! Combien de fontaines me faisoient souvenir de celle de Jacob! Chaque jour, nouvelle situation à mon choix; une maison propre & commode, dressée, & meublée du nécessaire en moins d'un quart-d'heure, jonchée de fleurs toujours fraîches, sur un beau tapis toujours verd; de toutes parts, des beautés simples & naturelles, que l'art n'a point altérées, & qu'il ne sauroit imiter. Si ces agréments souffroient quelque interruption, ou par le mauvais temps, ou par quel-

que accident imprévu, ils n'en avoient que plus de vivacité, quand ils revenoient à paroître.

„ J'accompagnois, dans ce voyage, deux officiers François, que le commandant de Montréal envoyoit chez les Hurons, pour leur communiquer des ordres qu'il venoit de recevoir du gouverneur général du Canada. Dès le lendemain de notre arrivée, ils assemblerent les chefs de trois villages, qui les écouterent tranquillement sans les interrompre ; & quand ils eurent fini, les Hurons se retirerent pour délibérer ; car leur coutume est de ne jamais répondre sur le champ, lorsqu'il s'agit d'affaire de quelque importance. Deux jours après, ils se rassemblerent en plus grand nombre ; & pour vous donner une idée de ce conseil, représentez-vous une trentaine de sauvages presque nuds, les cheveux accommodés en autant de manieres différentes, plus ridicules les unes que les autres, quelques-uns avec un chapeau bordé, tous la pipe à la bouche, & dans la contenance de gens qui ne pensent à rien. C'est beaucoup s'ils

extrême hauteur rend impraticables dans les fleuves de l'Amérique septentrionale. Il faut même s'y prendre de loin, & quitter le lit de la riviere beaucoup au-dessus de sa chûte, pour ne pas courir à une perte inévitable. Mais on s'abandonne au fil de l'eau, dans les sauts qui ont moins d'élévation. Toute l'adresse consiste à savoir le prendre, à bien choisir certains passages étroits entre les chaînes de rochers, & à éviter les pierres détachées dont le fleuve est semé : car il suffit d'en heurter une, pour que le canot se brise & fasse naufrage. Vous ne concevez pas, Madame, qu'on puisse se commettre dans des passages si dangereux, à la merci d'une simple écorce : cependant nos sauvages sont si habiles dans ce genre de navigation, que plusieurs aiment mieux sauter les cataractes, que de faire le chemin à pied. « Pour nous autres Européens, me disoit le missionnaire, cette voiture a bien d'autres incommodités. L'appréhension que cause, dans les commencements, son extrême fragilité, la posture gênante où il faut se tenir, l'inaction où l'on est, & qu'il

est impossible d'éviter, la lenteur de la marche, que la moindre pluie, ou un vent contraire peut retarder, le peu de société que l'on trouve avec des sauvages qui ne savent rien, & qui ne parlent jamais, quand ils sont occupés, qui vous infectent par leur mauvaise odeur, vous remplissent de saleté & de vermine, les caprices, les manieres brusques qu'il faut essuyer, les avanies auxquelles on est exposé de la part d'un homme, ou ivre, ou qu'un accident inopiné met de mauvaise humeur; la cupidité qui naît aisément dans le cœur de ces barbares, à la vue d'un objet capable de les tenter: voilà, continua-t-il, ce qu'on éprouve très-souvent, quand on voyage dans cette voiture avec eux.

„ J'avoue, ajouta-t-il, qu'il est des endroits & des temps, où la navigation n'est pas si désagréable; & je me rappelle encore avec plaisir, celle que je fis l'année derniere sur le lac Erié. Je cottoyois un pays charmant, avec un ciel serein, sur une eau claire comme la plus vive fontaine. Par-tout je

doigt, le point où doit être le soleil. Les Hurons ne tirent pas leur feu des veines d'un caillou, mais en frottant deux bois l'un contre l'autre. Dès qu'ils sont allumés, ils les mettent dans de l'écorce de cedre pulvérisée, & soufflent doucement, jusqu'à ce qu'elle soit enflammée.

Si ces peuples sont peu curieux de se procurer les commodités de la vie, dans le lieu de leur résidence, que doit-on penser de leurs campements dans leurs voyages? Le missionnaire qui les a suivis dans une chasse pendant l'hiver, nous en donne cette description. « Le lieu qu'ils choisissent est rude & inculte; il faut marcher long-temps pour y arriver; & porter sur le dos, tout ce dont on peut avoir besoin pendant cinq ou six mois. Si l'on n'avoit pas la précaution de se fournir d'écorce d'arbre, on ne trouveroit pas de quoi se mettre à couvert de la pluie & de la neige, durant la route. En arrivant au terme du voyage, tout le monde travaille; & je n'étois pas plus épargné que les autres. On ne me donnoit pas même de cabane séparée; & je me

logeois dans la premiere où l'on vouloit bien me recevoir. Ces cabanes sont, à-peu-près, de la figure de nos glacieres, rondes & terminées en cône, & n'ont point d'autres soutiens, que des perches plantées dans la neige, attachées ensemble par les extrêmités; & couvertes d'écorces assez mal jointes: aussi le vent y entre-t-il de toutes parts. Leur construction demande à peine une heure de temps. Des branches de sapin y tiennent lieu de nattes; & l'on n'y a point d'autres lits. Les neiges qui s'accumulent à l'entour, forment une espece de parapet, à l'abri duquel on dort assez tranquillement, quand il n'y a point trop de fumée; car, pour l'ordinaire, elle remplit tellement le haut de la cabane, qu'on ne peut se tenir debout, sans avoir la tête dans une espece de tourbillon. Les sauvages habitués dès l'enfance à être assis ou couchés à terre, n'en reçoivent aucune incommodité: cette attitude pour moi étoit un supplice cruel. Souvent on ne distingue rien à deux pas de soi; & l'on perd les yeux à force de pleurer. Il y a des temps, où, pour respirer, on est obligé de se tenir couché, sur le ven-

tre, la bouche collée contre terre; car il ne faut pas ſonger à ſortir : le froid qu'il fait, vous couperoit le viſage.

„ A ces cruelles incommodités s'en joignoit une autre, que je trouvois encore plus inſupportable : c'eſt la perſécution des chiens. Les ſauvages en ont toujours un grand nombre qui les ſuivent par-tout, & leur ſont extrêmement attachés; peu careſſants, parce qu'on ne les careſſe point, mais hardis, & habiles chaſſeurs. On s'occupe peu de leur nourriture; ils vivent de ce qu'ils peuvent attraper. Auſſi ſont-ils tous fort maigres, & ſi dépourvus de poil, que leur nudité les rend extrêmement ſenſibles au froid. Pour s'en garantir, lorſqu'ils ne peuvent approcher du feu, ils ſe couchent ſur les premiers lits qu'ils rencontrent; & ſouvent on ſe réveille pendant la nuit, preſque étouffé par une troupe de ces animaux. On s'efforce en vain de les chaſſer ; ils reviennent auſſitôt. Leur importunité recommence au jour ; ils ne voient paroître aucun mets, dont ils ne prétendent avoir leur part. Figurez-vous un pauvre miſſionnaire, couché auprès du feu,

luttant contre la fumée qui lui permet à peine de dire son bréviaire, & exposé aux insultes d'une multitude de chiens qui passent & repassent devant lui, en courant après un morceau de viande qu'ils ont apperçu. Si on lui donne à manger, ils ont plutôt mis leur gueule dans le plat, qu'il n'y a porté la main ; & tandis qu'il est occupé à défendre sa portion contre ceux qui l'attaquent de front, il en vient un autre par derriere, qui lui en enleve la moitié, ou la fait tomber dans les cendres.

„ La faim est un autre mal, plus grand encore que ceux dont je viens de parler. On a compté sur la chasse ; & elle ne réussit pas toujours. Les provisions s'épuisent ; & quoique les sauvages sachent supporter l'abstinence, ils se trouvent réduits à une si grande disette, qu'ils y succombent. Je fus obligé, dans cet hivernement, de manger des peaux d'anguilles & d'élan, dont j'avois raccommodé mon habit. Il fallut me nourrir ensuite de jeunes branches, & de la plus tendre écorce des arbres. Ma santé n'en souf-

frit point ; mais la même épreuve en incommoda beaucoup d'autres.

„ En été, les cousins, & une quantité prodigieuse d'autres moucherons, excitent une persécution encore plus vive, que celle de la fumée, pendant l'hiver. On est obligé de chasser une de ces incommodités par l'autre, & d'appeller la fumée même à son secours, contre les piquures de ces insectes. C'est le seul remede qu'on puisse employer ; le seul qui les empêche de vous mettre le corps tout en feu. Ajoutez à cela les marches souvent forcées, & toujours très-rudes, qu'il faut faire à la suite de ces barbares ; tantôt dans l'eau jusqu'à la ceinture, & tantôt dans la fange jusqu'aux genoux ; dans les bois, au travers des ronces & des épines, avec danger d'en être aveuglé ; dans les campagnes, où rien ne garantit d'un soleil aussi ardent en été, que le vent est piquant pendant l'hiver.

„ Mais si nous eûmes beaucoup à souffrir dans les commencements de notre chasse, nous en fûmes amplement dédommagés par le succès. Nous remportâmes autant de peaux de

de bœufs ſauvages, que nos traîneaux furent capables d'en contenir. Ces animaux ſont plus grands que les bœufs d'Europe, ont les cornes baſſes, noires & courtes, deux touffes de crin, l'une ſur le muſeau, l'autre ſur la tête, qui leur tombe ſur les yeux, & leur donne un air terrible. Ils ont ſur le dos une boſſe qui commence vers les hanches, & va, en augmentant, juſques ſur les épaules. Elle eſt couverte d'un poil fort long, tirant ſur le roux, & le reſte du corps d'une laine noire, fort eſtimée. Ils ont le poitrail large, la croupe fine, la queue courte, la tête groſſe, le cou étroit. La vue d'un homme les met en fuite; & il ne faut qu'un chien, pour donner la chaſſe à un troupeau entier. Leur odorat eſt ſi fin, que pour s'approcher d'eux à la portée du fuſil, on eſt obligé de prendre le deſſous du vent. Un bœuf qui ſe ſent bleſſé, devient furieux, & ſe précipite ſur les chaſſeurs. Sa chair eſt de fort bon goût, mais ſi dure, qu'on la mange difficilement. Celle de la femelle eſt plus tendre; &, hors les cas de néceſſité, c'eſt la ſeule dont les ſauvages ſe nourriſſent.

Quant à la peau, on n'en connoît gueres de meilleure. Elle se passe aisément; & quoique très-forte, elle devient aussi souple, aussi moëlleuse que celle de chamois. Les Indiens en font des boucliers qui sont très-légers, & que les balles ne percent pas aisément.

„Quand nous commençâmes la chasse de ces animaux, les sauvages se rangerent sur quatre lignes qui formoient un grand quarré; & mirent le feu, devant eux, aux herbes qui étoient seches alors, & fort hautes. A mesure que la flamme gagnoit, ils avançoient en se resserrant. Les bœufs que le feu épouvante, fuyoient toujours, & se trouverent à la fin si près les uns des autres, qu'on les tua jusqu'au dernier. Un corps de chasseurs ne revient jamais, sans en avoir abattu trois ou quatre cents; mais dans la crainte de se rencontrer & de se nuire, les différentes troupes conviennent de leur marche. Il y a des peines établies contre ceux qui violent ce réglement, ou qui, s'écartant de leur poste, donnent aux bêtes le moyen de s'échapper. On dépouille les coupables; on

leur ôte leurs armes ; on renverſe leurs cabanes ; & les chefs même y ſont ſoumis comme les ſimples particuliers. Quiconque entreprendroit de les y ſouſtraire, s'expoſeroit à ſuſciter une guerre qui ne finiroit pas ſi-tôt.

„ Les autres animaux dont les ſauvages aiment la chaſſe, ſoit pour avoir leurs peaux, qui ſont recherchées dans le commerce, ſoit pour ſe nourrir de leur chair, ſe prennent ſur la neige, avec des trappes & des lacets. Tels ſont les chevreuils, les chats-cerviers, les fouines, les écureuils, les porcs-épics, les hermines, les lievres, les lapins, & tout ce qu'on appelle la menue pelleterie. Le chevreuil, dont l'eſpece eſt très-commune au Canada, ne differe point de ceux d'Europe ; mais on a obſervé que dans ſa jeuneſſe, il a le poil rayé de différentes couleurs ; qu'enſuite ce poil tombe, & eſt remplacé par un autre de la couleur ordinaire. Cet animal n'eſt point farouche, s'apprivoiſe aiſément, & paroît naturellement ami de l'homme. Une femelle, devenue familiere, ne ſe retire dans

les bois, que lorſqu'elle eſt en chaleur; & dès qu'elle a quitté le mâle, elle ſe rend au logis de ſon maître. Quand le temps eſt venu de mettre bas, elle retourne dans la forêt, y demeure quelques jours avec ſes petits, les y laiſſe, revient au village, & les viſite réguliérement. Si on juge à propos de la ſuivre pour prendre ſes nourriſſons, elle continue d'en avoir ſoin dans la cabane. Je ſuis étonné que nos François n'en aient pas des troupeaux entiers dans leurs habitations.

„ Les chats-cerviers ſont eux-mêmes de vrais chaſſeurs, qui ne vivent que des animaux qu'ils peuvent attraper, & qu'ils pourſuivent juſqu'à la cime des plus hauts arbres. Leur chair eſt blanche, & bonne à manger. Leur poil & leur peau ſont une des plus belles fourrures du pays. On eſtime encore plus celles de certains renards noirs des montagnes du nord; mais elles ſont fort rares, à cauſe de la difficulté de les avoir. Ces renards donnent la chaſſe aux oiſeaux de riviere d'une maniere aſſez ingénieuſe. Ils s'avançent un peu dans l'eau, puis ſe

retirent, & font cent cabrioles sur le rivage. Les canards, les outardes & d'autres animaux aquatiques, que ce jeu amuse & divertit, s'approchent d'eux; & quand l'ennemi les voit à sa portée, il se tient d'abord fort tranquille, pour ne pas les effaroucher: il remue seulement la queue pour les attirer de plus près; & ils ont l'imbécillité de donner dans le piege, jusqu'à béqueter cette queue. Alors le renard saute sur sa proie, & la manque rarement. On a dressé des chiens au même manege; & ces mêmes chiens font une guerre cruelle aux renards„„.

Les travaux des champs, la construction & le transport des cabanes, la préparation des vêtements & de la nourriture, sont les principales occupations des sauvages qui vivent sédentaires dans les bourgades. Ils choisissent assez bien la situation de leurs villages; ils les placent, pour l'ordinaire, au milieu des terres, sur une petite éminence qui leur donne vue sur la campagne, & au bord de quelque ruisseau qui y fasse comme un fossé naturel. Ils ménagent au centre, une place assez grande pour y tenir des

aſſemblées. Les habitations les plus exposées à l'ennemi, ſont fortifiées d'une haute paliſſade, compoſée d'un triple rang de pieux entrelacés & doublés de fortes écorces. On y pratique de petits retranchements ou eſpeces de redoutes, qu'on remplit de pierres pour ſe défendre de l'eſcalade, & d'eau pour éteindre le feu. On n'entre dans le village, & l'on n'en ſort que par une ſeule porte; & il y a toujours un grand eſpace entre les maiſons & la paliſſade.

Ces maiſons ou cabanes ne paſſent guerès le nombre de cent. Chacune contient depuis trois juſqu'à ſept feux; & la plupart ſervent à pluſieurs ménages. Elles ſont fort ſerrées les unes contre les autres; ce qui les expoſe continuellement à être brûlées. Les rues ſont peu alignées, parce que chacun eſt maître de bâtir où il veut, & comme il lui plaît. Il ne faut y chercher, ni art, ni commodité, ni magnificence; c'eſt l'image parfaite de la pauvreté des hommes dans l'enfance du monde. De grands pieux revêtus d'écorce en font la matiere principale. Ces écorces ſe préparent de longue-

main. On les enleve des arbres lorsqu'ils sont en seve ; & après leur avoir ôté leur superficie extérieure, parce qu'elle est trop raboteuse, on les presse les unes sur les autres, pour qu'elles ne prennent point un mauvais pli ; & on les laisse sécher. On apprête également les perches & les bois nécessaires à la construction de l'édifice ; & quand le temps est venu de les mettre en œuvre, on invite la jeunesse du village ; on l'encourage par des festins ; & en moins de deux jours, l'ouvrage est fini, moins par la diligence, que par la multitude des travailleurs. C'est aux particuliers qui y prennent intérêt, à y pratiquer intérieurement les commodités convenables.

La place du milieu est toujours celle du foyer ; & le long des feux, de chaque côté, regne une estrade qui leur sert de lit pour se coucher, & de siege pour s'asseoir. Elle a assez d'élévation pour garantir de l'humidité, & pas trop néanmoins, pour y être incommodé de la fumée, toujours insupportable quand on s'y tient debout, ou qu'on est un peu élevé. Ils y étendent des nattes de jonc, & des fourrures, &

y couchent avec la même couverture qui leur a servi de robe pendant le jour. Ils ont ignoré long-temps l'usage des oreillers; mais depuis qu'ils fréquentent les Européens, ils en font d'un morceau de bois & d'une natte roulée, ou de cuir rembourré de poil de cerf ou d'orignal. Les écorces qui forment le dessus de l'estrade, & font le ciel du lit, tiennent lieu d'armoire & de garde-manger. Ils y exposent, aux yeux de tout le monde, les ustensiles du ménage. Dans l'intervalle d'une estrade à l'autre, sont placées de grandes caisses, qui contiennent le bled d'inde lorsqu'il est égrené. La mal-propreté des cabanes, & l'infection qui en est une suite nécessaire, seroient, pour tout autre qu'un sauvage, un véritable supplice. Figurez-vous, Madame, jusqu'où l'une & l'autre doivent aller parmi des gens qui ne changent de hardes que quand les leurs tombent par lambeaux, & qui n'ont nul soin de les nettoyer. Ils se baignent à la vérité tous les jours pendant l'été; mais ils se frottent aussitôt d'huile ou de graisse d'une odeur forte. L'hiver ils demeurent dans leur crasse; & en tout temps, on ne peut

entrer chez eux, qu'on ne soit empesté.

Il y a une porte à chaque extrêmité de la cabane ; mais on y voit peu de serrures. Autrefois, rien ne fermoit chez les sauvages : quand ils alloient en campagne, ils se contentoient d'arrêter leurs portes avec des traverses de bois, pour les défendre contre les chiens du village. Ils vivoient alors sans défiance les uns des autres ; les plus soupçonneux portoient leurs meubles chez leurs amis, ou les enterroient dans des trous couverts de leurs nattes. Quelques-uns ont maintenant des coffres ; mais le voisinage des Européens leur apprend que ce qu'ils ont enfermé avec le plus de soin, n'est pas toujours en sûreté.

Comme ces peuples ne fument point leurs terres, & ne les laissent pas même reposer, elles s'épuisent bientôt ; ce qui les met dans la nécessité de faire d'autres champs dans des terrains neufs, & de transporter ailleurs leurs habitations. Une autre raison qui les y oblige, est le défaut de bois de chauffage, dont les femmes se chargent de faire la provision. Plus un village reste

dans le même lieu, plus le bois s'éloigne; & après un certain nombre d'années, elles ne peuvent plus tenir à ce travail. Il faut donc chercher un autre emplacement; & ce sont les hommes que ce soin regarde particuliérement. Il vont dans les forêts former de nouveaux champs, en coupant les arbres dont on a besoin pour se chauffer, & qui étant aux portes de leurs cabanes, leur épargnent la peine d'un long transport.

Quoique les Européens leur aient appris l'usage du fer pour abattre le bois, le fendre & le scier, la plupart néanmoins s'en tenant à l'ancienne méthode, cernent l'arbre, le dépouillent de son écorce, le laissent sécher & le minent peu à peu au bas du tronc, en y appliquant de petits tisons qu'ils ont soin d'entretenir & de rapprocher. Ils ont aussi des haches de pierre, faites d'une espece de caillou fort dur, & qui demandent beaucoup de préparation, pour les mettre en état de servir. Ils les aiguisent ou les frottent sur un grès, & leur donnent, à force de temps & de travail, la figure d'une hache ordinaire. La vie d'un homme suffit à peine pour l'ache-

ver; aussi un pareil meuble, fût-il encore brut & imparfait, est un précieux héritage pour toute une famille. La pierre finie, c'est un autre embarras pour l'emmancher. Ils choisissent un jeune arbre, en coupent la tête, & comme s'ils vouloient le greffer, ils font une entaillure, dans laquelle ils inserent une partie de la pierre. Au bout de quelque temps, l'arbre, en se refermant, tient la hache si serrée, qu'elle ne peut plus sortir. Alors ils coupent l'arbre de la longueur dont ils veulent avoir le manche.

Les femmes Huronnes, comme celles des Iroquois, se sont réservé les travaux de la campagne. Le grain qu'elles sement est le maïs, autrement dit, le bled d'inde ou de turquie. Il fait la nourriture principale de toutes les nations sédentaires, d'un bout à l'autre de l'Amérique. Dès que les neiges sont fondues, elles commencent leur labour. La premiere façon qu'elles donnent aux champs, c'est de ramasser le chaume, & de le brûler; elles remuent ensuite la terre, pour la disposer à recevoir le grain qu'on doit y jeter. Elles ne se servent ni de la charrue, ni

de quantité d'autres instruments de labourage, dont l'usage ne leur est ni nécessaire ni connu. Il leur suffit d'un morceau de bois recourbé, avec lequel elles soulevent la terre, & la remuent légérement. Elles la disposent en petites mottes rondes, de trois pieds de diametre, & font, dans chacune, neuf ou dix trous, où elles jettent quelques grains de maïs, qu'elles couvrent, sur le champ, de la même terre qu'elles ont tirée pour faire ces trous. Elles s'unissent ensemble pour le gros travail, & passent d'un champ à l'autre, s'aidant ainsi mutuellement. Les possessions ne sont séparées ni par des haies, ni par des fossés, & paroissent ne faire qu'une seule piece. Il n'y a cependant jamais de disputes pour les bornes qu'elles savent parfaitement reconnoître. La maîtresse du champ dans lequel on travaille, distribue à chacune la quantité de grain nécessaire pour ensemencer la partie de terre qui lui est confiée. Elles plantent des feves à côté du bled de turquie, dont la tige leur sert d'appui. Le missionnaire prétend que c'est de nous, que les sauvages tiennent ce légume, dont ils font

grand cas, & qui effectivement ne differe en rien du nôtre. Mais il est surpris qu'ils fassent peu d'usage de nos pois, qui ont, dit-il, acquis au Canada un degré de bonté que n'ont pas ceux d'Europe. On prépare une terre noire & légere pour les citrouilles & les melons d'eau, dont on fait germer la semence dans les cabanes.

Ces mêmes femmes ont soin de tenir leurs champs propres, & d'en écarter les mauvaises herbes jusqu'au temps de la récolte. Ce travail se fait encore en commun; &, afin que la distribution soit égale, elles portent avec elles un faisceau de petites baguettes peintes, qui servent à marquer leur tâche. Le temps de la moisson étant venu, elles recueillent le maïs, & avec ses feuilles, le tressent comme parmi nous les oignons; elles l'étalent ensuite sur de grandes perches, au-dessus de l'entrée des cabanes. Le tout finit par une fête & un festin qui se fait pendant la nuit; & c'est la seule occasion où les hommes, qui ne se mêlent ni de labourage, ni de récolte, sont appellés par les femmes pour partager avec elles leurs travaux.

Pour conserver les fruits & les lé-

gumes pendant l'hiver, on pratique des especes de greniers souterrains, d'où l'on retire chaque jour la provision nécessaire. Ce sont de grands trous de quatre ou cinq pieds de profondeur, garnis en dedans avec des écorces, & couverts de terre par-dessus. Les denrées s'y gardent, sans recevoir d'atteinte de la gelée: les neiges qui les couvrent, les en garantissent. A l'égard du bled, on le fait sécher sur des pieces de bois qui environnent le foyer. On l'égrené ensuite, & on le met dans les caisses dont j'ai parlé. Les sauvages font ensorte d'en avoir leur provision annuelle, & même au-delà. Ils apprêtent ce bled de toutes les manieres, pour corriger, par différentes préparations, ce qu'il peut avoir d'insipide & de dégoûtant. Lorsqu'il est encore tendre, ils le font rissoler sans le séparer de son épi; & c'est alors qu'il est le plus agréable au goût. Ils en ont sur-tout une espece particuliere, que l'on appelle ici du bled fleuri, parce qu'il éclate dès qu'il a senti le feu, & s'épanouit comme une fleur. Ils en font un régal aux personnes qu'ils veulent distinguer.

Je vous ai dit, Madame, que leur

sagamité n'est autre chose que de la bouillie faite avec ce bled. Tous les matins les femmes préparent cette nourriture pour toute la famille ; on la distribue en autant de petits plats faits d'écorce, qu'il y a de personnes, & chacun la mange aux heures qu'il juge à propos : l'appétit est l'unique horloge sur laquelle on gouverne ses repas la nuit comme le jour. Outre ces portions particulieres, on remplit un grand plat, qui sert pour tous ceux qui viennent rendre visite, soit étrangers, soit habitants du village. Quiconque arrive est bien reçu : il est à peine entré, que, sans lui rien dire, on lui présente de cette bouillie ; & il la mange sans façon, avant que de déclarer le sujet qui l'amene.

La sagamité est une nourriture très-légere ; & les sauvages avouent qu'elle ne pourroit les soutenir, s'ils n'avoient soin d'y mêler de la chair ou du poisson, qui lui donnent du corps & du goût. Avec un peu de prévoyance & d'économie, ils seroient en état de se procurer cet assaisonnement pendant toute l'année ; mais ils ne connoissent point cet esprit de ménagement & de réserve,

L'usage reçu est de manger tout, comme si rien ne devoit leur manquer, & de souffrir la faim sans se plaindre, quand ils se trouvent dans la disette : c'est une loi de civilité & de bienséance établie parmi eux, que lorsqu'un particulier a fait une bonne pêche ou une bonne chasse, il la partage avec toute la bourgade, & s'épuise par ces largesses : le contraire le déshonoreroit. Si, la distribution faite, il reste encore une certaine quantité de provisions, il donne un de ces festins, où tout se mange, & le lendemain la famine recommence. C'est dans les temps de chasse qu'ils y sont le plus exposés, & chaque année il y a plusieurs personnes qui en meurent. Si une cabane de gens affamés en rencontre une autre dont les provisions ne sont point épuisées, celle-ci n'attend pas qu'on les lui demande ; elle fait part aux nouveaux venus du peu qui lui reste, au risque de mourir de faim elle-même le jour suivant. Admirez, Madame, la stupidité de ce peuple grossier : il ose taxer de barbarie la réponse si sage, si sensée, si raisonnable de la fourmi à la cigale, qui est la premiere chose que nous autres, gens

ſpirituels, policés & humains, faiſons apprendre par cœur aux enfants.

La néceſſité où nos ſauvages ſe trouvent réduits par ces ſortes de profuſions, les oblige à manger de tout ſans diſcernement, & ils trouvent bon tout ce qu'ils mangent. Comme dans l'abondance ils ne donnent pas le temps à la viande de ſe mortifier, & qu'ils la mettent, pour ainſi dire, toute vivante dans la chaudiere, de même ils ne font nulle difficulté de la ſervir puante & preſque pourrie. Ils mettent cuire les grenouilles entieres, & les avalent ſans répugnance. Ils font ſécher les entrailles des chevreuils ſans les vuider, & y trouvent le même goût que nous aux inteſtins de la bécaſſe. Ils boivent l'huile d'ours, de loup marin, d'anguille, &c. & le ſuif de nos chandelles eſt pour eux un très-grand régal. Ils ont une eſpece de maïs qu'ils font pourrir dans les marais, & qu'ils aiment avec paſſion. Lorſqu'ils le retirent de la boue, ils lechent avec plaiſir l'eau ſale & puante qui en découle. Ils mangent toutes ſortes de fruits amers & ſauvages; ils ne leur donnent pas même le temps de mûrir, de peur que

d'autres ne les préviennent & ne les enlevent. Pour mieux dépouiller un arbre, ils le coupent par le pied : quelques-uns appellent cela l'image du despotisme.

Ce qui révolte le plus un Européen qui se trouve avec ces barbares, c'est de se voir obligé de prendre avec eux ses repas. Rien, en effet, n'est plus dégoûtant. Après avoir rempli de viande leurs chaudieres, ils la font bouillir au plus trois quarts-d'heure, la retirent de dessus le feu, la servent dans des écuelles d'écorce, & la partagent à tous ceux qui sont dans leur cabane. Chacun mord dans cette viande comme dans un morceau de pain. Le missionnaire me racontoit à ce sujet que les Hurons, s'appercevant de sa répugnance, lui demanderent pourquoi il ne mangeoit pas. " Il faut te vaincre, ajouterent-ils : cela est-il si difficile à un homme qui sait prier parfaitement ? Nous nous surmontons bien, nous autres, pour croire ce que tu nous dis, & que nous ne voyons pas. Alors, me dit le missionnaire, il n'y eut plus à délibérer ; il fallut bien se faire à leurs manieres, pour mériter leur confiance ".

Parmi les productions que cultivent les femmes de ce pays, on ne connoît ni le chanvre ni le lin : la terre y produit d'elle-même plusieurs plantes filacées, qu'elles mettent en œuvre sans beaucoup de peine. Elles tirent une sorte de fil d'une écorce de bois blanc, dont elles font des sacs pour mettre des provisions, des sangles pour transporter les fardeaux & divers petits ouvrages. Elles y mêlent du poil d'élan, de bœuf sauvage & d'autres animaux, teint en différentes couleurs avec les sucs de certaines plantes. Au défaut de fil, elles se servent de boyaux desséchés, ou de filaments pris dans les nerfs des animaux, ou de bandelettes de cuir très-minces, ou enfin de petites racines, qu'elles emploient avec autant de propreté que d'adresse.

La vigne n'est point inconnue au Canada ; elle croît dans les bois, où l'on voit, en certains cantons, presqu'autant de seps que d'arbres, à la cime desquels ils s'élevent. Ils ont le pied fort gros, & portent beaucoup de raisins ; mais les grains ne sont guere que de la grosseur d'un pois, parce que les vignes ne sont ni taillées ni

cultivées. Quand ils ſont mûrs, ils deviennent la pâture des ours, qui vont les chercher juſqu'au haut des plus grands arbres. Ils n'ont pourtant que le reſte des oiſeaux, qui bientôt ont vendangé toute la forêt.

Si les ſauvages n'ont pas, comme nous, l'art de faire du vin, ils ſavent tirer de l'érable une boiſſon délicieuſe, & un ſucre preſque auſſi bon que le nôtre. Lorſque la ſeve commence à monter, ils font une entaille dans le tronc de l'arbre ; & par le moyen d'un morceau qu'ils y inſerent, & ſur lequel l'eau coule comme ſur une gouttiere, elle eſt reçue dans un vaiſſeau qu'on met deſſous. Pour qu'il en ſorte avec abondance, il faut qu'il y ait eu beaucoup de neige ſur la terre ; qu'il ait gelé la nuit précédente ; que le ciel ſoit ſerein, & qu'il ne faſſe pas trop froid. A meſure que la ſeve s'épaiſſit, elle coule moins ; & au bout de quelque temps, elle s'arrête entiérement. L'eau d'érable eſt très-rafraîchiſſante, & laiſſe dans la bouche un petit goût de ſucre aſſez agréable. Elle eſt auſſi fort amie de la poitrine ; & en quelque quantité qu'on en boive, elle ne fait jamais de

mal. Si on lui donne deux ou trois bouillons, elle devient un ſirop qu'on prend avec plaiſir ; & pour en faire du ſucre, il ne faut que la laiſſer bouillir, juſqu'à ce qu'elle prenne une conſiſtance ſuffiſante. Elle ſe purifie d'elle-même, ſans qu'on y mêle rien d'étranger. Il faut ſeulement avoir ſoin de ne pas trop faire cuire le ſucre, & de le bien écumer. Si on le laiſſe trop durcir dans ſon ſirop, il devient gras, & contracte un goût de miel. Le plane, le frêne & le noyer donnent auſſi de l'eau, dont les ſauvages tirent du ſucre ; mais elle en rend moins, & il n'eſt pas ſi bon.

Une production ſinguliere du Canada, eſt ce qu'on appelle l'herbe à la puce, & dont le nom n'eſt pas aſſez expreſſif pour marquer tous les effets qu'elle produit. Ils ſont plus ou moins ſenſibles, ſelon le tempérament de ceux qui l'approchent. Les uns, en la regardant ſeulement, ſont attaqués, dit-on, d'une fievre très-violente, accompagnée d'une gale fort incommode, & d'une extrême démangeaiſon par tout le corps. Elle n'opere ſur d'autres que quand ils la touchent, & alors la partie attaquée paroît toute

couverte de lepre. On n'y connoît point encore d'autre remede que la patience; au bout de quelque temps tout se dissipe.

Le gin-seng, cette plante si célebre, si merveilleuse, & dont je vous ai parlé dans une de mes lettres, se trouve en plusieurs endroits du Canada; elle y a les mêmes vertus, & y opere les mêmes prodiges qu'à la Chine. Les Améri-quains lui attribuent le pouvoir de rendre les femmes fécondes, comme les Chinois celui de rendre les hommes vigoureux : aussi est-elle plus recherchée à Pékin qu'à Quebec.

Je suis, &c.

A Quebec, ce 8 avril 1749.



LETTRE CV.

SUITE DU CANADA.

JE me ſuis plus attaché, Madame, à vous faire connoître les ſauvages que les pays qu'ils habitent. Il faut pourtant en dire un mot, & je commence par le village de Lorette. C'eſt un pélerinage à trois lieues de Quebec, où les Hurons chrétiens ont une chapelle bâtie ſur le modele de celle dont elle porte le nom. On y voit une image ſemblable; & autant qu'il a été poſſible, on y a obſervé les mêmes dimenſions. Le concours des fideles y eſt fort grand; & l'on en raconte preſqu'autant de merveilles que de celle d'Italie. Elle occupe un lieu déſert & ſauvage, où la dévotion des habitants repréſente celle des anciens ſolitaires de la Thébaïde. Ils ont la ſimplicité & la franchiſe du premier âge du monde, une foi vive, & une innocence de mœurs incroyable. Ils chantent à deux chœurs, les hommes d'un côté, les femmes de

l'autre, les prieres de l'églife, & des cantiques en leur langue; & rien n'eft comparable à la ferveur & à la modeftie qu'ils font paroître dans tous les exercices de la religion. Il eft vrai qu'on ne fauroit porter plus loin les précautions dont on ufe, pour empêcher que le relâchement ne s'y introduife. Les boiffons enivrantes y font interdites par un vœu folemnel, dont la tranfgreffion eft foumife à la pénitence publique. La rechûte fait bannir le coupable d'un lieu qui doit être l'afyle de l'innocence & de la piété. La paix & la fubordination y regnent également, & tout le village femble ne faire qu'une famille réglée fur les maximes de l'évangile. Le chriftianifme a détruit cette fierté, cet efprit d'indépendance qui caractérifent leur nation, & en a fait des hommes foumis à toutes les pratiques qu'il a plu aux miffionnaires de leur prefcrire.

Accompagné d'un homme de cette robe, jugez, Madame, fi je fus bien accueilli de ces bonnes gens. Après une réception toute militaire de la part des guerriers, & les acclamations de la

multitude,

multitude, on commença un festin général, dont je fis les frais, & reçus tous les honneurs. Les hommes mangerent d'un côté, les femmes d'un autre. Celles-ci témoignerent leur reconnoissance par leur silence & leur modestie, & les hommes par des chants & par des danses. Ils étoient d'abord assis à terre comme des singes; & de temps en temps, un d'eux se levoit, s'avançoit lentement au milieu de l'assemblée, tournoit la tête de côté & d'autre, fredonnoit un air, & prononçoit des paroles mal articulées. Tantôt c'étoit une chanson de guerre, & tantôt un chant de mort; car comme ces gens-ci ne boivent pas de vin, ils ignorent les airs bacchiques, & ne se sont point encore avisés de chanter leurs amours. Quand l'un a fini, un autre prend sa place; & cela dure jusqu'à ce que la compagnie les remercie; ce qui arriveroit plutôt, sans un peu de complaisance. La harangue, dans ces occasions, est ce qui vaut le mieux: on y explique, en peu de mots, le sujet de la fête; & les louanges de celui qui en fait les frais, ne sont pas oubliées.

Les Missionnaires eurent d'abord

beaucoup de peine à persuader à ce peuple les maximes de l'évangile. La difficulté n'étoit pas de s'en faire écouter ; mais on ne doit pas imaginer qu'un sauvage soit convaincu, dès qu'il paroît approuver ce qu'on lui expose. Tous, en général, ne craignent rien tant que la dispute ; & soit par complaisance, ou en vue de quelque intérêt, soit par indolence & par paresse, ils donnent tous des marques d'une entiere persuasion sur des choses, ou qu'ils n'ont pas comprises, ou sur lesquelles ils n'ont fait aucune attention. On en a vu fréquenter nos églises, pendant des années entieres, avec une assiduité, une modestie, une révérence extérieure, qui marquoient le desir le plus sincere de connoître & d'embrasser la vérité, & se retirer ensuite en disant froidement au missionnaire: " tu n'avois personne pour prier avec toi ; j'ai eu compassion de ta solitude ; & j'ai voulu te tenir compagnie. A présent que d'autres veulent bien te rendre le même service, trouve bon que je te quitte ". Plusieurs ont porté la dissimulation ou la complaisance, jusqu'à demander & recevoir le baptême,

& à remplir pendant quelque temps avec édification, tous les devoirs du christianisme, ensuite déclarer qu'ils ne l'avoient fait que pour contenter le Pere qui les pressoit de changer de religion.

D'un autre côté, ce n'est pas toujours une preuve que ces barbares ne soient pas convaincus des vérités qu'on leur annonce, quand ils refusent de les pratiquer. On en a vu à qui il ne restoit aucun doute sur les articles de notre foi les plus incompréhensibles, & qui en faisoient publiquement l'aveu, sans vouloir entendre à se convertir. Un d'eux étant au lit de la mort, il tomba du feu sur la robe qui lui servoit de couverture. Comme il vit qu'on se mettoit en devoir de l'éteindre, " ce n'est „ pas la peine, dit-il ; je sais que je „ dois brûler durant toute l'éternité : „ commencer un peu plutôt, ou un peu „ plus tard, cela vaut-il le soin que „ vous vous donnez „ ?

Mais ce ne fut pas si-tôt, qu'on vint à bout d'arracher de pareils témoignages en faveur de nos dogmes. Quelques Hurons, firent d'abord des raisonnements qui déconcerterent les missionnaires. Je conviens, disoit un d'entre

„ eux à un jésuite, que ce que tu nous enseignes est très-beau, & très-véritable; mais cela n'est bon que pour vous autres, qui n'avez rien de commun avec nous. Votre maniere de vivre, votre langage, votre habillement sont différents des nôtres; pourquoi votre priere ne différeroit-elle pas également? Vous ne trouvez pas mauvais que nous soyons vêtus à la façon de notre pays, que nous vivions de ses productions, que nous parlions la langue qui nous est naturelle; nous approuvons pareillement que, sur ces points, vous conserviez vos usages; nous ne demandons pas que vous changiez votre culte pour prendre le nôtre. Si le grand esprit avoit voulu que nous habitassions, vous & nous, le même paradis après la mort, pourquoi ne nous auroit-il pas fait naître & vivre ici bas sous le même climat? Il veut que nous soyons heureux à notre maniere, comme vous à la vôtre; & il ne nous auroit pas placés dans des lieux si éloignés, si son dessein eût été de nous réunir. Aucun de nous ne s'est avisé de passer les mers, pour vous

attirer dans notre patrie ; pourquoi donc faites-vous tant de chemin, pour nous conduire dans votre ciel? Voyez si nous avons le même empressement de vous mener dans le nôtre. Le grand espace d'eau qui nous sépare naturellement, semble annoncer que tous les hommes ne sont pas faits pour habiter le même séjour dans ce monde ; & rien ne prouve qu'ils soient destinés à vivre ensemble dans l'autre „. Fermes sur ce principe, il étoit difficile de les en tirer ; & leur conversion fut l'ouvrage de la grace, plutôt que du raisonnement.

Les Hurons sont, de tous les peuples du Canada, celui qui a le plus d'esprit, mais contre lequel il a toujours fallu être le plus en garde. il porte sur-tout la dissimulation à un excès incroyable : ce caractere avoit bien autant contribué à le faire craindre, que son industrie, son génie fécond en expédients, son éloquence & sa bravoure ; en un mot, c'est la nation du continent, en qui l'on a remarqué le plus de défauts & le plus de vertus. Leur véritable nom est *Yendats* ; celui de Huron est de la

façon des François, qui voyant ces barbares avec des cheveux fort courts, & relevés d'une maniere bisarre, s'écrierent la premiere fois qu'ils les apperçurent, *quelles hures*, & s'accoutumerent à les appeller Hurons. Ils ont eu long-temps la réputation d'être de hardis & habiles voleurs; & encore aujourd'hui, parmi ceux même en qui l'on trouve le plus de désintéressement & de fidélité, il faut excepter les choses commestibles, objets trop tenants pour des sauvages toujours affamés, & accoutumés à regarder comme de droit commun, tout ce qui est nécessaire à la vie.

Aux obstacles qui naissoient du caractere & des préjugés de ces peuples, pour leur conversion, il s'en joignoit d'autres, de la part des jongleurs, qui n'étoient pas moins difficiles à vaincre. Ces charlatans, qui craignoient de perdre la considération où les mettoit l'exercice de leur art, si les missionnaires s'accréditoient dans le pays, entreprirent de les rendre odieux, & eurent d'autant moins de peine à y réussir, que plusieurs sauvages s'étoient déjà mis dans la tête, que la religion des François

ne leur convenoit point. Les jongleurs firent regarder comme des maléfices, les prieres des missionnaires ; ensorte que ceux-ci étoient obligés de se cacher, pour réciter leur bréviaire, & s'acquitter des autres exercices de dévotion. Tout ce que les Hurons voyoient entre leurs mains, & dont ils ne connoissoient pas l'usage, étoit, selon eux, des sorts destinés à leur attirer quelque malheur. On fut obligé de faire disparoître une pendule & une girouette, dont l'une, disoient-ils, leur apportoit la mort, & l'autre leur donnoit le mauvais temps. Ajoutez à ces difficultés celle d'imposer des loix séveres, & des obligations étroites, à des hommes qui mettoient leur gloire, & faisoient consister leur bonheur à ne se gêner sur rien, à suivre toutes leurs inclinations. Quand on leur vantoit la supériorité du Dieu des chrétiens sur les esprits qu'ils adoroient : "chaque nation a ses dieux, répondoient-ils ; notre malheur est d'en avoir qui soient plus foibles que les vôtres ; mais nous ne devons pas pour cela les abandonner ". La constance & le courage des missionnaires, les raison-

nements sensibles dont ils usoient pour se mettre à la portée de leurs auditeurs, les explications naturelles qu'ils donnoient de tout ce qui leur causoit quelque soupçon, & la patience inaltérable, avec laquelle ils enduroient les plus indignes traitements, effacerent avec le temps, les impressions fâcheuses qu'on avoit prises contre eux; & non-seulement ils parvinrent à calmer les premieres fureurs d'un peuple que les jongleurs ne cessoient d'aigrir & d'irriter; mais ils réussirent encore à prendre beaucoup d'ascendant sur son esprit.

Rien, peut-être, ne contribua davantage au progrès de la religion chrétienne dans le Canada, que l'établissement d'un college de jésuites à Quebec. Réné de Rohault, fils aîné du marquis de Gamache, ayant obtenu l'agrément de sa famille pour entrer dans la société, & ses parents qui l'aimoient avec tendresse, sachant qu'il desiroit avec ardeur, que l'on fondât un college dans cette partie de l'Amérique, lui donnerent cette satisfaction, & offrirent, pour cela, dix mille écus, qui furent acceptés. Les sauvages, aux-

quels on eut soin de faire envisager l'utilité qui pourroit leur revenir d'un pareil établissement, se rendirent de toutes parts, en grand nombre, aux environs de la capitale. Comme on ne manquoit jamais de les régaler, lorsqu'ils venoient au college, plusieurs confierent leurs enfants à des personnes qui vouloient bien se charger de les nourrir & de les élever. Par ce moyen on les apprivoisoit de plus en plus ; & à mesure qu'ils s'attachoient d'affection à la nation Françoise, on leur trouvoit moins d'éloignement pour les vérités du christianisme.

Ce qui augmenta la confiance des Hurons pour les missionnaires, fut une maladie épidémique, qui se communiqua d'une bourgade à toutes les autres, & menaça la nation d'une mortalité générale. C'étoit une espece de dyssenterie, qui en peu de jours conduisoit au tombeau ceux qui en étoient attaqués. Les François n'en furent pas plus exempts que les sauvages ; mais ils guérirent tous ; ce qui produisit deux bons effets. Le premier, que ceux qui regardoient comme des maléfices causés par les missionnaires, tous les ac-

cidents qui leur arrivoient, se détromperent, en les voyant eux-mêmes attaqués du mal. Le second, que les sauvages apprirent à se mieux gouverner dans leurs maladies, en observant le même régime que les François.

Ce n'étoit pas seulement au Canada, qu'on s'intéressoit à leur conversion. On vit, à Paris, & dans tout le royaume, une sainte émulation de contribuer à une œuvre si méritoire. Des communautés entieres instituerent des prieres publiques ; & tout ce qu'il y avoit de plus grand à la cour, entra dans les mêmes vues. Sur les propositions qui furent faites, d'établir à Quebec des Ursulines & des hospitalieres ; un grand nombre de filles de ces deux instituts solliciterent la préférence. Madame la duchesse d'Aiguillon voulut être la fondatrice de l'hôtel-dieu, & demanda aux religieuses de Dieppe plusieurs de leurs sœurs, qui se tinrent prêtes à partir par les premiers vaisseaux. Une jeune veuve de condition, nommée Madame de la Peltrie, se chargea de conduire elle-même les ursulines, & consacra ses biens & sa personne à la bonne œuvre.

que le ciel lui avoit inspirée. D'Alençon, où elle demeuroit, elle se transporta à Paris, pour y régler les affaires de sa fondation, puis à Tours pour y chercher des religieuses, & enfin à Dieppe, où elle s'embarqua avec les hospitalieres. On n'omit rien pour faire comprendre aux sauvages combien il falloit qu'on eût à cœur leurs intérêts, puisque des femmes même, élevées dans l'abondance & la délicatesse, quittoient une vie douce & tranquille, & s'exposoient à tous les périls de la mer, pour venir instruire leurs enfants, & prendre soin de leurs malades. Le jour de leur arrivée fut une fête pour toute la ville de Quebec; tous les travaux cesserent; & les boutiques furent fermées. Le gouverneur reçut ces héroïnes chrétiennes sur le rivage, à la tête des troupes qui étoient sous les armes, & au bruit du canon. Il les mena, au milieu des acclamations du peuple, dans l'église cathédrale, où le *te Deum* fut chanté en actions de graces. Ces bonnes filles dans le premier transport de leur joie, baiserent cette terre, après laquelle elles avoient si long temps soupiré, & qu'elles

se promettoient bien d'arroser de leur sueur, de leur sang même, s'il le falloit. Les François, mêlés avec les sauvages, les infideles même, confondus avec les chrétiens, ne se lassoient point de pousser des cris d'alégresse, & de leur donner mille bénédictions, ainsi qu'à quelques jésuites qui les avoient amenées.

Nul autre ne seconda plus efficacement en France le zele des missionnaires, que le commandeur de Sillery. Il forma le projet d'une peuplade sauvage, uniquement composée de chrétiens qui fussent également à l'abri, & contre les insultes des Iroquois, par les prompts secours qu'ils pourroient tirer de Quebec, & contre la famine, par le soin qu'on prendroit de leur faire cultiver la terre. Pour cet effet, il envoya des ouvriers au Canada, qui choisirent un endroit avantageux sur la rive septentrionale du fleuve S. Laurent : ce lieu a toujours porté depuis, le nom de Sillery. Cet établissement, dont on n'avoit pas jugé à propos d'apprendre aux Hurons quel étoit l'objet, leur fit naître l'envie d'en profiter. Ils le demanderent aux missionnaires, qui, fei-

gnant d'ignorer le dessein de M. de Sillery, voulurent qu'on attendît son consentement. Ils savoient bien que c'étoit son intention ; mais l'expérience fit juger cette réserve nécessaire : les sauvages se persuadent qu'on leur doit, ou qu'on a quelque intérêt de leur accorder tout ce qu'on leur donne avec trop de facilité. Le consentement du commandeur de Sillery arriva; & douze familles Huronnes, qui faisoient profession de la religion chrétienne, prirent possession de l'emplacement, & s'y logerent. Elles n'y furent pas longtemps seules ; & en peu d'années, cette habitation devint une grosse peuplade, qui s'accoutuma insensiblement à tous les devoirs de la société civile. Le voisinage de Quebec ne servit pas peu à former ces nouveaux habitants, & à leur inspirer une sorte de police proportionnée à leur génie.

Au sortir du village de Lorette, nous prîmes la route d'une petite ville appellée les Trois Rivieres, éloignée de Quebec d'environ vingt-cinq lieues. Rien n'est plus charmant que sa situation. Elle est bâti[illegible]r un côteau de sable, qui n'a de stérile que la place qu'elle

occupe. Du reste, elle est environnée de tout ce qui peut rendre une habitation agréable, & une cité opulente. Le fleuve de S. Laurent est à ses pieds : au-delà, on ne voit que campagnes cultivées, fertiles & couronnées des plus belles forêts. Les trois rivieres qui, à quelques pas de là, viennent mêler leurs eaux avec celles du fleuve, donnent à cette ville le nom qu'elle porte. Elle doit son origine au grand commerce que venoient faire, dans ce lieu, les sauvages de différentes nations, dans les commencements de la colonie. Les François y construisirent un fort, qui eut d'abord son gouverneur particulier ; & ce poste fut dès-lors regardé comme un des plus importants de la Nouvelle France. On n'y compte plus gueres aujourd'hui, que sept à huit cents personnes, parmi lesquelles il y a des récollets, des sœurs hospitalieres, un état major, & une jurisdiction, dont le chef prend le titre de lieutenant général. La ville a dans son voisinage une mine de fer très-abondante, & le lac de S. Pierre, qui a sept lieues de long, & produit le meilleur poisson du pays.

Tandis que je séjournois aux Trois-

Rivieres, les députés d'un village voisin, habité par des Hurons, y apporterent de très-belles peaux, qu'ils donnerent en échange pour plusieurs barriques d'eau-de-vie. " Si vous les suiviez dans leur bourgade, me dit le missionnaire, vous verriez avec quel excès ces peuples se livrent au plaisir que leur cause cette liqueur. Chaque jour on en distribuera autant qu'il en faut à chacun pour l'enivrer ; & tout sera bu en moins de deux jours. On commence dès que le soleil est couché ; & toute la nuit, la campagne retentit d'horribles hurlements. Vous diriez qu'une escouade de démons s'est échappée de l'enfer, ou que les habitants du village sont acharnés à s'entre-égorger ".

Nous nous embarquâmes sur le lac de S. Pierre ; & nous allâmes aux isles de Richelieu, qui en occupent l'extrêmité occidentale. Ce pays a été long-temps le théatre de plusieurs scenes sanglantes durant les guerres des Iroquois, qui y ont fait de fréquentes incursions. Les isles leur servoient également, & pour les embuscades, & pour la retraite. Ils y ont commis des cruautés dont le récit vous feroit horreur. J'ai-

me mieux, Madame, vous entretenir de deux Canadiennes, dont on raconte des actions d'intrépidité & de valeur, qui ont mérité d'être transmises à la postérité. Je ne les rapporte que sur le témoignage du missionnaire; & je ne changerai rien à sa narration.

,,Pour se garantir de la fureur des Iroquois, on avoit construit sur chaque paroisse des especes de forts, où les habitants pussent se réfugier à la premiere alarme. On y entretenoit, nuit & jour, une ou deux sentinelles, avec quelques pieces de canons, pour avertir d'être sur ses gardes, ou pour demander du secours. Ces forts n'étoient que de grands enclos, environnés de palissades, avec quelques redoutes. L'église, & la maison du seigneur du lieu, y étoient enfermées; & il y avoit encore assez d'espace, pour y retirer, en cas de besoin, les femmes, les enfants & les bestiaux. Quelques Iroquois ayant su que Madame de Vercheres, dame de la paroisse de ce nom, près des isles de Richelieu, y étoit presque seule, se mirent en devoir d'en escalader la

palissade. Quelques coups de fusil, qu'on tira fort à propos au premier bruit, les écarterent d'abord; mais ils revinrent bientôt, furent encore repoussés; & ce qui leur causoit le plus d'étonnement, c'étoit de ne voir qu'une femme, & de la voir par-tout. Cette femme étoit Madame de Vercheres, qui faisoit paroître une contenance aussi assurée, que si elle avoit eu une garnison nombreuse. Elle se battit de la sorte, pendant deux jours, avec une bravoure & une présence d'esprit, qui auroient fait honneur à un vieux militaire; & elle contraignit enfin l'ennemi de se retirer, de peur d'être coupé par un petit secours qui lui arriva fort heureusement.

„ Quelques années après, continua le missionnaire, un autre parti de la même nation, mais beaucoup plus nombreux que le premier, parut à la vue du même fort, tandis que les habitants étoient occupés à la campagne. Les Iroquois les trouvant ainsi dispersés & sans défense, les saisirent tous les uns après les autres, & marcherent ensuite vers le château. La

fille du ſeigneur, âgée de ſeize ans, en étoit à deux cents pas. Au premier cri qu'elle entendit, elle courut pour y entrer : les ſauvages la pourſuivirent ; & l'un d'eux la joignit dans le temps qu'elle mettoit le pied ſur la porte; mais l'ayant ſaiſie par ſon fichu, elle le détacha, s'échappa, & ferma la porte ſur elle. Il ne ſe trouva dans le fort, qu'un ſoldat & une troupe de femmes, qui, à la vue de leurs maris qu'on garrottoit & qu'on emmenoit priſonniers, jetoient des cris lamentables. La jeune demoiſelle ne perdit ni le jugement, ni le cœur. Elle commença par ôter ſa coëffure, noua ſes cheveux, prit un chapeau & un habit d'homme, & enferma ſous la clef toutes les femmes, dont les gémiſſements & les pleurs ne pouvoient qu'inſpirer du courage à l'ennemi. Enſuite elle tira un coup de canon & quelques coups de fuſil ; & ſe montrant avec ſon ſoldat, tantôt dans une redoute, tantôt dans une autre, changeant de temps en temps d'habits, & tirant toujours fort à propos, les Iroquois ſe perſuaderent qu'il y avoit beaucoup de monde dans le

fort ; & lorsqu'un détachement, averti par le coup de canon, s'avança pour secourir la place, l'ennemi avoit déja disparu.

„ Le château de Vercheres est peu considérable pour les revenus, me disoit, à cette occasion, le missionnaire ; & en général, les seigneurs de paroisse ne sont pas riches dans tout le Canada. Comme ce pays n'étoit qu'une grande forêt, quand les François ont commencé à s'y établir, ceux à qui l'on a donné des seigneuries, n'étoient pas gens à les mettre en valeur par eux-mêmes. C'étoient des officiers, des gentilhommes, des communautés qui n'avoient pas de fonds assez considérables, pour y loger le nombre d'ouvriers nécessaires. Il a donc fallu y établir des habitants, qui avant que de pouvoir y recueillir de quoi subsister, ont été obligés de travailler beaucoup, & de faire même toutes les avances. Ainsi ils n'ont pu s'engager envers les seigneurs, qu'à une redevance fort modique : de sorte qu'avec les lods & ventes, qui sont ici bien peu de chose, le droit de moulin & la métairie, une terre de deux lieues

de front ſur une profondeur illimitée, n'eſt pas d'un extrême produit, dans un pays ſi peu peuplé. C'eſt-là, ſans doute, une des raiſons qui ont engagé la cour à permettre à tous nobles & gentilshommes, habitant au Canada, de faire le commerce, tant par mer que par terre, ſans qu'ils puiſſent être recherchés, ni cenſés avoir dérogé. La vie que menent la plupart de ces ſeigneurs dans leurs terres, rappelle aſſez naturellement le ſouvenir de ces anciens patriarches, qui ne dédaignoient point de partager avec leurs domeſtiques, les travaux de la campagne. Aucun d'eux n'a droit de patronage : ce droit n'appartient qu'à l'évêque, tant parce qu'il eſt plus en état qu'un autre, de juger de la capacité des ſujets, que parce que la portion congrue des curés eſt payée ſur les dîmes qui appartiennent à l'évêché.

„ Il y quelques familles de ſauvages établies dans les terres des ſeigneurs de paroiſſe ; mais elles forment le petit nombre des habitants, qui ſont preſque tous des François Canadiens. La ſituation de ces derniers ſeroit heureuſe,

s'ils savoient en profiter. Ils ne connoissent ni les impôts, ni la taille ; ils ont le pain, la viande & le poisson à bon marché. La terre y est excellente ; & je ne connois point de climat plus sain. Il n'y regne aucune maladie particuliere ; les campagnes & les bois y sont remplis de simples merveilleux ; & les arbres y distillent des baumes d'une vertu admirable. Ces avantages devroient bien au moins y retenir ceux que la Providence y a fait naître. Mais la légéreté, l'aversion d'un travail assidu, & l'esprit d'indépendance en ont toujours fait sortir un grand nombre de jeunes gens, & ont empêché la colonie de se peupler. Il est vrai que le vin, les étoffes, & généralement tout ce qu'il faut faire venir de France, y coûte fort cher. Les plus à plaindre sont les gentilshommes & les officiers qui n'ont que leurs appointements. Les femmes n'apportent communément pour dot à leurs maris, que beaucoup d'esprit, d'amitié, d'agréments, & une grande fécondité. Il y a ici plus de personnes nobles, que dans nos autres colonies ; le roi y entretient

beaucoup de troupes ; & plusieurs officiers retirés s'y sont établis ; c'est ce qui a peuplé le pays de gentilshommes, qui ne sont rien moins qu'à leur aise. Ils le seroient encore moins, si le commerce leur étoit défendu, & si la chasse & la pêche n'étoient pas ici de droit commun. Je connois peu d'hommes moins intéressés que les Créoles. Ils dissipent avec autant de facilité, qu'ils se donnent de peine à acquérir. Ils aiment à respirer le grand air, & s'accoutument de bonne heure à mener une vie errante. L'exemple & la fréquentation des habitants naturels, qui mettent tout leur bonheur dans la liberté & l'indépendance, sont plus que suffisants pour former ce caractere. Ils ont beaucoup d'esprit, sur-tout les personnes du sexe, qui l'ont ferme, courageux, fécond en ressources, & capable de conduire les plus grandes affaires. J'ajouterai à ce portrait de nos Canadiens, la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes ; elle leur inspire une confiance qui leur fait entreprendre & exécuter les choses les plus difficiles. Ils ont le sang commu-

rément assez beau, la taille avantageuse, & le corps bien proportionné. La force du tempérament ne répond pas toujours à ces avantages ; ils sont vieux & usés de très-bonne heure. On en attribue la faute aux parents, qui ne veillent pas assez sur leurs enfants, pour les empêcher de ruiner leur santé dans un âge, où, quand elle se ruine, c'est sans ressource. Leur agilité & leur adresse sont sans égales ; les sauvages les plus habiles ne conduisent pas mieux leurs canots dans les rapides les plus dangereux, & ne tirent pas plus juste. Personne ne peut leur contester un génie rare pour les méchaniques : ils n'ont presque pas besoin de maîtres pour y exceller ; & l'on en voit qui réussissent dans tous les métiers, sans en avoir fait d'apprentissage. Comme les sauvages, ils ont une certaine impétuosité qui les rend plus propres à une expédition brusque, à un coup de main, qu'aux opérations régulieres & suivies d'une campagne. Comme eux aussi, on les accuse de peu de naturel pour leurs parents, qui, de leur côté, ont pour eux une tendresse

mal entendue. Malgré les soins que la cour s'est donnée, pour peupler cette colonie, & y faire fleurir le commerce, elle n'a pu encore réparer les pertes qu'elle a souffertes de la part des Anglois, qui l'ont réduite plus d'une fois à l'extrêmité, & nous en usurpent de temps en temps quelques parties: Dieu veuille qu'ils ne se rendent pas bientôt maîtres de tout le pays „.

Quoiqu'en général toutes les colonies de l'Amérique ne se soient formées que du rebut, & pour ainsi dire, de la lie des nations, on doit rendre cette justice à celle du Canada, que la source de presque toutes les familles qui y subsistent encore aujourd'hui, est assez pure, & n'a aucune de ces taches qui déshonorent. Ses premiers habitants étoient, ou des ouvriers qui ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des personnes qui s'y transporterent dans la seule vue d'y vivre plus tranquillement, & d'y conserver plus sûrement leur religion, qu'on ne pouvoit le faire alors dans plusieurs provinces de France, où les religionnaires étoient très-puissants. Ce n'est pas qu'on n'y ait

vu

vu quelquefois des gens que le mauvais état de leurs affaires obligeoit de s'exiler, ou quelques autres dont on vouloit purger le royaume & leur famille. Mais comme ils n'y sont venus que par petites troupes, & qu'on avoit l'attention de ne pas les laisser ensemble, il faut croire qu'ils se sont réformés sur les bons exemples qu'ils avoient devant les yeux.

Voilà, Madame, la derniere lettre que je vous écris de Quebec. J'en partirai dans quinze jours, pour me rendre dans la capitale de la Nouvelle Angleterre. Ce séjour sera pour moi d'autant plus agréable, que je compte y trouver quelques personnes de connoissance.

Je suis, &c.

A Quebec, ce 15 Avril 1749.



LETTRE CVI.

COLONIES ANGLOISES.

ON parle des Colonies des Anglois dans l'Amérique ſeptentrionale, comme de la principale ſource de leur opulence ; mais l'importance de ces établiſſements, & les reſſources de cette partie des domaines Britanniques, ne ſont pas, Madame, la ſeule choſe qui en rende l'hiſtoire intéreſſante : la conſtitution de leur gouvernement, leurs productions naturelles, leurs loix, leurs uſages, leur commerce, ne ſont pas moins dignes de votre attention.

Vers la fin du ſeizieme ſiecle, le chevalier Raleig, excité par l'exemple & les ſuccès des Eſpagnols, réſolut d'entreprendre quelques découvertes. Il fit entrer dans ſes vues pluſieurs particuliers de Londres, qui pouvoient y contribuer par leurs richeſſes, & obtint de la reine Eliſabeth des lettres-patentes, par leſquelles tous les avantages de l'entrepriſe étoient abandonnés

à sa compagnie. Il partit pour le nord de l'Amérique, & y fonda un établissement qui fut le premier de la nation Angloise dans cette partie du Nouveau Monde. A son retour, il publia que le pays auquel il avoit abordé, offroit une grande variété d'excellents fruits, des arbres de toute espece, des animaux en abondance. Il n'y avoit pas vu d'or; mais les terres étoient si fertiles, le climat si doux, les habitants si traitables, que les apparences promettoient les succès les plus heureux. Le peuple de Londres, & en général la nation entiere, prit feu sur cette peinture; la Reine même en fut si charmée, qu'elle encouragea cette entreprise par des marques éclatantes de sa protection. Ses successeurs ne montrerent pas moins de zele; & insensiblement tout le pays se peupla de nouveaux sujets, & se soumit à la domination de la couronne Britannique.

Le vaste espace qu'embrassent ces colonies, se divise en plusieurs grandes provinces: je vous ai parlé de la baie d'Hudson, de l'isle de Terre-Neuve & de l'Acadie. La Nouvelle Angleterre, une des plus florissantes que les Anglois

aient en Amérique, eſt redevable de ſes premiers établiſſements au zele perſécuteur de quelques prélats de la Grande-Bretagne, contre les Non-Conformiſtes. L'ambitieux Laud, évêque de Londres, & depuis archevêque de Cantorbéri, à qui Charles I avoit donné ſa confiance, engagea ce monarque dans des démarches violentes, qui rendirent ſon gouvernement odieux. Cet homme qui eût à peine gouverné un college, fut nommé pour régir un royaume. La cour eccléſiaſtique, qu'on appella auſſi la haute commiſſion, étoit devenue une inquiſition proteſtante ſous ſon adminiſtration. Les Non-Conformiſtes voyant qu'il ne leur étoit pas permis de jouir, dans l'ancienne Angleterre, de la liberté de conſcience, réſolurent de l'aller chercher dans la nouvelle. Ils s'embarquerent d'abord au nombre de cent vingt perſonnes. A peine furent-ils arrivés en Amérique, qu'ils dreſſerent un acte, dans lequel ils ſe reconnurent ſujets de la couronne d'Angleterre, & s'engagerent ſolemnellement à obſerver les loix qu'ils feroient d'un commun conſentement pour le bien de la colonie. Tous les

chefs de famille le signerent, & élurent en même temps un d'entre eux pour être leur gouverneur durant cette année. Ils choisirent ensuite un endroit propre à y bâtir une ville, à laquelle ils donnerent le nom de Nouveau Plimouth, en mémoire du lieu d'où ils étoient partis d'Europe.

Ainsi cet enthousiasme, qui bouleversoit tout dans la Grande-Bretagne, opéra un effet absolument contraire en Amérique; il devint un principe de vie & de force, qui fit surmonter toutes les difficultés de ce pays sauvage. Loin d'être rebutés par les fatigues inséparables d'une pareille entreprise, encouragés par la joie de se voir à l'abri du glaive spirituel, les nouveaux colons forcerent cette terre inculte à leur fournir une subsistance passable, & peu-à-peu, toutes les choses nécessaires à la vie.

Cette premiere colonie fut suivie de sept autres, que les mêmes raisons forcerent de sortir de la Grande-Bretagne. Les unes vinrent s'établir dans la baie des Massachusetts, & sur les bords de la Connecticute, dont elles retinrent le nom. Elles y bâtirent les

villes de Salem, Charles-Town, Vater-Town, Dorchester, Boston, Hertford, Windsor, Weatherfield, &c. Les autres s'appellerent Newhaven, Nouvelle-Hampshire, Maik, Rhode-Island, & la Providence. Leurs villes principales sont Say-Brook, Guilford, Milford, Stamford, Brinford, &c. Ces divers établissements avoient chacun leurs loix particulieres, & leurs magistrats qui étoient élus par les colons mêmes: Quoiqu'ils formassent autant de gouvernements distingués les uns des autres, ils étoient néanmoins unis par une confédération, pour les choses qui les intéressoient en commun.

Telle étoit, Madame, la constitution de la Nouvelle Angleterre, qui éprouva, dans la suite, divers changements. Aujourd'hui sa Majesté Britannique y nomme un gouverneur, qui a le commandement de la milice, & qui peut rejeter les loix proposées au conseil général de la colonie. C'est à lui aussi à confirmer le choix des magistrats; & sans son consentement, il ne leur est pas permis de convoquer aucune assemblée extraordinaire; mais aussi quand une fois elle est convoquée,

elle peut appeller devant elle le gouverneur, & tel officier qu'elle juge à propos, & leur faire rendre compte de leur conduite. Cette assemblée est composée d'un certain nombre de députés, élus par chaque canton. Elle a seule, concurremment avec le gouverneur, le pouvoir d'imposer des taxes, de faire des concessions & des loix. C'est en elle, que réside le droit de décider souverainement, de prendre connoissance des griefs du peuple, & d'y apporter les remedes convenables. Les loix qu'elle propose, & auxquelles le gouverneur a donné son approbation, doivent être encore confirmées par le roi même; & si dans l'espace de trois ans, il vient à les rejeter, elles demeurent sans effet & sans force.

En moins d'un demi-siecle, la Nouvelle Angleterre se vit dans un état florissant. Elle contenoit plus de trente mille ames, & avoit plus de cinquante villes ou villages bien bâtis, un château, des forts, des prisons, des églises, des grands chemins, &c. La propreté des maisons, la beauté des rues, la commodité des magasins, des ports, des quais, le nombre des vaisseaux qui

appartenoient aux habitants, leurs richesses enfin, étoient déja portées à un point qui pouvoit donner de la jalousie à la nation même dont elle tiroit son origine. Parmi ces divers établissements, il y en a un qui vous surprendra, sans doute : c'est une société de missionnaires destinés à la conversion des idolâtres, comme nous en voyons dans la religion catholique. Un ministre nommé Elliot, que les Anglois appellent l'apôtre des Indes, comme nous saint Xavier, entreprit de prêcher l'évangile aux sauvages de ces contrées. Il apprit leur langue, & traduisit même en leur idiome plusieurs livres de piété, entre autres la bible entiere. Le parlement d'Angleterre voulant seconder ses travaux, érigea une compagnie composée d'un président, d'un trésorier & de quatre assistants, & l'autorisa à recevoir les charités des personnes qui voudroient contribuer à cette bonne œuvre. La compagnie fit une quête en conséquence du pouvoir qui lui étoit donné ; & elle se vit bientôt en état d'acquérir des biens-fonds. Elle jouit actuellement de plus de vingt mille livres de revenu, avec lesquelles elle

entretient quinze ou ſeize miſſionnaires.

Je ne dois pas oublier, Madame, un trait bien remarquable des premiers Anglois qui vinrent s'établir en Amérique. Quoiqu'ils euſſent pu ſe prévaloir de leur nombre, ſans avoir égard au droit des ſauvages, à qui naturellement ce pays appartenoit, ils aimerent mieux acheter d'eux le terrein qui leur étoit néceſſaire, que de violer les premiers principes de l'équité naturelle, comme ont fait les Eſpagnols dans l'iſle de S. Domingue & au Mexique, dont ils ne s'aſſurerent la poſſeſſion que par des violences & des maſſacres. Mais en louant le procédé des nouveaux Anglois à l'égard des naturels du pays, je ne diſſimulerai pas ce que leur conduite a eu de condamnable envers leurs propres compatriotes. Ce peuple composé de fugitifs que l'intolérance des prélats avoit chaſſés d'Angleterre, ne ſe vit pas plutôt paiſible dans ſes nouveaux établiſſements, qu'il ſe livra à la chaleur d'un faux zele, & imita la fureur de ceux qui avoient été les auteurs de ſon exil. Il pourſuivit impitoyablement les quakers, les ana-

baptistes, & d'autres sectaires, dont les sentiments différoient des siens, & devint persécuteur, quand il cessa d'être lui-même persécuté.

Il publia des loix en matiere de religion, qui furent exécutées avec plus de rigueur, que celles qui l'avoient obligé de sortir de son pays. Ni la foiblesse de l'âge, ni les infirmités de la vieillesse, ni l'honneur du sexe, ni la dignité du ministere, ni la naissance, ni la fortune, n'ont pu vaincre la rage de ces fanatiques. Ce zele Anglican s'est étendu jusqu'aux sorciers ; & vous auriez peine à vous persuader quels en ont été les excès, s'ils n'étoient attestés par les actes même de la colonie, qui se vendent ici publiquement. Voici, Madame, ce que je lisois, il y a quelques jours, dans une relation intitulée : *Procès de la nommée Suzanne Martin, de la ville de Salem, accusée & convaincue de sortilege.* Je n'en rapporterai que l'interrogatoire, où le bon sens est plus du côté de l'accusée, que de celui du juge.

« *Le juge.* Etes-vous sorciere ? *L'accusée.* Non. *Le juge.* Expliquez-moi „ donc d'où viennent les plaintes du „ peuple ? *L'accusée.* Je n'en sais rien.

„ *Le juge.* Mais d'où penſez - vous
„ qu'elles viennent? *L'accuſée.* Je ne
„ veux point exercer là - deſſus mon
„ jugement. *Le juge.* Ne croyez-vous
„ pas que ceux qui ſe plaignent ſont
„ enſorcelés? *L'accuſée.* Non, je n'en
„ crois rien. *Le juge.* Dites donc ce
„ que vous en penſez? *L'accuſée.* Non,
„ mes penſées ſont à moi, auſſi long-
„ temps qu'elles demeurent en moi-
„ même; mais lorſqu'elles ſont de-
„ hors, elles ſont aux autres. Leur
„ maître..... *Le juge.* Qu'entendez-
„ vous par leur maître? *L'accuſée.* Si
„ quelqu'un a commerce avec l'enfer,
„ vous devez m'entendre. *Le juge.* Fort
„ bien; mais quelle part avez-vous à
„ ce qu'on en dit? *L'accuſée.* Je n'en ai
„ aucune. *Le juge.* C'eſt vous néanmoins
„ qu'on accuſe d'avoir apparu; & c'eſt
„ pour le même crime, que d'autres
„ ont été condamnés. *L'accuſée.* Je ne
„ puis empêcher ce qu'on dit & ce
„ qu'on fait. *Le juge.* Le maître dont
„ vous parlez eſt ſans doute le vôtre;
„ autrement, comment pourriez-vous
„ avoir apparu? *L'accuſée.* Je n'en ſais
„ rien: celui qui apparut autrefois ſous
„ la forme de Samuel, peut avoir pris
„ toute autre forme „. N vj

Croyez-vous, Madame, que ce soit-là le langage d'une femme digne de supplice pour crime de sortilege? Elle ne laissa pas d'être condamnée à mort. La veille de l'exécution, elle adressa un mémoire à ses juges, qu'on n'a pas fait difficulté d'insérer parmi les pieces du procès, quoiqu'il semble les couvrir de honte. Il est si court & si singulier, que vous ne serez peut-être pas fâchée de le trouver ici.

« Votre humble & malheureuse suppliante, n'ayant aucun crime à se reprocher & voyant les basses subtilités de ses accusateurs, ne peut juger que favorablement de ceux qui se trouvent dans le cas dont elle gémit pour elle-même. Le ciel connoît mon innocence ; elle sera connue de même au grand jour à la face des hommes & des anges. Je ne vous demande point la vie ; mais je souhaite, & Dieu connoît mes intentions, qu'on mette fin à l'effusion du sang innocent, qui ne peut manquer d'être continuée, si les choses ne prennent point un autre cours. Quoique je sois persuadée que vous employez tous vos efforts à découvrir la vérité, cepen-

dant le témoignage de ma propre conſcience m'aſſure que vous êtes dans la plus triſte de toutes les erreurs. Je vous ſupplie donc d'examiner de plus près quelques - uns des malheureux affligés qui, par la foibleſſe de leur eſprit, ſe ſont reconnus coupables. Vous verrez qu'ils vous trompent, en ſe trompant eux-mêmes; je ſuis sûre du moins qu'on le verra dans l'autre monde, où vous êtes prêts à me faire paſſer; & je ne doute pas non plus qu'il n'arrive, tôt ou tard, un grand changement dans vos idées. On m'accuſe moi & d'autres, d'avoir fait une ligue avec l'eſprit de perdition; nous ne pouvons avouer un crime dont nous ſommes innocents. Je ſais qu'on m'accuſe injuſtement; & j'en conclus qu'on ne fait pas moins d'injuſtice aux autres. Je le répete; Dieu, qui pénetre le fond des cœurs, & devant le tribunal de qui je vas paroître, Dieu m'eſt témoin que je n'entends rien à tout ce qui regarde les ſortileges. Comment pourrois - je mentir à lui-même, & livrer volontairement mon ame à ſa vengeance éternelle „?

« Une piece si forte, & si touchante, ajoute l'auteur de la relation, ne fit aucune impression sur les juges. Cette femme dit adieu, d'un air ferme, à son mari, à ses enfants, à ses amis, & se laissa conduire au supplice avec une grandeur d'ame, qui ne causa pas moins d'admiration que d'attendrissement aux assistants. Quoique la crainte eût porté plusieurs des accusés à se confesser coupables, il n'y en eut pas un qui ne se rétractât, en mourant, & qui ne demandât au ciel, que son sang retombât sur ses accusateurs & sur ses juges ».

Les uns & les autres n'en furent pas moins acharnés à la perte des innocens. On faisoit mourir, sans pitié, des enfants d'onze ans; on dépouilloit sans pudeur les filles & les femmes, pour découvrir sur elles des preuves de leurs sortileges. Les taches scorbutiques, auxquelles les vieillards sont sujets, passoient pour des marques que le démon avoit imprimées sur leur chair. Il n'y avoit point d'histoire de spectres & de fantômes, qui ne trouvât crédit dans l'esprit de la populace. Au défaut de témoins, on avoit recours à la torture; & ces malheureuses victimes étoient

contraintes, par la force des tourments, d'avouer les crimes qu'il plaisoit à leurs bourreaux de leur dicter. Quelques femmes confesserent qu'elles étoient enceintes du diable, & mille autres abominations aussi absurdes. Les prisons étoient remplies ; & il n'y avoit point de jour qui ne fût marqué par quelque exécution. Cependant la rage des délateurs ne se lassoit point ; le nombre des sorciers alloit toujours en augmentant ; & ce qu'il y eut de plus singulier, c'est que les juges, qui refusoient leur ministere aux accusateurs, se virent eux-mêmes accusés à leur tour, & forcés de quitter la colonie, pour se dérober aux fureurs du peuple. Il étoit temps enfin que les choses prissent une autre face : la voix de la raison fit taire celle du fanatisme ; les délateurs furent intimidés ; on élargit cent cinquante prisonniers ; deux cents qu'on avoit arrêtés, furent renvoyés absous ; & l'on ordonna un jeûne général, accompagné de prieres publiques, pour demander pardon à Dieu de tant d'horreurs & d'absurdités. Depuis ce jour, les habitants devenus plus sensés, ont renoncé à l'esprit de persécution, & ne different plus des autres peuples.

Il n'y a point d'établiſſement Anglois dans l'Amérique, qui puiſſe être comparé à la Nouvelle Angleterre pour le nombre des hommes, la multitude des villes commerçantes & la quantité de ſes manufactures. Les contrées les plus peuplées & les plus floriſſantes de la Grande-Bretage ne l'emportent gueres ſur celles-ci. La ville de Boſton, qui en eſt la capitale, eſt agréablement ſituée ſur une péninſule, au fond d'un très-beau port, capable de contenir plus de cinq cents voiles. Auſſi les mâts des vaiſſeaux y forment-ils, dans la ſaiſon du commerce, une eſpece de forêt, comme dans ceux d'Amſterdam & de Londres. Celui de Boſton eſt garanti de la violence des flots par un grand nombre d'iſles & de rochers qui ſont à fleur d'eau, & paroiſſent même un peu au-deſſus. On ne peut y entrer que par un ſeul paſſage; encore eſt-il fort étroit, & défendu par l'artillerie d'une forteresse réguliere, très-bien bâtie, & munie de plus de deux cents pieces de canons. Ils ſont ſi bien diſpoſés, qu'ils peuvent battre un vaiſſeau par l'avant & l'arriere, avant qu'il puiſſe être en état de lâcher ſa bordée. Pendant la

guerre, cinq cents hommes sont exempts des devoirs ordinaires de la milice, pour se tenir prêts au service du fort; il y a d'ailleurs, à deux lieues de la ville, un fanal très-élevé, dont les signaux peuvent être apperçus de la forteresse, qui les répete aussi-tôt pour la côte. Dans le besoin, Boston donne aussi les siens, pour répandre l'allarme dans toutes les habitations voisines. Ainsi, à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques vaisseaux ennemis pourroient se glisser entre les isles, il n'y a point de cas où la ville n'ait cinq ou six heures, pour se disposer à les recevoir. En supposant même qu'ils passassent impunément sous l'artillerie du château, ils trouveroient au nord & au sud de la ville, deux batteries qui commandent toute la baie, & qui arrêteroient les plus grandes forces.

Le fond de cette baie offre un mole d'environ deux cents pas de long, couvert d'une rangée de magasins, & dont la tête vient aboutir à la principale rue; de sorte que les plus grands vaisseaux peuvent y débarquer leur cargaison, sans le secours des chaloupes &

des alleges. L'autre extrêmité de cette rue aboutit à l'hôtel-de-ville, grand & bel édifice, où l'on a réuni la bourſe marchande, la chambre du conſeil, celle de l'aſſemblée générale, & toutes les cours de juſtice. Enfin cette capitale, diſpoſée en croiſſant autour du port, forme une perſpective charmante, que je ne puis me laſſer d'admirer. On y compte près de quatre mille maiſons, & dix égliſes, dont les noms marquent la variété des ſectes dont cette colonie étoit compoſée : telles ſont l'égliſe Anglicane, l'égliſe Françoiſe, l'égliſe anabaptiſte, l'égliſe quaker, &c. On voit autour de la bourſe, quantité de boutiques de libraires, très-bien fournies de toutes ſortes de livres. Il y a cinq ou ſix imprimeries, dont les preſſes ſont continuellement occupées ; & toutes les ſemaines, il paroît deux gazettes. La ville ſeule contient plus de vingt mille habitants. Pour ſe former une idée de ſon opulence, il faut obſerver que l'année derniere, il ſortit de ſon port cinq ou ſix cents vaiſſeaux, & qu'il en entra un pareil nombre, ſans compter une infinité d'autres bâtiments pour la côte & pour la pêche. Boſton

fait, ſans contredit, plus de commerce, qu'aucune des villes de l'Amérique Angloiſe. Outre les productions qu'elle tire du pays, ſes habitants ſont, en quelque ſorte, les courtiers de toutes les Indes occidentales, & même de quelques parties de l'Europe; on peut les conſidérer, à cet égard, comme les Hollandois du Nouveau Monde.

Le bizarre mêlange de nations & de ſectes qui peuplent cette capitale, n'empêche pas que la ſociété n'y ſoit auſſi douce; que dans les meilleures villes de la Grande-Bretagne. La plupart des négociants, faiſant le voyage de l'Europe, en rapportent les modes & les uſages. Un Anglois qui paſſe de Londres à Boſton, ne s'apperçoit pas qu'il ait changé de demeure: il y trouve le même air, la même converſation, les mêmes habillements, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les aliments, &c.

Indépendamment de la capitale, on compte douze ou quinze autres villes aſſez conſidérables, ſituées ſur cette même baie. J'ai nommé plus haut Rhode-Iſland, ou l'iſle de Rhode, habitée, dit-on, par une ſecte particuliere, dont on prétend que, faute de miniſtres &

d'instruction, la postérité est devenue aussi barbare que les sauvages; cependant elle a su conserver ses privileges, qui consistent, m'a-t-on dit, à se gouverner elle-même, ou du moins par un conseil qu'elle choisit, sans aucune dépendance de la couronne & de ses officiers. Elle fait ses propres loix avec cette seule restriction, qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Cet avantage y avoit attiré un si grand nombre d'habitants, qu'une partie d'entre eux fut forcée de retourner au continent; où ils bâtirent deux villes nommées la Providence & Warwick, qui, à ce qu'on assure, jouissent de tous les privileges de l'isle. On les représente, non-seulement grandes & riches, mais heureuses dans leur gouvernement, quoique composées de sectaires qui vivent sans prêtres & sans magistrats. La liberté qu'ils ont de satisfaire tous leurs desirs, n'empêche pas que les crimes ne soient rares parmi eux; ce qu'on attribue à leur profonde vénération pour l'écriture-sainte, qu'ils lisent & qu'ils expliquent à leur gré. Leur charité ne se dément jamais pour les étrangers; un voyageur qui

paſſe par l'une ou l'autre de ces deux villes, peut s'arrêter dans la premiere maiſon, avec autant de liberté que dans une hôtellerie, & s'aſſurer d'y être bien traité.

Les marchandiſes que fournit la Nouvelle Angleterre ſont principalement les mâts & les vergues pour les vaiſſeaux du roi, la poix, le goudron, les planches, le bois de charpente; toutes les proviſions, telles que le bœuf, le porc, le beurre, le fromage, des chevaux, du bétail, du bled d'inde, des pommes, du cidre, des légumes, du lin, du chanvre. Les navires qui s'y fabriquent, ſont recherchés pour leur bonté; ceux qui ſe font dans les autres colonies, n'en approchent pas. Les mêmes arbres qui peuplent les jardins & les vergers d'Angleterre, viennent très-bien dans ce terrein. Il n'eſt pas rare de voir des particuliers tirer cent barriques de cidre par an des pommes qu'ils recueillent dans leur enclos. Les fruits qui ne ſe mangent point dans le pays, ſe portent dans les Antilles, & font l'objet d'un aſſez grand négoce. Toutes ſortes de légumes croiſſent dans cette contrée, de même que la plupart

des grains que nous connoissons en Europe. On trouveroit difficilement ailleurs une plus grande variété d'oiseaux, & en plus grande quantité. Les forêts qui environnent la colonie, nourrissent des ours, des loups, des renards & autres animaux, dont la peau est encore un objet de commerce. Sur la côte est une pêcherie, d'où l'on transporte, tous les ans, plus de trente mille quintaux de morue choisie, en Espagne, en Italie, & dans la Méditerranée ; & environ la moitié de rebut, pour la nourriture des negres. Les rivieres abondent en poisson ; & la terre fournit des mines de fer très-riches, dont le métal est excellent.

Les habitants de la Nouvelle Angleterre entretiennent un commerce réglé avec toutes les autres colonies dépendantes de la couronne Britannique, ainsi qu'avec l'Irlande & la Grande-Bretagne. Ils trafiquent également en droiture avec l'Espagne, le Portugal, l'Italie & les isles Maderes ; & leur marine emploie cinq à six mille hommes. Leurs retours des Antilles consistent principalement en sucre & en coton ; pour les fourrures, les bois de construction, les cuirs

verds & l'huile de baleine qu'ils envoient en Angleterre, ils en tirent des vins, des étoffes de ſoie, des toiles, des dentelles, du papier, des uſtenſiles de ménage, des chapeaux, des bas, des ſouliers, & des marchandiſes des Indes. On en fait monter la conſommation à plus de dix millions. Ils exercent auſſi, avec les iſles Françoiſes, un négoce de contrebande, dans lequel ils reçoivent de l'argent, du rum, du ſucre, pour leurs bois, leurs chevaux, & leurs proviſions de bouche. Le tort que ce trafic cauſoit aux Antilles Angloiſes, a obligé le parlement d'Angleterre à le gêner, en impoſant des droits conſidérables ſur les denrées qui croiſſent dans les colonies étrangeres. Quelque étendu que ſoit le commerce de celle-ci, il ne ſuffit pas pour fournir à ſes habitants toutes les étoffes & autres commodités d'Europe dont ils ont beſoin. Ils en travaillent eux-mêmes, & fabriquent autant de draps, de toiles & de chapeaux, qu'il leur en faut pour s'habiller. Ces draps ſont groſſiers, mais d'un tiſſu qui réſiſte à la fatigue. On ne ſe ſert point

ici d'espece monnoyée en or & en argent : tous les paiements s'y font en papier, & il y a des billets qui ne valent que trois livres.

Vous avez vu, Madame, que le premier établissement des Anglois dans cette contrée s'étoit formé avec une sorte d'indépendance, & sans autre rapport à la couronne, que celui d'une soumission vague, qui consistoit à reconnoître les rois de la Grande-Bretagne pour souverains. Cependant deux ordonnances, envoyées successivement par la cour, furent reçues avec respect, parce qu'elles parurent favorables, & elles ont été les fondements d'une administration, qui, comme je vous l'ai dit, est devenue plus réguliere. Tous les chefs sont nommés par la couronne ; mais le conseil est choisi annuellement par une assemblée générale des principaux habitants. Elle se tient tous les ans à Boston, vers la fin de mai. Les membres commencent par prêter serment de fidélité à l'ordre actuel de la succession royale d'Angleterre ; & le zele de la colonie est si ardent pour la maison d'Hannovre, qu'on s'y vante de

de n'y avoir pas un jacobite. Tout particulier qui jouit d'un revenu de quatre ſchellings en terre, ou qui poſſede un fonds de douze cents francs, eſt réputé citoyen libre, & participe au droit d'élire les membres de l'aſſemblée.

Il y a quelques années qu'elle fit imprimer un recueil de loix, dont il ſuffit de détacher quelques traits, pour vous faire connoître l'eſprit de cette ſinguliere colonie. L'adultere prouvé doit être puni de mort dans l'homme & dans la femme. Le pere eſt obligé à l'entretien d'un bâtard; mais il en eſt déchargé ſi le fait eſt douteux. On n'eſt point cenſé membre d'une égliſe, ſi l'on n'y a pas reçu la communion. La peine de mort eſt décernée contre les blaſphémateurs, les ſorciers, les idolâtres, ceux qui rendent un culte aux images, les enfants qui maudiſſent ou qui battent leurs peres, les faux témoins, s'ils mettent en danger la vie d'autrui. Il eſt défendu, ſous peine d'amende, de jouer au dez, de jouer aux cartes, de jouer de l'argent: même peine pour avoir travaillé le dimanche, pour avoir vendu aux ſauvages de la poudre, du plomb, ou des liqueurs fortes, pour

avoir battu sa femme, où s'en être laissé battre. Le bannissement pour avoir nié le quatrieme commandement, le baptême des enfants, l'autorité des magistrats, &c. Même punition contre les prêtres romains, les jésuites & les quakers; & s'ils reviennent, la mort. Un quaker banni doit être fouetté préalablement, & marqué de la lettre Q sur l'épaule gauche. Le fouet contre les ivrognes, & les menteurs au préjudice d'autrui. Le fouet ou l'amende, au gré du juge, pour avoir dansé, & l'amende seulement pour avoir juré ou maudit. Tout particulier qui est sans emploi ou sans travail, est condamné à filer.

Sans me donner la peine, Madame, de parcourir tous les autres établissements que possedent les Anglois dans cette partie de l'Amérique, sans sortir même de Boston, il me sera facile de connoître tout ce qui regarde ces colonies. J'y trouve des gens instruits, qui ne me laissent rien ignorer sur cette matiere.

Aux confins de la Nouvelle Angleterre, est située la Nouvelle Yorck. Les Hollandois la possédoient autrefois, sous le nom de Nouvelle Belgi-

que. Ils l'avoient achetée de Hudſon, navigateur Anglois, dont je vous ai parlé, qui en avoit fait la découverte. Jacques I proteſta contre cette vente; & en 1664, les Anglois s'emparerent de ce pays, ſans beaucoup de réſiſtance. Charles II la céda au Duc d'Yorck, qui en abandonna une partie au lord Jean Berkley & à Georges Carteret : ce qui fit diviſer cette province en Nouvelle Yorck & en Nouvelle Jerſey, d'où Carteret étoit originaire. Le plus grand nombre des Hollandois qui s'y étoient établis, y demeurerent après la conquête, libres de ſe gouverner ſelon leurs loix, & de ſuivre leur religion. Le duc d'Yorck nomma les gouverneurs qui devoient commander pour lui; Carteret choiſit les ſiens; & il y eut bientôt de la diviſion entre ces officiers. Dans la ſuite, les deux pays furent réunis à la couronne d'Angleterre; & depuis ce temps, ces deux provinces n'en forment plus qu'une, dont les affaires ſont réglées par un gouverneur, un conſeil & une aſſemblée générale.

Le commerce de la Nouvelle Yorck eſt le même, & ſe fait dans les mêmes lieux que celui de la Nouvelle Angle-

terre : on en tire des fourrures, des peaux de castor, des bois de construction, du grain, de la farine, des viandes salées, & toutes sortes de poissons. On y a découvert une mine de cuivre fort riche, dont on transporte presque tout le métal dans la Grande-Bretagne. Les vaisseaux qui sont employés au commerce de cette colonie avec l'Angleterre, font deux voyages par an, & peuvent être de retour de chaque course en quatre mois. On se sert ici de monnoie de papier, comme dans presque toutes les colonies angloises de l'Amérique.

Ces colonies ont affecté de diviser leur pays en comtés, peuplés ou non ; & il n'est pas, jusqu'aux voyageurs de leur propre nation, qui ne traitent cette vanité de ridicule. La Nouvelle Yorck en compte neuf, dont il seroit également ridicule de suivre la division. Il vous suffira, Madame, de savoir qu'il y a deux villes principales, dont la premiere porte le nom de la province : on l'appelloit la Nouvelle Amsterdam, lorsqu'elle étoit possédée par les Hollandois. Elle est avantageusement située pour le commerce, dans une

isle appellée Manahattan, qui a quatre milles de longueur, & environ autant de largeur, à l'embouchure de la riviere d'Hudson, une des plus grandes de l'Amérique. La ville contient près de quinze cents maisons ; & il n'y en a aucune au-dessous de cent livres sterling ; ce qu'on ne pourroit pas dire, avec vérité, de la meilleure ville d'Angleterre ; de sorte qu'on n'y apperçoit nulle apparence de pauvreté. Elle est très-bien & très-commodément bâtie, & forme un beau coup-d'œil, étant vue de la mer. Il y a quatre églises ; l'une pour les Anglicans, les trois autres pour les Hollandois, les François & les luthériens ; car ici, comme dans la Nouvelle Angleterre, l'entrée est ouverte à toutes les sectes chrétiennes. Les habitants composent un peuple mixte ; mais la plupart descendent des premiers Hollandois. La langue angloise leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent guere d'autre église que celle de cette nation, surtout ceux qui prétendent aux emplois municipaux. Les quakers ont un lieu d'assemblée, les anabaptistes un autre ; & les juifs, dont le nombre est fort grand, une synagogue.

Les autres bâtiments publics sont un hôtel de ville, une maison de correction, & la bourse. Dans la premiere est la chambre pour les assemblées, une autre pour le conseil, & une pour la bibliotheque, qui contient mille ou douze cents volumes. Ils ont été légués par un ecclésiastique, pour l'usage du clergé & des habitants de cette province. La plupart traitent de matieres théologiques ; & l'on ne témoigne pas peu de zele d'en augmenter le nombre. A l'hôtel de la bourse, il y a une grande salle destinée aux concerts publics, aux bals & à d'autres amusements de cette nature. La principale défense de la ville est le fort Saint-Georges, muni de deux batteries qui regardent la mer. Il est en bon ordre, & gardé par deux compagnies de troupes réglées.

La ville est divisée en sept quartiers, & gouvernée par un maire, un assesseur, sept échevins, & autant d'assistants ou conseillers. C'est le gouverneur qui, tous les ans, nomme le maire. Les autres officiers sont élus par les bourgeois. Ce conseil a le pouvoir de faire tels réglements qu'il juge à propos ; mais

ils n'ont force de loi que pour un an ; à moins qu'ils ne soient confirmés par le commandant en chef, ou par le conseil général de la colonie. Ce commandant, qui tient sa commission du roi de la Grande-Bretagne, jouit d'un pouvoir fort étendu ; & ses appointements montent à plus de 50 mille francs. Le conseil, lorsqu'il est complet, est composé de douze membres choisis par la cour ; ils prêtent le même serment que ceux qui forment le conseil du roi en Angleterre. En vertu de leurs patentes, le gouverneur est obligé de les consulter, & ne peut sceller aucun acte sans leur aveu. Ils jouissent du même pouvoir législatif que les pairs dans le parlement. C'est le gouverneur qui les convoque ; & il assiste toujours à leurs assemblées, qui peuvent cependant avoir lieu sans son consentement. Ils siegent suivant leur rang de réception ; & le membre le plus ancien tient la place de président. Ils procedent avec beaucoup de formalités, & se moulent, à plusieurs égards, sur l'exemple des seigneurs de la chambre haute. En général, il y a peu de différence entre cette administration & celle

de la Grande-Bretagne ; mais les factions qui s'élevent entre les magiſtrats, cauſent ſouvent du trouble dans la province.

Sur la même riviere d'Hudſon, à cent cinquante milles de la Nouvelle Yorck, eſt ſituée la ville d'Albanie, moins conſidérable par le nombre de ſes maiſons & de ſes habitants, que par le grand commerce qu'elle fait avec les François & les Iroquois. Ces derniers y apportent des fourrures qu'ils échangent pour des draps, des fuſils, des haches, des couteaux, des chaudrons, de la poudre, du plomb, des habits, des chemiſes, &c. C'eſt-là que le commandant de la province tient ordinairement ſes conférences avec les ſauvages.

On ne fait pas monter à plus de cent mille ames tous les ſujets de cette colonie, quoique beaucoup plus étendue que celle de la Nouvelle Angleterre. Pluſieurs cauſes en ont retardé les progrès. Les fréquentes irruptions des François & des Indiens ont obligé pluſieurs familles à quitter le pays. Les ordres qu'on a donnés dans la Grande-Bretagne, d'y tranſporter les malfai-

teurs, ont empêché beaucoup d'honnêtes gens de s'y établir. La bigoterie & la tyrannie de quelques gouverneurs n'ont pas moins nui à la population. La langue angloise est celle qui y a le plus de cours ; mais elle s'est tellement corrompue par son mêlange avec la hollandoise, que, dans quelques comtés, on a de la peine à trouver des gens qui parlent assez bon anglois, pour servir de jurés dans les cours de judicature.

Les habitants ne different pas moins par leurs mœurs que par leur langage. Ceux qui tirent leur origine d'Angleterre, en suivent encore les coutumes. Les Hollandois conservent une infinité d'usages, que leurs ancêtres ont apportés en Amérique. Les négociants de la Nouvelle Yorck sont renommés pour leur bonne foi & leur fidélité à remplir leurs engagements. On y remarque moins d'inégalité qu'à Boston ; quiconque a de la probité & de l'industrie, est sûr d'y être estimé, & de gagner de quoi vivre. On y a vu arriver beaucoup de gens qui, de la derniere misere, ont passé à des fortunes considérables en très-peu de temps.

Cette ville est une de celles où il y

a le plus de société. On s'assemble plusieurs fois la semaine ; on donne des concerts ; mais on ne connoît point cette fureur malhonnête du jeu, qui n'est que trop ordinaire parmi les femmes dans certains pays de l'Europe. Celles de la Nouvelle Yorck se distinguent par la propreté, l'économie & le bon ordre qui regnent dans leurs familles. C'est le fruit de l'éducation hollandoise qu'elles ont reçue, il seroit à souhaiter qu'elles aimassent un peu plus à s'instruire, car la plupart savent à peine lire. Mais elles sont modestes, sobres, charitables, & compatissantes ; ce qui vaut bien un esprit orné & cultivé.

Je suis, &c.

A Boston, ce 17 Mai 1749.



LETTRE CVII.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

LA Pensylvanie est une des plus florissantes colonies des Anglois dans l'Amérique. Elle a pris son nom de Williams-Pen, aussi célebre par son attachement à la secte des quakers, dont il s'étoit déclaré le chef, que par la singularité de cet établissement. Il avoit obtenu, en considération des services de son pere, & par le crédit qu'il avoit à la cour, l'héritage de cette province. Le roi d'Angleterre lui accorda, en toute propriété, une étendue de terrein de soixante lieues de long sur quarante de large, à la charge qu'il releveroit de sa majesté & du château de Windsor, en payant seulement deux peaux de castor chaque année. Pen y fonda la ville de Philadelphie, nom composé de deux mots grecs, qui signifient *amour fraternel*. Elle est bâtie sur une langue de terre, au confluent de deux rivieres, & a la figure d'un quarré-long,

dont l'étendue, d'une de ces rivieres à l'autre, est d'environ onze lieues. Suivant le plan du fondateur, ce quarré doit être partagé dans sa longueur, en huit rues droites & paralleles, lesquelles seront coupées par seize autres, également alignées, larges, & réguliérement bâties, avec des espaces convenables pour les édifices publics & les marchés. Les deux principales ont au moins cent pieds de large; & il n'est presque point de maison, qui n'ait son jardin & son verger. Les magasins sont grands, nombreux & commodes; les chantiers, pour la construction des vaisseaux, parfaitement situés, les quais beaux & spacieux: le plus grand a deux cents pieds de large; & des bâtiments de cinq cents tonneaux peuvent y aborder. Il y a dans la ville quantité de riches marchands; vous n'en serez par surprise, Madame, quand vous saurez le commerce immense & les profits qu'elle fait avec les colonies Angloises, Françoises, Espagnoles & Hollandoises; avec les Açores, les Canaries, les isles de Madere; avec l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne & le Portugal. Quoiqu'elle ne soit point encore ache-

vée, ce qui eſt bâti eſt entiérement conforme au plan original ; & elle augmente tous les jours, tant par le nombre, que par la beauté des édifices. On y compte douze égliſes, & chaque nation y a la ſienne. On rapporte une anecdote remarquable au ſujet de celle de Suede. Lorſque les ſouſcriptions pour la bâtir furent ouvertes, M. Radman, qui en fut le premier paſteur, ſouſcrivit pour une ſomme conſidérable, qu'il ne fut pas en état de payer dans le temps. Mais pour ne pas manquer à ſes engagements, il s'obligea envers l'entrepreneur, à porter du mortier à tant par jour, juſqu'à ce qu'il eût rempli la ſomme pour laquelle il avoit ſouſcrit.

Philadelphie renferme déjà près de deux mille maiſons, & environ quatorze ou quinze mille habitants. La ſûreté de ſon port, & la bonté de ſes eaux ont contribué à peupler cette ville, & à étendre ſon commerce. La réunion de tant d'avantages l'a rendue fameuſe; il eſt probable que ſa puiſſance ira toujours en croiſſant, & qu'elle ſurpaſſera un jour les cités les plus floriſſantes. A l'égard de la province dont elle eſt la capitale, il n'y en a point qui l'égale

dans l'Amérique Angloise; depuis quelques années on a plus transporté d'hommes en Pensylvanie, que dans toutes les autres colonies Britanniques. Le fondateur avoit à peine formé son établissement, qu'une multitude de quakers passa les mers pour y chercher un asyle. Ayant refusé de payer la dixme en Angleterre, & quelques autres droits ecclésiastiques, ils craignirent de se voir persécutés par le clergé, & conçurent une si haute opinion pour le chef de leur église, qu'ils ne balancerent pas de le suivre dans le Nouveau Monde. Pen, de son côté, ne négligea rien pour les y encourager : il fit tous les frais de leur transport, & leur fournit les vivres nécessaires; mais ce qui mit le comble à sa gloire, fut cette fameuse chartre qui les déclaroit libres, & qui, dans la suite, attira une infinité de gens de tout pays & de toute croyance : Anglois, Allemands, Hollandois, François, Suédois, Espagnols, Danois; quakers, anglicans, catholiques, luthériens, calvinistes, juifs, hernutes, dunkards, anabaptistes, &c. La diversité de peuples, de religions, de langues y est aussi étonnante, que l'har-

monie avec laquelle tous ces gens-là vivent ensemble. Ils y ont chacun leurs églises & leurs temples ; & l'on ne voit pas que les quakers, quoiqu'ils aient le pouvoir en main, non-seulement parce qu'ils y sont en plus grand nombre, mais encore en qualité de fondateurs, ou premiers membres de la colonie, abusent de leur autorité, pour persécuter les autres cultes. Quiconque reconnoît un être suprême, & n'entreprend rien contre les loix de l'état, est bien reçu en Pensylvanie. Ceux qui croient en Jesus-Christ, de quelque dénomination qu'ils puissent être, ne sont exclus ni des emplois ni des charges.

Parmi les différentes sectes établies dans ce pays, vous remarquerez, Madame, celle des dunkards ou dumplars. Un dévot Allemand s'étant choisi une retraite agréable à une vingtaine de lieues de Philadelphie, pour s'y livrer à la contemplation, la curiosité engagea plusieurs de ses compatriotes à le visiter : ils furent édifiés de sa dévotion, se joignirent à lui, bâtirent une ville qu'ils appellerent Euphrate ; voilà l'origine de cette secte. La ville a la

forme d'un triangle; elle est située dans un vallon délicieux, entre deux collines riantes. Des allées de poiriers & de mûriers l'environnent. Au centre est un verger très-étendu, dont les fruits appartiennent à la communauté. Ces sectaires ont beaucoup de ressemblance avec nos moines; mais ils sont plus chastes, plus désintéressés, plus sobres & plus pieux. Ils n'administrent le baptême qu'aux adultes; ils croient le libre arbitre, le paradis & l'enfer. La doctrine du péché originel, quant à ses effets sur la postérité d'Adam, leur paroît injuste. Ils sont ennemis de toute violence, & aiment mieux se laisser tromper, outrager, maltraiter, que de citer un homme en justice. Ils sont doux, me disoit un Allemand qui a écrit sur la Pensylvanie, & vécu parmi eux; « ils sont officieux & affables envers les étrangers, respectent les devoirs de l'hospitalité, se font une loi de tout offrir à ceux qui les visitent, & de n'en jamais rien recevoir. Enfin c'est un peuple de freres, chez qui l'on voit, avec attendrissement, l'égalité, la concorde & l'affection concourir à faire le bonheur général ».

Ce fut un trait de sage & fine poli-

tique de la part de Williams-Pen, pour l'aggrandiſſement de ſa colonie, d'y attirer des hommes de toutes les nations, & d'y permettre tous les cultes. Pour ne point avoir de guerre à ſoutenir avec les ſauvages, ſes voiſins, il acheta d'eux le terrein où il prétendoit ſe fixer, & fit, avec les naturels du pays, des traités qui furent fidélement obſervés de part & d'autre. L'éloignement que les quakers ont, dans leurs principes, pour toutes ſortes de diviſions, & principalement pour celles qui peuvent exciter une guerre, y fait régner une paix conſtante, que les ſauvages n'ont point cherché à rompre. Ceux-ci voyant les Anglois en grand nombre, n'ont pas oſé enfreindre leurs engagements, ſurtout n'étant pas à portée d'être animés & ſoutenus par les François. Tranquille du côté de ces barbares, Pen fit, pour ſon nouveau peuple, des réglements, dont les trois ſuivants pourront vous paroître ſinguliers.

“ 1°. Aucun impôt ne peut être levé, ſous quelque nom, & pour quelque cauſe que ce ſoit, que par une loi expreſſe du parlement de la province. Quiconque perçoit des impôts qui n'ont

point été établis par cette voie, ou quiconque a la foiblesse de les payer, est regardé comme un traître à la patrie, un ennemi public, & puni comme tel.

„ 2°. Tout enfant au-dessus de douze ans, sans exception, doit apprendre un métier ou un commerce, afin qu'il n'y ait point d'oisifs parmi le peuple, mais que le pauvre trouve moyen de subsister ; & que le riche, si sa fortune vient à être détruite, ne périsse pas d'indigence.

„ 3°. Pour prévenir les procès, les cours de chaque comté doivent élire trois officiers nommés les *faiseurs de paix*, dont les fonctions sont de concilier les particuliers entre lesquels il s'éleve des différents „.

Par une autre constitution, le pouvoir législatif devoit résider dans le gouverneur & l'assemblée du peuple ; réglement fort juste, pour une société de gens à qui l'amour de la paix, de la liberté & de leur religion avoit fait abandonner leur patrie.

Ces statuts, & quantité d'autres, furent confirmés par deux assemblées générales, que Pen tint pendant son

séjour dans la colonie. Il y passa deux ans entiers, pour donner une forme constante à cet établissement ; mais étant retourné en Angleterre, la liberté de son caractere ne lui ayant pas permis de ménager ses expressions, il y devint suspect. On l'accusa d'être attaché au parti de Jacques II ; & on lui ôta son gouvernement. La cour profita de cette occasion, pour en changer la constitution. Quelques années après, d'autres conjonctures servirent à le mettre mieux dans l'esprit du roi Guillaume ; mais en rentrant en possession de son domaine, il ne lui fut pas permis d'y rétablir l'ancienne administration : cette province est aujourd'hui sur le même pied que les autres colonies Angloises dans le continent de l'Amérique.

Pen eut des chagrins sur la fin de sa vie : ayant été trompé par ses agens, au lieu d'avoir amélioré son bien par l'établissement de la Pensylvanie, il se vit considérablement endetté. La perte d'un procès entraîna celle de sa liberté ; & ne pouvant satisfaire à ce qu'on lui demandoit, il mourut en prison, en 1718, dans un âge avancé. Ainsi finit ce grand

homme, qui donna son nom à une vaste contrée, qui la peupla par sa sagesse, & qui, par sa vertu & sa générosité, contribua à la rendre libre & heureuse. Peu de législateurs se sont acquis plus de gloire. Quoi de plus admirable en effet, qu'une république, qui ayant commencé par un petit nombre de réfugiés & d'indigents, est devenue, en un demi-siecle, une nation nombreuse & florissante; qui a converti un désert affreux, en un terrein cultivé, & l'a rempli de quantité de villes riches, peuplées & abondantes; qui, au milieu d'une race d'hommes féroces & sans loix, a su se maintenir par les seules regles de la modération & de la justice? Pen laissa un fils fort jeune, qui ne vint qu'en 1732, prendre possession de l'immense héritage de son pere.

Il n'y a peut-être pas encore la vingtieme partie de ce vaste pays, qui soit habitée; mais il est plus généralement défriché qu'aucune des autres colonies Angloises de l'Amérique. Dans la distribution des biens, Pen s'étoit réservé quatre belles terres dans chaque comté. La partie basse de la province est la plus capable de culture, & la plus

propre au commerce ; la haute eſt ſi mal peuplée, que la plupart de ſes villages n'ont pas encore paru dignes de recevoir des noms. Les principales villes, après la capitale, ſont Briſtol & Newcaſtle. Les autres ne peuvent être regardées que comme de ſimples habitations. On ne compte pas moins de quatre-vingt mille Anglois, & quinze mille autres Européens dans toute la colonie. Tant que les quakers y furent les dominants, ce petit état a ſubſiſté ſans milice, au milieu des nations ſauvages dont il eſt environné. Perſuadés qu'il faut s'expoſer à tout ſouffrir, plutôt que de ſe défendre, ils refuſerent long-temps de contribuer à lever des ſoldats, à bâtir des forts, &c. Mais les Anglois épiſcopaux ou preſbytériens, qui vinrent s'y établir, pouvant ſe battre ſans violer les principes de leur religion, montrerent aux quakers la néceſſité d'avoir des troupes toujours prêtes, pour s'en ſervir dans l'occaſion, ou contre les attaques des pirates, ou contre celles de quelques nations ennemies. Les quakers, après avoir formé bien des oppoſitions, laiſſent à préſent à ceux de leurs concitoyens qui ne

penſent pas comme eux, la liberté de ſe former au maniement dès armes. Ce n'a été que très-tard, & après s'être vus expoſés aux plus grands dangers, qu'ils ont enfin conſenti à prendre les précautions qu'exige la prudence.

Ces mêmes quakers ſe faiſoient un ſcrupule d'avoir des eſclaves, & trouvoient cet uſage contraire à la morale chrétienne. Aujourd'hui ils ſont comme les autres; mais il y en a encore quelques-uns, qui ont conſervé l'ancien préjugé: pluſieurs donnent la liberté à leurs negres, après qu'ils en ont été ſervis fidélement pendant quelques années. Lorſque les Hollandois en amenerent, pour la premiere fois, dans la Penſylvanie, les ſauvages les prirent pour de mauvais eſprits. La vue ſeule d'un homme noir eût fait fuir cent de ces Indiens. Maintenant ils ſe ſont familiariſés avec leur couleur, & pluſieurs negres habitent parmi eux.

En me parlant des mœurs des Penſylvaniens, mon Allemand m'a raconté différents traits que je ne ferai que répéter d'après lui. L'aventure ſuivante vous donnera une idée du degré de liberté & de tranquillité, dont cha-

que citoyen jouit dans cette province. « Une femme d'un certain âge tombe malade, & se voit bientôt à l'extrêmité. L'idée de ses enfants qui sont encore jeunes, vient troubler ses derniers moments. Elle fait venir son mari, & lui confie la crainte qu'elle a, que la nouvelle femme qu'il prendra ne les maltraite. Elle le conjure de se remarier avec la grosse & jeune Rosine, domestique fidelle, qui les a toujours servis avec affection. Le mari regarde d'abord ce discours comme un effet du délire; mais sa femme exige de lui, qu'il jure d'épouser cette fille; il fait ce serment par complaisance. Le lendemain, se défiant de la promesse de son époux, elle l'appelle auprès de son lit avec Rosine, déclare à celle-ci, qu'elle va la marier avec un homme qu'elle laissera bientôt veuf, l'exhorte à l'aimer fidélement, & à donner tous ses soins à ses enfants & à son ménage. Rosine en pleurs, promet tout ce qu'on veut: la moribonde les unit elle-même, reçoit leurs serments, & les force à mettre le mariage en état de ne pouvoir être rompu. Cependant la malade guérit; mais le mari, qui a pris

du goût pour sa nouvelle femme, déclare à l'ancienne, qu'il ne veut point la quitter, que puisqu'elle l'a contraint de l'épouser, il la gardera toute la vie. Loin de s'en fâcher, la vieille en est enchantée, embrasse son mari, & témoigne toute sa satisfaction. Jamais le moindre orage n'a troublé la paix & l'union de ce double ménage. La jeune épouse a eu plusieurs enfants, dont la vieille a pris soin, de même que de la mere pendant ses couches. Celle-ci, de son côté, n'a pas cessé d'avoir, pour l'ancienne, les égards & les sentiments qu'elle lui devoit comme à sa bienfaitrice. Les jours du bigame ont coulé sans inquiétude, & personne ne s'en est scandalisé.

„ Les Pensylvaniens, continue notre Allemand, ont la liberté de se faire donner la bénédiction nuptiale par un prêtre ou ministre de leur communion, ou de se marier devant quel juge il leur plaît de choisir. Si les parents s'opposent à cette union, il n'y a d'autre moyen d'éluder leur refus, que de s'enfuir ensemble; mais il faut alors, pour éviter toutes poursuites juridiques,

juridiques, que le jeune homme monte en croupe derriere sa maîtresse, & qu'ils se présentent l'un & l'autre dans cette situation devant le juge. La fille confesse qu'elle a enlevé son amant, & prie le magistrat de la marier avec lui, ce qui se fait sur le champ. La cérémonie achevée, les époux vont jouir de leurs droits, & les parents ne peuvent plus y apporter d'obstacle, ni demander la cassation de leur mariage.

» Voici, continue notre Allemand, un autre fait dont j'ai été témoin, & qui vous fera connoître la maniere dont les affaires criminelles se traitent en Pensylvanie. Une fille, qui portoit le fruit de son incontinence, accusa un jeune homme de l'avoir violée, & demanda qu'il fût condamné à l'épouser. Les deux personnages sont confrontés: l'accusatrice persiste à soutenir sa plainte, & l'affirme sur la bible. L'accusé, suivant l'avis de son avocat, ne répond rien à tout ce qu'on lui dit, jetant les yeux sur les juges, & ouvrant la bouche avec la plus grande marque d'attention lorsqu'il les voit parler. On le condamne à rester en prison, jusqu'à ce que la partie plaignante soit satisfaite.

L'huissier s'approche, & lui crie trois fois cette sentence dans l'oreille. Alors le jeune homme demande pardon aux juges de n'avoir pas répondu à leurs questions ; il s'en excuse sur ce qu'il a perdu l'ouie, par les cris effroyables de son accusatrice au moment du viol. La fille qui étoit présente, replique aussi-tôt avec vivacité : comment, insigne menteur, pouvez-vous avancer un pareil fait ? Je n'ai pas seulement dit un mot, pas fait un cri, pas poussé une plainte pendant tout le temps du délit. Cette réponse fit rire l'auditoire, & le jeune homme fut renvoyé absous.

» La justice est ici très-sévere contre les criminels (c'est toujours notre Allemand qui parle); il n'y a point de bourreau en titre, comme en Europe. Le premier venu, moyennant une somme fixée, se charge de cet office. Un jour qu'on pendoit un homme à Philadelphie, l'exécuteur, qui n'étoit pas fait à cet exercice, tourmenta si long-temps le criminel, que les assistants lui en firent des reproches. Messieurs, leur répondit-il, si vous savez mieux pendre que moi, avancez, & chargez-vous de la besogne „.

Dans cette colonie, comme dans les précédentes, la monnoie courante n'est que de papier, avec la forme de la monnoie ordinaire. Chaque piece est composée de deux feuilles rondes, collées l'une sur l'autre, & portant de chaque côté la marque du prince. Il y en a de toutes les valeurs; & c'est avec ces especes qu'on achete, qu'on vend & qu'on fait tout le commerce intérieur. Mais comme le papier se salit & s'use, il y a des bureaux où l'on porte les pieces usées ou trop sales, & l'on en reçoit d'autres. On admire la bonne foi qui regne dans cette partie si délicate des finances; & l'on en croit trouver la raison dans les maximes des quakers, qui furent chargés des premiers réglements, du maniement, de la distribution & de la fabrique des monnoies, non-seulement dans la Pensylvanie, dont ils furent les premiers habitants, mais dans d'autres provinces où ils s'établirent. Vous savez, Madame, qu'avec plusieurs rites extravagans, ces sectaires sont estimables par l'exactitude qu'ils apportent à l'observation des loix naturelles. Ils la poussent jusqu'à la superstition; & vous

n'ignorez pas que tous les tourments imaginés en Angleterre pour les forcer à prêter les serments prescrits par la loi, n'ayant pu les y faire consentir, le parlement se vit dans la nécessité de statuer que la simple parole d'un quaker auroit la force d'un serment solemnel. Cette secte jouit des mêmes privileges dans les colonies, où l'exemple de leur droiture & de leur équité s'est communiqué aux autres habitants. Comme il est inoui que les officiers de la monnoie aient manqué à la confiance publique, ce seroit un scandale du premier ordre, que de former le moindre soupçon sur leur bonne foi.

Je ne vous parlerai pas, Madame, des Indiens de cette contrée; ils ressemblent à ceux dont j'ai décrit les mœurs & les usages. Ils sont, comme eux, naturellement railleurs, & les quakers fournissent souvent matiere à leurs plaisanteries. Un vieux sauvage demandoit un jour à un Anglois quel étoit le plus ancien de cette secte. L'Anglois, embarrassé, en nomme deux ou trois; mais le sauvage, remuant la tête & sourlant malignement, lui dit: « Tu n'y es pas. C'est Mardochée qui est le

premier quaker du monde, puiſqu'il ne voulut pas ôter ſon chapeau devant Aman „. Un pareil trait montre que ces Indiens ne ſont pas tous très-ignorants, & le ſuivant fera voir combien leurs femmes ſont vindicatives. Une d'entr'elles, croyant que ſon époux ne l'aimoit plus, parce qu'elle l'avoit ſurpris couché avec une autre, avala du poiſon & mourut, afin que ſon mari fût obligé de faire des préſents aux parents de ſa femme, pour les conſoler de ſa mort.

Parmi les productions & curioſités naturelles de ce pays, qui ſont à-peu-près les mêmes que dans les autres colonies, on parle d'un arbre appellé le *ſumach*, dont le ſuc, & même l'ombre, opere les effets les plus nuiſibles. On prétend qu'il fait enfler les mains de ceux qui le touchent; qu'il donne aux paupieres une demangeaiſon, & aux yeux, une rougeur avec inflammation. On parle auſſi d'un chat ſauvage, que les François appellent *l'enfant du diable*. On dit que lorſqu'il eſt pourſuivi à la chaſſe, il lance ſon urine à plus de douze pas de diſtance contre ceux qui ſont derriere lui. Elle eſt ſi corroſive,

que s'il en entre dans les yeux, on risque de perdre la vue, & si puante, que lorsqu'on est près de l'animal, elle ôte la respiration. Les chiens qui le chassent, ont l'instinct de se frotter le nez contre terre, pour se préserver de la suffocation, ou bien ils sont obligés d'abandonner leur proie.

On raconte des choses incroyables du *serpent à sonnettes*, & de la vertu que quelques-uns lui attribuent de charmer les hommes, les arbres & les animaux. Si l'on en croit ces bons Pensylvaniens, il n'y a pas d'année où l'on ne voie des exemples de cette force enchanteresse. L'un vous dit qu'un paysan s'étant approché avec sa fourche d'un tas de foin, un serpent à sonnettes le fixa ; que le paysan resta immobile, & ne seroit pas sorti de sa place, si sa femme, en tuant le reptile, n'eût rompu le charme. L'autre vous cite une personne digne de foi, qui assure qu'en se promenant, elle avoit apperçu un de ces animaux étendu au pied d'un cerisier. Elle prit un bâton & le blessa : le serpent furieux mordit l'arbre, qui périt peu de jours après. Une troisieme raconte qu'une femme de la campagne,

étant restée seule dans sa maison avec un merle qu'elle nourrissoit, la porte étant ouverte, elle entendit quelque bruit. Voulant savoir ce que c'étoit, elle fut très-surprise de voir son oiseau se battre avec effort, & pousser des cris perçants. Il s'accrochoit aux branches d'une haie, pour résister à la puissante attraction d'un monstrueux serpent qui le fixoit, & le contraignoit de venir se jeter dans sa gueule. Elle donna un grand coup de fouet sur la tête du reptile, & le merle fut désenchanté.

Le peu de foi que je parus ajouter à toutes ces fables, n'empêcha pas mon Allemand de rapporter un trait qu'il dit avoir vu de ses propres yeux. « Un serpent à sonnettes apperçut sur un arbre un écureuil; il se coucha au pied, fixa les yeux sur lui; & dès-lors l'écureuil ne pouvant plus se sauver, poussa un cri plaintif, &, tout en se lamentant, sauta sur une branche au-dessous de celle où il se trouvoit, ensuite redescendit, par un autre saut, plus bas qu'il n'étoit d'abord, & ainsi successivement jusqu'aux branches les plus voisines de terre. Pendant ce temps-là, le serpent, toujours étendu au pied de

l'arbre, ne cessoit de fixer sa proie. Son application étoit si grande, que le bruit le plus fort ne put le distraire. Enfin l'écureuil, descendu jusqu'à l'extrêmité des dernieres branches, se précipita, avec un cri de douleur, sur le reptile, qui, tenant la gueule ouverte pour le recevoir, l'avala „.

Les serpents à sonnettes, sur lesquels on débite tant de contes, ne sont, pour l'ordinaire, ni plus gros ni plus longs que nos plus grandes couleuvres de France. Leur figure est assez singuliere: sur un cou plat, fort large, ils ont une petite tête. Leurs couleurs sont vives sans être brillantes; le jaune pâle y domine avec d'assez belles nuances. Mais ce que cet animal a de plus remarquable, c'est sa queue: elle est écaillée en cotte de mailles, un peu applatie; elle croît, dit-on, tous les ans d'une rangée d'écailles; de sorte qu'on connoît l'âge du serpent à sa queue, comme celui des chevaux à leurs dents. Elle est terminée par plusieurs petits corps durs, unis deux à deux, & enveloppés d'une membrane mince, transparente & seche, qui, dès que l'animal se meut, & que ces petits

corps se choquent, fait un bruit semblable à celui des sonnettes, & avertit du danger. Son venin est renfermé sous les gencives de la mâchoire supérieure, dans de petites pellicules si fines & si délicates, qu'au moindre effort qu'il fait pour mordre, elles se crevent & insinuent dans la blessure leur poison. Il est si puissant, qu'il infecte aussi-tôt la masse du sang, & cause la mort, si l'on n'y remédie sur le champ; l'antidote le plus sûr est la racine d'un simple, que cette vertu a fait nommer l'herbe du serpent à sonnettes. Elle croît dans tous les endroits où se rencontre ce dangereux animal; il ne faut que la piler ou la mâcher, & l'appliquer sur la plaie. Cette plante est belle & facile à reconnoître. Sa tige ronde, un peu plus grosse qu'une plume, s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds, & se termine par une fleur jaune, de la figure & de la grandeur d'une marguerite simple. Au reste, il est rare que le serpent à sonnettes attaque les passants, s'il n'en reçoit aucun mal. « J'en ai vu moi-même un à mes pieds, me disoit l'Allemand, qui assurément eut plus peur que moi; car je ne l'apperçus

que lorſqu'il fuyoit. Mais ceux qui ont le malheur de marcher ſur lui, ſont piqués d'abord ; & s'il a le temps de ſe reconnoître, il ſe replie en rond, la tête au milieu, & s'élance d'une grande roideur contre ſon ennemi „. Les ſauvages ne laiſſent pas de lui donner la chaſſe, & mangent ſa chair, qu'ils trouvent bonne. J'ai même oui dire à des Anglois qui en avoient goûté, qu'elle n'eſt pas déſagréable : il eſt certain du moins qu'elle ne fait pas de mal.

Je ſuis, &c.

A Boſton, ce 20 mai 1749.



LETTRE CVIII.

SUITE DES COLONIES ANGLOISES.

JE passe, Madame, aux autres établissements Britanniques dans l'Amérique septentrionale. La Virginie fut ainsi nommée par la reine Elisabeth, soit parce que cette princesse étoit vierge, soit parce qu'elle vivoit dans le célibat, soit plutôt parce que le pays même & ses habitants sembloient retenir encore la pureté, la candeur & la simplicité de la premiere création. Le chevalier Raleigh fut le fondateur de cette colonie, & Jean Smith un de ses principaux restaurateurs. Je viens de lire, dans une relation que le hasard m'a fait tomber entre les mains, une aventure curieuse, qui lui est arrivée avec la fille d'un des principaux sauvages du pays. Vous aimerez à l'entendre raconter lui-même sa propre histoire; je ne changerai rien à son récit.

« Un chef d'une nation Américaine,

nommé Pouhatan, me fit prisonnier en Virginie. Je reçus de lui des témoignages extraordinaires de bonté. Nautoken son fils, & sa fille Pocahontas, signalerent pour moi leur compassion. Quoique je fusse le premier chrétien que cette famille eût jamais vu, ou du moins qui fût tombé sous son pouvoir, je leur dois cette justice, que malgré la haine & les menaces de toute la nation, ils pourvurent abondamment à mes besoins. Je fus engraissé pendant six semaines, & toute la bourgade s'attendoit à me dévorer : mais lorsqu'on se préparoit à m'abattre la tête, Pocahontas vint mettre la sienne sur le même billot, ce qui arrêta tout d'un coup l'exécuteur. Elle obtint de son pere que je fusse conduit en sûreté dans une habitation Angloise, où je ne trouvai que trente-huit de mes compatriotes, accablés de maladie, seule garde alors des vastes territoires de la Virginie.

» Telle étoit la foiblesse de cette colonie naissante ; & mon arrivée n'auroit pas empêché sa ruine, si l'aimable Pocahontas n'eût joint à sa premiere générosité, celle de nous envoyer des vivres ; c'est à elle que

nous eûmes toute l'obligation de notre ſalut. Dans l'âge le plus tendre, & malgré la guerre qui continuoit avec les Indiens, elle ſe hâtoit de nous venir voir, appaiſoit ſouvent nos querelles, & ne manquoit jamais de fournir à nos beſoins. Lorſque ces barbares cherchoient à nous ſurprendre, ni l'épaiſſeur des forêts, ni les ténebres de la nuit, ni la rigueur des ſaiſons, ni la difficulté des chemins ne l'empêchoient de me venir trouver, les larmes aux yeux, & de me donner des avis qui nous déroboient à la fureur des ſauvages, au riſque de périr elle-même, s'ils en avoient eu quelque ſoupçon. Enſuite, pendant une paix de deux ou trois ans, cette généreuſe amie, ſuivie de quelques compagnes, fréquenta notre habitation avec la même liberté que celle de ſon pere. Elle entretint la tranquillité par ſes bons offices, & garantit la colonie de la famine & d'une entiere déſolation.

„ Après mon départ, les Anglois éprouverent de nouvelles diſgraces; & pendant une guerre longue & pénible, qu'ils eurent avec Pouhatan, ils n'entendirent plus parler de ſa fille.

Ils firent toutes les recherches imaginables ; & enfin ayant su où elle étoit, ils trouverent moyen de l'enlever, dans la vue de faire servir sa délivrance à conclure une paix solide avec son pere. Le fier Indien fut si vivement piqué de cet outrage, que, malgré la tendresse du sang, on ne put lui faire accepter d'autre condition, que le mariage de sa fille avec un gentilhomme Anglois. Cette marque d'estime, qu'il jugea sincere, le détermina à se lier par un traité.

„ Pocahontas, devenue madame Rolfe, reçut le baptême en cette qualité, & fit un voyage à Londres, accompagnée de son mari. C'est la premiere Indienne de la colonie, qui ait embrassé le christianisme, la premiere qui ait parlé la langue angloise, la premiere qui ait eu un enfant légitime avec un sujet du roi d'Angleterre, la premiere qui soit venue dans la capitale de ce royaume. A son arrivée, continue Smith, je me présentai pour la voir. Comme elle n'avoit point entendu parler de moi depuis mon embarquement, elle m'avoit cru mort ; il paroît même qu'on s'étoit servi de

cette ruse, pour la faire consentir à devenir la femme d'un autre. Lorsqu'on lui annonça ma présence, elle refusa de paroître; & son ressentiment fut si vif d'avoir été trompée par un mensonge, qu'il m'en coûta beaucoup de supplications, pour obtenir la permission de lui parler. S'étant enfin déterminée à me voir, elle me reprocha fort amérement l'oubli, dont elle prétendoit que j'avois payé ses bienfaits.

„ Pocahontas reçut de grands honneurs de la reine Elisabeth. Elle parut souvent à la cour, fut traitée en public avec toutes sortes de distinctions, & dans les maisons particulieres, avec les plus grands égards. Elle s'attira tant d'estime, qu'on mit en délibération, si on ne feroit pas le procès à M. Rolfe, d'avoir abusé de sa qualité de de prisonniere, pour la forcer à ce mariage.

„ Il y a beaucoup d'apparence que, si cette tendre & généreuse bienfaitrice des Anglois étoit retournée en Virginie, elle auroit engagé son pere à s'acquitter de la reconnoissance qu'elle leur devoit; mais étant tombée malade

à Gravesand, lorsqu'elle se disposoit à se rembarquer, elle mourut dans les plus pieux sentiments du christianisme. Elle ne laissa qu'un fils, dont la postérité tient encore un rang distingué dans la colonie.

„ Madame Rolfe menoit à sa suite à Londres, un sauvage de distinction. Pouhatan l'avoit chargé de compter le nombre des habitants d'Angleterre. Comme ces Indiens n'ont aucun caractere d'écriture, il se munit d'un long bâton, sur lequel il se proposoit de faire autant de marques, qu'il verroit passer d'Anglois. Mais s'étant bientôt lassé de cet exercice, le dépit lui fit jeter son bâton ; & lorsqu'à son retour il fallut rendre compte de sa commission, il ne répondoit qu'en montrant les étoiles du ciel, les feuilles des arbres, & le sable du rivage „.

La mort de Pocahontas & celle de son pere jeterent la Virginie dans de nouveaux troubles. Le fils, d'autres disent le frere de Pouhatan, se déclara l'ennemi des Anglois. Ceux-ci trouverent moyen de le surprendre; & sa mort rétablit la tranquillité.

La baie de Chesapeak, sur laquelle est située cette colonie, s'enfonce près de soixante lieues dans les terres. On dit que tous les vaisseaux de l'Europe rassemblés pourroient y être à l'ancre. Dans le temps qu'on traça le plan de Williamsbourg, capitale de la Virginie, on dispofa les rues de façon, qu'à mesure que l'on y bâtiroit, les maisons représenteroient le chiffre du roi Guillaume III, parce que c'est sous son regne, que cette ville fut commencée. Ce chiffre étoit un W, lettre initiale du nom de ce prince. Vous voyez, Madame, qu'en suivant cette disposition, Williamsbourg ne peut jamais être une belle ville. On y voit cependant plusieurs bâtiments qui passent, aux yeux des habitants, pour les plus superbes de l'Amérique; tels sont, en particulier, le college, l'hôtel de-ville, la prison publique, la maison du gouverneur, l'église & l'arcenal. Comme on ne manque pas d'emplacement pour s'étendre, & qu'on est quelquefois exposé à des vents furieux, on ne cherche point à multiplier les étages. Le premier soin est de se ménager de grandes chambres, où l'on puisse être

fraîchement en été. Tous les offices sont détachés du corps de logis. Les magasins à tabac, dont chaque maison est toujours accompagnée, parce que ce commerce fait toute la richesse de la colonie, sont bâtis de bois, avec un grand nombre d'ouvertures qui donnent passage à l'air, sans en donner à la pluie.

La consommation qui se fait de cette denrée, a déterminé les Virginiens à se borner à la culture de cette plante. Ils en ont porté la préparation à une si grande perfection, que le tabac qu'ils débitent, passe pour le meilleur de l'univers. Cette branche de négoce enrichit la nation Angloise d'une somme de dix millions tous les ans. On compte que la Virginie envoie en Europe plus de cent mille boucauts de cette marchandise chaque année. L'Angleterre en retient la moitié pour son usage; & cette moitié produit, par les droits d'entrée dans le royaume, une autre somme d'environ dix millions dans le trésor public. Les François n'ont point encore partagé, avec les Anglois, l'avantage qu'il y a de recueillir par soi-même, une plante devenue nécessaire,

& dont ils font eux-mêmes une si grande consommation : ils ont plus contribué qu'aucune autre nation de l'Europe, à mettre la Virginie sur le pied florissant où nous la voyons.

Les gouverneurs de cette province ont voulu plusieurs fois encourager les habitants à fabriquer des toiles, des étoffes de lainerie, à élever des vers à soie, à faire du sel, &c. Quels qu'aient été leurs efforts, ils n'ont pu établir solidement ces manufactures. Il est vrai que la culture du tabac a cela de commode, qu'il ne faut qu'un fonds médiocre, pour en entreprendre la plantation, & que les soins qu'elle demande, n'exigent pas beaucoup de mains. Les Virginiens tirent d'Angleterre les étoffes dont ils s'habillent, les ustensiles dont ils se servent dans le ménage & pour les travaux de la campagne, de la quincaillerie, des selles, des brides, &c. Quoiqu'ils demeurent au milieu des forêts, la culture de leur plantation a tellement fixé leur attention, qu'ils sont obligés de faire venir aussi des chaises, des tables, des armoires, de petits meubles de bois de toute espece, qui se travaillent au tour,

En un mot, il n'y a point de fabrique dans la Grande-Bretagne, qui ne leur envoie quelques marchandises. Ils jouissent, à la vérité, de ce qui est nécessaire aux besoins essentiels; & même ils ont en abondance une grande partie des choses qui contribuent au plaisir de la table; mais les autres douceurs de la vie, les commodités, les agréments qui dépendent du luxe, leur manquent absolument. Les marchands sont ceux qui vivent le mieux; cependant le défaut de villes & de marchés publics, produit de grands inconvénients dans l'exercice de leur commerce. Ils ne peuvent vendre qu'à crédit, parce que, comme c'est en tabac qu'on les paie, il faut qu'ils attendent la récolte. La distance des habitations rend les recouvrements difficiles. Ces circonstances, qui ralentissent la circulation au dedans, influent sur le négoce extérieur. Un vaisseau est ordinairement trois ou quatre mois, & souvent plus, dans le pays, pour rassembler une cargaison qui ne l'y retiendroit pas quinze jours, si l'on emmagasinoit le tabac dans des ports marqués. Un si long séjour double le prix du fret. De plus, il y a très-

peu de cultivateurs en état de fournir la cargaiſon entiere ; & même d'ordinaire, ils préferent de charger dans différents bâtiments, non - ſeulement pour partager le riſque, mais encore afin d'aller, ſuivant l'uſage, s'enivrer avec du punch, ſur les navires où ils ont chargé.

La conſtitution du gouvernement de cette province eſt moins favorable aux habitants, que celle des colonies plus ſeptentrionales. Le commandant y a toute l'autorité ; ſon adminiſtration, par conſéquent, peut être arbitraire, & l'eſt quelquefois réellement. Il a le droit d'approuver ou de rejeter les loix de l'aſſemblée générale, de proroger ou de congédier cette eſpece de parlement, d'aſſembler le conſeil d'état & d'y préſider, de choiſir des commiſſaires & des magiſtrats pour rendre la juſtice, de nommer des officiers militaires au-deſſous du degré de lieutenant général, qui eſt le titre dont il eſt lui-même revêtu ; de diſpoſer des troupes pour la défenſe commune : enfin il eſt pourvu de la charge de vice-amiral.

James-Town étoit autrefois le lieu de ſa réſidence, & la capitale de la

Virginie ; mais la mauvaise qualité de ses eaux, & la ruine presque totale de cette place, réduite aujourd'hui à très-peu de maisons, l'ont forcé à fixer sa demeure à Williamsbourg. Le goût des colons, qui, comme je l'ai dit, aiment à rester au milieu de leurs plantations, donne lieu de croire qu'il sera difficilie de les rassembler. On a eu à cœur en Angleterre, de les engager à former des villes ; les loix que l'on fit dans cette vue, n'ayant pas eu d'effet, on imagina de construire des forts sur toutes les rivieres où les vaisseaux avoient coutume de commercer, & de les obliger à se rendre sous le canon de ces forteresses, pour y débarquer & y faire leur chargement. L'ordre en fut donné ; mais il demeura sans exécution, faute de fonds. Si ce projet eût été suivi, il est certain qu'insensiblement les habitants se feroient réunis, & auroient enfin bâti des villes.

On fait monter à cent quarante mille ames, au moins, le nombre des personnes qui composent cette colonie. On y transporte annuellement plus de trois mille negres, qui augmentent, loin de

diminuer; parce que le travail y eſt plus modéré, la nourriture meilleure, le climat plus ſain, que dans d'autres parties de l'Amérique. Par une des premieres loix du pays, on diſtingue les gens de ſervice, en domeſtiques perpétuels & paſſagers. Les negres & leur poſtérité ſont du premier ordre, par la raiſon, diſent les Anglois, que les peres & les meres étant achetés pour la ſervitude, la nature ſemble condamner les enfants au même ſort. Les autres ne ſervent qu'un certain nombre d'années, ſuivant leurs conventions avec leurs maîtres. Les valets & les eſclaves de l'un & de l'autre ſexe ſont employés aux mêmes travaux : ils cultivent la terre, ſement le grain, plantent du tabac. Leur diſtinction n'eſt que dans les habits & la nourriture; mais le travail des uns & des autres n'eſt pas plus pénible que celui des maîtres, qui s'occupent, comme eux, des plus rudes exercices de l'agriculture. Les fonctions de l'eſclavage ne ſont pas plus laborieuſes en Virginie, que celles de l'économie ruſtique en Europe.

Les cours de juſtice doivent rece-

voir les plaintes des domestiques, libres ou esclaves, sans en tirer d'émoluments; mais s'il se trouve que le maître ait tort, il est condamné aux frais. Tous les juges sont autorisés à écouter les plaignants, & doivent remédier au mal, jusqu'aux premieres séances de la cour provinciale, où ces sortes d'affaires se terminent sans appel. Les maîtres sont soumis à la censure de cette cour, s'ils ne fournissent point à leurs valets des aliments sains, de bons habits, & un logement commode. Ils sont obligés de se présenter à la premiere plainte d'un domestique; &, jusqu'à la décision, ils sont privés de son service. S'ils ont la cruauté de le maltraiter, lorsqu'il est malade ou impotent, les chefs ecclésiastiques de la paroisse le font transporter dans une autre maison, pour y être nourri aux dépens du maître, jusqu'à la fin de son engagement. Chaque domestique libre reçoit, en paiement, à la fin du terme, quinze boisseaux de bled, & deux habits. Alors il participe à tous les privileges du pays, & peut prendre une certaine quantité de terrein vacant, pour le cultiver.

Les

Les premiers habitants de la Virginie y vinrent sans femmes ; & n'osant épouser des Indiennes, dans la crainte d'exposer leur vie, ils se flatterent que l'abondance dans laquelle ils commençoient à vivre, pourroit engager quelques Angloises sans bien, à venir partager les douceurs de leur situation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir sans un certificat de sagesse : celles qui apporterent de la vertu, n'eurent pas besoin d'autre dot : on les achetoit de ceux qui les avoient amenées ; & cette espece de commerce n'excitoit pas moins d'ardeur dans les marchands, que la facilité de s'établir en inspiroit aux jeunes filles. Lorsqu'il ne resta plus aucun doute sur les avantages du climat & la fertilité du terroir, des personnes de considération y passerent avec leurs familles, soit pour augmenter leur bien, soit pour mettre leur religion & leur liberté à couvert. Quinze ans après la révocation de l'édit de Nantes, des François religionnaires y chercherent une retraite. Guillaume III, roi d'Angleterre, y en envoya sept ou huit cents, auxquels ils donna un terrein très-fertile. Ils y formerent une ville Françoise,

qui s'accrut beaucoup par la jonction de quantité d'autres réfugiés. Elle s'est soutenue avec une distinction, qui la fait regarder aujourd'hui comme une des plus heureuses habitations de toute la colonie.

Chaque paroisse de la Virginie a son église ; & le revenu du pasteur ne consiste qu'en tabac. Il est fixé à cent soixante quintaux de cette denrée, sans compter le casuel, tel que les mariages, les enterrements, & sur-tout les oraisons funebres, qui accompagnent toujours les cérémonies mortuaires. Le droit du ministre, pour ces sortes de discours, est de quatre cents livres de tabac ; pour un mariage, cinquante livres, &c. Les Curés ne possedent pas leurs bénéfices à vie, comme les nôtres ; ils peuvent en être dépouillés sans autre forme de procès. Ils sont entretenus d'une année à l'autre, ou pour tant d'années, suivant leur convention avec les chefs de la paroisse.

Les Virginiens paient une capitation, dont il n'y a que les femmes blanches qui soient exemptes. Elle consiste en une certaine quantité de tabac, qui se donne tous les ans, au temps de la

récolte. Chaque chef de famille eſt tenu, ſous peine d'amende, de fournir une liſte fidelle des perſonnes qui compoſent ſa maiſon; & ce tribut ſert à acquitter diverſes charges publiques.

Les troupes de la colonie ſe réduiſent à un certain nombre d'habitants enrôlés par claſſes, ſous le nom de milice à pied & à cheval. Chaque province eſt obligée d'aſſembler la ſienne une fois par an, pour la paſſer en revue, & de faire exercer trois ou quatre fois les compagnies ſéparées. On n'a pas beſoin d'autres forces militaires dans un pays, où les habitants jouiſſent d'une paix profonde, avec auſſi peu de crainte de la part des Indiens, que de celle des étrangers, dont ils redoutent peu les invaſions. Auſſi n'ont-ils aucune ſorte de forteresse; & ſix petites pieces de canon, qu'ils ont dans la capitale, ne ſervent que pour quelques fêtes particulieres.

On obſerve que cette province eſt preſque à la même latitude que la terre promiſe; & que ces deux pays ont pluſieurs conformités. Ils ſont tous deux ſitués ſur une grande baie, qui les rend propres au commerce; & le terroir de

l'un & de l'autre eſt d'une ſinguliere fertilité. Mais les Virginiens profitent mal de ce dernier avantage ; ils reçoivent d'Angleterre, comme je l'ai dit, tout ce qui leur ſert à s'habiller, tandis qu'il n'y a point d'endroit au monde où le lin, le chanvre & la laine ſoient d'une meilleure qualité. Le mûrier y vient naturellement ; & les vers à ſoie y proſperent plus qu'ailleurs ; mais c'eſt à quoi on ne fait nulle attention. Enfin tout ce qui peut être un objet de commerce, excepté le tabac, eſt négligé dans cette colonie. On prétend qu'on y feroit du vin excellent ; car on y trouve des raiſins d'une étonnante groſſeur. Mais pour ne parler que des productions particulieres au pays, on aſſure qu'il croît aux environs de James-Town, une pomme ſinguliere, qui, quand on la mange cuite, produit les effets les plus étranges. Voici ce que m'en a raconté un homme digne de foi.

„ Quelques Anglois, pour s'en être régalés, devinrent tous imbécilles pendant pluſieurs jours. L'un paſſoit le temps à ſouffler des plumes en l'air, un autre à darder des pailles, un troiſieme, ſe tapiſſant dans un coin, fai-

ſoit les grimaces d'un ſinge ; un quatrieme ne ceſſoit d'embraſſer ceux qu'il rencontroit, & leur rioit au nez avec mille poſtures bouffonnes. On fut obligé de les enfermer l'eſpace d'onze jours que dura cette frénéſie ; & pendant ce temps, ils prenoient plaiſir à ſe rouler dans leurs excréments. L'uſage de la raiſon leur revint, mais ſans aucun ſouvenir de ce qui leur étoit arrivé „.

Le même homme m'a parlé d'une fleur encore plus extraordinaire, qu'il aſſure avoir vue également, & dont il m'a fait cette deſcription. " Elle avoit la groſſeur d'une tulipe, & lui reſſembloit par la tige. Elle étoit couleur de chair, couverte d'un duvet à l'une de ſes extrêmités, & toute unie à l'autre. Sa figure repréſentoit les parties naturelles de l'homme & de la femme, jointes enſemble. Après avoir découvert cette rareté, m'a-t-il dit, j'engageai un de mes amis à l'aller voir avec moi, en me contentant de lui dire qu'il n'avoit peut-être jamais vu ce que j'allois lui montrer. Je cueillis cette fleur que je lui donnai. C'étoit

un homme grave, qui parut comme honteux de ce badinage de la nature. Il jeta la fleur avec une espece d'indignation ; & je ne pus l'engager à la reprendre pour la mieux observer „.

Dans le nombre des productions extraordinaires de la Virginie, il en est une dont je n'avois jamais entendu parler. C'est un animal fort rare, appellé *opossum*, qui est à-peu-près gros comme un chat ; outre le ventre qui lui est commun avec les autres animaux, il en a un second au-dessous, qui est ouvert du côté des jambes de derriere. Dans cette espece de sac, il se trouve un certain nombre de mamelles, sur lesquelles se forment les petits, lorsque la femelle a conçu ; & ils y restent attachés, comme un fruit à son pédicule, jusqu'à ce qu'ils aient acquis assez de force pour marcher. Ils se détachent alors, & sortent de ce faux ventre, où ils reviennent se réfugier lorsqu'ils sont menacés de quelque danger.

Je placerai encore parmi les productions peu communes de cette contrée, l'arbre curieux, dont le fruit produit de la cire d'un très-beau verd. Elle est dure, cassante ; & mêlée avec de bon suif, elle

est propre à faire de l'excellente bougie. Elle ne salit point les doigts, ne fond pas dans les grandes chaleurs, & jette une odeur très-agréable. On fait bouillir ce fruit dans l'eau, jusqu'à ce que le noyau, qui est au milieu, soit détaché de la cire qui l'enveloppe.

Quoiqu'en général les Indiens naturels de cette province ressemblent assez aux autres sauvages de l'Amérique septentrionale, on apperçoit néanmoins quelques différences dans les mœurs & dans les usages de ces peuples. Ici les chefs de la nation, dans l'un & dans l'autre sexe, ne paroissent jamais, sans une espece de couronne large de cinq à six pouces, ouverte par le haut, & composée de coquilles qui, par un mêlange curieux de traits & de couleurs, forment diverses figures. Les femmes, très-différentes de celles des autres pays, ont le sein petit, rond, & si ferme, que dans la vieillesse même, on ne leur voit presque jamais les mamelles pendantes. Elles sont d'ailleurs pleines d'esprit, toujours gaies; & leur sourire est d'un agrément qu'on ne se lasse point de vanter.

Les chefs sont ici comme de petits

monarques, qui gouvernent plusieurs bourgades, dans chacune desquelles ils ont des especes de vice-rois ou lieutenants, qui leur paient un tribut, & sont obligés de les suivre à la guerre. Ils choisissent les jeunes gens de belle taille, qui se sont déjà distingués à la chasse ou dans les armes, pour se les attacher plus particuliérement. Ceux qui se refusent à ce choix, sont déshonorés, & n'osent plus se montrer dans leur patrie. A l'égard des autres, on leur fait faire d'abord une retraite, pendant laquelle on les enferme sans aucune communication, & sans autre nourriture, que la décoction de quelques racines qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, joint à la solitude où on les retient, les jette dans une espece de folie qui dure plusieurs jours. La prison où ils sont gardés, est environnée d'une forte palissade. Sa forme est celle d'un pain de sucre, percé de trous pour donner passage à l'air ; vous la prendriez pour une cage d'oiseaux. Lorsqu'on les a fait assez boire, on diminue la dose de la liqueur, pour les ramener par degrés au bon sens ; mais avant qu'ils soient entiére-

ment rétablis, on les conduit dans toutes les bourgades. S'il leur arrive ensuite de témoigner le moindre souvenir du passé, on les enferme de nouveau; & alors le traitement est si rude, qu'il finit ordinairement par la mort. Je ne sais si cet oubli est feint ou réel; mais il est sûr qu'ils paroissent ne rien savoir. Le but d'une si violente épreuve, est de délivrer la jeunesse des mauvaises impressions de l'enfance, afin que les préjugés de l'éducation & de l'habitude n'aient aucune part dans le jugement qu'ils doivent porter sur toutes les choses de la vie.

Le pays de Maryland faisoit autrefois partie de la Virginie, dont il n'est séparé que par une riviere; & souvent, dans l'usage commun, il est encore compris sous le même nom. Cependant ces deux contrées forment aujourd'hui deux colonies différentes, qui ont chacune leur gouverneur. Le Maryland fut détaché de la Virginie, à la sollicitation du lord Baltimore. Ce seigneur, qui étoit catholique, avoit quitté l'Angleterre, & s'étoit retiré à Terre-Neuve, pour y exercer plus librement la religion qu'il professoit. Espérant de mener

une vie plus douce à la Virginie, il demanda à Charles I le pays qui bordoit la partie supérieure de la baie de Chesceapeak, où les Anglois n'avoient encore aucun domaine. Ce prince lui en accorda la propriété, & donna à ce pays le nom de la reine, Marie-Henriette de France, son épouse, qu'il aimoit tendrement. L'établissement de cette colonie coûta à Baltimore des sommes immenses. Il fut commencé par deux cents catholiques romains, la plupart des meilleures maisons d'Angleterre. Comme c'étoient des gens choisis, & qu'il y avoit entre eux de la subordination, les habitants naturels, loin de s'y opposer, leur céderent une partie de leurs possessions. Les femmes Indiennes apprirent aux Angloises à faire du pain avec le bled d'inde; leurs maris accompagnoient les Anglois à la chasse; & les uns & les autres vivoient dans la plus grande union. En peu de temps cette colonie devint nombreuse & florissante. Baltimore, quoique catholique, s'empressa d'y recevoir tous ceux qui professoient la religion chrétienne, de quelque secte qu'ils fussent; & cette liberté,

qu'on n'enfreignit jamais, y attira quantité d'anglicans, de presbytériens, de quakers; & aucun peuple n'a vécu dans une plus grande abondance, ni une plus parfaite sécurité. Le fondateur y établit une forme de gouvernement qu'il modela sur celui d'Angleterre. A l'avénement de Guillaume III au trône de la grande Bretagne, la famille de ce lord se vit enlever l'administration de cette province, & la prérogative de commander dans son propre domaine. La religion qu'elle professoit l'en excluoit, en vertu d'un acte du parlement d'Angleterre, qui déclare les catholiques inhabiles à succéder. Dans l'embarras où la jetoit cette loi, elle a mieux aimé embrasser le protestantisme, que de laisser échapper une des plus belles possessions qui puissent appartenir à un sujet de la couronne Britannique. Cette religion étant depuis devenue la dominante, non-seulement elle priva les catholiques de la part qu'ils avoient au gouvernement, mais encore des droits de franchise dont ils jouissoient. Elle adopta même le code de loix pénales, qu'on avoit faites contre eux en Angleterre. Elle travaille

encore actuellement à en imaginer de nouvelles ; & elle iroit très-loin à cet égard, si le ministere Britannique n'avoit assez de prudence & de modération, pour mettre des bornes à ce faux zele.

Le Maryland, par le climat, le sol, les productions, le commerce, ne differe point de la Virginie. La façon de vivre des habitants est aussi la même. Les uns & les autres sont dispersés dans la campagne, au milieu de leurs plantations, & montrent peu de goût pour se rassembler dans des villes : ce qui fait que, dans ces deux provinces, il y a peu de gens qui s'adonnent uniquement au commerce, & moins encore aux manufactures. Le tabac est presque leur unique bien ; il leur tient lieu de provisions, d'étoffe, de monnoie. Ce n'est pas qu'ils manquent d'especes, tant angloises qu'espagnoles ; mais ils ne s'en servent que pour les menues dépenses : le tabac est pour eux, dans tout le reste, un gage d'échange général.

Les Espagnols furent les premiers peuples de notre continent, qui voyagerent dans la Géorgie & dans la Caroline. Ces deux pays formoient

une partie de ce qu'on appelloit la *Floride*. Les François succéderent aux Espagnols, & les Anglois aux François. Ce fut l'amiral de Coligny qui conçut, parmi nous, la premiere idée d'y former un établissement, dans le dessein de s'y retirer avec ceux de son parti. Il équippa deux vaisseaux, pour envoyer reconnoître cette côte ; ils furent suivis de quelques autres, qui y débarquerent assez de monde, pour y bâtir un fort, auquel on donna le nom de Charles, & à tout le pays, celui de Caroline, en l'honneur, disent quelques-uns, de Charles IX, qui occupoit alors le trône de France. A la mort de l'amiral, qui périt malheureusement à l'affreux massacre de la S. Barthelemi, le projet de cette colonie fut enseveli avec lui. Pendant près de cent ans, ce pays fut abandonné de toutes les nations de l'Europe, & ne commença véritablement à être peuplé, que lorsque Charles II, roi d'Angleterre, en eut accordé la propriété à huit seigneurs de sa cour, avec plein pouvoir de le gouverner conformément à un code de loix & de constitutions fondamentales, qui furent dressées & rédigées par le cé-

lebre M. Locke, dont il nous reste d'autres ouvrages très-estimés.

Suivant ce plan, les propriétaires étoient en lieu & place du roi, disposoient des loix à leur volonté, nommoient les officiers, accordoient les dignités & les places. Chacun d'eux agissoit à son tour pour les autres. Ils distribuerent la noblesse en trois classes, les barons, les comtes & les ducs, qui, avec les représentants des villes, devoient former ce qu'ils appellerent un parlement ; mais la Caroline a éprouvé & suivi le sort de la plupart des colonies Angloises ; c'est-à-dire, qu'après diverses révolutions, elle est actuellement toute entiere sous la domination immédiate du roi de la Grande-Bretagne.

Les fondateurs commencerent leur premier établissement entre deux rivieres navigables, & jeterent les fondements d'une capitale qu'ils nommerent Charles-Town, du nom de leur roi. Son port seroit excellent, sans une barre qui empêche les vaisseaux, au-dessus de deux cents tonneaux, d'y entrer. La place est réguliérement fortifiée par l'art & par la nature. Ses rues

ſont très-bien percées, ſes maiſons ſpacieuſes & bien bâties. On en compte près de huit cents, la plupart fort riches; & comme les habitants aiment le faſte & la dépenſe, tout concourt à rendre cette ville très-vivante & très-polie.

Les principales productions de la province ſont le riz, l'hydromel, le goudron, la poix & la réſine, dont les Anglois font un grand commerce. C'eſt un objet pour eux de plus de trois millions, dont ils enrichiſſent la Grande-Bretagne. On tire la réſine, en ouvrant, dans les troncs d'arbres, des ſillons qui deſcendent juſqu'au pied, où il ſe trouve des baſſins pour les recevoir; mais c'eſt après avoir ôté l'écorce du côté qui regarde le ſoleil, afin que le ſuc pouſſé par la chaleur, tombe plus abondamment. On le fait cuire enſuite dans de grandes chaudieres, où il ſe change en réſine. Le goudron & la poix ſe tirent par les méthodes ordinaires.

La multiplication des beſtiaux dans la Caroline, eſt une choſe qu'on ne peut trop admirer. Tel habitant qui n'avoit, il y a cinquante ans, que trois ou quatre vaches, en a aujourd'hui

plus de mille. On les laisse paître dans les forêts pendant le jour ; & tous les soirs on les rassemble, pour donner à tetter aux veaux qu'on tient toujours enfermés. On les trait ensuite ; & on les renvoie le lendemain matin dans les bois.

On m'a raconté, comme une singularité de la partie septentrionale de cette colonie, que les mariages ne se célebrent que devant les juges de paix ; les prêtres ou ministres ne s'en mêlent point ; ce sont aussi les officiers civils qui président aux funérailles.

La plus méridionale & la plus récente des colonies Angloises de l'Amérique, est celle de la Géorgie, qui vient de se former sous nos yeux ; plusieurs de ses fondateurs existent encore. Elle ne ressemble point aux autres établissements Anglois : elle est confiée toute entiere à des commissaires qui demeurent à Londres, & tiennent les habitants dans une espece d'esclavage ; le peuple n'y a aucune liberté. Ces commissaires nomment des juges, qui veillent dans la province à la manutention de la police ; ils leur envoient les instructions qui doivent

leur ſervir de regles. Pour toute juriſdiction, la Géorgie n'a qu'une cour de chancellerie, composée d'un très-petit nombre de magiſtrats, à la diſcrétion deſquels la vie & les biens des particuliers ſont ſoumis. Aucune borne ne reſtreint leur autorité.

Cette forme de gouvernement eſt abſolument contraire à la population de la colonie, qui dépérit chaque jour. Elle avoit été fondée par des perſonnes riches, dans la vue de procurer aux pauvres de la Grande-Bretagne, les moyens de ſubſiſter, & même de ſe rendre utiles à la nation, au lieu de lui être onéreux. La charité d'un particulier donna lieu à cette entrepriſe; il légua une ſomme aſſez conſidérable, pour être employée à la délivrance des débiteurs inſolvables, détenus en priſon par leurs créanciers. Ces fonds furent augmentés par d'autres donations; & avec l'agrément du prince, une partie fut employée à la fondation d'une colonie qui prit le nom du roi George, qui occupoit alors le trône d'Angleterre. On fit une eſpece de quête dans toute la Grande-Bretagne, la collecte fut conſidérable; & dès

la premiere année, plus de six cents personnes s'embarquerent pour cette province. Elles y bâtirent une ville, à laquelle elles donnerent le nom de la riviere de Savannah, où elle est située. Des protestants, chassés des états de l'evêque de Salzbourg, passerent dans ce nouvel établissement. D'autres peuples malheureux & fugitifs suivirent cet exemple; & l'on peut dire que ce pays n'est formé que du rebut des nations; faut-il s'étonner s'il ne présente qu'une troupe d'esclaves? D'ailleurs le sol en est médiocre: il fournit cependant du riz, de la poix, du goudron, du lin, de la cire verte, du chanvre & de la cire ordinaire. Les mûriers même y sont fort communs; on se flatte en Angleterre, d'y pouvoir élever des vers à soie. Deux ou trois Piémontois y ont été envoyés, pour montrer aux Géorgiens à gouverner cet utile insecte. Ils sont en effet parvenus à avoir de la soie parfaite, à la vérité, mais en si petite quantité, que le produit ne mérite aucune attention. Aussi cette colonie intéresse-t-elle moins les Anglois par l'espérance de cette denrée, que parce qu'ils la regardent comme la frontiere

qui met à couvert, du côté du ſud, leurs poſſeſſions ſur le continent de l'Amérique, contre les entrepriſes des François & des Eſpagnols.

“ Quoiqu'il ne ſoit pas aiſé, me „ diſoit ces jours paſſés un de ces politi- „ ques, de fixer les bornes de nos états, „ dans cette partie du Nouveau Mon- „ de, on peut juger néanmoins, que „ depuis le cap Camſeaux, dans la nou- „ velle Ecoſſe, juſqu'aux limites de la „ Géorgie, ce vaſte pays comprend en „ longueur, près de cinq cents lieues. „ Quelles reſſources n'offrent point ces „ immenſes contrées, ſituées, comme „ elles le ſont, au bord de la mer, & „ ſous des climats très-différents? Auſſi „ les regardons-nous, après nos manu- „ factures de lainerie, comme la ſource „ de preſque tout l'argent étranger, „ que l'Angleterre attire dans ſon iſle. „ Ce ne ſont pas ſeulement, continuoit- „ il, les côtes qui ſont peuplées & ha- „ bitées; tout l'intérieur, à plus de „ quarante lieues de la mer, l'eſt égale- „ ment. On n'y rencontre que des vil- „ les, des bourgades, des villages, des „ maiſons de campagne. Tout eſt dé- „ friché, cultivé, fertile. L'aſſemblage

„ de tant de nations diverses, qui com-
„ posent ces colonies, n'empêche point
„ qu'elles ne soient assujetties aux mê-
„ mes loix civiles ; à l'égard de la reli-
„ gion, la tolérance y est généralement
„ établie pour toutes les sectes connues ;
„ il n'y a d'exceptés que les catholi-
„ ques romains, qui eux-mêmes ailleurs
„ ne veulent souffrir que leur culte. Ce
„ peuple nombreux n'est soumis à son
„ prince, qu'autant que ses loix ne lui
„ déplaisent pas. Un gouverneur n'est
„ regardé ici, que comme un ci-
„ toyen chargé de la sûreté commu-
„ ne & du bien public. Nous nous
„ taxons nous-mêmes pour son en-
„ tretien & pour la subsistance des
„ juges, sans autre espece d'impôt,
„ de gabelle & de tribut. Pour nous
„ maintenir dans la jouissance de ces
„ exemptions, nous ne souffrons ni
„ places fortifiées, ni troupes de gar-
„ nison, dans la crainte que le prétex-
„ te de nous défendre, ne devienne un
„ piege pour notre liberté : toutes nos
„ provinces peuvent être envisagées
„ comme une espece de république
„ qui, suivant en partie les loix politi-
„ ques de la Grande-Bretagne, réforme

„ ou rejette celles qui lui paroiſſent
„ contraires à ſes privileges. Les villes,
„ les bourgs, les villages ſont nos forte-
„ reſſes; & les habitants en ſont les dé-
„ fenſeurs. Nous vivons, entre nous,
„ dans une union qui nous feroit pren-
„ dre pour les enfants d'une même fa-
„ mille : les grands & les riches ne s'y
„ diſtinguent point des pauvres par l'or-
„ gueil & le luxe; & la différence de
„ nation & de religion n'altere, ni la
„ paix entre les citoyens, ni la tranquil-
„ lité du gouvernement. Nos jeunes
„ gens s'y marient dès qu'ils ont atteint
„ l'âge viril; parce qu'il leur eſt aiſé
„ d'acquérir de quoi ſubſiſter. Le pays
„ eſt aſſez grand, aſſez fertile, pour
„ fournir des terres aux nouvelles famil-
„ les. Voilà, me dit le politique An-
„ glois, ce que je penſe de ces colonies:
„ je doute que les vôtres (je parle de
„ celles du Canada) ſoient ſur le même
„ pied, & vous procurent les mêmes
„ avantages „.

Je répondis qu'à la vérité elles ſont moins floriſſantes; mais que notre maniere de les gouverner ne le cede à nulle autre, & l'emporte peut-être ſur celle des Anglois. Notre miniſtere en a com-

mis le ſoin à un conſeil de commerce, dont l'unique but eſt de répondre à l'objet de ſon inſtitution. Il eſt compoſé de pluſieurs perſonnes de la premiere diſtinction, & de douze députés de nos villes les plus marchandes, choiſis parmi les négociants les plus riches & les plus intelligents, à qui l'on donne des honoraires ſuffiſants pour pouvoir vivre à Paris avec décence. Ce conſeil ſe tient toutes les ſemaines : les députés y propoſent ce qu'ils jugent néceſſaire, ſoit pour réformer les abus, ſoit pour établir de nouveaux moyens de faire fleurir nos établiſſements, dont l'adminiſtration eſt confiée à un gouverneur, à un intendant & à un conſeil royal. L'autorité du premier eſt contre-balancée, du côté de la cour, par celle de l'intendant, qui eſt chargé de tout ce qui concerne les droits du roi & la levée de ſes revenus; & du côté du peuple, par le conſeil qui doit empêcher qu'il ne ſoit, ni opprimé par l'un, ni volé par l'autre ; & tous quatre ſont contenus par le miniſtere, dont la vigilance ne s'endort jamais. Les officiers des ports ſont obligés, ſous des peines très-ſéveres, d'interroger tous les capi-

taines de vaisseaux, qui arrivent des colonies, sur la réception qu'on leur a faite, la justice qu'on leur a rendue, & les droits qu'ils ont payés. Ils interrogent aussi les matelots & les passagers sur les mêmes articles, & dressent un procès-verbal qu'ils envoient à l'amirauté. On écoute les plaintes; mais on ne condamne personne sur une simple accusation. Ce n'est qu'après des faits bien prouvés, & des griefs bien constatés, que l'on révoque ou qu'on punit un homme en place.

Pour ne pas charger la colonie, & empêcher le gouverneur de susciter des intrigues, & de favoriser les partis, c'est de la cour qu'il reçoit ses appointements: il n'a aucun profit casuel; & il lui est même très-expressément défendu de faire aucun commerce, d'avoir aucune plantation, ni aucun intérêt sur les terres & les denrées qui sont dans son gouvernement. C'est encore le roi qui paie les officiers, tant civils que militaires, qui pourvoit à l'entretien des troupes, fait bâtir & réparer les fortifications. Les habitants ne sont sujets à aucun impôt; ou si on en leve, dans quelques cas extraordi-

naires, ils ſont fort modérés, & les droits ſur les marchandiſes, très-modiques. Nous avons, dans tous nos établiſſements, des juges établis par l'amirauté, pour terminer les procès qui ont rapport au négoce. Avant que d'entrer en charge, ils ſont examinés ſur tout ce qui concerne les loix du commerce.

Indépendamment de ces précautions, on ne néglige rien pour peupler le pays. On oblige tous les vaiſſeaux qui ſortent de France pour ſe rendre dans l'Amérique, de prendre à bord pluſieurs domeſtiques, qui s'engagent pour un certain temps. On choiſit des ſujets ſains & robuſtes, depuis l'âge de dix-huit ans juſqu'à quarante. Il eſt vrai que les habitants aiment mieux ſe ſervir de negres, parce qu'ils ſont plus obéiſſants, plus endurcis au travail, plus aiſés à nourrir, & que d'ailleurs ils leur appartiennent en propre; mais cette multitude d'eſclaves pourroit nuire dans la ſuite à la ſûreté de la colonie: c'eſt pourquoi on oblige les propriétaires d'avoir toujours un certain nombre de domeſtiques blancs, proportionné à celui des noirs. Il y a un

un commissaire préposé pour fixer leur salaire, & faire observer cette ordonnance.

Nous regardons en France un homme qui va s'établir en Amérique, comme un enfant perdu qui hasarde sa vie, qui subit une espece d'exil, & qui travaille pour le bien de sa patrie : aussi a-t-on pour lui beaucoup d'indulgence. Si les ouragans, les tremblements de terre, l'intempérie des saisons lui causent quelque dommage, on arrête les poursuites de ses créanciers ; on l'exempte d'impôts ; & même on lui avance de l'argent, pour le mettre en état de réparer ses pertes. On en prête à ceux qui sont pauvres & qui ont bonne volonté de travailler : on leur fournit à crédit les ustensiles dont ils ont besoin ; & ils s'acquittent peu à peu de toutes ces sommes.

Je comptois, Madame, que le voisinage de la Louisiane me procureroit le plaisir de me retrouver bientôt avec des gens de ma nation ; mais le départ d'un navire Anglois, qui se dispose à faire voile pour la Jamaïque & autres colonies Angloises dans les Antilles, me privera encore pendant quelque

temps, de la satisfaction dont je m'étois flatté. Un gentilhomme Ecossois, M. Shirley, dont j'ai fait la connoissance pendant mon séjour à Boston, m'engage à l'accompagner dans ce voyage, & me promet que le même vaisseau me ramenera à la Nouvelle Orléans. Il est l'ami particulier du capitaine qui le commande, & qui n'attend que le moment de notre commodité pour mettre à la voile.

Je suis, &c.

A Boston, ce 25 Mai 1749.



LETTRE CIX.

LA FLORIDE.

APRÈS deux jours de navigation, nous fûmes obligés, par des vents contraires, de relâcher ſur les côtes de la Floride. Cette vaſte péninſule fut ainſi nommée, parce que les Caſtillans qui en firent la découverte, y aborderent le jour des rameaux, vulgairement dit Pâques fleuries. Sous ce nom étoient compriſes non-ſeulement la Floride proprement dite, mais encore toute la Louiſiane, & les colonies Angloiſes dans l'Amérique ſeptentrionale. Reſſerrée dans des bornes plus étroites, elle ſe réduit aujourd'hui au ſeul pays que poſſedent les Eſpagnols, & qu'ils ne conſerveront probablement pas long-temps; elle eſt trop à la bienſéance des Anglois, pour que ces derniers, ſous quelque léger prétexte, ne cherchent pas bientôt à s'en rendre maîtres; peut-être même les Eſpagnols ſeront-ils obligés de la leur céder par quelque traité de paix.

Quoi qu'il en ſoit, cette contrée a été de tout temps la ſource de quantité d'idées romaneſques. On fit courir à ſon ſujet des hiſtoires ſurprenantes, & en particulier celle d'une prétendue fontaine de Jouvence, dont l'eau rendoit, dit-on, la jeuneſſe au vieillard le plus décrépit. Les Caſtillans étoient alors ſi crédules, qu'on ne s'étonnera pas de les voir livrés à cette chimere; mais quelque penchant qu'on leur ſuppoſe pour le merveilleux, il eſt difficile de concevoir à quel point ils ſe remplirent de cette folle opinion. Quelques-uns n'en furent jamais détrompés; & quoique pluſieurs aventuriers de leur nation euſſent perdu vraiſemblablement la vie dans cette recherche, puiſqu'on n'a jamais appris ce qu'ils étoient devenus, on s'imagina que la ſeule raiſon qui les empêchoit de reparoître, c'étoit qu'ayant trouvé ce qu'ils deſiroient, ils ne vouloient plus ſortir de ce lieu de délices, où ils jouiſſoient de l'abondance de tous les biens, & d'un printems perpétuel. Perſonne ne fut plus enchanté de ces douces rêveries, que le fameux Ponce de Léon, qui a tenu un rang ſi diſtingué parmi

les aventuriers de ſon temps. Il fit une expédition particuliere, uniquement pour découvrir cette curioſité fantaſtique, & fut le premier Européen qui aborda chez les Floridiens, la cherchant par-tout, & goûtant de toutes les eaux qu'il rencontroit.

Un autre égarement d'imagination lui avoit fait eſpérer de découvrir un troiſieme monde ; & comme c'étoit trop peu, pour une ſi vaſte entrepriſe, que les jours qui lui reſtoient dans l'ordre de la nature, il vouloit commencer par le renouvellement de ceux qui s'étoient écoulés, & s'aſſurer pour toujours d'une jeuneſſe vigoureuſe. Combien les réputations ſont quelquefois mal fondées ! La découverte de la Floride, quoique due au ſeul hazard, n'a pas laiſſé d'immortaliſer un viſionnaire, qui ne la fit qu'en courant après une chimere. De retour dans ſa patrie, il eſſuya les railleries de ceux qui le voyoient revenir plus vieux qu'il n'étoit parti ; mais il ſe conſola par l'accueil que lui fit le roi d'Eſpagne. Ce monarque lui accorda la permiſſion de mener des colonies dans le pays dont il lui devoit

la connoiſſance ; ce qui ne fut pourtant pas exécuté. On ne reproche à cet illuſtre aventurier aucun de ces traits de barbarie, qui caractériſent preſque toutes les découvertes de ſa nation.

Son ſucceſſeur Vaſquès a rendu ſa mémoire exécrable aux Indiens de ce pays, par un exemple de cruauté qui fait horreur, & dont ces peuples n'ont pas encore perdu le ſouvenir. Ayant beſoin d'ouvriers pour les travaux des mines, il forma le deſſein de s'en procurer par force, par adreſſe, ou par trahiſon. Dans cette vue, il équipa deux bâtiments, & fit voile du Mexique à la Floride. Il n'avoit point encore paru de navires dans les lieux où il aborda. La nouveauté du ſpectacle y attira beaucoup de ſauvages ; quelques-uns plus hardis entrerent dans les vaiſſeaux. Vaſquès les reçut avec beaucoup de douceur, leur donna du vin, & leur fit bonne chere. Les Indiens furent ſi ſenſibles à cet accueil, qu'ils prierent, à leur tour, les Eſpagnols de viſiter leurs cabanes, & leur offrirent tout ce qu'il y avoit de rare dans le pays. Le perfide Vaſquès fit charger ſes deux bâtiments de toutes ſortes de provi-

sions ; & pour inspirer toujours plus de confiance aux sauvages, il les invita tous à venir se régaler sur son bord. Ils y arriverent en plus grand nombre que la premiere fois. On leur servit un repas splendide, où on les fit boire copieusement. Ensuite, sous prétexte de les amuser, on déploya les voiles, & l'on mit les vaisseaux en état de voguer. Les Floridiens continuoient de boire à longs traits, & perdoient en même temps la raison & la liberté. Quand ils n'eurent plus ni force, ni sentiment, ni connoissance, les Espagnols les enchaînerent tous, & les transporterent à fond de cale. Aussitôt ils leverent l'ancre ; & pour comble de perfidie & d'inhumanité, ils déchargerent leurs canons sur les femmes & les enfants qui attendoient au rivage le retour de leurs peres & de leurs maris. Quelle fut la situation & l'horreur des captifs, quand, après le sommeil, le premier objet qui frappa leurs regards, fut la chaîne accablante avec laquelle ils étoient liés ! Un cri perçant de douleur & de rage fut la premiere expression de leur désespoir. Plusieurs refuserent toute nourriture, & se laiss-

ferent mourir de faim. D'autres périrent de chagrin ; & la plupart de ceux qui leur survécurent, furent submergés avec l'un des deux vaisseaux qui fit naufrage peu de jours après. Ceux que les Espagnols purent conserver, furent traînés dans les mines, & condamnés à la plus dure servitude. Le cruel Vasquès ne jouit pas long-temps du fruit de cette atrocité : l'or qu'il espéroit trouver dans la Floride l'engagea à y retourner : les sauvages le reconnurent, se jeterent sur sa troupe, dont ils déchirerent deux cents soldats, & disperserent le reste : la mer engloutit une partie de son escadre ; & lui-même ne revint dans sa patrie, que pour y vivre pauvre, détesté de ses concitoyens, dévoré de remords, & mourir dans la plus affreuse misere.

Le célebre Fernand de Soto fit, pendant quelques années, plusieurs courses dans la Floride. En arrivant sur les côtes, il descendit une partie de ses gens, à deux lieues d'un village gouverné par un cacique, ou petit roi du pays. Ils furent rencontrés par des Indiens, qui, se voyant ensuite poursuivis, se retirerent dans un bois. Un d'eux

s'avança, & vint au devant des chrétiens. Alors un Espagnol leva sa lance pour le percer; mais cet homme fit le signe de la croix, & s'écria en langage Castillan : " Je suis chrétien & Espagnol ; épargnez - moi ; & rappellez „ mes amis dispersés, à qui je dois la „ vie, & dont les intentions sont très-„ pacifiques „. Il fut pris & conduit au général, qui voulut savoir ses aventures, & comment il se trouvoit seul de sa nation, parmi les Floridiens. " Je „ suis, répondit-il, d'une bonne fa-„ mille de Séville; & après avoir suivi „ la fortune de Dom Vasquès, je tom-„ bai entre les mains des Indiens, avec „ un autre Espagnol qui fut mis en „ pieces, parce qu'il paroissoit vouloir „ se défendre. On me conduisit au ca-„ cique, qui d'abord ordonna qu'on „ me suspendît sur un petit feu, pour „ me faire rôtir tout vivant; mais, „ à la priere de sa fille, on m'ac-„ corda la vie ; & je fus chargé du „ soin de garder les corps morts près „ du temple, pour qu'ils ne fussent „ pas emportés par les loups, qui ve-„ noient souvent roder autour des „ cadavres. Je manquai d'être une se-

„ conde fois condamné à la mort,
„ parce qu'un de ces animaux avoit en-
„ traîné le corps de l'enfant du cacique;
„ mais on me fit encore grace, sur les
„ instances de ma bienfaitrice, qui,
„ venant souvent me tenir compagnie
„ pendant la nuit, avoit vu avec quel
„ courage je m'étois opposé aux entre-
„ prises du loup. En effet, on le trouva
„ percé d'un dard, que je lui avois en-
„ foncé dans le corps, & l'enfant à côté
„ de lui sans être endommagé.

„ Quelque temps après le cacique
„ mourut, je perdis mon poste & ma
„ faveur; & l'on résolut de me sacrifier
„ au démon. Mais celle qui m'avoit
„ déjà sauvé la vie, m'informa du dan-
„ ger auquel j'étois exposé, m'enseigna
„ comment & par où je pourrois m'é-
„ chapper, & me conduisit même une
„ partie du chemin. Je tombai entre
„ les mains d'un chef d'Indiens, auquel
„ je promis fidélité, & qui, par récom-
„ pense, m'assura qu'il me procureroit
„ les moyens de rejoindre ma nation.
„ Il me permit de me retirer chez les
„ premiers chrétiens qui débarqueroient
„ sur la côte; mais j'en avois perdu
„ l'espérance, ayant passé douze ans

„ chez les Floridiens. Ils m'ont tou-
„ jours traité avec beaucoup d'huma-
„ nité ; & le chef, à votre arrivée,
„ m'envoyoit au devant de vous,
„ chargé d'offres de paix, & accom-
„ pagné des premiers du village.

Soto reçut très-bien ceux qui vinrent avec l'Espagnol : il leur dit d'assurer le cacique qu'il n'oublieroit jamais ce qu'ils avoient fait pour un de ses compatriotes, & les renvoya, après avoir appris d'eux, qu'à trente lieues plus avant dans les terres, il y avoit des possessions beaucoup plus riches que celles du voisinage de la mer. On parla, entr'autres, d'un pays où régnoit une princesse charmante, également jalouse de mériter l'estime des étrangers, & de procurer le bonheur de ses peuples. Il n'en falloit pas tant pour enflammer l'imagination d'un Espagnol : Soto ne différa donc pas à se mettre en marche vers cette heureuse contrée. Le lendemain de son arrivée, il envoya saluer la princesse, qui lui députa six de ses principaux sujets. Le gouverneur les reçut assis sous un dais, dans un fauteuil doré, qu'on portoit toujours avec le ba-

gage, pour les occasions extraordinaires, conformément au génie fastueux & romanesque des Castillans.

Quand les ambassadeurs furent en présence du général, ils s'inclinerent devant le soleil & devant la lune, firent une révérence profonde à Soto, & lui demanderent s'il venoit pour la paix ou pour la guerre. Il leur répondit qu'il ne vouloit que la paix, & qu'il avoit besoin de provisions. « Soyez donc le bien venu, lui dit-„ on ; nous n'avons nous-mêmes que „ des sentiments pacifiques. Mais la „ peste nous ayant fait essuyer de grands „ ravages, nos provisions sont deve-„ nues rares. Cependant nous com-„ muniquerons votre demande à notre „ souveraine, qui se fera un plaisir de „ vous obliger „.

Ils prirent ensuite congé du général, & rentrerent dans leur canot. Quelques heures après, on vit arriver sur la riviere deux autres barques, dont l'une contenoit les mêmes ambassadeurs ; & dans la seconde, qui étoit magnifiquement ornée, on voyoit sur deux coussins, la princesse elle-même, accompagnée de six autres femmes.

Dès qu'elle fut descendue à terre, Soto s'avança pour la saluer ; & après qu'ils se furent assis, elle lui dit : " Je suis „ très-fâchée, tant pour vous que pour „ vos gens, que nos provisions soient „ si rares ; cependant j'ai deux maga-„ sins destinés pour les pauvres ; j'en „ remettrai un à votre disposition ; mais „ je vous prie de permettre que je con-„ serve l'autre pour les besoins de mon „ peuple. J'ai deux mille mesures de „ farine dans une de mes villes voi-„ sines où vous pouvez commander ; & „ si vous le jugez à propos, je quitterai „ ma propre maison & ma capitale, „ même, pour y loger vos Espagnols „.

Le général, captivé par la générosité & les charmes de la princesse, lui répondit, qu'il étoit très-éloigné de lui faire changer de demeure ; qu'une partie de la ville suffiroit pour lui & pour tout son monde ; qu'il auroit une reconnoissance éternelle des bontés qu'elle lui marquoit ; & qu'il espéroit l'en convaincre, en faisant de telles dispositions, que ni elle, ni aucun de ses sujets n'auroient lieu de se plaindre, ni de lui, ni de ses gens. La reine alors détacha un collier de perles qu'elle avoit au

cou, &, par les mains de l'interprete, le donna au général Castillan, en le priant de ne pas trouver mauvais qu'elle ne le lui présentât pas elle-même, ajoutant que l'unique raison qui l'en empêchoit, étoit la crainte que cette action ne fût une faute contre la pudeur de son sexe. Soto se leva, reçut le collier, le baisa, & en même temps tira de son doigt un très-beau rubis qu'il offrit à la princesse, & qu'elle accepta. Après ces présents réciproques, elle se retira, laissant aux Espagnols l'idée la plus avantageuse de sa personne. Peu de temps après qu'elle eut débarqué sur l'autre rivage, elle envoya des canots & des radeaux pour passer l'armée, qui traversa la riviere, & fut mise en quartier dans la ville.

Malgré les plus exactes recherches, Soto, voyant qu'il n'y avoit point d'or dans le pays, se détermina à marcher en avant. La princesse, qui l'avoit reçu si généreusement, lui envoya plusieurs sauvages pour lui servir de guides. Les Espagnols firent pendant quatre ans différentes courses dans la Floride; & leur général mourut sur les bords du Mississipi, sans s'être seu-

lement mis en devoir de se fixer dans un seul endroit. Moscoso, son successeur, ramena au Mexique les tristes débris de son armée; & dès-lors il ne resta plus un seul Espagnol dans la Floride, qui se trouva à peu près dans le même état où elle avoit été avant que Ponce de Léon en fît la premiere découverte.

Elle étoit encore de même vingt ans après, lorsque l'amiral de Coligni forma le dessein d'y établir une colonie toute composée de gens de sa religion. Charles IX le laissa le maître d'user de toute l'étendue du pouvoir que sa charge lui donnoit ; & les François auroient pu réussir, si, moins attachés à découvrir des mines d'or, qui n'ont jamais existé, ils avoient eu principalement en vue de profiter des richesses naturelles d'une contrée fertile, & couverte d'une multitude d'animaux, dont les fourrures précieuses pouvoient former une branche considérable de commerce.

Outre le desir de trouver de l'or, qui fut toujours le premier motif des aventuriers qui allerent dans le Nouveau Monde, il paroît que d'autres

vues contribuerent à déterminer la cour de France à envoyer une colonie à la Floride. Les proteſtants s'étoient exceſſivement multipliés dans le royaume ; & l'on ne pouvoit que redouter des gens qui, par leurs principes de religion, paroiſſoient portés naturellement à l'indépendance. On jugea donc qu'il étoit avantageux d'éloigner ces ennemis domeſtiques ; & l'on fut charmé qu'ils priſſent d'eux-mêmes le parti de s'expatrier.

Le capitaine Ribaut, homme d'expérience, & zélé huguenot, fut choiſi pour le chef de cette émigration. Il partit de Dieppe avec deux vaiſſeaux ; & arrivé à la Floride, il éleva, ſur une butte de ſable, une petite colonne de pierre, ſur laquelle il fit graver les armes de France. Il prit ainſi poſſeſſion de ce pays au nom du roi, continua ſa route, donnant le nom de nos principales rivieres à toutes celles qu'il rencontroit, & traça, dans une iſle, un petit fort qui fut bientôt en état de loger tout ſon monde. Il ne pouvoit le placer mieux : les campagnes des environs ſont belles & riantes, le terrein fertile, coupé par pluſieurs

rivieres abondantes en poissons, & les bois remplis de gibier. Les lauriers & les lentisques y répandent l'odeur la plus suave ; & les sauvages de ce canton sont les plus sociables de l'Amérique. Au reste, tout cela convient, en général, au pays qui a depuis porté le nom de Floride Françoise. On a cru long-temps, comme vous venez de voir, qu'il y avoit des mines d'or, d'argent & de cuivre, des perles & des pierres précieuses ; mais à mesure qu'on a suivi les choses de plus près, on a reconnu qu'à la vérité, il y a du cuivre en quelques endroits, & d'assez méchantes perles dans deux ou trois rivieres ; mais le peu d'or & d'argent qu'on avoit apperçu entre les mains des sauvages, venoit des Espagnols, dont un très-grand nombre avoit fait naufrage à l'entrée du canal de Bahama, & le long des côtes de la Floride. Leurs navires, presque toujours chargés des richesses de l'Amérique, demeuroient souvent échoués sur les bancs de sable, dont tout ce parage est semé ; & les habitants étoient fort attentifs à profiter de leur malheur. Aussi a-t-on remarqué que les plus voisins de la mer étoient beau-

coup mieux fournis que les autres de ces dépouilles.

Ribaut, fort satisfait de son établissement, retourna en France pour y chercher un nouveau renfort; mais comme malheureusement ce renfort n'arriva point, bientôt cette petite colonie se trouva réduite à la derniere extrêmité. Ce qui se passa, Madame, dans cette occasion, vous paroîtra si extraordinaire, que vous pourriez le révoquer en doute, si la certitude du fait ne levoit tous les embarras sur la vraisemblance. Voici comme l'ont raconté tous ceux qui en ont été témoins; & d'après eux, les historiens qui ont répété ce singulier & terrible événement. J'emprunte ici jusqu'à leurs expressions.

“ Le chef de cette petite troupe re-
„ présenta vivement ce qu'ils avoient
„ à craindre; & il fut conclu, d'une
„ voix unanime, que, sans perdre un
„ seul jour, on construiroit un bâti-
„ ment, & qu'on s'en retourneroit in-
„ cessamment en Europe. Mais com-
„ ment exécuter ce projet, sans cons-
„ tructeurs, sans voiles, sans corda-
„ ges & sans agrès? La nécessité,
„ quand elle est extrême, ôte la vue
„ des difficultés. Chacun mit la main

„ à l'œuvre ; des gens qui, de leur
„ vie, n'avoient manié ni hache, ni
„ outils, devinrent autant de char-
„ pentiers & de forgerons. La mousse,
„ & une espece de filasse qui croît sur
„ les arbres, dans cette partie de la
„ Floride, servirent d'étoupe pour
„ calfater le bâtiment. Chacun donna
„ ses chemises & les draps de son lit
„ pour faire des voiles. On fit des cor-
„ dages avec l'écorce des arbres ; &
„ en peu de temps, le navire fut ache-
„ vé & lancé à l'eau. La même con-
„ fiance qui en avoit fait entrepren-
„ dre la construction, sans matériaux
„ & sans ouvriers, fit affronter tous
„ les périls de la navigation avec très-
„ peu de provisions, & point de ma-
„ telots. „

„ Nos aventuriers n'étoient pas en-
„ core bien loin en mer, lorsqu'ils furent
„ arrêtés par un calme opiniâtre, qui leur
„ fit consumer le peu de vivres qu'ils
„ avoient embarqués. La portion fut
„ bientôt réduite à douze ou quinze
„ grains de maïs par jour. Cette modi-
„ que ration ne dura pas même long-
„ temps ; on eut recours aux souliers,
„ & tout ce qu'il y avoit de cuir dans

„ le vaiſſeau fut dévoré. L'eau douce
„ manqua auſſi tout-à-fait ; quelques-
„ uns voulurent boire de l'eau de la
„ mer, & en moururent. D'un autre
„ côté, le bâtiment faiſoit eau de tou-
„ tes parts ; & l'équipage exténué par
„ la faim, étoit peu en état de travail-
„ ler à la pompe. Chaque circonſtance
„ offroit alors un ſujet de déſeſpoir ; &
„ dans cette affreuſe ſituation, quel-
„ qu'un s'aviſa de dire qu'un ſeul pou-
„ voit ſauver la vie à tous les autres,
„ en ſacrifiant la ſienne. Non-ſeule-
„ ment cette barbare propoſition ne fut
„ pas rejetée avec horreur ; mais elle
„ fut applaudie ; & l'on alloit s'en re-
„ mettre au ſort pour le choix de la
„ victime, lorſqu'un ſoldat, nommé
„ Lachau, déclara qu'il vouloit bien
„ avancer ſa mort, pour retarder celle
„ de ſes camarades. Il fut pris au mot ;
„ & on l'égorgea ſur le champ, ſans
„ qu'il fît la moindre réſiſtance. Il ne
„ ſe perdit pas une goutte de ſon ſang ;
„ tous en burent avec la même avidi-
„ té ; & le corps ayant été mis en
„ pieces, chacun voulut en avoir ſa
„ part. Ce prélude eût été ſuivi d'une
„ boucherie beaucoup plus ſanglante,

„ & la disposition des victimes n'eût „ pas été consultée, si bientôt après on „ n'eût apperçu la terre, & ensuite un „ vaisseau qui s'approchoit „.

On apprit que la guerre civile, rallumée en France plus vivement que jamais, avoit empêché l'amiral de Coligni de s'occuper de la Floride ; mais qu'après la paix qui venoit de se conclure, il alloit apporter tous ses soins au soutien de cet établissement. En effet, le capitaine Ribaut y fit un second voyage avec beaucoup plus de monde que la premiere fois. Ce furent autant de victimes, que les Espagnols sacrifierent à leur haine & à leur ambition. Ils se regardoient comme les seuls souverains du pays, & ne pouvoient souffrir que des François, & moins encore des protestants, entreprissent de s'y établir. Cependant, comme les deux nations étoient alors en paix, Ribaut ne fit aucune difficulté de se fier au commandant Espagnol, qui avoit donné sa parole d'honneur de ne lui causer aucune inquiétude ; mais ce dernier s'appuyant, sans doute, sur ce principe abominable, qu'on ne doit point de foi à des hérétiques,

les fit tous mourir. On en pendit quelques-uns, avec un écriteau, portant que ce n'étoit pas comme François, mais comme calvinistes, ennemis de la foi. Le capitaine Ribaut, qui ne fut pas compris dans cette exécution, demanda à parler au commandant, pour savoir de lui la raison d'un traitement si contraire à ce qu'on lui avoit promis? On lui répondit qu'il n'étoit pas visible. Un moment après un simple soldat vint trouver le général François, & lui dit : " N'avez-
„ vous pas toujours prétendu que ceux
„ qui étoient sous vos ordres vous
„ obéissent ponctuellement? Sans dou-
„ te, repliqua Ribaut, qui ne savoit
„ où tendoit ce discours. Eh bien,
„ reprit le soldat, ne trouvez pas
„ étrange que j'exécute aussi l'ordre
„ de celui qui me commande „ ; & en achevant ces mots, il lui enfonça un poignard dans le cœur; ensuite on lui coupa la barbe, que l'Espagnol envoya à Séville, comme une marque de sa victoire.

A la nouvelle de cet attentat, toute la France ne respira que vengeance. Un gentilhomme Gascon, nommé

Gourgues, se dévoua à l'honneur de sa patrie; & dans cette vue, vendit tout son bien, puisa dans la bourse de ses amis, fit choix de gens de bonne volonté, & partit, à la tête d'une petite escadre, pour se liguer avec les Floridiens contre les Espagnols. Son projet réussit: Gourgues trouva le moyen de se rendre maître d'un fort qui rassembloit tous les ennemis; & après le pillage, il fit conduire les prisonniers au même lieu où les François avoient été massacrés. Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, la violation de leur serment; & les livrant aux bourreaux, il les fit pendre à ses yeux, avec cette inscription plantée au milieu de la place: " Je ne fais ceci comme à Espagnols, mais comme à traîtres, voleurs & meurtriers ". Après cette expédition, qui eût été sans doute plus glorieuse, s'il y eût mis plus de modération, Gourgues revint en France, où il mourut, avec la réputation d'un des plus braves capitaines de son siecle.

Les mœurs & les coutumes des Floridiens ressemblent assez à celles de tous les autres sauvages de l'Amérique. Ils

n'ont pourtant pas la cruauté des Canadiens pour leurs prisonniers, & ne poussent pas l'inhumanité jusqu'à se faire un plaisir affreux de voir souffrir un malheureux captif, ni un art de le tourmenter. Ils se contentent de réduire à l'esclavage les femmes & les enfants qu'ils enlevent. Ils immolent les hommes au soleil, & se font un devoir de religion de manger la chair de ces victimes. Dans les marches & dans les combats, les chefs sont toujours à la tête de leurs troupes. Leur usage est aussi d'arracher la peau de la tête de leurs ennemis, après les avoir tués. Dans les réjouissances qui suivent la victoire, les vieilles femmes se parent de ces chevelures, qui leur donnent l'air de véritables furies.

Dans une guerre qu'un cacique Floridien entreprit contre un autre chef de la même nation, il avoit prié quelques François de l'aider à vaincre son ennemi. A leur retour, il demanda à un nommé Levasseur, s'il avoit enlevé quelques chevelures? " Non, répartit Levasseur ; ce n'est pas la coutume parmi les François ". Alors un Indien

Indien prit une fleche, & en frappa un de ses camarades, qui étoit assis un peu plus loin. Aussi-tôt celui-ci s'étendant par terre tout de son long, parut sans mouvement & sans vie. Ses freres, ses sœurs, ses parents, vinrent pleurer sur lui ; & pendant tout ce temps, le chef & la plupart de ceux de sa suite buvoient d'une espece de tisane, sans se dire un seul mot, & sembloient même ne faire aucune attention à ce qui se passoit. Levasseur étonné, s'approcha du chef, & lui demanda ce que cela signifioit. Celui-ci, pour toute réponse, répéta d'un ton languissant : *Timagoa, Timagoa ;* c'étoit le nom du chef ennemi. Le François s'adressa à un autre sauvage pour être mieux instruit ; mais ce dernier, après lui avoir fait la même réponse, le pria de ne lui en pas demander davantage. On transporta ailleurs le blessé ; & Levasseur, curieux de voir ce qu'on en feroit, le trouva environné d'une troupe de sauvages des deux sexes, qui pleuroient. De jeunes filles faisoient chauffer une espece de mousse, dont elles frottoient le corps du ma-

lade. Enfin, au bout de quelque temps, il parut se ranimer ; & dans le vrai, on ne lui avoit pas fait beaucoup de mal. Le chef dit alors à Levasseur, que quand un parti de guerre revient sans apporter des chevelures, le plus chéri des enfants du cacique doit être ainsi frappé, afin de mieux graver le souvenir des maux qu'on a reçus de l'ennemi, & s'animer de plus en plus à la vengeance.

Avant que de se mettre en campagne, un chef Floridien range tout son monde en ordre de bataille, & s'acquitte d'une cérémonie dont la religion de ce peuple ne lui permet pas de se dispenser. Il commence par s'asseoir à terre, & ses guerriers se placent autour de lui dans la même posture. Il demande ensuite de l'eau, qu'on lui apporte dans un vase ; & à peine l'a-t-il à la main, qu'il paroît entrer dans des agitations semblables à celles d'un énergumene. Les yeux lui roulent dans la tête d'une maniere affreuse, & il les tourne sans cesse vers le soleil. Devenu plus tranquille, il verse un peu d'eau sur la tête de ceux qui l'environnent ; puis,

comme si tout-à-coup il se trouvoit saisi d'une espece de frénésie, il jette le reste dans un feu qu'on allume à ce dessein, en criant de toute sa force : *hé Timagoa*. L'armée entiere répete le même cri ; & à ce signal, tout le monde se leve pour se mettre en marche sur le champ. Quand je demandai l'explication de ce cérémonial, on me dit que pendant son enthousiasme, le chef ne cesse d'implorer le soleil pour obtenir la victoire, & que c'est la ferveur même de sa priere qui le met dans l'état où on le voit ; qu'en jetant de l'eau sur la tête de ses soldats, il fait des vœux pour obtenir qu'ils reviennent avec les chevelures de ses ennemis ; & qu'en versant le reste dans le feu, il témoigne le desir qu'il a de répandre jusqu'à la derniere goutte de leur sang.

Il paroît que le soleil est l'unique divinité des Floridiens, ou du moins tous leurs temples lui sont consacrés ; mais le culte qu'ils lui rendent varie suivant les cantons. La polygamie n'est permise qu'aux chefs de la nation. Ils ne donnent même le nom d'épouse qu'à une de leurs femmes. Les autres

ſont de véritables eſclaves, & leurs enfants n'ont aucun droit à la ſucceſſion du pere. On rend de grands honneurs à ces chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur ſépulture eſt environné de fleches plantées en terre; & la coupe dont ils ſe ſervoient pour boire eſt placée ſur la tombe. Tout le village pleure & jeûne pendant trois jours; & la cabane du défunt eſt brûlée avec tout ce qui étoit à ſon uſage, comme ſi perſonne n'étoit digne de s'en ſervir après lui. Enſuite les femmes ſe coupent les cheveux, & les ſement ſur ſon tombeau, où elles vont, tour-à-tour, le pleurer trois fois par jour pendant ſix mois. Les chefs des bourgades voiſines viennent auſſi rendre, en cérémonie, les derniers devoirs à leur allié.

Preſque toute l'éducation qu'on donne ici aux enfants, eſt de les exercer à la courſe, ſans diſtinction de ſexe, & il y a des prix propoſés pour ceux qui y excellent: auſſi tous les Indiens, hommes & femmes, ſont-ils d'une agilité merveilleuſe. On les apperçoit plutôt au ſommet des plus grands arbres,

qu'on ne les y voit grimper. Enfin, ils nagent avec tant de vîteſſe, que les femmes même, chargées de leurs enfants qu'elles portent entre leurs bras, traverſent les plus grandes rivieres avec une extrême rapidité.

Avec Saint-Auguſtin, qui doit ſon origine aux Eſpagnols, ceux-ci n'ont pas eu d'établiſſements plus conſidérables dans la Floride que Saint-Marc, Saint-Joſeph, & la Penſacole. Les trois derniers occupent la partie méridionale, qui regarde le golphe du Mexique. Cette côte eſt l'empire des huîtres, comme le banc de Terre-Neuve eſt celui des morues. Il y en a des petites d'un goût exquis, & d'autres beaucoup plus grandes & moins délicates, ſont ſi nombreuſes, qu'elles forment des écueils qu'on prend d'abord pour des rochers à fleur d'eau.

Le fort de Saint-Marc eſt quarré, bâti de pierre, & fortifié aſſez réguliérement. Il dépend de Saint-Auguſtin pour le civil & le militaire, & de la Havane pour le ſpirituel. Il eſt placé ſur une petite éminence, environnée de marécages. Les forêts

& les prairies voisines sont remplies de bœufs & de chevaux, que les Espagnols y ont laissé multiplier. On voit peu de sauvages dans tout ce pays, habité ci-devant par les Apalaches. Cette nation, autrefois fort nombreuse, est réduite aujourd'hui à très-peu de monde. Les Espagnols leur ont apporté la vraie religion, & ôté la liberté; ils les ont rendus chrétiens & esclaves, s'il est possible de faire de vrais chrétiens d'un peuple à qui l'on a commencé par rendre odieux le christianisme.

La situation de Saint-Joseph, ses rivages, son terroir, tout ce qui l'environne, rien ne peut faire comprendre la raison qui a porté les Espagnols à s'établir dans cette baie. On ne devoit jamais s'attendre à y trouver des hommes, & moins encore des Européens. Une côte plate, exposée à tous les vents, un sable stérile, un pays perdu, qui ne peut avoir aucune sorte de commerce, ni même servir d'entrepôt, c'est le lieu qu'ils ont choisi, par jalousie des établissements François à la Louisiane. Le fort n'est

bâti que de terre, mais revêtu de palissades, & monté d'une bonne artillerie. La garnison est nombreuse, l'état-major complet, & presque tous les officiers ont avec eux leur famille. Les maisons sont propres, commodes & bien meublées; mais dans les rues, on a du sable jusqu'à mi-jambe. Les dames ne sortent que pour aller à l'église, & c'est toujours avec l'appareil & la gravité propres de leur nation.

La ville de Saint-Augustin est la capitale de tous les établissements Espagnols dans cette province. Ils possédoient autrefois un fort, que les François avoient bâti sous le nom de Caroline, & qu'ils perdirent peu d'années après. On le nomme aujourd'hui Saint-Matthieu; c'est le même où, comme je l'ai dit, ils furent si cruellement massacrés par les Espagnols. Ces derniers l'ont laissé prendre par les Anglois, qui prendront bientôt toute la Floride.

Entre cette péninsule & les isles Lucayes, est le canal de Bahama, que nous traversâmes pour arriver à la

Jamaïque. C'eſt par ces iſles que Chriſtophe Colomb, qui en prit poſſeſſion au nom du roi d'Eſpagne, commença la découverte du Nouveau Monde. Il leur donna le nom des Indiens qui les habitoient, & que les Eſpagnols, ſuivant leur coutume, ont détruits ou tranſportés dans leurs établiſſements pour le travail des mines. Il n'eſt pas poſſible de déterminer le nombre des iſles Lucayes. Il y en a peut-être plus de cinq cents, mais ſi petites, pour la plupart, que ce ſont plutôt des écueils que des iſles. Il y en a pourtant quelques-unes aſſez grandes pour attirer l'attention des voyageurs. On diſtingue en particulier celle du Lucayoneque, comme la plus étendue; celle de Bahama, qui donne ſon nom au détroit; celle de Bimini, où Ponce de Léon chercha long-temps cette ſource fameuſe, qui devoit lui rendre la vigueur & les graces de la jeuneſſe; celle de Guanahani, la premiere où aborda Chriſtophe Colomb, & où ſe fit, paſſez-moi cette expreſſion, Madame, la premiere entrevue de l'ancien & du nouveau monde : entrevue d'une nature

ſi extraordinaire, & qui produiſit de ſi grands changements dans l'un & dans l'autre hémiſphere. En plantant la croix ſur le rivage, Colomb prit poſſeſſion de l'iſle au nom de leurs majeſtés catholiques, à la vue de ſes pauvres habitants, qui ignoroient que cette cérémonie ſainte devoit les priver un jour de leur liberté. Les iſles des Martyrs ne ſont qu'un amas de rochers, qui tirent leur nom du ſpectacle qu'ils préſentent : à la premiere vue, on les prendroit pour autant d'hommes empalés. Ils ſont devenus célebres par quantité de naufrages, qui n'ont que trop malheureuſement répondu au triſte préſage de ce nom. Les bancs de ſable & les écueils, dont toutes ces iſles ſont environnées, en rendent l'accès difficile. Les unes ſont déſertes, d'autres ſont habitées par les naturels du pays, & quelques-unes appartiennent aux Anglois.

On compte, parmi les dernieres, celle qui fut d'abord appellée l'iſle de Sayle, & qu'on nomme aujourd'hui la Providence. Pluſieurs aventuriers s'y rendirent de la Grande-Bretagne

& des colonies Angloiſes, pour y vivre avec plus de liberté que ſous un gouvernement régulier. On leur envoya un commandant qui fut mal reçu : ces brigands ſe ſaiſirent de lui ; & l'ayant embarqué pour la Jamaïque, ils continuerent d'habiter l'iſle, ſans autres loix que leur intérêt ou leurs plaiſirs. Perſonne n'oſoit prendre la conduite d'une colonie ſi déréglée, lorſqu'un officier, nommé Klarke, ſut y faire reſpecter ſon autorité. Il eut pour ſucceſſeur dans ce gouvernement, un homme ambitieux, intéreſſé & méchant, qui perſécuta les gens de bien, accueillit les ſcélérats, & fit de cette iſle une retraite de pirates & de voleurs. L'expulſion du tyran procura de la tranquillité aux habitants, & de l'accroiſſement à la colonie. On y compte mille ou douze cents Anglois, & trois cents negres. La ville de Naſſau en eſt la capitale. On nous a fait obſerver, comme une ſingularité remarquable, que la plupart des poiſſons y ſont venimeux. Si l'on en mange ſans diſtinction, on ſent bientôt, aux jointures de tous les membres,

des douleurs qui durent plusieurs jours. Quand une fois on a éprouvé les effets de ces poissons malfaisants, on en mangeroit de bons, qu'on ressentiroit toujours les mêmes douleurs.

Le commerce de cette isle ne consiste qu'en quelques oranges qu'elle envoie dans l'Amérique septentrionale. Elle gagne considérablement en temps de guerre, par les prises qu'on y amene, & en tous temps, par les naufrages qui sont très-fréquents dans ce labyrinthe d'isles, de rochers & d'écueils. C'est-là tout l'avantage qu'en retirent les Anglois, tandis qu'ils pourroient y recueillir d'aussi bon sucre que dans aucune de leurs colonies. Rien ne prouve mieux combien ils ont dégénéré de cet esprit entreprenant & actif, qui anima leurs premiers établissements.

Après avoir traversé le canal de Bahama, nous découvrîmes le cap de Sed, sur la côte septentrionale de l'isle de Cuba; & le lendemain, au point du jour, nous nous trouvâmes vis-à-vis de la Havane. A gauche, en entrant dans le port, on voit un fort bâti sur un

rocher, au pied duquel il faut paſſer néceſſairement, & qui a trois batteries de canon l'une ſur l'autre : on l'appelle le fort du More. A droite, il y a une ſuite de baſtions, qui m'ont paru ſolidement conſtruits & bien entretenus. L'entrée n'a, dans cet endroit, que cinq ou ſix cents pas de largeur. On la ferme avec une chaîne de fer, qui peut arrêter un navire aſſez long-temps pour qu'il ſoit criblé de coups de canons, avant qu'il ſoit venu à bout de la rompre. La paſſe s'élargit enſuite juſqu'à la ville, qui occupe la tête d'une preſqu'iſle, & dont le côté de la terre eſt fermé d'une muraille baſtionnée. L'aſpect en eſt agréable & bien développé, dès qu'on a paſſé le fort du More : les rues y ſont bien percées, le quai large & en bon état, les maiſons aſſez belles, ainſi que les égliſes, dont le nombre eſt conſidérable. En un mot, une ville de vingt mille ames n'auroit pas plus d'apparence ; & il s'en faut beaucoup que la Havane en ait la moitié, tant Eſpagnols que Portugais, negres & mulâtres. Le gouverneur de l'iſle y fait ſa

résidence ; & il y a toujours près de mille hommes de garnison, tant dans la ville que dans les forts. La beauté singuliere des femmes, & la vivacité d'esprit, qui est le partage des hommes, en rendroient le séjour agréable, si les vivres n'étoient pas d'une cherté excessive. Deux piastres suffisent à peine pour la dépense de chaque jour, sur-tout pendant que les gallions y sont à l'ancre. Quoique le climat soit assez tempéré, le bled a été long-temps sans y croître ; & le pain n'y venant que par la mer, s'est vendu à fort haut prix : on y suppléoit par une racine nourrissante, qui ne produit ni feuilles ni semence : il suffit, pour s'en procurer de l'espece, d'en mettre des morceaux en terre, à-peu-près comme on plante les patates, ou nos pommes de terre.

Dès le lendemain de notre arrivée à la Havane, nous eûmes le spectacle agréable de l'embarquement des caisses de piastres. On en fit partir pour plus de trente millions, tant pour le roi d'Espagne, que pour divers particuliers. La bonne foi qui regne dans ce commerce, mérite d'être observée. Lorsque les marchands sont convenus

de prix, ils se livrent mutuellement les ballots de marchandises, & les caisses d'argent, sans inspection & sans compte, avec une confiance absolue pour les mémoires d'échange. On ouvre ensuite les ballots & les caisses devant des notaires établis ; & s'il s'y trouve de l'erreur, les compagnies de Lima & de Séville en tiennent compte aux intéressés.

L'isle de Cuba fut découverte par Christophe Colomb, vers la fin du quinzieme siecle ; au commencement du seizieme, Diego Velasquez entreprit de la conquérir. Un des chefs du pays, instruit de cette intention, assembla les plus braves de ses sujets & de ses alliés, pour leur représenter ce qu'ils avoient à redouter de la persécution des Castillans, & les animer à la défense de leur liberté. Mais il les assura que tous leurs efforts seroient inutiles, s'ils ne commençoient par se ménager la faveur du dieu de leurs ennemis, qui étoit un maître fort puissant, & pour lequel ces cruels tyrans étoient capables de tout entreprendre. « Le voilà, ajouta-t-il, en leur montrant de l'or dans un petit panier; voilà

le dieu pour lequel ils prennent tant de peine, & qu'ils ne se lassent pas de chercher. Ils ne pensent à venir ici, que dans l'espérance de l'y trouver : célébrons une fête en son honneur, pour obtenir sa protection „. Aussi-tôt ils se mirent tous à chanter & à danser autour du panier.

Après cette cérémonie, il continua sa harangue, & dit à ses Indiens qu'il ne voyoit aucune sûreté pour eux, tant que le dieu des Espagnols seroit dans leur canton. " Vous le cacheriez en vain, continua-t-il, quand vous l'avaleriez, ils vous éventreroient pour le trouver au fond de vos entrailles. Je ne connois qu'un lieu où vous puissiez le mettre, pour vous en défaire; c'est le fond de la mer; & lorsque vous ne l'aurez plus parmi vous, je me flatte qu'on vous laissera en repos „. Cet expédient leur parut infaillible; & tout l'or qu'ils possédoient, fut jeté dans les flots. Ils furent extrêmement surpris, lorsqu'ils n'en virent pas moins arriver les Espagnols. Ils s'opposerent d'abord à leur débarquement; mais aux premieres décharges des arquebuses, ils prirent la fuite vers les bois;

où Velasquez ne jugea pas à propos de les poursuivre. Cependant, après quelques jours de repos, voulant se délivrer d'un ennemi qui pouvoit l'incommoder à la faveur de sa retraite, il fit chercher le chef avec tant de soin, qu'il s'en saisit; & pour effrayer ceux qui conservoient encore de l'attachement pour sa personne, il lui fit expier sa résistance par le feu. Ce malheureux Indien étant attaché au poteau, un religieux franciscain entreprit de le convertir, & lui parla fortement du paradis & de l'enfer. " Dans le lieu de délices dont vous m'entretenez, lui demanda le patient, y a-t-il des Espagnols? Il y en a, sans doute, répondit le missionnaire; mais il n'y en a que de bons. Le meilleur n'en vaut rien, reprit le cacique; & je ne veux point aller dans un lieu, où je puisse craindre d'en rencontrer un seul. Vous pourriez peut-être en trouver encore plus en enfer, continua le franciscain. Tant mieux, répliqua l'Indien; j'aurai du moins la consolation de les voir souffrir; & s'il le faut, je servirai de bourreau pour les tourmenter ". Vous voyez, Madame, combien les Cas-

tillans étoient devenus odieux à ces peuples.

L'isle de Cuba, dont la conquête ne leur coûta que des cruautés, a environ deux cents quarante lieues d'étendue du levant au couchant, & quarante dans sa plus grande largeur du midi au septentrion. Les Espagnols en sont tellement les maîtres, qu'il n'y reste plus aucun de ses anciens habitants. Le terrein n'en est pas extrêmement fertile; mais il y a beaucoup de pâturages; & les forêts sont remplies de gibier. Elle abonde en perroquets, en perdrix, & en tourterelles; elle est sur-tout célebre par cet excellent tabac d'Espagne, connu en Europe sous le nom de Havane. Cette isle, divisée en sept districts, dépend, pour le civil, de l'audience de Saint-Domingue, & pour le spirituel, de son évêque particulier. On voit, dans l'isle de Cuba, quelques autres villes, plusieurs ports & divers bourgs, qui n'ont rien de remarquable; aussi n'y fîmes-nous pas un long séjour, desirant de nous rendre promptement à la Jamaïque. Nous y

arrivâmes en effet vers le milieu du mois de Juin ; & mon premier ſoin a été de vous écrire cette lettre & la ſuivante, que vous recevrez en même temps.

Je ſuis, &c.

A la Jamaïque, ce 24 Juin 1749.



LETTRE CX.

La Jamaïque.

Ne soyez pas étonnée, Madame, si, dès le huitieme jour de mon arrivée à la Jamaïque, je vous parois aussi instruit des affaires de cette isle, que si j'y avois fait un long séjour. C'est le fruit des conversations de M. Shirley, ce gentilhomme Ecossois avec lequel j'ai entrepris ce voyage. Il a ici un oncle qui n'a que lui d'héritier, & dont il vient, tous les ans, recueillir d'avance une partie de la succession. Il en a un autre établi à la Barbade, où il a lui-même demeuré plusieurs années ; & les courses fréquentes qu'il a été obligé de faire d'une isle à l'autre, l'ont mis à portée de connoître les Antilles, peut-être aussi-bien que son propre pays.

On donne aujourd'hui ce nom à cette multitude d'isles, qui forment entr'elles une espece de cercle autour du golphe du Mexique. Elles eurent d'abord celui de ses premiers habi-

tants, les Caraïbes, qui passent pour les plus cruels sauvages de l'Amérique. On les divise en grandes & petites isles, habitées par les Anglois, les François & les Espagnols. Parmi les premieres est la Jamaïque, ainsi appellée de James, qui veut dire Jacques en Anglois, parce que Christophe Colomb, quand il en fit la découverte, la nomma Saint-Jacques, Sant'Yago. Sa longueur est d'environ cinquante lieues, & sa largeur de vingt-cinq : une chaîne de montagnes la partage d'un bout à l'autre : plusieurs belles rivieres y prennent leur source, & coulant des deux côtés vers la mer, y forment de jolis canaux qui arrosent en passant les vallées, fournissent aux habitants une eau douce & fraîche, & des poissons de toute espece. Aucune de ces rivieres n'est navigable, & ne pourroit le devenir qu'avec des dépenses immenses. Mais quelques-unes sont assez larges, pour y voiturer le sucre dans des canots, depuis les plantations les plus éloignées jusqu'à la mer. Il y en a deux autres qui se précipitant avec force d'une montagne dans un gouffre, coulent sous terre l'espace d'une demi-

lieue, & en ſortent également avec bruit. Les negres, pour les pêcher, en bouchent l'ouverture par l'autre côté, entrent dans cette cavité, & y pêchent avec ſuccès.

Les montagnes, ainſi que la plus grande partie de l'iſle, ſont couvertes de bois toujours verds, & forment un printems continuel. Les rochers, amoncelés les uns ſur les autres, ſont l'effet des fréquents tremblements de terre, auxquels ce pays eſt ſujet. Il en ſort une infinité de petits ruiſſeaux, qui, tombant en forme de caſcades parmi les précipices & la verdure des boſquets, offrent un des plus beaux ſpectacles de l'univers. Les vallées ne préſentent pas un aſpect moins agréable, par l'abondance & la variété des fleurs & des fruits qui y croiſſent ſans culture. Le terrein, continuellement engraiſſé par les lavures qui ſe détachent des montagnes, eſt extrêmement fertile. Les pâturages, appellés les ſavanes, ſont gras & d'un verd admirable : en un mot, ſi cette iſle n'étoit pas ſi ſujette au tonnerre, aux ouragans, aux tremblements de terre ; ſi l'air n'étoit pas ſi chaud, ſi humide, ſi

mal-ſain, on rechercheroit autant ce pays pour le plaiſir, que pour les profits immenſes qui y attirent des gens de toutes les parties du monde. Les rivieres ſont habitées par des crocodiles; les pâturages & les marais ſont remplis de reptiles dangereux. La chaleur ſeroit inſupportable, ſans la faveur conſtante d'un vent frais, qui s'éleve vers les neuf heures du matin, & ſouffle juſqu'à cinq heures de l'après-dînée. A ſon approche, on voit la mer ſe rider preſque imperceptiblement : bientôt il ſe fait ſentir ſur le rivage, & augmente par degrés juſqu'à midi. Il continue avec la même force pendant deux ou trois heures; il commence enſuite à diminuer & à perdre peu à peu de ſa violence : & enfin il ceſſe totalement vers les cinq heures. Le peuple l'appelle le *Médecin*; & ce nom lui convient effectivement; car ſans le ſecours de ce vent ſalutaire, la température chaude & humide de l'air feroit naître des maladies qui changeroient cette iſle floriſſante en une vaſte ſolitude.

Dès le commencement du ſeizieme ſiecle, les Eſpagnols eurent des établiſſements à la Jamaïque : ils y bâtirent

trois villes dans le cours de la même année, Séville, Mellila & Oriſtan. Un des fils de Chriſtophe Colomb en conſtruiſit une quatrieme, ſous le nom de Sant'Yago de la Véga. Sa ſituation étant plus agréable & plus ſaine que les trois autres, celles-ci furent abandonnées de tous les habitants, qui renoncerent à leur premier choix. La Véga devint bientôt ſi peuplée, qu'on y comptoit dix-ſept cents maiſons, deux égliſes, pluſieurs chapelles, & même une abbaye de moines. Dom Diegue Colomb, premier gouverneur de l'iſle, en poſſéda la plus grande partie, & prit dans ſes titres celui de marquis de la Véga, qui a paſſé à ſes deſcendants : mais leur tyrannie & leurs exactions arrêterent les progrès de la colonie. Ils ne firent en cela que ſuivre l'eſprit de leurs prédéceſſeurs, qui ne s'étoient rendus maîtres du pays que par des cruautés inouïes. Ils égorgerent & détruiſirent en peu d'années, plus de ſoixante mille des anciens habitants, & en laiſſerent à peine en vie quelques-uns, qui ſe cacherent dans les bois & les cavernes, où leurs tyrans les pourſuivoient & les tuoient comme des bêtes fauves.

Avant ces horribles maſſacres, la Jamaïque étoit une des plus peuplées des Antilles. Mais par cette cruelle boucherie, tout, juſqu'au nom même de l'iſle, fut extirpé, ſans qu'il reſtât perſonne pour conſerver la mémoire d'un peuple nombreux & floriſſant.

On eſt d'autant plus indigné de cette barbarie, qu'elle n'avoit d'autre but, que de rendre les Eſpagnols maîtres & poſſeſſeurs d'un pays qu'ils ne voulurent pas prendre la peine de cultiver. Ils en abandonnerent le ſoin à leurs eſclaves, & ſe livrerent à toutes ſortes de débauches : ils négligerent les plantations & le commerce, contents d'en tirer leur ſubſiſtance, & de vendre le ſuperflu aux vaiſſeaux qui paſſoient ſur les côtes. Ainſi ces premiers conquérants de la Jamaïque s'étoient rendus indignes du nom d'homme par leur inhumanité, & inutiles à la ſociété par leur indolence. Outre cette pareſſe, qui les empêchoit de profiter des avantages d'un ſi beau pays, un motif encore plus fort les engageoit à reſter dans l'oiſiveté : ils voyoient qu'à proportion qu'ils acquéroient des effets de quelque valeur, on les en dépouilloit avec vio-

lenc,

lence, & qu'ils ne jouiſſoient que de ce que les gouverneurs vouloient bien ne pas leur ravir.

Une pareille adminiſtration ne pouvoit manquer d'affoiblir la colonie: auſſi les Eſpagnols n'étoient-ils pas plus de quinze cents, avec un pareil nombre d'eſclaves, lorſque la Jamaïque fut conquiſe par les Anglois. Ils prirent le parti de ſe retirer dans l'Iſle de Cuba, & ne laiſſerent dans les montagnes, que leurs mulâtres & leurs negres, pour harceler l'ennemi; mais le vice-roi du Mexique leur fit donner ordre de retourner à la Jamaïque, & défendit au gouverneur de la Havane, de les recevoir, en promettant néanmoins de les aider de toutes ſes forces à réparer leurs diſgraces. Ils ſe ſoumirent à cette loi rigoureuſe; & s'étant fait reconduire dans leur iſle, ils ſe diviſerent en pluſieurs troupes, & ſe diſperſerent dans les bois, pour ſe dérober aux recherches de leurs vainqueurs. Ils firent de vains efforts pour ſe maintenir dans leur ancienne poſſeſſion; il fallut renoncer enfin à cette eſpérance, & s'embarquer pour ne plus revenir. Les eſclaves continue-

rent quelque temps de se soutenir dans les montagnes ; mais le plus grand nombre fût obligé de céder à la force, & servit même les Anglois contre les Espagnols. Il n'en resta que trente ou quarante, qui s'obstinerent à mener une vie errante dans les montagnes. Leur troupe s'étant grossie par la désertion de quelques-uns qui vinrent les joindre, ils reprirent assez d'audace pour descendre dans les vallées, & y commettre des ravages. Ces brigands subsistent encore dans une race nombreuse ; & l'on n'a trouvé jusqu'à présent, d'autres moyens pour les réprimer, que d'entretenir des corps-de-gardes au pied des montagnes. On a rendu contr'eux les édits les plus séveres ; on a promis les plus grandes récompenses à quiconque en pourroit tuer ; on a envoyé, pour les détruire, des détachements de troupes choisies ; mais ceux qui les ont attaqués, ont essuyé plus de perte, qu'ils n'en ont causé à ces rebelles. Les insulaires sont dans des alarmes continuelles, & ont toujours peur qu'ils ne viennent fondre sur eux à l'improviste, pour leur couper la gorge, ou saccager leurs plantations.

Les Anglois, devenus maîtres de l'isle, pousserent leurs établissements avec autant de succès que d'industrie, & ne cesserent point de recevoir, de la Grande-Bretagne, des secours d'hommes & de provisions, qui contribuerent infiniment aux progrès de la colonie. Les récits avantageux qu'on en fit en Angletere, y attirerent quantité de gens, qui, ayant beaucoup souffert des désordres de la guerre civile, espérerent jouir d'un repos, qu'ils ne trouvoient pas dans le sein de leur patrie. Cromwel favorisa ce dessein, charmé de pouvoir se défaire de ceux qui n'approuvoient point son usurpation. Le colonel Doyley, zélé royaliste, commandoit alors à la Jamaïque. Il en conserva l'administration, malgré le Protecteur, qui ne le voyoit pas de bon œil dans cette place; & c'est à lui que les Anglois ont la principale obligation de leur prospérité dans ce pays.

En 1663, c'est-à-dire, huit ans après qu'ils en eurent fait la conquête, on y comptoit déjà près de huit mille habitants; mais ce qui anima le plus ce nouvel établissement, & l'éleva tout à coup au comble de l'opulence, fut

qu'il servit d'asyle à ces fameux pirates, si connus sous le nom de Flibustiers. Ces gens, qui se battoient en désespérés, & répandoient leur argent avec extravagance, étoient toujours bien reçus à la Jamaïque. Ils rapportoient des sommes immenses de leurs courses, & du pillage des établissements Espagnols, & les dépensoient en vin, en jeu & en femmes. Un de leurs plaisirs étoit d'acheter un tonneau plein, de le mettre en perce au milieu d'une rue, & d'obliger les passants à en venir boire; d'autres fois, ils se divertissoient à les poursuivre, en les arrosant & les couvrant d'une pluie de vin, jusqu'à ce que leurs habits en fussent trempés. On en vit quelques-uns dépenser, en une nuit, deux ou trois mille piastres. Comme on a beaucoup parlé de ces scélérats en Europe, vous ne serez peut-être pas fâchée, Madame, de les connoître plus particuliérement. Voici, presque mot à mot, ce que M. Shirley m'a raconté de leur origine, de leurs mœurs, de leurs loix, de leur façon de vivre, & des personnes qui se sont le plus signalées parmi eux.

« Ces hommes, qui pendant la moi-

tié du dix-ſeptieme ſiecle, inonderent de ſang l'Amérique Eſpagnole, étoient, pour la plupart, des brigands courageux, partie François, partie Anglois, ſortis de leurs pays pour des crimes horribles. S'étant réunis, & trouvant la côte ſeptentrionale de l'iſle de Saint-Domingue preſque abandonnée par les Eſpagnols, ils prirent le parti de s'y retirer. Ils y vécurent fort à leur aiſe, au milieu des bœufs & des porcs, dont les campagnes & les bois étoient remplis. On leur donna d'abord le nom de Boucaniers, parce qu'ils s'aſſembloient pour boucaner, c'eſt-à-dire, pour ſécher à la fumée, à la maniere des ſauvages, la chair des bêtes qu'ils avoient tuées. Ils ſe dégoûterent de ce genre de vie, pour prendre celui de corſaires; & ſans diſtinction de parti, tout ce qu'ils purent enlever, leur parut de bonne priſe. Ils s'emparerent de la petite iſle de la Tortue; & dès la même année, ils commencerent à ſe rendre célebres ſous le nom de *Fribouticrs*, d'un mot anglois qui ſignifie forban, corſaire, & généralement tout homme qui ne fait la

guerre que pour piller. De ce mot, les François ont fait dans la suite celui de Flibustiers.

„ Rien n'étoit plus foible, que les commencements de cette redoutable milice. Les premiers aventuriers n'avoient ni vaisseaux, ni munitions, ni pilotes ; mais la hardiesse & le génie leur faisoient trouver les moyens d'y suppléer. Pour se lier plus étroitement, ils formerent entr'eux de petites sociétés, & se donnerent le nom de freres de la côte. Chaque compagnie acheta un canot, & ces canots pouvoient porter vingt-cinq ou trente hommes. Avec cet équipage, ils ne s'attacherent d'abord qu'à surprendre quelques barques de pêcheurs. Si le succès répondoit à leur audace, ils retournoient à la Tortue, pour augmenter leur troupe, & se disposer à des entreprises plus importantes.

„ Rien n'est plus singulier, que l'accord qu'ils avoient fait entre eux, pour le partage du butin ; rien en même temps, de plus propre à leur inspirer le courage qu'ils faisoient paroître dans toutes leurs expéditions.

Tel étoit l'ordre prescrit dans ses sortes de distributions : celui qui ôtera le drapeau espagnol d'une forteresse, pour arborer le pavillon anglois, aura, outre sa part, cinquante piastres. Celui qui prendra un prisonnier, lorsqu'on voudra avoir des nouvelles de l'ennemi, recevra cent piastres, outre son lot. Les grenadiers, pour chaque grenade qu'ils jeteront dans un fort, seront gratifiés de cinq piastres. Avant que de se mettre en course, ils se choisissoient un chef, dont toute l'autorité consistoit à commander dans l'action, avec le privilege de lever un double lot. Le chirurgien se payoit à frais communs ; & les récompenses des blessés étoient prélevées sur le total. On les proportionnoit au dommage de la blessure ; c'est-à-dire, qu'on donnoit, par exemple, six cents écus, ou six esclaves à celui qui avoit perdu une jambe ou un œil, & le double à celui qui revenoit privé de l'un & de l'autre. C'est ce qu'ils appelloient entre eux, *partager à compagnon bon lot*. Ces loix, fidélement observées, contribuoient à donner à ces aven-

turiers cette audace presque romanesque, qui leur fit entreprendre des choses, dont l'exécution peut paroître au-dessus des forces humaines.

„ Quoique les Flibustiers tombassent d'abord sur tout ce qu'ils rencontroient, cependant les Espagnols furent toujours le principal objet de leurs brigandages. Ils établissoient la justice de leur haine pour cette nation, sur ce qu'elle leur interdisoit dans ses isles, la pêche & la chasse, qui sont, disoient-ils, de droit naturel; & formant leur conscience sur ce principe, ils ne s'embarquoient jamais, sans avoir fait des prieres publiques, pour recommander au ciel le succès de leur expédition, comme ils ne manquoient point de lui rendre des graces solemnelles après la victoire. Plusieurs se crurent appellés de Dieu, pour châtier les Espagnols, des cruautés inouies qu'ils avoient exercées contre les habitants du Nouveau Monde. On a vu de ces aventuriers, qui, sans aucune vue de libertinage ou d'intérêt, ne leur faisoient la guerre que par animosité: tant le récit de leur barbarie les avoit

rendu odieux dans tout l'univers. Un gentilhomme Languedocien, nommé Montbars, avoit pris contr'eux, dès sa plus tendre jeunesse, une si forte aversion, qu'elle sembloit tourner quelquefois en fureur. On raconte qu'étant au college, & jouant, dans une piece de théatre, le rôle d'un François qui avoit quelque démêlé avec un Castillan, il s'enflamma si furieusement le jour de l'action, que, sans un prompt secours, il auroit égorgé celui qui représentoit l'espagnol. Comme il ne respiroit que les occasions d'assouvir sa haine contre cette nation, il s'embarqua pour l'aller attaquer sur les mêmes côtes, qu'elle a tant de fois arrosées du sang des Indiens. On ne peut exprimer tous les maux qu'il lui fit éprouver; il en a remporté le surnom d'exterminateur; mais on ajoute que jamais il ne tua un homme désarmé, & qu'on n'eut point à lui reprocher ces brigandages & ces dissolutions, qui ont rendu les Flibustiers si détestables.

„ Nuit & jour ces aventuriers étoient exposés à toutes les injures de l'air;

& l'indépendance, dont ils faisoient profession, les rendant ennemis de toute contrainte, les uns ne cessoient de chanter, quand les autres pensoient à dormir. La crainte de manquer de vivres, n'étoit jamais une raison de ménager leurs provisions. Aussi se voyoient-ils souvent réduits aux dernieres extrêmités. La faim leur ôtoit la vue du péril, quand il étoit question de se procurer des aliments. La rencontre d'un navire plus grand & plus commode, échauffoit leur sang jusqu'au transport ; ils l'attaquoient sans délibérer, & leur méthode étoit toujours d'aller droit à l'abordage. Souvent une seule décharge auroit pu suffire pour les couler à fond : mais leurs petits bâtiments se manioient sans peine ; & jamais ils ne présentoient que la proue garnie de fusiliers, qui, tirant dans les sabords, déconcertoient les canonniers. Quand une fois ils avoient attaché le grapin, il n'y avoit qu'un extrême bonheur qui pût sauver le plus grand vaisseau. Les Espagnols, qui les regardoient comme des diables, & leur en donnoient le nom,

ſentoient leur ſang ſe glacer, lorſqu'ils les voyoient de près, & prenoient le parti de ſe rendre en demandant quartier. Ils l'obtenoient ſi la capture étoit conſidérable; mais ſi leur avidité n'étoit pas ſatisfaite, de dépit, ils précipitoient les vaincus dans les flots. Ils conduiſoient leur priſe à la Tortue, ou dans quelque port de la Jamaïque. Avant le partage, chacun levoit la main, & proteſtoit qu'il avoit porté à la maſſe, tout ce qu'il avoit pillé. Si quelqu'un étoit convaincu de faux ferment, on ne manquoit pas de le dépoſer, à la premiere occaſion, dans quelqu'iſle déſerte, & de l'abandonner à ſon malheureux ſort.

„ Après la diſtribution des lots, on ne penſoit qu'à ſe réjouir, & les plaiſirs ne finiſſoient qu'avec l'abondance. Alors on ſe remettoit en mer, & les fatigues recommençoient dans la même vue, c'eſt-à-dire, pour ſe procurer de quoi fournir à de nouveaux plaiſirs. Quoique la religion ne fût pas ce qui les touchoit le plus, cependant ils y ſembloient quelquefois appellés par l'occaſion; & jamais,

par exemple, ils ne s'engageoient au combat, sans s'être embrassés les uns les autres, avec de parfaits témoignages de réconciliation. Ils se donnoient même de grands coups sur la poitrine, comme s'ils se fussent efforcés d'exciter une componction qu'ils n'avoient point dans le cœur. En sortant du danger, ils retomboient dans leur débauche, leurs blasphêmes & leurs brigandages. Enfin, à la réserve d'un certain fonds de bonne foi qui régnoit parmi eux, & de la chair humaine qu'on ne leur reproche point d'avoir mangée, peu de barbares ont été plus méchants; & quantité de sauvages l'ont été beaucoup moins.

„ Les côtes les plus fréquentées par ces corsaires, étoient celles des possessions Espagnoles sur le golphe du Mexique; mais ils attaquoient rarement les navires qui alloient d'Europe en Amérique, parce que ces bâtiments n'étoient chargés que de marchandises qui les auroient embarrassés : c'étoit au retour qu'ils les cherchoient, lorsqu'ils étoient sûrs d'y trouver de l'or, de l'argent, des

pierres précieuses, & toutes les riches productions du Nouveau Monde. Ils suivoient ordinairement les gallions jusqu'à la sortie du canal de Bahama; & lorsqu'un gros temps, ou quelque accident de mer retardoit un vaisseau de la flotte, c'étoit une proie qui ne leur échappoit guère. Un de leurs capitaines, nommé Pierre le Grand, natif de Dieppe, enleva un vice-amiral des gallions, & le conduisit en France. Ce corsaire n'avoit que vingt-huit hommes & quatre petits canons. En abordanr le navire Espagnol, il fit couler le sien à fond; & cette audace causa tant d'épouvante à ses ennemis, que personne ne s'étant présenté pour lui disputer le passage, il pénétra jusqu'à la chambre du vice-amiral, qui étoit à jouer: il lui mit le pistolet sur la gorge, & le força de se rendre à discrétion. Un Hollandois, appellé le Brésilien, avoit conçu contre les Castillans une haine implacable, & s'y livroit avec la fureur la plus barbare. Ceux qui tomboient entre ses mains, étoient brûlés vifs, ou périssoient avec des douleurs inexpri-

mables, consumés par des mêches enflammées, qu'il leur passoit dans les aisselles. C'est ainsi qu'il courut pendant plusieurs années, toujours favorisé de la fortune, & redouté de ses compagnons même, sur lesquels il avoit acquis une si grande autorité, que jamais il n'eût à dissiper la moindre mutinerie.

„ Les Espagnols, excédés de ces brigandages, crurent y remédier, en diminuant le nombre de leurs vaisseaux marchands. Ils se persuaderent que la rareté des bonnes prises pourroit dégoûter les pirates de ce genre de vie. Mais ils se tromperent; car ces derniers ne trouvant plus sur mer d'assez riches captures, se mirent à piller les côtes; & ils le firent avec succès. Celui qui en donna le premier exemple, fut un nommé l'Ecossois. Il se rendit maître de Campêche, qu'il saccagea, & se fit compter des sommes exorbitantes, pour le rachat de la ville qu'il abandonna. Dans le même temps, Mansfeld prit l'isle de Sainte-Catherine, dont il emporta un argent immense. Mais celui qui fit le plus de dégât, fut

Jean Davis, né à la Jamaïque. Il y arriva avec une prise de cinquante mille piastres, après avoir pillé une ville Espagnole, tué ou fait prisonniers les principaux habitants. Le bruit de sa valeur se répandit sur toutes ces côtes, où l'on ne parloit que de son intrépidité. Sa troupe s'accrut si considérablement, qu'elle fut en état de former une flotte de sept vaisseaux, dont il eut le commandement, & avec laquelle il vint attaquer Saint-Augustin dans la Floride. Ce port étoit défendu par deux cents hommes de garnison. Il fit sa descente, & s'en rendit maître, l'épée à la main. Après un horrible carnage, & le pillage de la place, il se retira sans nulle perte.

„ Un homme plus extraordinaire que tous ceux dont je viens de parler, est le célebre Morgan, né d'une condition basse & obscure, dans la principauté de Galles : sans savoir, sans ressource, & soutenu de son seul courage, il parvint, de l'état de corsaire, à la dignité de vice-gouverneur de la Jamaïque. Après avoir fait des actions incroyables, il s'empara, avec peu de

monde, de plusieurs villes, défit des milliers d'ennemis, répandit la terreur de son nom dans les cantons les plus reculés, & fit trembler les vice-rois eux-mêmes, à la tête de leurs armées. Dès en arrivant à la Jamaïque, il donna des marques de son économie & de sa bonne conduite dans l'infame profession que la misere le forçoit d'embrasser. Il fut indigné des débauches de ses compagnons, qui par leurs folles dépenses, après des courses très-lucratives, se voyoient réduits aux dernieres extrêmités. Ses épargnes le mirent en état d'équiper un bâtiment. Ses expéditions le firent connoître si avantageusement, que Mansfeld, vieux corsaire, ayant levé une flotte nombreuse, le choisit pour son vice-amiral. Arrivé devant l'isle de Sainte-Catherine, il attaqua le château avec une telle furie, qu'il obligea le gouverneur de se rendre avec sa garnison. En moins de deux mois, il eut sous ses ordres plus de douze vaisseaux & sept ou huit cents hommes. Il fit une descente dans l'isle de Cuba, tailla en pieces les Espagnols, s'empara de Puerto-del-Prin-

cipe, y fit un butin immenſe, mais ſouilla tous ces exploits par des cruautés & des violences.

„ La campagne ſuivante, il attaqua Porto-Bello. Comme on lui repréſentoit la difficulté d'une pareille entrepriſe avec ſi peu de monde : ſi notre troupe eſt petite, répondit-il, notre courage eſt grand ; & moins nous ſerons à partager, plus les parts du butin ſeront conſidérables. L'eſpoir de s'enrichir fit diſparoître la crainte des dangers. L'hiſtoire ne fournit point d'exemple d'une exécution plus hardie. A la premiere apparition, on ſomma le gouverneur de ſe rendre ; & ſur ſon refus, Morgan fit donner l'aſſaut au château, & l'emporta. Puis, raſſemblant tous les Eſpagnols dans un même lieu, il mit le feu dans un magaſin à poudre, & les fit tous périr. Sans perdre de temps, il marcha contre la ville, où il ne trouva que déſordre & confuſion : il obligea les religieuſes & les moines à porter les échelles juſqu'au pied des remparts d'un autre fort, dont il ne s'étoit pas encore emparé. Ceux-ci crierent au gouverneur de céder à la

force ; mais malgré le respect qu'on a pour ces sortes de gens en Espagne, ils n'eurent, pour réponse, qu'une volée de coups de canons, qui coûterent la vie à plusieurs de ces malheureux. Devenus maîtres de la place, nos corsaires s'abandonnerent à leur violence ordinaire ; ce ne fut que meurtres & que rapts ; & ils arriverent à la Jamaïque, chargés de plusieurs millions. Quatre ou cinq cents hommes, l'épée & le pistolet pour seules armes, attaquerent & forcerent une ville très-forte, très-peuplée, pourvue d'une nombreuse garnison, & de toutes sortes de munitions de guerre : voilà de ces traits que nous offre, à chaque page, l'histoire incroyable de ces aventuriers. A leur retour dans cette isle, les personnes en place les accabloient de caresses, tandis que les autres habitants s'efforçoient, par mille amorces, de les dépouiller de leurs trésors.

„ Mais de nouvelles courses ramenoient de nouvelles richesses. Le gouverneur de la Jamaïque donna à Morgan un vaisseau de trente-deux pieces de canons, avec lequel ce dernier

attaqua, força, pilla plusieurs villes Espagnoles, & spécialement celle de Panama, qui fut saccagée par le fer & par la flamme. Les maisons, la plupart de bois de cedre, furent consumées ; & cette ville si florissante, qui surpassoit toutes celles des Indes par la magnificence, la richesse & le nombre de ses bâtiments, fut en un jour réduite en cendres. Dans tous les lieux où ces brigands portoient leurs pas, on appercevoit les traces de leur férocité & de leur barbarie. Pour forcer les vaincus à découvrir leurs trésors, on leur lioit ensemble les pouces & les orteils ; on les attachoit par-là à de gros pieux fichés en terre ; la pesanteur de leurs corps suspendus en l'air, portant tout entiers sur ces parties foibles & délicates, leur faisoit souffrir des tourments effroyables. On leur mettoit ensuite, sur la poitrine, une pierre d'un poids énorme ; & l'on allumoit sous eux des feuilles de palmiers, dont la fumée les étouffoit. Il y en eut que l'on pendit par les endroits du corps les plus sensibles ; & on les laissoit dans cette terrible situation, jusqu'à ce que, dé-

déchirés par leur propre peſanteur ; ils tombaſſent à terre, mourant ainſi dans les douleurs les plus aiguës. On prétend que Morgan n'eut point de part à ces barbaries : il n'en eut qu'aux actions de valeur, qui ont immortaliſé cette milice effrénée. Dans les occaſions les plus périlleuſes, il faiſoit faire ſerment à ſa troupe, qu'elle ne demanderoit point quartier, & préféreroit la mort à toute eſpece de compoſition. Il n'avoit pas plutôt annoncé qu'il méditoit quelque nouveau deſſein, qu'une foule de gens s'attroupoient pour le ſuivre, dans l'eſpérance de participer au butin, qui étoit l'unique motif de ces courſes. Morgan ramena, de Panama à la Jamaïque, cent ſoixante & quinze mules chargées d'or, d'argent & autres richeſſes.

„ Cependant pluſieurs mémoires furent préſentés par la cour d'Eſpagne à celle d'Angleterre, contre le gouverneur de cette iſle, qu'on accuſoit de ſoutenir les pirates. Ces plaintes furent écoutées, le gouverneur rappellé ; & Morgan ne ſe tira d'affaire, qu'à force d'argent. Dégoûté par

cette aventure, il employa ce qui lui restoit de bien à acquérir une plantation qu'il faisoit valoir, & où il vivoit. Ses manieres dès-lors n'eurent plus rien de la rudesse des corsaires; & il remplit les devoirs de la société avec la plus exacte bienséance. Sa bonne conduite lui acquit l'estime & l'amitié des principaux de l'isle, qui le firent entrer dans le conseil. Le roi d'Angleterre le créa chevalier; dans la suite il fut fait vice-gouverneur de la Jamaïque, & s'acquitta des fonctions de cette place au gré de tous les habitants. Il eut ordre de s'opposer efficacement aux entreprises des Flibustiers; & dès ce moment, on vit le plus fameux pirate dont il soit parlé dans l'histoire, courre sus à ses confreres, les poursuivre sans quartier, & venir à bout de les détruire. Son mérite & ses richesses lui susciterent des ennemis, qui firent revivre, à la cour de Londres, ses anciennes expéditions. On l'attaqua de nouveau sur ses courses maritimes. Il eut beau représenter qu'il n'avoit agi que sur des commissions du gouverneur & du conseil, il n'en fut pas

moins transporté en Angleterre par ordre du ministre. On ne lui imputa aucun crime ; & néanmoins il fut mis en prison, sans pouvoir se faire entendre pour se justifier. Ce traitement & le chagrin dérangerent sa santé ; & il tomba dans une maladie de langueur, dont il mourut. Telle est la fin du fameux Morgan, la terreur des Espagnols, qui exécuta des entreprises supérieures à celles qui ont jamais signalé la valeur d'aucune nation. Mais comme elles furent toujours souillées de la tache ineffaçable de la piraterie, on ne le regardera jamais que comme un destructeur du genre humain & un scélérat distingué par ses violences, ses brigandages & ses succès. Cependant il étoit protégé : je vous en ai dit la raison : les forces & le courage de ces corsaires contrebalançoient le pouvoir des Castillans, dans des pays où ces derniers étoient plus riches & plus puissants que les Anglois.

„ Une derniere cause des premiers agrandissements de l'isle, sous le gouvernement Britannique, ajouta M. de Shirley, est la désertion des esclaves,

qui, se joignant à nos troupes, combattirent contre leurs anciens maîtres. La cruauté avec laquelle ils étoient traités par les Espagnols, les avoit tellement révoltés contre leurs tyrans, que ces derniers n'eurent pas d'ennemis plus acharnés à leur perte. Il y en eut un sur-tout, dont la haine se fit le plus remarquer, & qui, de sa main, ôta la vie à plus de dix Castillans. La cause de sa fureur étoit un sentiment de jalousie & de vengeance. Il étoit marié avec une jeune négresse, qu'il aimoit éperdument, en étoit aimé de même, & en avoit eu plusieurs enfants. Rien n'égaloit leur bonheur (si le bonheur peut se trouver dans l'esclavage), lorsque son maître arracha cruellement d'entre ses bras cette tendre épouse, & la força de condescendre à ses desirs, en présence même de son mari. Celui-ci s'adressa à tous les tribunaux, pour obtenir justice; mais l'ardeur de ses poursuites ne servit qu'à lui attirer des châtiments cruels: il les essuya avec patience, bien résolu de s'en venger tôt ou tard. Il trouva moyen de donner un rendez-vous à sa mal-

heureuſe épouſe; & dans leur entre-vue, il lui témoigna le regret qu'il avoit de la perdre ; ajoutant que leur bonheur alloit finir pour jamais, parce que, toute innocente qu'elle étoit de l'affront qu'elle avoit reçu, la tache ne pouvoit en être effacée, ni ſa premiere vertu lui être rendue. Mais, continua-t-il, ſi je ne puis recevoir dans mes bras une femme déshonorée, je ne conſentirai pas non plus à la voir vivre dans ceux d'un autre. En diſant ces mots, il l'embraſſa, & lui plongea un poignard dans le cœur. C'eſt ainſi, continua-t-il, que ton malheureux époux uſe du pouvoir qu'il a ſur toi ; puis fondant en larmes, il ne ceſſa de la tenir dans ſes bras, juſqu'à ce qu'elle eût rendu le dernier ſoupir. Il s'enfuit auſſi-tôt, & ſe réfugia dans le camp des Anglois. Il nous ſervit dans tous les combats contre les Eſpagnols, dit M. de Shirley, & ſpécialement dans celui qui nous aſſura la poſſeſſion de l'iſle. La vue de ſon maître redoublant ſa rage, il courut à lui comme un furieux ; & l'ayant joint dans la mêlée, il lui reprocha ſa barbarie, & du même fer, dont il avoit

avoit percé le ſein de ſon épouſe, il lui porta un coup ſi furieux, qu'il le fit tomber mort à ſes pieds. Il ſacrifia encore d'autres Eſpagnols à ſa vengeance, & combattit ſi courageuſement, que le général lui accorda ſa liberté, avec la propriété d'un terrein où il vécut paiſiblement, mais dans une triſteſſe qu'il ne put jamais ſurmonter „.

On peut encore placer, parmi les événements favorables à la population de cette iſle, l'abandon que firent les Anglois de leur prétention ſur la ville de Surinam, qu'ils céderent aux Hollandois : ils y avoient une colonie, qui, en conſéquence de cette ceſſion, fut tranſportée à la Jamaïque. Elle étoit compoſée de mille ou douze cents perſonnes, toutes pauvres, malades & ſans reſſource. On leur aſſigna une certaine étendue de pays, où leur induſtrie les a miſes dans une ſituation brillante. Les biens les plus conſidérables de l'iſle ſont aujourd'hui entre les mains de leurs deſcendants, ainſi que les emplois les plus honorables & les plus lucratifs.

Pluſieurs habitants des Barbades, at-

tirés par l'agrément de cette contrée, vinrent aussi augmenter le nombre des Jamaïcains. Ils leur enseignerent la façon de cultiver & de faire le sucre. Cette connoissance fut d'autant plus utile aux insulaires, que le cacao, la seule plante qui attirât l'attention des Espagnols, commençoit à décheoir du temps des Anglois, sans doute, faute de savoir la faire prospérer. En effet, le cacao que ces derniers y ont planté, n'a jamais égalé celui de leurs prédécesseurs, qu'on regardoit alors comme un des principaux objets de leur commerce. Le bénéfice qu'offroit cette production, est une des causes auxquelles on doit attribuer l'affluence des Anglois qui abordoient dans cette isle, quand ils en eurent fait la conquête. Cette branche existe à peine aujourd'hui; mais à son défaut, on s'est appliqué à la culture du sucre & de l'indigo, qui valent mieux.

Une autre production de l'isle est le piment, ou poivre de la Jamaïque. L'arbre qui le produit a plus de trente pieds de haut; il est d'une belle venue, d'une grosseur médiocre, & couvert d'une écorce grise & unie.

Il pousse de tous côtés quantité de branches chargées de feuilles larges, d'un très-beau verd, & semblables à celles du laurier. Les fleurs naissent en bossette à l'extrêmité de chaque branche; & à ces fleurs succedent des grains un peu plus gros que ceux de genievre. Ils sont d'abord petits & verdâtres; mais en mûrissant ils deviennent noirs luisants. On cueille sur l'arbre ce fruit encore verd; on l'expose au soleil, jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur brune; & pour lors il est en état d'être employé. A l'odeur & au goût, il a quelque rapport avec le clou de girofle, le genievre, la cannelle & le poivre; aussi l'appelle-t-on en Anglois *allspice*, (toute épice) pour dire qu'elle tient un peu de toutes les autres. On la regarde comme la meilleure, la plus douce & la moins nuisible. Ceux qui en font commerce, vont dans les bois avec leurs esclaves, abattent autant d'arbres de piment qu'ils en trouvent, afin d'en cueillir plus facilement le fruit. Ainsi l'Europe ne reçoit pas deux fois des mêmes arbres du poivre de la Jamaïque. Les Anglois en font un très-grand usage

dans toutes leurs sauces, & prétendent qu'il fortifie l'estomac, facilite la digestion, récrée les esprits, & augmente le mouvement du sang.

Outre le piment, on trouve encore ici le cannellier sauvage, dont l'écorce sert à la médecine ; le monconilier, dont le fruit, semblable à une pomme d'api, est un poison très-subtil ; l'arbre chou, dont le bois est si dur qu'il émousse les instruments de fer ; l'arbre à savon, dont les fleurs servent aux mêmes usages que le savon ordinaire ; le bois de brésil, le gayac, la casse, le tamarin, &c. Il y a des années où l'on exporte de la Jamaïque plus de vingt mille bariques de sucre, pesant chacune plus de seize quintaux ; quatre mille poinçons de rum, le seul qu'on emploie en Angleterre, & qui passe pour le meilleur des Antilles.

Le rum ou tafia, est une espece d'eau-de-vie, qui se fait des écumes du sucre, & du marc qui reste dans les chaudieres où l'on a fait bouillir le vesou. Cette liqueur se distille ici avec tant de perfection, que sans une petite âcreté, ou goût de feu, qu'on ne peut lui ôter entiérement, elle ne le céderoit

presque pas à nos eaux-de-vie de France. Il s'en fait une consommation prodigieuse dans les colonies Angloises de l'Amérique septentrionale

Le sucre qui se fabrique dans cette isle, est plus brillant, d'un plus beau grain, que celui qui se fait à la barbade. Cette supériorité influe sur la qualité du rum & de la melasse qu'on en distille. Le café est peu estimé, quoique bien des gens pensent qu'étant gardé deux ou trois ans, il n'est point inférieur à celui de Moka. Le coton & le gingembre forment une autre partie des exportations de la Jamaïque. Le gingembre se débite de deux manieres, confit, ou tel qu'il sort de la terre. Vous savez que cette épice n'est autre chose que la racine d'une plante peu élevée, & qui a cela de particulier, qu'elle continue à croître après qu'elle a été arrachée, à moins qu'on ne la fasse ratisser par les negres. Ceux qui n'ont point assez d'esclaves pour cette opération, sont obligés de l'échauder dans de l'eau bouillante ; mais cette derniere façon de la préparer ne vaut pas la premiere.

On tire aussi de la Jamaïque, beau-

coup de cuirs verds & de cuirs tannés, dont la préparation est supérieure à celle d'Angleterre. Au bout de six semaines, ils sont en état d'être employés. On rencontre dans les bois, des troupes sans nombre de chevaux, d'ânes & de bêtes fauves, qui se présentent, pour ainsi dire, sous le fusil du chasseur. On cultive aussi du tabac; mais il est de médiocre qualité, & ne sert que pour les negres. Les forêts fournissent des bois propres pour la teinture & la marqueterie. Les rivieres & les côtes abondent en poissons : la tortue l'emporte sur tous ceux que l'on y pêche, par la délicatesse & l'excellence de sa chair. On en envoie beaucoup en présent en Angleterre. Trois grands marais salés mettent les habitants à portée de faire jusqu'à cent mille boisseaux de sel dans une année ; on pourroit même en fabriquer une assez grande quantité, pour en fournir à toutes les isles voisines.

Mais un des principaux articles du commerce de ces insulaires, est le bois de campêche, qui se tire du Mexique & de la terre-ferme. Ce bois, & la con-

trebande qu'on en fait, ont occaſionné, entre les Cours de Madrid & de Londres, beaucoup de diſputes, qui ont enfin cauſé une guerre ouverte. Les Anglois le coupoient autrefois dans la baie de Campêche, dont il a pris le nom; mais les Eſpagnols, après les en avoir chaſſés, s'y ſont établis, & y ont bâti des forts pour empêcher que d'autres n'y retournaſſent. Ces difficultés ont porté les Anglois à s'en procurer de force. Quand leurs vaiſſeaux y viennent trafiquer, ils tirent un coup de canon, pour faire connoître leur arrivée. Les coupeurs de bois ſe préſentent, pour troquer leurs bûches contre des liqueurs fortes, du vin de Madere, des toiles, des chapeaux, des ſouliers, &c. Les matelots ſe détachent quelquefois, & vont chercher eux-mêmes le bois dans des eſquifs, en remontant, l'eſpace de trente milles, une riviere qui ſe décharge dans la baie des Honduras, où eſt actuellement le centre de ce négoce. Les gardes-côtes Eſpagnols viennent ſouvent pour le troubler; mais ils ne ſont pas toujours les plus forts; & il continuera malgré les difficultés qui en feront

inséparables, tant que les officiers commis pour l'empêcher, se laisseront gagner par des présents, & que la côte ne sera habitée que par des vagabonds & des gens sans aveu. Ce sont les vaisseaux de la nouvelle Angleterre, qui font le commerce du bois de Campêche; ils le portent à la Jamaïque, & y prennent en échange du sucre, de l'indigo, du piment, du rum, &c.

Cette isle fait un autre trafic de contrebande, qui n'a pas occasionné moins de querelles entre les deux cours. Voici en quoi il consiste, & comment il se pratique. Un vaisseau chargé de negres, ou d'autres marchandises, se rend dans un port, à quatre milles de Porto-Bello, d'où il députe quelqu'un qui sait l'Espagnol, pour donner avis de son arrivée. Aussi-tôt les marchands assignent le lieu & le jour, où l'on doit leur envoyer la chaloupe; & ils ne manquent jamais eux-mêmes de s'y trouver. Etant convenus de prix, soit pour les negres, soit pour d'autres effets, ils retournent à la ville chercher leur argent, reviennent payer, & emportent leurs emplettes. Un navire est quelquefois cinq ou six

semaines sur la côte ; & dans le cas où il ne puisse point se défaire de toute sa cargaison, il s'avance dans les environs de Panama ou de Carthagene, & trouve bientôt à débiter ce qui lui reste. Parmi les marchands, il en vient de fort loin, déguisés en paysans, montés sur des mules, cachant leur argent dans des cruches remplies de farine, qu'ils feignent d'aller vendre dans les villes voisines. Malgré ce déguisement, la crainte d'être découverts les oblige à marcher par des chemins détournés. Quand ils ont payé les marchandises qu'ils ont prises, il les partagent en petits paquets, en chargent les negres qu'ils viennent d'acheter, se munissent de provisions, & regagnent leurs demeures, en évitant toujours les grandes routes, de peur de rencontrer les officiers du fisc.

Ce commerce, en temps de paix, joint aux captures que l'on fait pendant la guerre, jette dans la Jamaïque des sommes immenses. Aussi y fait-on des fortunes rapides, quoique les habitants y vivent dans un luxe, qui par-tout ailleurs les conduiroit bientôt à une ruine totale. Les habits, les meubles, la

table, les équipages, tout porte ici les marques de la plus grande opulence & d'une excessive prodigalité : aussi l'argent ne reste-t-il pas long-temps dans le pays ; car tous ces trésors, avec les productions de l'isle, suffisent à peine pour fournir aux frais de ce qui se tire d'Europe & de l'Amérique septentrionale. Les marchandises que l'on porte dans cette colonie, sont des toiles, des dentelles, des draps, des étoffes de soie, des mousselines, du vin, des clincailleries, & généralement tout ce qui peut être l'objet d'un commerce de luxe & d'économie. Il y a des années où cette isle envoie plus de quatre cents mille piastres dans la Grande-Bretagne. Sa situation la rend infiniment précieuse aux Anglois ; les gallions & la flotte qui se rassemblent à la Havane, sont obligés de passer à sa vue ; & ses ports offrent une retraite commode aux armateurs qui, en temps de guerre avec l'Espagne, viennent croiser à la hauteur des côtes du Mexique.

La Jamaïque est divisée en dix-neuf districts ou paroisses, qui font le tour de l'isle. Les Anglois, après s'en être emparés, y bâtirent Port-Royal, qui

en devint la capitale. Cette ville étoit ſituée à l'extrêmité d'une longue pointe de terre, qui du côté de la mer formoit un des meilleurs ports de l'Amérique. Mille gros vaiſſeaux pouvoient y entrer fort à l'aiſe ; & l'eau y étoit ſi profonde, même auprès des quais, qu'on les chargeoit & déchargeoit avec auſſi peu de frais que d'embarras. Cette ſituation, jointe à l'affluence des pirates qui y arrivoient de toutes parts, rendit en peu de temps cette ville très-floriſſante, quoique le terrein des environs fût ſec & ſablonneux ; qu'elle ne produiſît aucune des choſes néceſſaires à la vie, & qu'on y manquât même d'eau douce. Port-Royal contenoit plus de deux mille maiſons parfaitement bien bâties, & qui ſe louóient auſſi cher qu'à Londres. On y voyoit une ſi grande quantité de monde, qu'on l'eût priſe pour une foire, quoique trente ans auparavant il n'y eût pas ſeulement une cabane. En un mot, peu de villes dans le monde égaloient celle-ci pour le commerce, l'opulence, le luxe & la corruption des mœurs. Elle reſta dans cet état juſqu'à l'an 1692, qu'un tremblement de terre la renverſa de fond en

comble, & n'y laissa pas une maison entiere. Un accident si funeste mérite d'être rapporté avec une partie de ses circonstances; voici une des relations qui furent imprimées dans le temps, & que je copie sans y faire presque aucun changement, pour ne rien diminuer de l'horreur de ce tableau. L'auteur avoit été lui-même témoin de ce terrible & épouvantable événement.

„ Le 7 juin, entre onze heures & midi, nous sentîmes trembler la maison où j'étois alors; & nous vîmes le pavé de la chambre, qui se soulevoit. Au même instant, nous entendîmes pousser des cris lamentables; & nous hâtant de sortir, nous eûmes le touchant spectacle d'une foule de peuple, qui levoit les mains, en implorant le secours du ciel. Nous continuâmes de marcher dans la rue, où des deux côtés, nous vîmes tomber des maisons, & d'autres s'enfoncer sous la terre. Le sable s'enfloit sous nos pieds, comme les vagues de la mer, jusqu'à soulever ceux qui étoient dessus; ensuite il s'ouvrit en profonds abymes. Bientôt un déluge d'eau survint,

& fit rouler de côté & d'autre quantité de malheureux, qui saisissoient inutilement les solives des maisons renversées, pour se soutenir. D'autres se trouverent enterrés dans le sable, d'où l'on ne voyoit sortir que leurs bras. Je m'étois heureusement placé, avec quinze ou seize personnes, sur un terrein qui demeura ferme. Aussi-tôt que cette violente secousse eut cessé, chacun ne pensa qu'à s'assurer s'il lui restoit quelque chose de sa maison & de sa famille. Je m'efforçai de me rendre chez moi, par-dessus les ruines des édifices, dont une partie flottoit sur l'eau; mais toutes mes peines furent inutiles. Enfin je pris un canot; & me hasardant sur la mer même, pour m'avancer à la rame vers mon logis, je rencontrai des hommes & des femmes qui flottoient sur divers matériaux. Je pris avec moi autant de monde, que mon canot put en contenir; & je continuai à ramer jusqu'à l'endroit où je croyois trouver ma maison; mais je n'y vis que des ruines; & je ne pus me procurer aucun éclaircissement sur le sort de ma

famille. J'allois de vaisseau en vaisseau pour m'en informer ; & enfin je retrouvai ma femme, avec deux de mes negres. Elle me raconta qu'étant sortie, en ordonnant à tout son monde de la suivre, elle étoit tombée dans une ouverture, d'où l'eau, qui étoit survenue à l'instant, l'avoit retirée ; que pendant quelque temps, elle avoit été le jouet des flots ; & qu'enfin elle avoit attrapé une poutre, à laquelle elle s'étoit tenue attachée, jusqu'à ce qu'une chaloupe vint la prendre, avec les deux negres qui ne l'avoient pas abandonnée.

„ Pendant ce récit, nous vîmes tous les quais s'abymer à la fois ; plusieurs marchands furent engloutis avec leurs familles & leurs effets. Ce quartier fut totalement inondé ; & dans celui de l'église, où étoit ma maison, l'eau montoit jusqu'au toit des édifices qui subsistoient encore. La terre s'ouvrant en plusieurs endroits, a dévoré un grand nombre d'habitants qu'elle a vomis dans d'autres lieux. Plus de mille acres de terre se sont enfoncés. Il ne reste pas une maison sur pied dans la presqu'isle. Les deux grandes montagnes,

qui étoient à l'entrée, sont tombées dans l'espace qui les séparoit; & s'étant jointes ensemble, elles ont arrêté le cours de la riviere, qui est demeurée à sec pendant plus d'un jour; on y a pris une quantité prodigieuse de poissons; & ce secours a servi du moins au soulagement des malheureux. Une autre montagne s'est fendue, & tombant sur des terres voisines, a couvert plusieurs établissements, & détruit un grand nombre de colons. Il y a des plantations qui se trouvent éloignées d'un demi-quart de lieue de leur premiere situation. L'eau de tous les puits monta jusqu'au sommet de l'ouverture; plusieurs vaisseaux furent mis en pieces, & d'autres coulés à fond. Une frégate fut poussée, par l'étrange mouvement des eaux, & par l'affaisement du quai, sur le sommet de quelques maisons abymées, où ayant été arrêtée par les inégalités des toits, elle sauva beaucoup de monde.

„ Pendant ce temps-là, le ministre exhortoit le peuple à se mettre en prieres; & l'on remarqua que plusieurs

juifs, non-seulement se mirent à genoux, pour suivre l'exemple des chrétiens, mais que dans l'excès de leur consternation, ils invoquerent hautement le nom de Jesus-Christ. Un bruit lugubre qui se fit entendre dans les montagnes, causa tant de frayeur aux déserteurs negres, qu'ils revinrent demander grace à leurs maîtres. Mais tandis que les uns donnoient des marques de conversion, d'autres pilloient les maisons qui étoient entieres, quoique submergées jusqu'aux balcons. Il est vrai qu'un second tremblement de terre les fit tous périr. Il se fit, en divers endroits, de prodigieuses ouvertures, dont la plupart se refermerent presque aussi-tôt. Dans les unes on vit tomber une infinité de personnes qui n'ont plus reparu. Dans d'autres, l'eau sortant à grands flots, rendit au jour plusieurs cadavres qui avoient été engloutis. Ici des hommes pris dans les fentes par le milieu du corps, étoient serrés mortellement; là, on ne leur voyoit que la tête; & pendant que la nature étoit dans ces affreuses convulsions, les habitants couroient au ha-

ſard, pâles & tremblants, comme autant de fantômes, dans l'idée que la forme générale du monde étoit menacée de ſa diſſolution. Perſonne n'eut aſſez de liberté & de préſence d'eſprit, pour compter le nombre de ces ſecouſſes, comme à force d'expériences les Péruviens en ont pris l'uſage; mais il eſt certain qu'elles durerent plus d'un mois dans toute l'étendue de l'iſle. Un grand nombre de plantations, habitants, arbres, biens & maiſons, furent entraînés dans le même trou. On eſt perſuadé que toutes les montagnes ſe ſont un peu abaiſſées, & que leur beauté n'eſt plus la même. Tant de mouvements ont déraciné une partie des arbres, dont on a vu des millions flotter enſuite dans les mers d'alentour, ſoit qu'ils y aient été portés par les vents, ou jetés par les agitations de la terre.

„ On fait monter à plus de ſix mille perſonnes, le nombre des malheureux qui périrent dans ce déſaſtre. Après la grande ſecouſſe, la plupart de ceux qui échapperent à la ruine de Port-Royal, prirent le parti de ſe retirer

ſur les vaiſſeaux qui ſe trouverent dans le port ; & juſqu'à la fin des tremblements ils ne quitterent point cette retraite „.

Ainſi périt une des plus belles villes de l'Amérique, & des plus riches de l'univers. Dix ans après qu'elle eut été rebâtie, elle fut détruite une ſeconde fois, par un accident qui la réduiſit en cendres. Malgré ces malheurs, les habitants, ſéduits par la commodité de ſon port, la releverent de nouveau ; mais un ouragan furieux la ruina une troiſieme fois ; & dès-lors cet endroit fut regardé comme un lieu de malédiction. Le conſeil défendit d'y reconſtruire l'ancienne ville, & d'y tenir à l'avenir aucun marché. Les habitants allerent s'établir de l'autre côté de la baie, où ils éleverent une nouvelle cité appellée Kingſton. Cette place eſt devenue conſidérable ; on y compte onze à douze cents maiſons bien bâties, quoique fort baſſes. Elles ſont ornées de portiques, & ont toutes les commodités convenables dans un climat chaud.

Quoique Port-Royal ne ſubſiſte plus dans ſon premier état, il forme cepen-

dant encore une petite ville assez jolie, défendue par le fort Charles, dont on vante les ouvrages, & munie de soixante pieces de canons. On y voit une très-belle église, un hôpital pour les matelots hors de service, un arsenal & des magasins. Le port n'a pas cessé d'être un des plus beaux & des plus sûrs du monde, où mille vaisseaux, comme je l'ai dit, peuvent mouiller à couvert de toutes sortes de disgraces. Il est vrai qu'on ne peut y aborder que de jour, ni en sortir que pendant la nuit, parce que les vents de terre ne s'élevent que quand le soleil est couché, & qu'au contraire, tant qu'il est levé, il regne continuellement des brises, qui poussent la mer contre les côtes.

Sant'Yago de la Véga, appellée aussi Spanish-Town, quoiqu'inférieure à Kingston par sa grandeur & son district, est aujourd'hui la capitale de l'isle, comme elle l'étoit du temps des Espagnols. Elle est habitée par quantité de personnes opulentes, qui y font beaucoup de dépenses. C'est le séjour du gouverneur, & de la plupart des officiers militaires. Il y a une salle de spectacle, une troupe de comédiens, &

même des auteurs qui composent, dit-on, d'assez bonnes pieces de théatre. L'assemblée générale, & les cours souveraines de judicature y tiennent leurs séances. Les habitants se distinguent par le luxe des habits & la bonne chere. On y voit un grand nombre d'équipages, & tout ce qui peut contribuer à rendre une ville brillante & agréable. Les assemblées & les bals sont aussi fréquents ici qu'à Londres ; & l'on y mene une vie aussi gracieuse, que si l'on étoit dans le voisinage de la cour d'Angleterre. Le palais du gouverneur borde la grande place, & consiste en plusieurs beaux bâtiments, dont une partie est à double étage. Il est accompagné d'un fort beau jardin ; quoique dans un pays où le printemps est perpétuel, on s'attache peu aux agréments de cette nature. En général, les plus belles maisons de Spanish-Town sont basses & d'un seul étage, par la crainte des ouragans ; mais elles sont lambrissées des bois les plus précieux ; chacune a son perron, où l'on monte par quelques degrés, & qui sert d'abri contre la chaleur du jour, & le soir, à prendre le frais. En général, ce n'est point ici

qu'il faut chercher des beautés dans l'architecture. Les bâtiments publics ont un air de propreté, mais rien d'élégant. Toutes les églises des villes sont construites en forme de croix, avec un petit dôme pour clocher. Elles ont des murailles fort hautes, sont pavées en dedans, & simplement ornées. Le clergé ne les fréquente guere ; & leurs portes sont rarement ouvertes.

Les autres villes de la Jamaïque méritent peu d'attention ; les colons en général se plaisent à vivre séparément à la campagne. On divise en trois classes les habitants de l'isle : les maîtres, les domestiques & les esclaves. On pourroit en faire une quatrieme des matelots & armateurs, qui parcourent sans cesse les côtes, soit pour transporter des marchandises d'un lieu à un autre, soit pour faire des prises, en temps de guerre, sur les ennemis. A considérer les avantages qu'ils procurent à la colonie, cette espece de gens ne contribue pas moins à sa force qu'à son opulence. Les maîtres de famille, c'est-à-dire, les chefs de plantations, vivent non-seulement dans l'abondance, mais dans une pompe égale à celle des plus

grands seigneurs d'Europe. Ils ont des carrosses à six chevaux, précédés & suivis d'une nombreuse livrée, sans y comprendre les negres qu'ils font courir devant eux. En un mot, ils l'emportent sur toutes les autres colonies par le luxe & la magnificence. Si j'en crois M. Shirley, il se trouve ici d'anciens habitants, qui peuvent passer pour les plus riches particuliers du monde. On nomme un M. Beikfort, qui possede vingt-deux plantations, dans lesquelles on compte plus de douze cents esclaves; & son argent en banque, ou diversement placé, monte à plus de quinze cents mille guinées.

Ce que j'ai dit, Madame, du faste de ces insulaires dans les habits, ne regarde que les jours de fête ou d'assemblée; car les vêtements ordinaires sont peu parants. Des bas de fil, des caleçons de toile, une veste de même, un mouchoir lié autour de la tête, & un chapeau pardessus, voilà ce que la chaleur permet de supporter. On réserve la perruque & la soie pour le dimanche. Les negres vont nuds, excepté ceux qui accompagnent leurs maîtres : ils sont alors vêtus de livrée; & c'est la

plus grande peine qu'on puisse leur faire. Les femmes sont aussi bien mises ici qu'en Europe. On oblige les négresses à se couvrir d'un jupon, dans les villes seulement; car à la campagne, elles paroissoient étonnées, quand je détournois la vue à leur rencontre, quelquefois par modestie, le plus souvent par dégoût.

Les boissons les plus communes à la Jamaïque, sont le vin de Madere & le punch. Le premier mêlé avec de l'eau, n'est que pour les honnêtes gens. Le peuple & les domestiques usent beaucoup de l'autre; ils le nomment kill-devil (tue diable) & ce nom lui convient fort; car il n'y a pas d'année, qu'il ne fasse périr une infinité de personnes. Cette liqueur se fait ici avec deux parties de rum, ou eau-de-vie de sucre, sur une d'eau. On y met de la cannelle & du girofle en poudre, du citron, beaucoup de muscade, une croûte de pain rôtie, & des jaunes d'œufs, qui la rendent épaisse comme du brouet. Souvent, au lieu d'eau, on y mêle du lait; & c'est la plus estimée. Cette boisson échauffe le sang, & cause bientôt une fievre, qui en peu d'heures vous met au tombeau. On dit cependant que

c'eſt une choſe excellente pour la poitrine, quand on eſt fait à l'air du pays; mais elle eſt mortelle aux nouveaux débarqués qui en prennent avec excès; & le plus ſage eſt de s'en abſtenir entiérement.

Quoiqu'on tire beaucoup de farine de la Nouvelle-Angleterre, & que chaque maiſon ait un four pour ſon uſage particulier, cependant le pain que l'on mange ici le plus communément, eſt fait de manioc, ou de différentes eſpeces de racines ; & les habitants le préferent au pain ordinaire. La viande de bœuf ne vaut pas la nôtre, & n'eſt guere bonne qu'à faire de la ſoupe. Celle du cochon eſt d'une délicateſſe qui l'emporte ſur toute autre ; le mouton & l'agneau ſont paſſables. On ne donne aux domeſtiques, que du bœuf ſalé d'Irlande, & il eſt ſouvent très-mauvais. Les negres vivent de harengs & de poiſſon ſec, qui eſt à ſi bas prix que cent livres peſant ne coûtent quelquefois pas dix ſols de notre monnoie. Un autre ragoût très-délicat pour eux, ce ſont les rats. L'iſle en eſt couverte ; & vous ne ſauriez croire le dégât qu'ils font aux plantations. Ils ont leur nids auprès des cannes de ſucre, dont le ſuc leur

leur sert de nourriture. Pour encourager les esclaves à les détruire, on leur donne deux bouteilles de rum pour chaque cent qu'ils ont tués ou pris dans des pieges. Quand ils en ont attrapé, ils les font cuire & les mangent avec délice. Ce mets est pour eux, ainsi que les chats, tout ce qu'il y a de plus délicat. Ils ne croient pas avoir fait bonne chere, lorsqu'il n'y en a pas dans leurs fricassées.

On ne cultive ici ni les sciences ni les arts; il n'y a pas même une seule école publique dans toute l'isle. Plusieurs donations considérables ont été faites à dessein d'y en établir, & toujours sans effet. L'emploi de maître d'école, de professeur ou de régent, est regardé comme méprisable, & l'on ne voudroit pas fréquenter ceux qui oseroient l'exercer. Les personnes riches envoient leurs enfants en Angleterre, pour y recevoir une éducation conforme à leur état; les autres manquent absolument d'éducation. Un enfant, jusqu'à l'âge de huit ans, passe son temps avec les negres, prend leur langage, leur maniere de vivre, & tous les

vices que peut produire la fréquentation de ces êtres grossiers, ignorants & brutaux. Quand il sait un peu lire, on le croit assez instruit, & on le laisse se divertir avec les jeunes gens de son âge.

Il n'y a peut-être pas d'endroit dans le monde où l'argent soit aussi commun qu'à la Jamaïque : on n'y voit point de monnoie de cuivre, & la moindre piece est de huit sous. Il n'y a d'argent courant que les pieces d'Espagne ; on n'en voit de celles de la Grande-Bretagne que dans les cabinets des curieux. La vie est ici d'une cherté excessive ; on ne trouve à dîner nulle part à moins de six francs par tête ; & le prix ordinaire des pensions par semaine, est de trois livres sterlings d'Angleterre, qui en valent quatre à la Jamaïque : on a haussé du quart le prix des especes, pour empêcher leur transport hors de l'isle.

Le gouvernement politique, civil, militaire & ecclésiastique de ce pays, est une image de celui des isles Britanniques, & en général, de toutes les autres colonies qui dépendent immédiatement du roi d'Angleterre. Le gouverneur représente le monarque ; le

conſeil, la cour des pairs ; l'aſſemblée générale, la chambre des communes. Cette aſſemblée dreſſe les loix & les propoſe, établit les impôts, regle la maniere de les percevoir, & a droit d'appeller devant elle tous les officiers de l'iſle, pour y rendre compte de leur adminiſtration. Le gouverneur eſt chargé de tenir la main à l'exécution des réglements & arrêts de l'aſſemblée. Dans les affaires majeures, inopinées, & ſur leſquelles l'aſſemblée n'a rien ſtatué, il ordonne proviſoirement ; mais il eſt obligé de conſulter le conſeil, & de ſe conformer à l'avis de la pluralité. Mais comme il nomme les membres de cette compagnie, & qu'il lui eſt facile de les faire deſtituer, il dirige leur voix ſuivant ſon opinion.

La cour ſouveraine, qui connoît de toutes ſortes de procès civils & criminels, ne s'aſſemble que trois fois l'an, & chacune de ſes ſéances eſt limitée à vingt & un jours. Il eſt étonnant combien d'affaires elle expédie en ſi peu de temps. La milice eſt ſubordonnée à des officiers nommés par le gouverneur. Tout homme, depuis quinze ans jusqu'à

soixante, est obligé de s'enrôler pour servir à pied ou à cheval. Le fantassin doit se pourvoir d'un fusil en bon état, d'une épée, d'un pistolet, & d'une certaine quantité de poudre & de plomb. Le cavalier est tenu de se présenter avec un cheval, des armes, & tout le reste de l'équipage. Aucune personne enrôlée ne doit s'éloigner sans permission de son capitaine, & celui-ci ne peut refuser un congé par écrit au soldat qui va s'établir hors de sa paroisse. Dans un temps où il y a à craindre quelques hostilités, le commandant regle tout pour la défense de l'isle, avec plein pouvoir & autorité entiere, de l'avis cependant du conseil de guerre. Mais dès qu'on a mis bas les armes, les réglements militaires cessent d'avoir lieu, & les loix communes commencent à revivre. Les blessés sont pansés, & les estropiés entretenus sur les revenus publics. Tous les dommages soufferts à l'occasion de quelque attaque de l'ennemi, sont évalués sur les ordres du gouverneur ou du conseil, & payés sur le champ.

Les assemblées des sacristies levent,

ſur les paroiſſes, les taxes néceſſaires pour l'entretien des miniſtres, le ſoulagement des pauvres, & la fabrique des égliſes. Toutes les colonies Angloiſes de l'Amérique ſont ſoumiſes, pour le ſpirituel, à l'autorité de l'évêque de Londres; mais on n'envoie guere à la Jamaïque que des eccléſiaſtiques ſans ſcience & ſans mœurs, qui donnent les premiers, aux peuples qu'ils viennent inſtruire, l'exemple du libertinage & de la débauche.

Les domeſtiques qui font leur devoir, ſont ici conſidérés & favoriſés. J'en ai vu qui étoient nourris & vêtus comme leurs maîtres, avec un cheval entretenu, & un negre pour les ſervir. Il y en a qui, après avoir rempli le temps de leur engagement, ſont devenus eux-mêmes chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations. On traite les autres avec beaucoup de ſévérité; pour la moindre faute, ils ſont chargés de fers. Les vivres leur ſont donnés au poids, & en petite quantité. Ce qui perd le plus ſouvent cette eſpece de gens, c'eſt leur trop grande intimité avec les negres, qui les

engagent quelquefois à trahir leur devoir. Au reste, leurs fonctions sont moins pénibles que celles de nos journaliers en Europe. Ils s'obligent de servir pendant trois ou quatre ans. On les appelle les *trente-six mois*, parce que leur engagement est au moins de ce terme. Il en vient beaucoup d'Angleterre; & ce sont presque toujours des gens sans ressource, que la misere ou des crimes obligent de passer dans les isles. Dès qu'il arrive un vaisseau chargé de cette marchandise, les maîtres des plantations accourent sur le rivage pour passer contrat avec eux. C'est quelque chose de touchant, de voir ces malheureux passer en revue devant leurs futurs tyrans, qui les épluchent & les examinent à-peu-près comme nous faisons un cheval. Chacun choisit ceux qui lui plaisent davantage. Quand ils ont été bien nourris & bien traités durant la traversée, ils ont un air de vigueur, de santé & de fraîcheur, qui les fait prendre au premier aspect. D'autres sont exténués, & semblables à des squelettes. On peut lire dans leur contenance sombre & abattue, les mauvais

traitements qu'ils viennent d'essuyer sur mer. Il est horrible à raconter toutes les barbaries qu'on exerce quelquefois contre eux pendant la route. Un mot, un regard équivoque passe pour un dessein de mutinerie, & est puni par un jeûne sévere, les menottes, la fustigation, ou autres châtiments de ce genre. Les colons sont tenus, sous peine d'amende, d'instruire le commissaire du nombre de domestiques & d'esclaves qu'ils ont sous leurs ordres ; & celui-ci est obligé, sous la même peine, de s'en faire rendre compte tous les six mois, pour en instruire la premiere assemblée de juges qui se tiendra dans la paroisse. Quiconque trafique avec des domestiques ou des esclaves, sans le consentement de leur maître, doit payer à celui-ci dix livres sterlings, & le triple de la valeur des effets achetés. Un domestique qui ose frapper son maître ou son inspecteur, doit servir sans gage pendant un an.

Si un esclave negre tombe dans la même faute, il est condamné la premiere fois à être fustigé ; la seconde, fouetté, marqué de feu au visage, & à

avoir le nez fendu ; & la troisieme, à la mort. Il n'y a point de pays où ils soient punis avec tant de barbarie, & où on les fasse périr plus cruellement. Un negre rebelle, qui aura battu trois fois un blanc, est brûlé vif, & expire dans des tourments inouis. On le conduit au lieu de l'exécution ; on le couche sur le ventre, attaché avec des chaînes, les bras & les jambes étendus ; ensuite on lui met le feu aux pieds, & la chaleur gagne ainsi peu à peu, jusqu'aux parties supérieures. Quelquefois on le fait mourir de faim ; & pour rendre son supplice plus cruel, on met devant lui un pain auquel il ne peut atteindre, mais qu'il a perpétuellement sous les yeux. On a vu de ces malheureux se manger les bras, & expirer dans des douleurs terribles. L'état de ce pays peut seul excuser ces traitements inhumains ; car il ne seroit pas possible de vivre en sûreté au milieu d'une multitude d'esclaves, si on ne les contenoit dans le devoir avec la plus grande sévérité. Leur nombre excede une fois celui des autres habitants. Il y a dans l'isle soixante mille blancs,

& cent vingt mille negres. Mais j'aurai encore occaſion de vous parler d'eux plus d'une fois, lorſqu'après mon voyage de la Louiſiane, où M. Shirley veut bien avoir la complaiſance de m'accompagner, nous reviendrons enſemble, par le Mexique, dans les autres iſles du golphe de ce nom.

Je ſuis, &c.

A la Jamaïque, ce 30 juin 1749.

Fin du Tome neuvieme.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

LETTRE XCIX.

Le Canada.

LETTRE C.

SUITE DU CANADA.

LETTRE CI.

Suite du Canada.

LETTRE CII.

SUITE DU CANADA.

LETTRE CIII.

SUITE DU CANADA.

LETTRE CIV.

Suite du Canada.

LETTRE CV.

Suite du Canada.

LETTRE CVI.

COLONIES ANGLOISES.

LETTRE CVII.

Suite des Colonies Angloises.

LETTRE CVIII.

Suite des Colonies Angloises.

LETTRE CIX.

La Floride.

LETTRE CX.

La Jamaïque.

Fin de la Table des matieres.

